DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13566 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   VENDREDI 9 SEPTEMBRE 1988

Silence, on tue

Depuis plusieurs semaines, la diversité des témoignages et leur caractère particulièrement horrible ne laissaient plus de doutes : pour la première fois depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, un Etat – l'Irak – a fait usage d'armes chimiques contre sa propre population. Les bombardements, qui visent théoriquement des combattants kurdes irakiens, depuis longtemps en lutte ouverte contre Bagdad pour leur autonomie, semblent avoir fait surtout un nombre élevé de victimes civiles et provoqué un véritable exode vers la Turquie. Ils constituent en tout cas une violation flagrante des normes juridiques et humanitaires internationales.

Dans un premier temps, la presse internationale et les organisations spécialisées ont donné de la voix. A Londres, un groupe parlementaire a appelé à la suspension de toute livraison d'armes à l'Irak. Jeudi encore, Amnesty International lançait un appel sans précédent au Conseil de sécurité de l'ONU pour qu'« il soit mis fin aux massacres »...

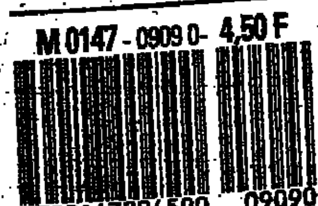
Au regard de ces protestations, les Etats et les institutions garants des grandes conventions ont paru très en retrait et, dans bien des cas, atteints de mutisme. Les réactions des démocraties occidentales tombent au compte-gouttes. Encore s'agit-il le plus souvent, sur le mode embarrassé, et tout en plaidant la non-ingérence, de formules de regrets consacrées.

Les Etats-Unis, la CEE, le Foreign Office et le secrétaire général des Nations unies se déclarent tous « préoccupés ». La France a exprimé, pour la première fois mercredi, par la voix de son président, son « inquiétude » devant les « moyens de répression employés ». Les Douze rappellent leur condamnation de principe de toute utilisation de l'arme chimique. Pour le porte-parole du département d'Etat, s'en servir relèverait de la « barbarie ».

On peut comprendre pour diverses raisons – incertitude quant à la réalité des faits, intérêts stratégiques ou économiques – la prudence des démocraties. Ce ne sont pourtant pas les textes de référence qui leur font défaut. Les conventions de Genève et leurs protocoles additionnels prévoient et renforcent la protection de cette catégorie de personnes, de très loin les plus vulnérables et les plus touchées par les techniques des conflits modernes : les civils. Ces textes rappellent aux Etats qu'ils n'ont pas un droit illimité quant au choix des moyens pour l'emporter sur l'adversaire.

Mais comment faire prévaloir les normes humanitaires sur les technologies militaires en l'absence de véritable moyen de contrainte et de contrôle face à la souveraineté des Etats ? De plus, contrairement à ce qui existe pour les armes biologiques, on ne dispose pas encore d'un instrument international pour exclure tout recours aux armes chimiques. Des négociations sur cette question se poursuivent depuis 1968.

Reste, dans le cas de l'Irak, comme dans celui des massacres ethniques au Burundi le mois dernier, que l'ardeur mise pour le moment à défendre des principes et idéaux fondamentaux laisse à désirer. L'histoire contemporaine montre assez de quel poids mortel pèse le silence des démocraties lorsque des peuples sont assassinés ou asservis. Aussi, à deux mois du quarantième anniversaire de la signature de la charte des Droits de l'homme et à la veille du bicentenaire de la Révolution française, ces atermoiements paraissent-ils plutôt inquiétants.


M 0147 - 0909 0- 4,50 F
3790147004500 09090

Impôt sur la fortune, contrats Etat-région, politique salariale

M. Michel Rocard se heurte à la grogne des députés socialistes

M. Michel Rocard a participé – fait exceptionnel – le mercredi 7 septembre à la réunion hebdomadaire du bureau exécutif du PS, pour défendre ses projets. Le premier ministre a indiqué qu'il ferait son possible pour venir une fois par mois devant cette instance.

Au cours de cette réunion, un compromis s'est dégagé entre le gouvernement et le Parti socialiste à propos de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Mais il ne s'agit là que d'une des raisons de la « grogne » des députés socialistes à l'égard du premier ministre.

La rentrée, c'est dur pour tout le monde. Pour les enfants, qui retrouvent les cadences infernales de l'école. Pour le premier ministre, qui n'a pas eu le temps de savourer ses bons sondages d'opinion que, déjà, il reçoit quelques coups de pied dans les tibias, de la part de ses petits camarades...

Dès mardi, un vent de fronde s'était levé du côté de la commission des finances, où un certain nombre de commissaires socialistes se prononçaient pour la taxation de l'outil de travail dans le projet d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF).

Emotion à l'approche des journées parlementaires socialistes – qui se tiennent les 12 et 13 septembre à Vienne, ville dont le président du groupe, M. Louis Mermaz, est le maire –, même si cette fronde n'était pas tout à fait une surprise : dès le début de l'été, le projet gouvernemental avait été contesté dans les rangs mêmes des parlementaires socialistes.

La trêve estivale était venue opportunément enterrer le débat sous le sable des plages.



JEAN-LOUIS ANDRÉANI et PIERRE SERVENT.

(Lire la suite page 12.)

Le sommaire complet se trouve en page 34

Un entretien avec M. Roland Dumas

« La France doit réévaluer les relations Est-Ouest »

Construction de l'Europe, évolution des rapports Est-Ouest et des négociations sur le désarmement, premiers signes encourageants dans la solution de certains conflits régionaux, dialogue Nord-Sud...

Telles sont les principales têtes de chapitre de l'entretien que nous a accordé M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères.

« Quelles sont les grandes idées en matière de politique étrangère pour le septennat ?

– Les grandes idées-force qui ont marqué la politique étrangère menée par le président François Mitterrand pendant son premier septennat se retrouveront au cours de son deuxième mandat. L'évolution des événements dans le monde amène – les principes restant les mêmes – à moduler telle ou telle orientation. Certaines idées, qui ont été plus ou moins occultées ou rendues d'une application plus difficile pendant la période 1986-1988, devront aussi être réaffirmées. Mais, pour l'essentiel, la trame tissée depuis sept ans demeure.

– Quelles sont ces idées plus ou moins occultées ?

– Le désarmement, l'Europe, les relations Nord-Sud, notre politique vis-à-vis des pays de l'Est...

» La France doit réévaluer l'évolution des relations Est-Ouest. Pourquoi ? D'une part, parce que le dialogue bilatéral entre les Etats-Unis et l'Union soviétique s'est traduit par des résultats concrets importants ; d'autre part, parce que l'Europe doit être de plus en plus présente dans l'ordre international dont discutent les Deux Grands.

Propos recueillis par JACQUES AMALRIC et CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 10.)

Mise à l'étude d'une réforme du financement

L'Etat et les paradoxes de l'aide au logement

Le gouvernement se prépare à réformer le financement de l'aide au logement. Une commission de réflexion, présidée par M. Jean-Michel Bloch-Lainé, va étudier le fonctionnement des mécanismes actuels et en proposer de nouveaux.

De son côté, la Fédération nationale du bâtiment s'inquiète de la forte diminution, en 1989, du nombre des prêts aidés d'accession à la propriété (PAP).

On s'achemine lentement mais sûrement vers une réforme du financement du logement. La loi de 1977, adoptée à la fin des « trente glorieuses », en période de forte inflation, de croissance soutenue et de taux d'intérêt modérés, s'est révélée tot à fait inadéquate dès 1982.

Le législateur, soucieux à la fois de plus de justice et d'efficacité, pour le logement locatif comme pour l'accession à la propriété, a institué un système qui, sans faire disparaître tout à fait les « aides à la pierre », créait l'aide personnalisée au logement (APL), plus généreuse que les allocations-logement existantes. L'APL devait permettre une adaptation fine de l'aide aux besoins des familles, en fonction de leurs revenus et de leur composition.

De plus, le dispositif, grâce à une progression annuelle des taux d'intérêt, allégeait, en accession à la propriété, les premières annuités de remboursement pour alourdir les suivantes : les familles connaissaient des remboursements plus lourds quand elles en avaient les moyens grâce à l'amélioration de leurs revenus. En locatif, les organismes d'HLM pouvaient pratiquer les loyers réels, l'APL permettant aux plus démunis d'y entrer et de s'y maintenir dans les immeubles neufs ou anciens réhabilités. Ainsi les Français pouvaient-ils espérer choisir à leur gré entre être locataires ou accéder à la propriété.

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 31.)

L'enquête sur les disparus de Mourmelon

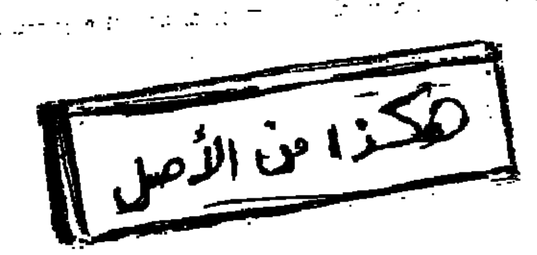
« Chanal, c'est Chanal »

C'était un soldat-métronome. Un sous-officier *« remarquable »*. Jusqu'à son arrestation, le 9 août, près de Mâcon (Saône-et-Loire). Ce jour-là, l'adjudant-chef Pierre Chanal a changé de statut. Le militaire discipliné, compétent, décoré, est passé dans la catégorie des violeurs de jeunes auto-stoppeurs aux cheveux courts. Du coup, l'enquête sur les « disparus de Mourmelon » – sept jeunes gens dont on a perdu la trace, entre 1980 et 1987, dans un périmètre circonscrit par les camps militaires de Mourmelon, Suippes et Châlons-sur-Marne – est repartie. Car l'adjudant-chef Chanal fut en poste à Mourmelon, de 1977 à 1986, et y revint régulièrement après.

Confrontés aux silences du sous-officier, les gendarmes considèrent qu'il leur faudra *« au moins deux mois »* pour étayer solidement leurs soupçons ou, au contraire, renoncer à la piste de ce suspect trop parfait...

(Lire page 14 l'article de LAURENT GREILSAMER.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



Débats

CATHOLIQUES

« Missa pretexta »

par XAVIER RENARD (*)

DES signes multiples depuis vingt ans ont été ignorés et nous voici au schisme. Il y a là matière à réflexion, trop tard bien sûr comme chaque fois que *l'aveuglement est volontaire.*

En cette affaire il y a deux « camps » : le peuple des fidèles, avec ses droits, ses sensibilités, ses coutumes légitimes, d'une part, et, d'autre part, les clercs avec leur mentalité et leur pouvoir.

Commençons par les seconds. Il semble que seule *la France ait eu des clercs de* combat capables de mener leur croisade au nom du concile — leur concile, — nouvelle Bible de type genevois par l'utilisation faite ; excluant toute discussion, n'ayant qu'une interprétation — la *leur — et donc chacun* la sienne ! En dépit des nombreux textes de l'épiscopat réglementant *la mise en œuvre* catholique des réformes conciliaires. Tout cela s'exprimant dans un nouveau ritualisme (parfois douteux) et un nouveau *sacramentaire* excluant dans certains cas jusqu'à la délivrance des sacrements ; *chaque clerc en la matière* était un prophète inspiré. Bref l'Eglise catholique monolithique et uniforme est devenue un compromis permanent entre une Réforme à très libre interprétation et l'auberge espagnole. Obéissance vertu *première du lien sacerdotal* n'exista plus, libre expérience devint le dogme.

Parmi les clercs, il faut parler des évêques. La belle *invention* de ce temps fut la collégialité — nivellement par la moyenne *(mediocrus)* — *bâillonnement des* empêcheurs d'innover peut-être, prime donnée aux indécis sans doute ; tranquillité assurée dans une période difficile, alors qu'il aurait fallu des hommes de caractère. L'Apocalypse parle de ceux qui ne sont *ni chauds ni froids*... Quand un curé parisien fit, vers 1968, sur la TV nationale, un acte de « foi » en la non-divinité du Christ, il ne se passa rien ; il resta curé *cum cura animarum.* Scandale pour les petits...

⁂

Parlons maintenant du peuple fidèle.

Il a subi. Même si autour des clercs avant-gardistes des petits groupes ont toujours fait illusion, le peuple, c'est-à-dire les humbles, les petits pour lesquels le Christ est justement venu, cette nouvelle *démocratie (?) ecclésiastique* ne l'a jamais consulté. L'arbitraire fut total, tout fut imposé *en matière de changements et* d'innovations par des petites chapelles et leurs gourous. Tout fut noyauté par et dans des « équipes » avec les méthodes les plus insidieuses du terrorisme intellectuel.

Il fallait réformer. Il fallait *purifier. J'ai vu la montée* des catharismes paroissiaux ! Mais la sensibilité du peuple de Dieu dans tout ça ? *L'éducation,* qui revient au magistère, n'a rien à voir avec cette violence. A tous ces nervis prompts à épurer la foi du charbonnier, il manquait le *sentire cum ecclesia* qui permet de faire cheminer le troupeau en le faisant *vivre et en le servant* selon ses vrais besoins. Le volcanique Paul savait aussi bien donner le lait spirituel aux *faibles que* porter le fer de la vérité chez ceux qui s'égaraient. Nous n'avons eu *ni* l'un ni l'autre.

Il n'est question que de *s'ouvrir à l'autre,* aux autres. Plus ils sont divers, étranges, lointains, voire bizarres, mieux *c'est !* Et cela *évite surtout* de voir et d'entendre le peuple qui est là, avec lui aussi sa sensibilié culturelle, issue elle aussi d'une tradition respecta*ble, véhiculant elle* aussi ses vraies valeurs ! Et cela évite de lui donner ses droits dont le concile est plein justement à propos de liturgie et qui ont été précisés par de nombreux textes de la conférence épiscopale ; ce que chaque clerc *utilise ou non à sa convenance,* comme si le ministre était le maître et non plus le dépositaire d'une charge, un serviteur.

⁂

Dans notre confession catholique le signe, comme chez les orthodoxes, fait partie de la manifestation divine. L'*incarnation est* LE signe et le sacrement est présence divine. Nos clercs n'ont pas cherché ce qu'un *ethnologue* respectueux aurait fait — savoir quel était notre code de signes « actifs » et « passifs » ; ceux que l'on pouvait supprimer *sans risque et ceux qui servaient* de lien avec le divin.

La liturgie est faite pour le peuple, et le concile dit bien que nul en particulier n'en dispose. *C'est* dans sa liturgie que s'exprime la foi du peuple, car notre religion est une religion d'incarnation, notre nature humaine a besoin de signes, nous ne sommes pas des Cathares. Et cependant ce support millénaire nous a été *enlevé,* pis : a été prohibé (je parle du rite latin, je ne veux pas entrer dans une querelle trop connue).

Alors que tout est réformable, l'ancienne liturgie a été honteusement chassée par ses serviteurs, mais la belle pédagogie *que voilà : au nom de* quoi et de l'avis de qui ? pour mettre quoi à la place ? Des expériences dont le droit canon excommuniait leurs auteurs au motif qu'ils faisaient tort au peuple en ne lui donnant pas exactement ce que l'Eglise *(mater et magistra)* avait approuvé et reconnu comme usage légitime et *qu'elle seule pouvait changer.* Une culture religieuse authentique a été piétinée. Il fallait éduquer et non jeter *l'anathème !* Le résultat est connu ; privée de *ses* supports (réformables encore une fois), toute foi s'écroule. La foi des humbles *n'était pas méprisable même* si l'on croyait voir dans le latin — entre autres — de la magie, quand *il n'y avait pour* eux que du mystère, une tradition respectée et aussi de la beauté, ce qui n'interdit pas de prier, au contraire.

⁂

Chaque Eglise et ses trésors spirituels et matériels, le chant grégorien et le latin faisaient partie des nôtres. Le *beau était au service de la foi,* au nom de quoi cela nous a-t-il été enlevé et en a-t-on privé nos enfants ? Notre chant religieux millénaire est devenu un objet de culture pour intellectuels athées ! De nouveaux barbares ont coupé les formes de *la foi de leurs références* culturelles et ils s'étonnent d'une déchristianisation ! Ils ont eux mêmes supprimé les signes extérieurs pour s'y *reconnaître !*

Le peuple chrétien a été violenté, le troupeau s'est dispersé, et dans la cathédrale Notre-Dame de Paris la liturgie de Saint Pie V a déroulé ses fastes quelques instants début juillet ; pourquoi ? Ou les clercs avaient raison et c'est un simulacre condescendant, ou ils avaient tort et c'est, au mieux, une messe pour le temps de nécessité, au pis une *messe pour implorer un pardon !*

A une époque j'appelais cela la *missa pretexta* car les prêtres y « vendaient » toujours *autre chose* que l'action de grâces à Dieu pour son Christ mort et ressuscité. Aujourd'hui cela m'afflige tout autant car le mal vient de l'intérieur et que tout royaume divisé contre lui-même périra. Certes l'Eglise en a vu *d'autres mais cette fois une* rupture se produit à la suite d'une sorte de persécution interne. Aucun dogme n'est en cause. Des fidèles ne trouvant *pas* leur dû se sont regroupés par nécessité. A qui la faute ? Aux serviteurs infidèles ou à ceux qui attendent justice ? Je ne vois pour ma part pas très bien où est la matière à schisme.

Je sais les objections que l'on me fera : *tout* ce mouvement de fidèles *attachés à une* certaine tradition n'est qu'un ramassis de vieux nostalgiques au mieux, ou d'extrême droite au pis. Fumée que de tels arguments ! Il y a de tout chez les uns et chez les autres, chaque groupe a ses excités ! Je trouve bien pernicieux que les luttes politiques infiltrent l'Eglise et fassent de la reli*gion un prétexte à message* tendancieux. La religion ne peut être neutre parce qu'elle engage tout l'homme mais elle doit être charitable *et non* sectaire *« Supportez-vous les uns les autres »* disait Paul. Et quelle charité active s'est *déployée depuis vingt ans* pour garder leur place à ceux que l'on met dehors aujourd'hui ? Rien à part quelques messes en latin pour tout Paris (et qu'en était-il en province...), tout le reste fut une exclusion permanente.

⁂

Nous connaissons tous quantité d' « exemples » édifiants qui ont coupé le peuple chrétien de ses racines religieuses, *mais, hormis l'abandon* absolu du latin, le plus grave certainement fut cette désobéissance continue, baptisée du *nom* d'expérience, de recherche : vaccinations théologiques détruisant ou reprenant les dogmes, nouveau *catéchisme, nouvelles liturgies,* discipline traditionnelle disparue, morale relative devenue nouvelle norme, sacrements « réactualisés » ; sans parler de cette langue de bois qui « fait Eglise, pose problème, interpelle, fait ques*tion » et montre autant* d'orthodoxie envers la langue française qu'envers la foi ! Même quand les changements s'imposaient et que l'Eglise réglementait légitimement en la matière, il y eut toujours cette désobéissance perni*cieuse lors de l'application.* De pédagogie point ; de l'outrance, des coups de force trop souvent, hélas !

Alors pour beaucoup il fallait ou subir ou constater que l'on n'était plus chez soi.

Ils reviendront, mais cette fois avec les mêmes honneurs que l'on prodigue aux orthodoxes et aux anglicans, en leur reconnaissant — enfin — le *droit* à la tradition latine et *romaine qu'ils réclamaient.* Ce sera piquant...

Pour terminer, j'observe que cette querelle est française. Le gallicanisme du clergé français a réussi à chasser l'ultramontanisme de la tradition romaine, mais pour la *première fois c'est Rome* qui a donné raison à l'Eglise gallicane ! Rome n'est plus dans Rome... A qui en appeler ?

(*) *Xavier Renard se présente* comme un « catholique de base à qui l'on n'a jamais rien demandé et qui est bien content d'avoir pu enfin le dire ! »

ANNIVERSAIRE

Notre Constitution a-t-elle vieilli ?

par JACQUES ROBERT (*)

APPROUVÉE en septembre 1958 par plus de trente et un millions de Français, la Constitution de la Vᵉ République ne semblait pourtant pas, au départ, présenter de très évidentes garanties de durée.

Taillée par et pour un homme, née dans des conditions que d'aucuns estimaient douteuses, *faite avant tout pour éviter, dans* l'avenir, les dramatiques conséquences d'une instabilité chronique qui avait empêché sa devancière de venir à bout des grands problèmes de l'heure, elle paraissait condamnée à ne durer que le temps pendant lequel le général de Gaulle resterait au *pouvoir* pour dégager la France de l'affaire algérienne et la remettre sur les rails...

Trente ans après, notre Constitution est toujours là, à peu près intacte, après la traversée de tempêtes où beaucoup avaient cru déjà la voir sombrer.

Ce ne sont pas les projets et propositions de révision qui ont manqué ! Près de cent en trente ans. *Mais bien peu réussirent.*

Il est vrai que le mécanisme de *révision* de l'*article* 89 était lourd : la réunion sur un même texte d'une majorité des trois cinquièmes du Congrès n'était pas aisée à obtenir. Aussi ne furent modifiées par cette voie que les dates et la durée des sessions parlementaires (1963), les conditions de saisine du Conseil constitutionnel (1974), les modalités de l'élection présidentielle en cas de décès ou d'empêchement du candidat (1976). La réforme du sta*tut des suppléants,* la *suppression* de l'incompatibilité entre les fonctions parlementaire et ministérielle, l'institution du quinquennat ne purent être menées à bien. En *réalité,* la seule révision fondamentale de la Constitution (l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel) fut obtenue par la voie plus directe — mais contestée — de l'article 11.

Souplesse et ambiguïtés

Il ne faudrait cependant pas imputer à la seule difficulté de la procédure de révision la permanence, dans la quasi-totalité de son texte, de la Constitution votée en 1958.

La vertu essentielle de cette charte est, par sa souplesse, voire ses ambiguïtés et ses silences, d'avoir su s'adapter, sans crise constitutionnelle grave, à tous les cas de figure prévisibles et d'avoir permis aux différents acteurs confrontés d'exercer leurs compétences sans rien abdiquer de leurs légitimes prérogatives.

La Constitution a, d'abord, permis, dans les cas de cohérence des majorités (présidentielle et parlementaire), au président de la République et au premier ministre de se partager à peu près les tâches, de gouverner ensemble, même avec des majorités quelquefois rétives (par l'emploi de l'article 49-3) et, quand les circonstances le voulaient, de se séparer sans drame majeur.

Elle a *permis également* aux deux schémas classiques de l'alternance de se produire dans un calme que l'on ne prévoyait pas, par le maniement adroit d'une dissolution discrétionnaire qui permit successivement à un président de gauche pour la première fois élu de faire élire, dans le sillage de son succès, une majorité de gauche à l'Assemblée et au *même président réélu, sept ans* plus tard, de modifier la majorité — de droite — avec laquelle il avait dû précédemment cohabiter.

Jugée, par certains, intolérable dans son esprit comme irréalisable dans les faits, la cohabitation *a elle-même été « intégrée » par* notre Constitution.

Chargé par l'article 5 d'assurer un certain nombre de missions essentielles et, par le fait même, doté des compétences nécessaires à leur accomplissement, le président de la République, par ailleurs président du conseil des ministres et de plusieurs autres comités, *n'était* pas *dépourvu* de tout moyen face à un gouvernement chargé constitutionnellement de déterminer et de conduire la politique de la nation. Refus de signer des ordonnances, refus de consentir à la nomination de certains hauts fonctionnaires, remarques calculées, admonestations publiques, avertissements solennels... Le chef de l'Etat, rien moins qu'inerte, pouvait certes « empêcher », mais il appartenait *au premier ministre* seul de « statuer ». Les deux fonctions, chères à Montesquieu, n'étaient plus contradictoires mais complémentaires. Elles poussaient au nécessaire compromis.

Moderniser et clarifier

Enfin, en cas de crise grave, la Constitution, par le jeu combiné — ou alternatif — de la dissolution (utilisée notamment en 1962 et 1968), du référendum (manié davantage par de Gaulle que *par ses successeurs) et de* l'article 16 (mis en vigueur, une fois, en 1961), permettait au président de la République de sortir le pays de la crise institutionnelle *et de conjurer les dangers* majeurs.

Notre Constitution a donc, jusqu'à présent, parfaitement rempli son rôle. Mais est-elle *encore en mesure de le faire ?* Son texte, bien sûr, pourrait être modernisé et clarifié.

Certaines réformes, *pour cause d'absolescence,* seraient logiques (*suppression du titre XII, consa*cré à la Communauté, et du titre XV, relatif aux dispositions transitoires).

D'autres, *pour cause de rééquilibrage,* seraient aussi les bienvenues. Comment le premier ministre peut-il être « responsable de la défense » (article 21) *quand le* chef de l'Etat est « le chef des armées » (article 15) et qu'il détient également, et à sa seule discrétion, la clé du feu nucléaire ? Comment un référendum portant « sur l'organisation des pouvoirs publics » peut-il être *organisé* sur la base de l'article 11 quand la procédure officielle de révision de la Constitution est *réglée par le seul article 89 ?*

Restent les réformes véritables *pour cause de rénovation.* Elles devraient être sérieusement envisagées. Pas toutes.

Il n'est plus en effet question, à l'heure actuelle — et c'est heureux, — de supprimer l'article 16 ou d'abandonner le principe de la responsabilité ministérielle qui nous mènerait tout droit vers un régime typiquement présidentiel qui ne nous convient pas.

Mais il faudrait se décider à réduire la durée du mandat présidentiel (pour tendre vers une plus grande cohérence des deux majorités — présidentielle et parlementaire — et permettre, le cas échéant, un double mandat) et élargir le champ d'application du référendum aux problèmes de société (pour donner à l'électorat l'occasion d'exprimer son avis sur des problèmes *qui* le concernent directement dans sa vie quotidienne).

On ne peut demander aux Français de retourner aux urnes trop souvent. Déjà le rythme des élections « normales » est singulièrement soutenu. S'il devait y avoir révision par voie de référendum, il faudrait, en regroupant les questions, opérer minutieusement et clairement en une seule fois, en n'oubliant pas que les porcelaines les plus précieuses doivent être maniées avec des délicatesses d'artiste.

(*) Professeur de droit public à l'université de Paris-II ; président honoraire de l'Université.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde,*
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant,* et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 — Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

Etranger

SUÈDE : les élections législatives du 18 septembre

Les Verts et les scandales dérangent

STOCKHOLM
de notre correspondante

Avec 8,4 % des intentions de vote, ce qui leur assurerait vingt-huit sièges au Parlement, les Verts du Parti de l'environnement devraient entrer par la grande porte dans l'arène politique suédoise à l'occasion des élections générales du 18 septembre. Cette perspective dérange considérablement les plans des cinq formations traditionnelles qui, à des degrés divers, sont « victimes » de la percée des écologistes : dans l'opposition, les conservateurs sont crédités d'environ 15 % des voix (5 % de moins qu'en 1985), les libéraux de 17 % et les centristes de 8,5 %. De leur côté, les communistes, si ces sondages se confirment, ne devraient pas réunir les 4 % de voix nécessaires pour siéger au Riksdag.

A dix jours du scrutin, le Parti social-démocrate au pouvoir totalise près de 45 % des intentions de vote, soit davantage que les trois formations bourgeoises réunies. Ce niveau élevé a de quoi surprendre compte tenu de la série de scandales qui ont marqué ces deux dernières années la vie politique suédoise après l'assassinat d'Olof Palme. Ces scandales sont liés à l'impasse où se trouve, après de nombreux dérapages, l'enquête sur le meurtre, ainsi qu'aux obscures affaires de ventes illicites d'armes de la société Bofors. Sans oublier l'évasion, en octobre de l'année dernière, de l'espion Stig Bergling au cours d'une permission, qui avait entraîné la démission du ministre de la justice, M. Sten Wickbom.

Mme Anna-Greta Leijon, qui lui succéda, ne devait rester que neuf mois à son poste. Cette « battante » du Parti social-démocrate fut contrainte, en effet, de quitter le gouvernement à la suite du plus embarrassant de tous ces scandales. La détermination du garde des sceaux à vouloir coûte que coûte faire avancer les investigations pour retrouver le ou les assassins de l'ancien premier ministre lui avait fait commettre l'imprudence fatale de cautionner une enquête parallèle « privée », menée par un ex-directeur — social-démocrate — de maison d'édition, M. Ebbe Carlsson. Celui-ci voulait de nouveau examiner, secrètement, la « piste kurde », autrement dit la théorie selon laquelle Olof Palme aurait été abattu par des extrémistes kurdes commandités par l'Iran.

Sociaux-démocrates et services secrets

L'« affaire Ebbe Carlsson » devait provoquer de tels remous au cours du printemps que la victoire électorale, alors pratiquement acquise, des sociaux-démocrates se trouvait tout à coup compromise. Au concert de critiques de l'opposition se joignaient celles de sociaux-démocrates éminents qui ne reconnaissaient plus leur parti. Les fissures s'élargissaient, dévoilant notamment de nouveaux dessous de la guerre que se livrent depuis plus de vingt ans les gouvernements sociaux-démocrates et les services secrets suédois. Convoqué d'urgence en juillet pour faire la lumière sur l'« affaire Ebbe Carlsson », le comité constitutionnel du Parlement achevait ses travaux sur un rapport particulièrement défavorable pour Mme Leijon et gênant, bien entendu, pour le premier ministre, M. Ingvar Carlsson.

La difficulté d'être social-démocrate et chef du gouvernement en cette période préélectorale, M. Carlsson en a fait de nouveau l'expérience à la fin du mois dernier. La presse révélait cette fois une « affaire » frôlant la corruption. Alors qu'une crise du logement sévit à Stockholm et que près de soixante mille jeunes sont sur une « liste d'attente », la fille de M. Stig Malm, patron de la puissante centrale syndicale suédoise (LO), avait, elle, obtenu rapidement un appartement, et il est facile de deviner comment... Un dessin humoristique que représentait ces jours-ci un chef de gouvernement tourmenté se demandant à son réveil quel nouveau scandale la presse allait-elle encore déterrer ce matin-là...

En lisant le quotidien conservateur *Svenska Dagbladet* du mardi 6 septembre, il a pu découvrir un document confidentiel écrit par le procureur chargé d'instruire l'affaire des pots-de-vin qui auraient été versés par la société Bofors pour obtenir le contrat de vente de quatre cents canons autotractés à l'Inde pour un montant d'environ 8 milliards de francs. Il ressort de cette note que Mme Anna-Greta Leijon — encore elle — avait téléphoné au magistrat en janvier dernier, lors de la visite officielle de M. Rajiv Gandhi en Suède, pour lui dire qu'il serait « *inopportun* » de vouloir entendre certains membres de la délégation indienne à cette occasion... L'affaire fut ensuite classée, et le dossier des pots-de-vin refermé.

Enfin, mardi soir, la chaîne de télévision britannique ITV a diffusé un documentaire réalisé par John Edwards, expert militaire entre 1980 et 1983 de la commission Palme pour le désarmement. Ce documentaire dénonce le double rôle d'Olof Palme, « *négociateur de paix et marchands d'armes* ».

FRANÇOISE NIÉTO.

URSS

Une enquête sur les « victimes de l'ère Brejnev » ?

MOSCOU
de notre correspondant

Au seuxième jour du procès pour corruption du gendre de Leonid Brejnev, Iouri Tchourbanov, les *Izvestia* ont publié, mardi 6 septembre, une courte lettre de lecteur dont on commence à beaucoup parler à Moscou. Signée d'un M. Melikov, cette lettre suggère en effet qu'il serait temps de créer une commission chargée d'enquêter sur le sort des victimes de l'ère Brejnev afin de procéder à leur réhabilitation. Comme celle qui s'occupe des victimes de la période stalinienne, cette commission devrait directement dépendre, écrit M. Melikov, du bureau politique, *« puisque nous savons déjà que beaucoup de Soviétiques honnêtes ont souffert durant les années de stagnation »*.

Il ne s'agit évidemment pas là d'une déclaration officielle, mais, outre que le courrier des lecteurs sert très souvent de ballon d'essai au lancement de nouvelles campagnes politiques, cette publication ne vient qu'élargir encore le champ des critiques contre Leonid Brejnev. Son immobilisme à l'intérieur, l'aventurisme de sa politique étrangère et son catastrophique bilan économique avaient déjà été dénoncés. Maintenant, c'est l'homme lui-même, qui est dépeint cette semaine dans *les Nouvelles de Moscou* comme une *« personnalité faible »*, poussée au pouvoir en raison même de sa *« médiocrité »* qui rassurait ses collègues sur la tranquillité qu'il leur assurait. Signe des temps, l'auteur de ce portrait politique (titré *« Les privilèges de la médiocrité »*) n'est autre que l'écrivain Roy Medvedev, un homme considéré sous Brejnev comme à la limite de la dissidence.

A en croire M. Medvedev, l'ancien secrétaire général aurait été physiquement diminué dès la fin des années 60, cliniquement mort au début de 1976, incapable de travailler pendant trois mois ensuite, puis obligé pour toujours de se déplacer avec une équipe médicale complète à ses côtés. Il ne s'agit pas vraiment là de révélations, mais cela n'avait jamais été écrit noir sur blanc dans la presse soviétique, et l'article de M. Medvedev dénonce, lui aussi, les *« répressions illégales »* commises pendant la *« stagnation »*. L'une des plus célèbres victimes de ces répressions, l'écrivain Iouli Daniel, est d'ailleurs interviewé sur une pleine page de ce même numéro des *Nouvelles de Moscou*.

B. G.

GRANDE-BRETAGNE

La grève des postiers se durcit

La quasi-totalité du courrier international en provenance ou à destination de Grande-Bretagne était bloquée mercredi 7 septembre, tandis qu'un seul bureau de distribution sur quatre-vingt-deux continuait de fonctionner au Royaume-Uni, selon la direction des postes.

Les postiers de Shrewsbury et Gloucester (centre de l'Angleterre) se sont joints au mouvement de grève dans la soirée de mercredi. Seul le bureau de Belfast (Ulster) continuait d'assurer la distribution, uniquement dans la province et en République d'Irlande.

En Angleterre, en Ecosse et dans le Pays de Galles, un petit nombre de bureaux locaux acheminaient toujours le courrier intérieur. Egalement affectée par le mouvement, la compagnie des télécommunications British Telecom n'assurait ses liaisons telex que dans la région de Londres et en Irlande du Nord.

Minces perspectives de solution

Au septième jour de la grève, qui était suivie, mercredi, par 90000 des 140000 employés des postes, les perspectives de solution au conflit étaient minces, estimait-on à Londres dans les milieux syndicaux.

Au total, plus de cent millions de lettres et de colis sont bloqués depuis le début de cette grève, la première depuis dix-sept ans. La décision de la direction des postes d'offrir des primes d'embauche aux recrues supplémentaires dans le sud-est de l'Angleterre, région qui manque de postiers, est à l'origine de ce conflit. — *(AFP.)*

ESPAGNE

Trois policiers condamnés après la disparition d'un détenu

Madrid. — Trois policiers espagnols ont été condamnés, mercredi 7 septembre, à des peines de plus de vingt-neuf ans de prison après la disparition, en 1983, d'un détenu interrogé pour un vol de bijoux.

Un commissaire de police et deux inspecteurs ont été reconnus coupables d'avoir torturé à mort Corella « El Nani ». Quatre autres inspecteurs ont été acquittés.

Des témoins ont dit au cours du procès que Corella était mort sous la torture et que son corps avait été jeté dans un lac artificiel. Il n'a toutefois jamais été retrouvé, et les accusés ont soutenu qu'il n'était pas mort, s'était évadé et avait été repéré en Amérique latine.

Dans ce scandale, qui a fait grand bruit en Espagne, d'autres policiers ont été accusés d'avoir préparé des cambriolages et d'avoir partagé le butin avec les voleurs.

Les avocats de la famille de Corella ont souligné que c'était la première fois que des policiers étaient condamnés à des peines de prison pour détention illégale et disparition.

A la prison où ils sont détenus, on indique que les trois policiers s'attendaient à un acquittement et étaient choqués par la lourdeur des condamnations. Leurs avocats ont annoncé qu'ils feraient appel. — *(Reuter.)*

● **Un garde civil tué.** — Un garde civil a été tué et un autre blessé, jeudi 8 septembre, peu avant l'aube par un automobiliste, sur la route menant de Madrid à Saragosse, à quelque 160 kilomètres au sud de cette ville. Les deux gardes civils, qui surveillaient la circulation sur la route, s'apprêtaient à contrôler l'identité d'un automobiliste. Celui-ci a ouvert le feu sur eux à bout portant, avant de s'enfuir à pied dans les collines environnantes, abandonnant son véhicule. Un garde a été tué sur le coup ; son collègue a été grièvement blessé. — *(AFP.)*

RFA : reprise du procès Hamadé

Un témoin décrit les circonstances du détournement d'avion entre Athènes et Beyrouth en 1985

BONN
de notre correspondant

Le procès du jeune terroriste chiite libanais Mohamed Abbas Hamadé a repris le mardi 6 septembre devant la chambre criminelle du tribunal des mineurs de Francfort-sur-le-Main. Lors de la dernière audience avant les vacances, l'accusé avait, pour la première fois, reconnu sa participation au détournement d'un Boeing de la TWA d'Athènes vers Beyrouth en juin 1985.

Mercredi 7 septembre, le tribunal a entamé l'audition des témoins du détournement. M. Peter W. Hill, soixante ans, était l'accompagnateur d'un groupe de touristes américains. Il était le voisin de siège d'Hamadé, tout au fond de l'appareil. Il a pu observer comment celui ci, immédiatement après le départ d'Athènes, s'est rendu aux toilettes avec son bagage à main. M. Hill a entendu des « *bruits métalliques* » à travers la cloison. Quelques instants plus tard, Hamadé et son complice se sont levés pour prendre possession de l'avion, armés de grenades et d'un pistolet.

Lors de ses aveux, Mohamed Hamadé avait affirmé que son complice — que l'accusation a identifié comme étant un certain Hassan Izz al Dine — était le chef de l'opération. Ce n'est pas l'avis de M. Hill, qui a eu l'impression que les deux hommes agissaient sur un pied d'égalité. Le témoin n'a pu, en revanche, ni confirmer ni infirmer les dires d'Hamadé sur le meurtre du passager américain Robert Stethem. Selon l'accusé, ce meurtre serait l'oeuvre de son complice. M. Hill,qui avait réussi à récupérer un debris de miroir dans les toilettes, avait pu discrètement observer ce qui se passait dans le compartiment de première classe, où deux otages, dont Robert Stethem, étaient violemment frappés par les terroristes. Le témoin a également décrit comment les deux hommes ont systématiquement dévalisé de leurs objets de valeur les passagers lors du vol de l'appareil entre Beyrouth et Alger, où les otages avaient été libérés et où les terroristes s'étaient évanouis dans la nature. L'arrestation en RFA de Mohamed Hamadé et de son frère Ali avait eu pour conséquence l'enlèvement à Beyrouth de deux ingénieurs ouest-allemands, Alfred Schmidt et Rudolf Cordes. Ce dernier est toujours détenu au Liban.

LUC ROSENZWEIG.

ITALIE

Coup de filet de la police dans les milieux terroristes

Vingt et un membres présumés des Brigades rouges, dont plusieurs seraient impliqués dans des assassinats de personnalités politiques, ont été arrêtés au cours d'un vaste coup de filet lancé par les carabiniers, dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 septembre,dans la région de Rome.

Parmi les personnes arrêtées figurent, selon la police, le couple Fabio Ravalli et Maria Cappello ainsi que Flavio Lori, appartenant à la colonne toscane des Brigades rouges. Ce sont des personnages importants du terrorisme italien, plusieurs fois recherchés pour divers attentats. Les carabiniers ont découvert quatre caches (deux à Rome et deux dans ses environs) contenant des armes de différents calibres, des explosifs et des munitions, ainsi que des documents de l'organisation terroriste.

Les personnes arrêtées seraient notamment impliquées dans l'assassinat du sénateur démocrate-chrétien Roberto Ruffilli, le 16 avril dernier, ainsi que dans les meurtres de Lando Conti (ancien maire républicain de Florence, tué en 1986) et d'Ezio Tarantelli (professeur de droit du travail et d'économie politique, tué en 1985).

Le colonel Leopizzi, commandant de la légion des carabiniers à Rome, est resté discret sur les modalités de l'opération, qui n'est pas terminée. Il a indiqué qu'à la suite d'enquêtes et de filatures menées depuis plusieurs mois, notamment après la découverte d'une cache et l'arrestation de plusieurs personnes au début de l'année dans la région de Milan, ce coup de filet avait permis de frapper « *un grand coup* » et de démanteler pratiquement dans sa quasi-totalité le réseau romain des Brigades rouges. — *(AFP.)*

● **GRÈCE : prochaine opération de M. Papandréou.** — Le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, sera opéré du cœur dans les prochains jours à Londres pour un rétrécissement de l'aorte, a indiqué le mercredi 7 septembre un porte-parole de l'ambassade de Grèce en Grande-Bretagne. M. Papandréou était arrivé le 25 août à Londres pour subir une série d'examen médicaux à l'hôpital Saint-Thomas. — *(AFP.)*

Amériques

ÉTATS-UNIS

« Les mémoires de M. Bush »



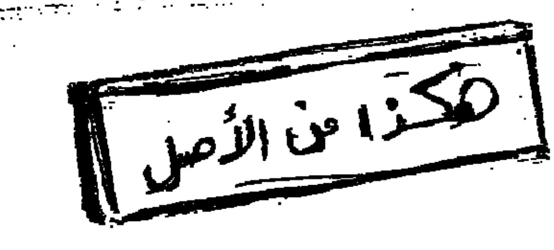
George Bush, pilote de chasse émérite et décoré de la guerre du Pacifique, qui joue à l'occasion les francs-tireurs de la présidence Reagan, s'est surtout fait une spécialité dans ce que l'on appelle en anglais *« se tirer dans les pieds »* — autrement dit *« gaffer »*. Mercredi 7 septembre, devant la 70e convention nationale de l'American Legion, George Bush ne s'est pas raté : *« Aujourd'hui*, a-t-il déclaré, *c'est le quarante-septième anniversaire de Pearl Harbour. Je me demande combien d'Américains s'en souviennent ? »* Apparemment aucun dans l'assistance ébahie, car la meurtrière attaque japonaise s'est produite en fait le 7 décembre 1941. Aussi, coupé dans son envol patriotique par les murmures croissants qui montaient de la salle, le vice-président a fait un atterrissage forcé : *« Ai-je dit le 7 septembre ? Non, je voulais dire le 7 décembre. Une date que je n'oublierai jamais... »*.

En dépit de cet incident, fâcheux pour un candidat qui se présente comme le *« défenseur de la défense américaine »*, surtout après la controverse sur le passé militaire de son coéquipier Dan Quayle, le vice-président Bush n'en a pas moins pris une petite avance dans les sondages. Le dernier en date, publié le 7 septembre, lui donne 51 % d'intentions de votes favorables contre 43 % à Michael Dukakis. A moins, bien sûr, que ce sondage ne date en fait du 7 décembrer dernier...

EN BREF

● **RDA : décès de Werner Felfe, membre du bureau politique du SED.** — La mort à soixante ans de Werner Felfe prive le bureau politique du SED (Parti communiste est-allemand) de l'un de ses benjamins. Entré au parti immédiatement après la guerre, il avait gravi les échelons de l'organisation de jeunesse (FDJ). En 1971, il devient secrétaire du parti pour la région de Halle et fait son entrée au bureau politique en 1976. Secrétaire du comité central chargé des problèmes agricoles à partir de 1981, il s'attache, avec un certain succès, à corriger les erreurs de son prédécesseur Gehrard Grüneberg dans ce secteur. Son nom revenait régulièrement aux côtés de ceux de MM. Egon Krenz (cinquante-huit ans) et Günter Schabowski (soixante et un ans) dans les spéculations sur une éventuelle succession de M. Erich Honecker (soixante-seize ans). — *(Corresp.)*

● **IRLANDE DU NORD : meurtre d'un protestant.** — Un groupe paramilitaire catholique, l'Organisation de libération du peuple irlandais (IPLO) a revendiqué le meurtre d'un protestant, Billy Quee, tué par balles, le mercredi 7 septembre, à Belfast. La victime appartenait à l'Ulster Defence Association (UDA), la seule organisation paramilitaire protestante autorisée en Irlande du Nord. L'IPLO est un groupe dissident de l'Armée nationale de libération irlandaise (INLA), le second mouvement paramilitaire catholique après l'Armée républicaine irlandaise (IRA). — *(AFP.)*



Asie

Les ventes d'armes chinoises au Proche-Orient

Washington se déclare « pleinement satisfait » des assurances fournies par Pékin

PÉKIN
de notre correspondant

L'administration américaine sortante s'efforce d'enterrer lea principal sujet de discorde qui se soit fiat jour avec Pékin au cours de sa dernière année d'existence : la question des ventes d'armes chinoises à des *pays tiers*. Le *secrétaire américain* à la défense, M. Frank Carlucci, s'est déclaré, *mercredi* 7 septembre, « *pleinement satisfait* » des discussions qu'il a eues à ce propos ces derniers jours à Pékin avec les plus hauts responsables chinois. Il a *insisté à plusieurs reprises*, au cours d'une conférence de presse, sur l'attitude « *responsable* » que la Chine entend respecter dans ce commerce officiellement *placé* sous trois principes directeurs : pas de vente de matériel nucléaire, fourniture à des fins défensives exclusivement, *et* pas d'ingérence chinoise dans les *affaires intérieures des clients*. Recevant le secrétaire à la défense, M. Deng Xiaoping avait lui aussi souligné que la Chine « *est un pays responsable qui respecte toujours ses engagements* ». M. Carlucci a conclu sur l'espoir « *que nous puissions maintenant considérer cette question comme réglée* ».

Celà étant, les assurances du *secrétaire américain*, qui s'est refusé à entrer dans le détail de ses entretiens, *n'apportent* concrètement rien de nouveau puisque Washington s'inquiétait encore récemment des perspectives de ventes chinoises, après l'Iran et l'Arabie saoudite, à *des pays comme la Syrie alors que* Pékin formulait déjà ces trois garanties dans les mêmes termes. Le ton nouveau de Washington suggère plutôt qu'à quelques semaines de l'élection américaine l'administration Reagan a cherché à présenter ses échanges de vues avec les dirigeants chinois sur ce point sensible sous le meilleur jour possible auprès du public américain.

D'autant que, sur un autre sujet de controverse, M. Carlucci a fait une concession importante envers Pékin en donnant son feu vert aux exportations de satellites américains pour mise sur orbite par des *lanceurs chinois*. Le *département* d'Etat avait auparavant fourni son aval à de tels contrats, mais l'industrie aéronautique américaine s'en inquiète, à un moment où les retombées de la *catastrophe de la navette* Challenger commencent seulement à s'estomper. M. Carlucci a estimé qu'il n'y avait nulle objection stratégique, s'agissant de contrats *commerciaux et non pas de transferts de* technologie, et les Chinois lui ayant fourni toutes les assurances nécessaires en matière de protection des équipements.

L'amélioration des relations sino-soviétiques

Pour la Chine, ces contrats sur lesquels on attend encore la décision de M. Reagan représenteraient un substantiel apport de devises. Coïncidence surprenante du calendrier politique et *spatial*, la Chine a lancé, mercredi également, son premier *satellite météorologique* expérimental à l'aide d'une fusée Longue Marche nº 4, appelée dans l'avenir à transporter des satellites étrangers. Et, pour bien marquer ses intentions, Pékin a *annoncé* jeudi, alors que M. Carlucci se rendait en province, un *tir de missile* – le premier de ce genre depuis plus d'un an – sur une cible en haute mer, située à une centaine de kilomètres de sa côte orientale, au nord de Taïwan, *tir qui doit avoir lieu entre le 14 septembre* et le 3 octobre. L'annonce est trop vague pour qu'il soit possible de déterminer s'il s'agit d'un nouveau type d'engin, en particulier d'un missile qui serait tiré non pas du continent, mais d'un sous-marin *situé à une distance bien plus* importante de la côte.

Sur un dernier sujet d'inquiétude à Washington, M. Carlucci s'est déclaré, sans autre commentaire, *satisfait d'assister à une amélioration* des relations entre la Chine et l'Union soviétique, notamment à la suiteleurs récentes discussions sur le Cambodge.

Après les déclarations optimistes des deux pays sur ces entretiens, aucune explication n'a été fournie d'une part ou de l'autre sur les raisons ayant conduit à abandonner *l'idée d'un communiqué conjoint*, pourtant annoncé comme certain par Pékin. Il est vraisemblable qu'un hiatus de dernière minute dans les conversations est à l'origine de ce *revirement*, qui donne au *moins* à Moscou l'avantage, par rapport de *Hanoï*, de ne pas traiter le conflit cambodgien comme une affaire totalement sino-soviétique.

Cela ne *remet pas en cause* le dégel progressif des relations entre Pékin et le bloc soviétique, comme en témoigne la visite que vient d'effectuer, à son tour, le président *tchécoslovaque Gustav Husak* en Chine. M. Husak et les dirigeants chinois se sont promis d'échanger leurs expériences en matière de réforme du système socialiste. Le chef de l'Etat s'est permis une plaisanterie significative de la décon*traction nouvelle* des rapports entre la Chine et l'Europe de l'Est quand il a offert « *une cigarette impérialiste* », c'est-à-dire occidentale, à M. Deng Xiaoping. M. Deng, en riant, a quand même allumé sa cigarette chinoise.

FRANCIS DERON.

INDE

Administration directe au Mizoram

NEW-DELHI
de notre correspondant

Pour mettre fin à une crise politique qui se prolongeait depuis une dizaine de jours, le gouvernement indien a imposé, mercredi 7 septembre, la « règle présidentielle » à l'*Etat du Mizoram*, *c'est-à-dire* son administration directe par New-Delhi. L'assemblée locale a été dissoute. Petit Etat d'un peu plus de cinq cent mille habitants, coincé *entre le Bangladesh et la Birmanie*, le Mizoram est devenu le vingt-troisième Etat de l'Union indienne en août 1986. En juin de cette même année, le gouvernement de M. Rajiv Gandhi *avait conclu un* accord politique avec les maquisards du Front national Miso (FNM) de M. Laldenga, qui mettait fin à vingt ans d'insurrection armée dans ce qui était, à l'époque, un simple territoire des confins nord-est de l'Union indienne. M. *Laldenga était* devenu le chef-ministre du Mizoram.

Une révolte au sein du FNM est à l'*origine de cette crise politique*. Huit des vingt-cinq députés du FNM au sein de l'assemblée locale avaient fait scission le 29 août, accusant M. Laldenga de corruption et dénonçant son autoritarisme. La décision de New-Delhi signifie que des *élections locales* devront être organisées dans un délai d'un an.

L.Z.

Les inondations au Bangladesh

Seuls les hélicoptères...

Dacca (AFP). – C'est par hélicoptère et par bateau que les autorités et les organisations humanitaires au Bangladesh s'efforcent de distribuer des secours aux millions de sans-abri victimes d'inondations catastrophiques *qui ont anéanti tout le* système routier et ferroviaire du pays.

« *Il n'y a pas d'autre moyen* », a déclaré, mercredi 7 septembre, *un responsable des Nations* unies, parlant des petits hélicoptères *qui font quotidiennement la* navette entre la capitale et les régions sinistrées. *Ils* transportent des sacs de riz, des biscuits secs et des médicaments à *quelques-uns des 29 millions de* sinistrés qu'ils peuvent joindre.

Alors que les trois quarts du pays se trouvent toujours sous des masses d'eau brunâtre, *l'hélicoptère est la seule possibi*lité de se rendre compte de l'étendue des dégâts. « *C'est insuffisant, très cher, mais indispensable* », déclarent des responsables des secours. La population sinistrée doit se rendre par bateau *aux rares endroits où les* hélicoptères peuvent atterrir pour s'approvisionner en nourriture et recevoir les tablettes de purification d'eau nécessaires pour com*battre la dysenterie provoquée* par la consommation d'eau contaminée.

Le gouvernement a écarté la technique du « dropping », qui *consiste à lancer, à partir d'un* avion, des sacs de nourriture, de crainte que les vivres ne tombent dans l'eau ou ne blessent les personnes réfugiées sur les rares *îlots de terre sèche.*

BIRMANIE

Manifestations monstres contre le régime à Rangoun et à Mandalay

Une grève générale a commencé, jeudi 8 septembre dans la matinée, au lendemain du refus du gouvernement de céder à l'ultimatum de l'opposition qui exige sa démission *inconditionnelle* et *l'instauration du* pluralisme politique. Selon des témoins à *Rangoun*, une gigantesque manifestation s'organisait dans la capitale alors qu'à Mandalay, dont l'administration est tombée aux mains de l'opposition, un demi-million de personnes étaient descendues dans la rue dès 8 heures.

*Les organisateurs de la manifesta*tion de Rangoun ont passé une partie de la *nuit* à ramener les foules, sillonnant la ville à bord de voitures équipées de haut-parleurs. Le scénario de la journée prévoyait l'organisation de rassemblements dans les quartiers, les entreprises et les bureaux. Les manifestants ont été *mis en garde, par leurs dirigeants,* contre les risques d'infiltration de la part d'agents provocateurs du gouvernement.

Dès le matin, on a vu circuler de nombreux camions militaires mais peu d'hommes à pied. L'attitude qu'allait *adopter l'armée face aux* manifestations était l'une des grandes inconnues de la journée. Ordre a été donné à la troupe de tirer sur les pillards qui, depuis le début du mois, font régner une situation de quasi-anarchie dans la capitale. Mais Radio-Rangoun, qui reste aux mains du pouvoir, a pré*cisé, mercredi,* que ce mot d'ordre ne visait pas les « *manifestations pacifiques* ». La répression sanglante qui a marqué les premières semaines d'août *s'était* soldée par la mort de 1 000 à 3 000 manifestants. Depuis l'arrivée au pouvoir, le 19 *août*, de *M. Maung Maung*, l'armée n'est plus intervenue au cours des *manifestations*.

En revanche, l'opposition accuse le *pouvoir d'avoir délibérément* orchestré les scènes de pillage de ces *derniers jours*, perpétrées par des hommes drogués à mort, et dont certains auraient avoué sous la torture leur appartenance aux services secrets ou à l'armée. Dans de nombreux cas, ces incidents ont donné lieu à des exécutions sommaires.

Devant le risque d'une grave détérioration de la situation, au moins cinq ambassades – Etats-Unis, Australie, Thaïlande et Chine – ont pris des mesures d'urgence en prévision de l'évacuation de leurs ressortissants. En l'absence de tout trafic aérien *jeudi*, *il était* toutefois peu probable que ces mesures puissent être mises en œuvre immédiatement.

Mercredi, Radio-Rangoun a rappelé *que toute manifestation* était interdite aux abords du Parlement, une indication que le gouvernement avait décidé d'aller de l'avant avec son projet de référendum sur l'établissement du pluralisme politique. Le projet doit être en principe *soumis lundi à un* congrès extraordinaire du parti unique et le lendemain au *Parlement*. L'opposition y voit une manœuvre dilatoire de la part du pouvoir, estimant que la population a déjà « *voté avec les pieds* » en descendant dans la rue par *centaines de milliers* depuis la fin juillet pour des manifestations qui ont contraint à la démission le général Ne Win, fondateur du régime, et son éphémère successeur *Sein Lwin*.

Les dirigeants de l'opposition avaient initialement affirmé que la manifestation de jeudi *marquerait* le début d'une grève générale illimitée *devant durer jusqu*'à la *chute* du régime. Mais Aung San Suu Kyi, fille du héros de l'indépendance Aung San et porte-parole de la Ligue pour la démocratie et la paix, qui regroupe des *opposants* au régime de Rangoun, a déclaré que la *grève ne durerait qu'un jour*. L'opposition n'a pas expliqué pourquoi elle limiterait la durée de cette grève générale. Aung San Suu Kyi a cependant indiqué qu'il y avait *maintenant peu de différence* entre une grève générale et la situation courante en *Birmanie*. Les animateurs de la grève pourraient avoir décidé d'en limiter la durée pour éviter de plonger le pays un peu plus dans le chaos, alors que presque tous les services essentiels ont déjà cessé de fonctionner. – *(AFP, Reuter.)*

AFGHANISTAN

Un appareil de la chasse de Kaboul abattu au Pakistan

Islamabad *(AFP)*. – L'aviation pakistanaise a intercepté, mercredi 7 septembre, huit appareils afghans et abattu l'un d'entre eux, a annoncé le même jour à Islamabad, le ministère de la défense, sans préciser le type d'appareil abattu à *une vingtaine de kilomè*tres de la frontière afghane.

Au même moment, cinq officiers de l'armée de l'air afghane – dont deux officiers supérieurs, – qui se sont ralliés à la résistance, ont été présentés à la presse à Peshawar (Pakistan). Un autre ralliement a également été annoncé par la résistance, celui du général Esmatullah Muslim, ancien chef de guérilla, qui avait rejoint l'armée de Kaboul en 1985 et était responsable de la sécurité de la route reliant Kandahar à la capitale afghane. Il aurait adressé un message au quartier général de la résistance à Quetta, annonçant sa reddition à condition qu'on lui garantisse la vie sauve. – *(AFP.)*

Afrique

ANGOLA : les pourparlers de Brazzaville

Pretoria s'inquiète d'un possible renforcement des troupes cubaines

BRAZZAVILLE
De notre envoyé spécial

Rarement négociation aura été aussi bien « *verrouillée* ». Nulle déclaration, aucun briefing, pas la moindre « *petite phrase* » significa*tive n'a émaillé*, mercredi 7 septembre à Brazzaville, capitale du Congo, la première journée de la nouvelle série de négociations quadripartites sur l'avenir de l'Afrique du Sud-Ouest. Les contacts entre les quatre délégations – angolaise, cubaine, sud-africaine et américaine – ont lieu, pour une bonne part, aux divers étages du même grand hôtel qui les accueille.

Faute d'informations, restent les rumeurs, invérifiables, les impressions, toujours fragiles, et les discours... venus de Johannesburg qui, tout ensemble, *alimentent* une ambiance plutôt pessimiste, tout se passe comme *si la* négociation, après avoir progressé parfois spectaculairement pendant plusieurs mois, butait soudain contre un mur de méfiance.

Sur quoi les pourparlers achoppent-ils ? Angolais et Cubains ont-ils, comme certains le disent ici, remis sur la table leur vieille exigence de voir l'Unita, le mouvement rebelle de Jonas Savimbi, *privée de* « *toute aide extérieure* » ? Autre*ment dit, après avoir obtenu l'enga*gement de Pretoria de cesser son assistance militaire à l'Unita, Luanda et La Havane demandent-ils aux Américains une promesse analogue ? Ce serait, de leur part, faire machine en arrière puisque le gouvernement angolais, fin juin, a accepté *d'*« *oublier* » cette exigence initiale, favorisant ainsi une accélération des pourparlers de paix.

La position américaine sur ce point, rappelée à plusieurs reprises par le secrétaire d'Etat adjoint, M. Chester Crocker, n'a, jusqu'à preuve du contraire, pas varié. Pour Washington, l'aide à l'Unita « *n'est pas négociable* ». Estimée annuellement à 15 millions de dollars, elle a notamment permis au mouvement rebelle de s'équiper en missiles sol-air Stinger. L'administration Rea*gan ne voit pas pourquoi, en l'état* actuel du conflit, elle priverait Jonas Savimbi d'une aide somme toute dérisoire, si on la compare à l'assistance que l'Union soviétique apporte au gouvernement angolais (1 milliard de dollars par an et quelque 1 200 conseillers militaires).

Dans les coulisses de la *négocia*tion de Brazzaville, on a surtout prêté attention aux propos très fermes tenus, mercredi, en Afrique du Sud, par le président Pieter Botha. Mettant une nouvelle fois en garde contre tout optimisme excessif, *ce dernier a déclaré qu'il avait* donné *des* « *instructions précises* » pour que la délégation sud-africaine place, en tête de l'ordre du jour des pourparlers, la question du « *renforcement des troupes cubaines* » en Angola dont ont fait état, la semaine dernière, certaines informations *en* provenance de Washington et de *Pretoria, reprises pas Jonas* Savimbi mais démenties à Luanda.

« *Nous allons*, a souligné M. Botha, *devoir vérifier ces informations.* » Avant d'ajouter qu'elles constitueraient, si elles se confirmaient, une « *violation des principes adoptés lors des réunions de New-York et de Genève* ». (Celles-ci ont fixé le cadre de la négociation de paix, puis décidé du cessez-le-feu intervenu le 8 août.) M. Botha a rappelé l'importance que son pays attache au « *lien* » (le fameux « *linkage* ») entre le retrait cubain d'Angola et le processus devant conduire à l'indépendance de la Namibie. « *Il faut*, a-t-il dit, *un rapport équitable et réaliste entre le calendrier du retrait et l'application de la résolution 435 du Conseil de sécurité* (...) *Il n'est pas question pour l'Afrique du Sud d'accepter une application viciée de cette résolution* (...) *de se laisser prendre au dépourvu.* »

Maintenant que son armée a évacué le Sud angolais, Pretoria redoute ou fait mine de redouter un piège cubain, en soupçonnant La Havane de préparer un assaut contre l'Unita désormais dépourvu du *soutien logistique sud-africain*.

Surenchère ou simple guerre des nerfs ? Quoi qu'il en soit, dans la capitale congolaise, un diplomate intéressé au premier chef est encore plus discret que tous les autres. Il s'agit de M. Vladilen Vassev, chef *du département Afrique australe* au ministère soviétique des affaires étrangères. Il passe ses journées à l'ambassade d'URSS à Brazzaville, d'où il observe, de loin, les pourparlers.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● **UNITA : M. Savimbi favorable à un gouvernement provisoire.** – *M.* Jonas Savimbi, le chef des rebelles de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), a déclaré dans une interview publiée, le mercredi 7 septembre, par le quotidien portugais *Diario de Noticias* qu'il était prêt à travailler sous les ordres du président Jose Eduardo Dos Santos. Il a ajouté qu'il posait entre autres conditions à cette coopération que les anciens mouvements de libération, *parmi lesquels* l'UNITA *et le* MPLA, forment un gouvernement *provisoire jusqu'à la tenue d'élec*tions libres. – *(Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD

La cour d'appel va se prononcer sur la réouverture du procès des « six de Sharpeville »

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La cour d'appel de Bloemfontein a examiné, mercredi 7 septembre, l'appel interjeté par les avocats des « six de Sharpeville » en vue de faire *rouvrir leur procès au terme duquel* ils avaient été condamnés à mort pour *le* meurtre d'un conseiller municipal noir. Une première requête avait été rejetée, le 13 juin, par la Cour suprême de Pretoria. Cette juridiction avait estimé qu'il existait des charges *suffisantes* contre ces cinq hommes et cette femme.

L'appel était principalement motivé par *les* rétractations d'un témoin à charge dont les déclarations avaient été obtenues par la police sous la menace. C'est contre cette décision que cinq avocats ont plaidé devant la plus haute juridiction du pays, exceptionnellement composée de cinq magistrats.

La défense a fait valoir qu'un *témoignage capital* concernant la culpabilité de deux des accusés était entaché de graves irrégularités et qu'il était nécessaire de pouvoir entendre cette personne pour une administration équitable de la justice. *De* son côté, l'accusation a fait valoir que l'affaire avait été jugée et que le verdict faisait désormais autorité. La cour d'appel de Bloemfontein ne rendra sa décision que dans trois ou quatre semaines. La dernière date fixée pour l'exécution, le 19 juillet, avait été reportée *sine die* une semaine auparavant par le ministre de la justice.

En cas de nouveau refus de réexamen de *l'affaire*, *la défense aura* un ultime recours : la grâce présidentielle. *Le président Pieter Botha* l'avait déjà refusée une première *fois en mars dernier*. Le *chef* de l'Etat, dans un entretien accordé *mardi* à *une chaîne de télévision* britannique, a déclaré qu'il ne pouvait « *s'immiscer dans le processus judiciaire avant que celui-ci ne soit complètement terminé* ». Il a indiqué qu'il ne savait pas, au cas où il aurait à se prononcer, quelle décision il allait prendre mais qu'il agirait « *en chrétien et en être humain* ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

L'intervention libyenne au Tchad

« Une erreur à rectifier » *affirme Kadhafi*

Le colonel Mouammar Kadhafi *serait-il pris de remords à propos* de l'intervention de son pays dans le conflit tchadien ? Lors d'un entretien accordé à la télévision algérienne, le numéro un libyen semble faire *amende* honorable. « *L'intervention de la Libye dans le conflit... nous a nui en tant qu'Arabes. En fait, nous devons rectifier cette erreur* », a-t-il déclaré, ajoutant qu'il ne fallait plus « *se laisser entraîner dans des conflits comme celui-là* ».

La *Libye avait conclu* une trêve informelle avec le Tchad en septembre 1987, mettant fin à trois ans de combats dans le nord de ce pays. *Les* troupes libyennes soutenaient les rebelles tchadiens de Goukouni Oueddei contre les forces gouvernementales du président Hissène Habré. *Depuis lors, les relations entre les deux pays se sont quelque peu décrispées. Ainsi,* une délégation officielle de travailleurs tchadiens vient-elle de se rendre en visite à Tripoli. – *(AFP, Reuter.)*

MAURITANIE

L'écrivain Tène Youssouf Guèye serait mort en prison

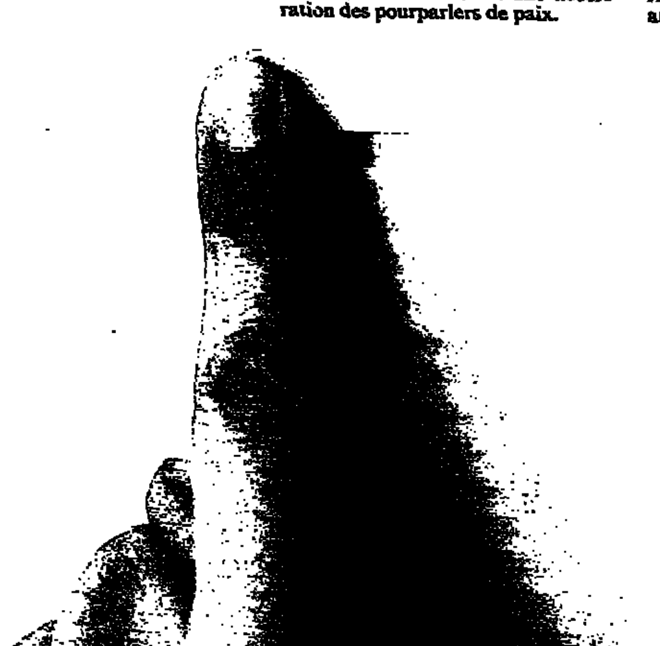
Dakar. – L'écrivain mauritanien Tène Youssouf Guèye et un militaire de race noire, l'adjudant-chef Alassane Oumar Bâ, sont morts en détention en Mauritanie, ont *annoncé*, *mercredi* 7 septembre, dans un communiqué remis à la presse à Dakar, *les* Forces de libération africaine de Mauritanie (FLAM, opposition négro-mauritanienne). L'*information* n'a pas été confirmée de source officielle à Nouakchott, où *l'on* se refuse à tout commentaire.

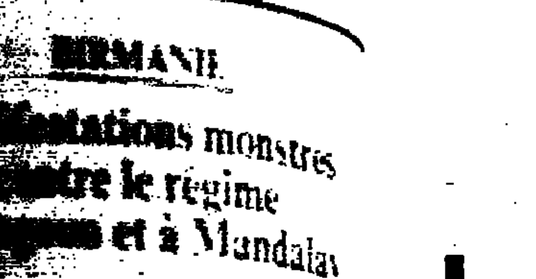
Tène Youssouf Guèye était né en *mai 1928* à Kaedi, *dans le sud* mauritanien. Instituteur formé à l'école normale William-Ponty (Sénégal), célèbre établissement d'où sont sortis les premiers cadres de l'Afrique de l'Ouest pendant la période coloniale, il était devenu haut fonctionnaire *après l'indépendance* de la Mauritanie. Marié et père de neuf enfants, il s'était signalé pour la première fois comme opposant au régime après la publication, en 1986, d'un « manifeste du négro-mauritanien opprimé ». Ce document *énumère les griefs* des Noirs marginalisés au profit des Baydanes (arabo-berbères) dans la vie politique et économique du pays. Après la publication de ce document, plusieurs cadres négro-mauritaniens avaient été jugés et condamnés. Tène Youssouf *Guèye avait été* arrêté en septembre 1986 et *condamné à quatre ans* de prison ferme.

Tène Youssouf Guèye, dont la libération avait été réclamée par plusieurs associations d'écrivains, et notamment lors du sommet *francophone* de Québec, était l'auteur de poèmes, de pièces de théâtre, de nouvelles et de romans. Son dernier roman, *Rella ou le chemin de l'honneur*, avait été publié en 1985 par les Nouvelles Editions africaines, à Dakar. – *(AFP.)*

Corée du S[...] à l'heure olympique







La Corée du Sud à l'heure olympique



CHRISTOPHE BOISVIEUX

L'APPROCHE des Jeux olympiques — qui s'ouvrent le 17 septembre à Séoul — a fait taire les divergences qui secouent la Corée du Sud depuis son retour à un régime démocratique. Au nom d'un patriotisme qui exige que tout se passe bien, pour le plus grand prestige du pays, l'opposition, pourtant puissante, a déclaré une trêve olympique et les mouvements étudiants, pourtant virulents, ont suivi. Seuls quelques groupuscules, dont certains pourraient faire le jeu de la Corée du Nord, absente des JO, font exception à cet unanimisme. Unanimisme au demeurant temporaire et fragile puisque, une fois les feux de la rampe éteints, l'incertitude demeure sur ce qui peut se passer.

Le gouvernement du président Roh Tae-woo affirme qu'il respectera la démocratie, demain comme aujourd'hui. Le dirigeant de l'opposition, M. Kim Dae-jung, hier condamné à mort, déjeune désormais au palais présidentiel. Mais une large partie de la population, et pas seulement l'opposition, échaudée par des lustres de dictature militaire, attend pour voir, tout en se délectant des poursuites judiciaires engagées contre certains parents de l'ancien dictateur Chon Doo-hwan.

La démocratie n'est pas chose aisée ; surtout dans une société coulée au moule d'un confucianisme fondé sur l'obéissance hiérarchique et où la compétition est rude. Certains officiers ne se sont pas encore débarrassés de cette « culture militaire » que leur reprochent désormais des civils émancipés. Les politiciens n'ont pas encore tous pris la mesure de la nouvelle situation, et le Parlement est écartelé entre un parti gouvernemental minoritaire et une opposition qui a le nombre pour elle, mais que ses divisions ont écartée du pouvoir. Les militants étudiants ont du mal à passer d'une situation d'affrontements violents avec une dictature et ses policiers à des revendications plus raisonnables.

Mais le temps n'est plus aujourd'hui où la Corée du Nord — dont les troupes massées au nord du 38e parallèle font face aux forces américano-sud-coréennes — pouvait tirer propagande des excès de la dictature de Séoul. Le régime refermé sur lui-même du vieux maréchal Kim Il-sung et de son fils, le *« dirigeant bien-aimé »* Kim Jong-il, se trouve désormais loin derrière le Sud, tant au point de vue politique qu'économique. En politique étrangère également, les aberrations de la *« diplomatie »* de Pyongyang lui ont aliéné de nombreux pays ; ses plus proches alliés chinois et soviétiques ne rêvent que téléviseurs et voitures sud-coréennes. Soucieux de rafler des médailles sur les stades de Séoul, Pékin et Moscou découragent en outre les velléités agressives des Coréens du Nord.

Pyongyang a tenté, un peu tard, d'obtenir la coorganisation des Jeux. Séoul n'était pas prêt à partager un gros lot obtenu de haute lutte. Après de longues négociations sous les auspices du Comité international olympique (CIO), les Nord-Coréens se sont vu proposer d'organiser une demi-douzaine d'épreuves. C'était insuffisant pour eux et les discussions de dernière minute qui se sont déroulées en août à Panmunjom ont seulement permis de constater les divergences irréconciliables entre le Nord et le Sud. Ce qui n'a pas empêché la construction d'un stade olympique à Pyongyang. Mais athlètes et public seront ailleurs, au sud du 38e parallèle.

Si les étudiants ne descendent pas de nouveau dans la rue, poursuivis par des théories de policiers casqués et des nuages de gaz lacrymogènes, visiteurs et sportifs pourront découvrir un pays en train de quitter le sous-développement pour accéder au rang de « nouveau pays industrialisé ». Ses petites voitures se vendent massivement aux Etats-Unis, ses téléviseurs envahissent le Marché commun au point que Bruxelles vient de décider des mesures dissuasives. S'ils sortent de l'enceinte olympique, ils découvriront une ville certes peu attrayante au premier abord, mais pleine de vie et de dynamisme, et un peuple dur, travailleur et ambitieux, tandis que des conglomérats industriels et financiers, les « chaebols » comme Hyundai, Daewoo, Samsung ou Hanjin, ne rêvent que de dépasser les « zaibatsu » japonaises. Concurrente agressive, la Corée du Sud est également un partenaire potentiel à la recherche de coopération et de technologie. Mais, en Corée comme ailleurs dans la zone Asie-Pacifique et chez les autres « petits tigres » asiatiques, la France demeure bien peu présente. Saura-t-elle, pour une fois, saisir sa chance ?

PATRICE DE BEER.

Séoul, entre le néon et le « kimchi »

Une capitale où se côtoient les vestiges du passé et les gigantesques installations olympiques.

RAREMENT peut-être une capitale refléta davantage l'esprit d'une nation. L'énergie, une sorte d'élan vital impétueux, non exempt parfois d'une certaine rudesse dans les rapports sociaux, anime Séoul. Une ville au rythme rapide, qui paraît possédée par un présent qui la submerge : Séoul n'est pas une cité de la rêverie sur le passé. Le temps y semble toujours à gagner, comme impulsé par la ferveur productiviste d'un pays qui, en trente ans, a réussi une industrialisation au forceps plus spectaculaire encore, par la rapidité du décollage économique, que celle du Japon.

L'impression première est celle du chaos — malgré une circulation qui semble avoir hérité du confucianisme sa rigidité, — d'une activité bouillonnante, presque compulsive. La ville s'éventre ici pour se dresser ailleurs en dizaines de gratte-ciel, s'étendre sur des kilomètres en blocs de HLM géométriques ou se perdre dans les méandres des quartiers populaires. De leur univers de petits commerces, de marchands des rues, d'échoppes, d'ateliers minuscules où, sans relâche, on démonte, remonte, assemble, on passe inopinément dans une artère au modernisme flambant et froid. Le claquement des grands ciseaux des chiffonniers, qui récupèrent n'importe quoi en échange de quelques wons, se perd dans le brouhaha des marteaux piqueurs ou des klaxons.

Ville de contrastes, Séoul mêle les « fast-food » et le *kimchi* (chou fermenté), les restaurants de cuisine occidentale les plus sophistiqués et les bouis-bouis servant de la soupe de chien — interdits pendant les Jeux olympiques pour ne pas froisser les sensibilités occidentales, — les pharmacies modernes et les boutiques d'apothicaires où les herbes de la pharmacopée chinoise côtoient les potions prétendument virilisantes.

Si les caractères géométriques de l'alphabet coréen des enseignes montant à l'assaut des immeubles donnent l'impression d'être en Asie, les milliers de croix en néon qui brillent dans la nuit rappellent aussi que la Corée fut une terre de mission et qu'elle est aujourd'hui le pays le plus chrétien de la région après les Philippines (deux millions de catholiques et six millions de protestants pour une population de plus de quarante millions d'habitants).

Nappe urbaine s'étendant de part et d'autre de la rivière Han, submergeant les collines comme les vallées d'un site choisi au quatorzième siècle par les fondateurs de la dynastie des Yi, qui avaient voulu adosser leur capitale à des montagnes protectrices contre les invasions et lui donner la perspective de la majestueuse rivière, Séoul est surtout aujourd'hui une immense mégalopole, surpeuplée (dix millions d'habitants, soit un quart de la population).

Autoroutes urbaines sillonnant la ville comme des toboggans gigantesques, grandes avenues sans âme des quartiers neufs du sud de la Han, aménagées pour les JO, gratte-ciel qui depuis dix ans ont poussé comme les bambous après la pluie et se dressent sur le fond des collines aux petites maisons au toit de tuiles grises de forme traditionnelle (relevé aux extrémités) des quartiers populaires, labyrinthes des cités commerciales souterraines : Séoul n'est pas une ville de grandes perspectives.

De part et d'autre de la Han

La plus célèbre du temps de la dynastie des Yi, qui avait bâti leur capitale en fonction des principes de la géomancie chinoise, s'ouvrait au sud du palais royal de Kyongbokkung : pendant la colonisation nippone (1910-1945), les occupants la barrèrent en construisant devant le palais, dans le style pesant du début du siècle, l'imposant bâtiment qui servit de résidence au gouverneur. C'est aujourd'hui le Musée national.

Séoul est au demeurant une ville peu marquée dans son architecture par le pouvoir, contrairement à Pyongyang, en Corée du Nord, investie, des esplanades aux stations de métro, par les effigies du « dirigeant bien-aimé » ou les monuments à la gloire de la révolution. Le pouvoir à Séoul n'est pas absent pour autant : il est souvent on ne peut plus présent sous la forme de sa police.

L'absence de perspectives dans les quartiers au nord de la Han contribue au charme de la ville : une colline cache une « vallée » qui est une autre ville, un autre univers. Un charme qui assurément ne s'impose pas d'entrée de jeu au visiteur dans ce nouveau Séoul du sud de la rivière Han. En franchissant la rivière, en passant sur l'île de Yoido, qui, avec ses gratte-ciel, dont celui en verre doré de soixante-trois étages de la compagnie d'assurances Daihen (le plus haut d'Asie), se veut le Manhattan de Séoul, sans en avoir l'élégance, on arrive à l'Est et à l'Ouest dans une sorte de Caracas asiatique d'avenues sans fin, d'immeubles d'habitation de quinze ou vingt étages qui se confondent et se reproduisent sur des kilomètres comme pris dans un jeu de miroir à l'infini. Ce nouveau Séoul est celui des distances : comme à Los Angeles, tout est loin et nécessite des trajets interminables, parcourus la nuit à fond de train par les taxis, tandis que défile le miroitement des lumières de l'autre rive de la Han.

Une ville jeune

Les JO ont accéléré le basculement du centre économique de Séoul de l'autre côté de la rivière. C'est là que s'installent désormais les milieux d'affaires, que résident les classes moyennes et que surgissent les complexes commerciaux destinés à satisfaire leur nouvel appétit de consommation. Apparus au cours de ces années, de grands magasins comme Hyundai, dans le quartier neuf et typiquement de classe moyenne aisée d'Akpkujong-dong, ou Lotte (dans le centre traditionnel de Séoul) ainsi que nombre des boutiques de mode pratiquant des prix élevés témoignent, par la profusion des produits et leur univers d'un luxe aussi ostentatoire que kitsch (marbres, cascades, jeux d'eau), de la nouvelle frénésie de consommer qui anime ceux qui en ont les moyens.

Le quartier de Yong-dong, surgi en moins de dix ans là où avant il n'y avait que des rizières, est caractéristique de ce nouveau Séoul avec sa pléthore de restaurants, de boîtes de nuit, de discothèques. Béton, guirlandes de lumières et néons spasmodiques, zones sombres des chantiers de construction en cours, alcool, strip-tease, filles trop fardées et petits truands, hôtels borgnes et salons de massages divers, *room-saloon* (bar avec des pièces particulières et des hôtesses) aux prix astronomiques ou à la portée des salariés en goguette : Yong-dong tient de la ville inachevée, artificielle, saisie d'un compulsif appétit de plaisir. Mais le sud de la Han (Kangman) possède aussi des quartiers qui, pour n'être guère pittoresques, offrent, disent ses habitants, une qualité de vie (et notamment de services) que l'on ne trouve pas dans le centre traditionnel.

Pour les JO des travaux gigantesques d'aménagement ont été accomplis, notamment sur les rives de la Han, aujourd'hui sillonnées d'autoroutes. Comme dans le cas de Tokyo, au moment des Jeux de 1964, la municipalité a cherché à évacuer ceux qui pouvaient donner mauvaise impression; et les pauvres des quartiers avoisinant le site olympique ont été expulsés sans ménagement vers les périphéries. On les retrouve dans des « cités » pour laissés-pour-compte comme Songman, mais aussi dans une foule de nouveaux *settlements* (colonies), dit-on à la mairie, employant le mot anglais pour masquer le caractère pour le moins indigent de ces cités pauvres.

Séoul est *a priori* une ville sans grand cachet : sortir de l'état de pauvreté a été la priorité des priorités, et la préservation du patrimoine fut longtemps une préoccupation secondaire. Séoul est une ville jeune. Par sa population d'abord (les deux tiers sont nés après la guerre de Corée) mais aussi parce qu'elle fut pratiquement rasée par la guerre (se retirant, en septembre 1950, devant l'arrivée des Américains, les troupes du Nord incendièrent une bonne partie de la ville). S'il subsiste des vestiges du passé (quelques palais, des temples, deux des quatre portes de la ville), il ne reste plus grand-chose du vieux Séoul.

L'immigration a été si forte au cours des vingt dernières années (un millier de personnes par jour au cours des années 60 et 70, soit 7 millions en vingt ans) que les Séoulites de souche sont peu nombreux (300 000). Ils manifestent une irréductible fierté de leur origine : longtemps, les familles de Séoulites n'ont pas voulu que leur fils se marie avec une fille de la province. Très traditionalistes, attachés notamment aux rituels d'une société fortement imprégnée des valeurs confucéennes, ils étaient surnommés « la belle dans le miroir » : c'est-à-dire des gens inaccessibles et altiers.

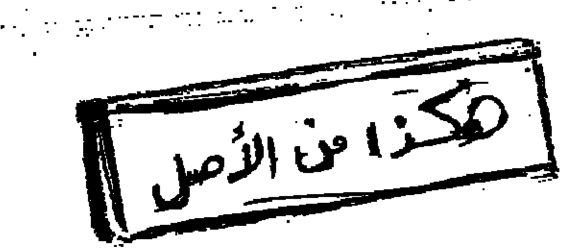
Quartiers chauds et contrefaçon

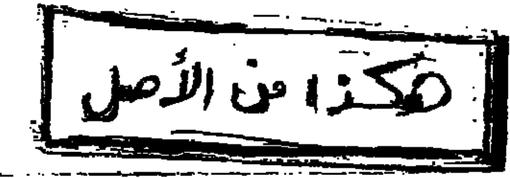
La rivière est la grande frontière de Séoul. Elle partage la ville en deux : l'ancienne et la nouvelle. Mais, si l'on veut entrevoir l'âme de cette ville, c'est moins dans ses vestiges du passé que dans des modes de vie, un état d'esprit, des quartiers qui sont en soi un petit univers qu'il faut chercher. Séoul se vit aussi pas à pas, dans la houle de la foule : chaleureux et, quoique marqués par le confucianisme (doctrine de la discipline sociale), rudes sinon frustes dans leurs comportements, les Coréens ont le sang chaud et le verbe haut.

Il suffit de les côtoyer dans la rue pour s'en apercevoir : ils ne marchent pas, ils « passent à l'attaque », jouent des coudes et des épaules, bousculant sans ménagement ceux qui se trouvent sur leur passage. Au demeurant sans agressivité : c'est là une manière d'être. Les raclements de gorge et les vociférations lorsque survient une querelle ne sont pas les moindres des bruits familiers de la rue des quartiers populaires.

PHILIPPE PONS.

(*Lire la suite page 9.*)





Réécrire l'Histoire...

Les Coréens veulent reprendre possession d'un passé revu et corrigé par les colonisateurs japonais.

DIVISÉES *et de facto* en état de guerre puisqu'elles n'ont jamais conclu un traité de paix à la suite de la cessation des hostilités en 1953, les deux Corées n'en partagent pas moins une vision, à bien des égards commune, de leur passé – si l'on fait abstraction des interprétations idéologiques. L'homogénéité ethnique, l'originalité d'une culture vieille de plus de deux millénaires qui s'est forgée dans la mouvance de la Chine mais n'en présente pas moins des caractères spécifiques, constituent les piliers de cette vision commune.

Au Sud a été entreprise depuis quelques années une réécriture de l'histoire, et en particulier du processus de modernisation entamé depuis la fin du siècle dernier, avec pour objectif essentiel de dégager l'historiographie de l'influence japonaise héritée de la période coloniale (1910-1945). Ce renouveau de la pensée historique n'est sans doute pas exempt de distorsions voulues par l'orthodoxie gouvernementale. Mais il n'en permet pas moins de donner une vision plus objective.

Si, depuis le début de ce siècle jusqu'à nos jours, l'histoire de la Corée colonisée puis déchirée par une guerre fratricide paraît particulièrement tourmentée, elle fut marquée au cours des siècles précédents par une grande stabilité des gouvernements : la dernière dynastie, celle de Yi, dura plus de cinq siècles, celle du royaume de Koryo qui la précéda presque autant.

Dans un livre qui vient de paraître (1) et qui faisait défaut en France (2), André Fabre, qui enseigne à l'Institut national des langues et civilisations orientales, dresse un tableau fouillé de l'histoire de ce pays où, sans doute avant la Chine, fut imprimé le premier livre (en 751), qui connaissait le pluviomètre dès le XV[e] siècle et construisait des navires cuirassés au siècle suivant.

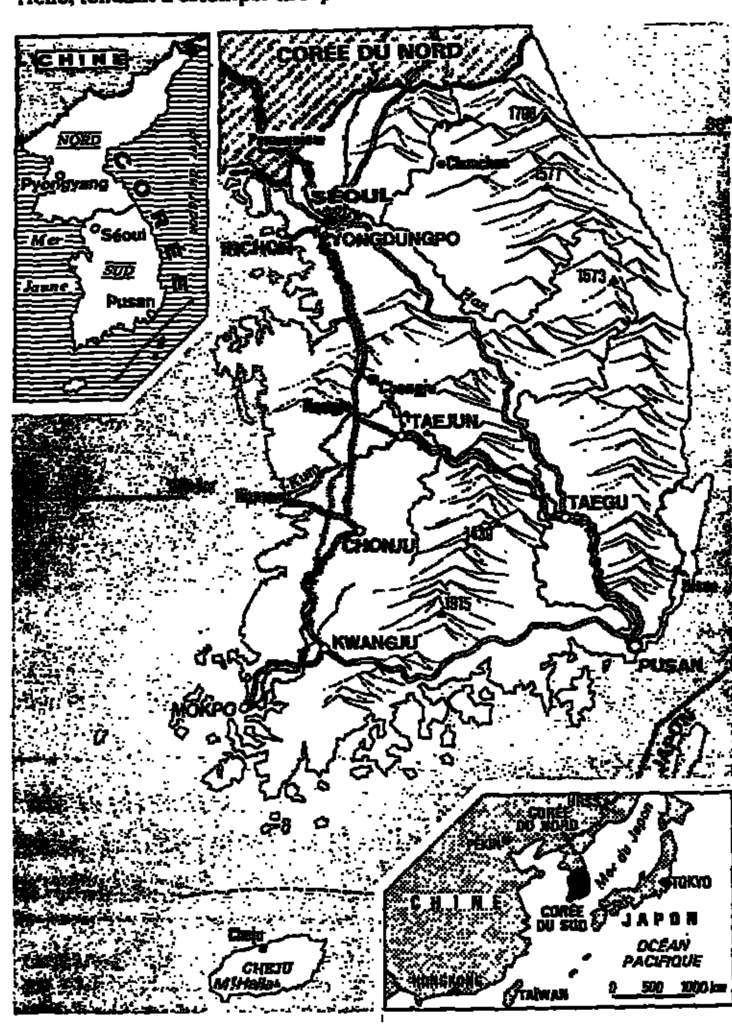
Invasions mongoles

Bien que le livre d'André Fabre traite essentiellement de l'histoire événementielle, il n'en souligne pas moins la richesse de la culture qui se développa depuis la période ancienne des trois royaumes (Koguryo, Paekche et Silla) et dont le dernier unifia en 668 un pays s'étendant sur un territoire qui est pratiquement celui de la Corée actuelle (Nord et Sud).

La dynastie de Koryo, fondée en 915, qui, outre l'imprimerie, vit fleurir l'art du céladon et la gravure sur bois bouddhique, fut en butte aux invasions mongoles et à la tutelle de la Chine. En 1392, une nouvelle dynastie arriva au pouvoir, celle de Yi, qui s'acheva en 1910 avec la conquête japonaise. Une peinture de genre dans le domaine des beaux-arts, une architecture civile (alors que celle de Koryo était essentiellement religieuse), qui sans avoir la grandeur de celle des Ming n'en est pas moins de grande beauté, et une littérature écrite en langue coréenne (et non en chinois) qui donna quelques chefs-d'œuvre de roman classique, sont parmi les grands apports culturels de l'époque.

La dynastie des Yi vit aussi se développer toute une réflexion intellectuelle et apparaître au XVIII[e] siècle une classe de marchands qui donna naissance au siècle suivant à une classe moyenne riche, tendant à estomper la répartition en quatre classes de l'ordre confucéen et à instaurer une plus grande mobilité sociale, préparant la modernisation, comme ce fut le cas au Japon au cours de la période Edo (XVII[e]-XIX[e] siècles).

Sur le plan intellectuel, le néo-confucianisme, qui pénétra en Corée en même temps que le bouddhisme et devint la doctrine de pouvoir de la dynastie des Yi, allait connaître à la fin de cette période un renouveau théorique. Ce fut notamment l'œuvre de l'école de pensée Sirhak (« l'enseignement pratique ») qui apparut au XVII[e] siècle. Ses tenants, influencés par les penseurs chinois de l'époque et le catholicisme, étaient des pragmatiques qui tentaient d'adapter un confucianisme sclérosé à l'ère moderne et à réformer les institutions (en particulier le système corrompu des examens).



En sortant du féodalisme

Au début du XVIII[e] siècle apparaissait en outre une nouvelle religion, le Tonghak (la science de l'Orient), mêlant confucianisme, taoïsme et chamanisme, que fut l'expression d'une réaction contre la propagation du catholicisme. Le Tonghak fut l'un des moteurs des révoltes paysannes de la fin du XIX[e] siècle.

La nouvelle école historique coréenne s'efforce de mettre en lumière les origines du processus de modernisation : à ses yeux, l'effervescence intellectuelle de la fin du XIX[e] siècle, liée aux mutations sociales (apparition du capitalisme marchand), préparait une modernisation autonome qui a été bloquée par la mainmise japonaise sur la péninsule.

Selon l'historiographie « classique » qui prévalut même après la libération du joug japonais en 1945, la colonisation a été un facteur décisif de modernisation de la Corée par la mise en place d'une infrastructure moderne dans un « *pays sortant du féodalisme* ». Le professeur Han Young Woo, l'un des tenants de la nouvelle école historique, qui enseigne à l'université nationale de Séoul, remarque : « *Les Japonais ont capté notre histoire au moment où, à la fin du XIX[e] siècle, des historiens coréens auraient pu travailler avec des méthodes historiques modernes sur notre passé. Pour les Japonais, il s'agissait de justifier l'occupation en soulignant le manque de confiance en soi d'un pays qui avait toujours été sous le joug chinois et qui n'avait pas progressé économiquement. Nous cherchons à montrer, au contraire, qu'il existe une continuité entre la période Yi et la modernisation et que le processus qui était en cours a été retardé, et non accéléré, par la colonisation.* »

Le Japon étouffa la Corée plus qu'il ne contribua à la développer, même si des progrès furent accomplis dans certains domaines : l'infrastructure mise en place (les transports) servit par exemple essentiellement à l'exploitation des ressources et de la main-d'œuvre. En outre, bien qu'au départ les occupants aient songé à une assimilation en douceur, ils ne tardèrent pas à passer à la répression. Le rôle de la colonisation japonaise dans la modernisation de la péninsule reste néanmoins une question ouverte, pas encore tranchée par les historiens.

Non sans une fierté nationale frisant parfois le chauvinisme, les intellectuels coréens travaillent à ce qu'ils appellent une « libéralisation de l'Histoire » afin de mettre en lumière la saga d'un peuple né, dit la légende, de l'union du fils du dieu du ciel et d'un ours devenu femme et qui, en tout état de cause, a affirmé son identité avec rage au cours des siècles.

Ph. P.

(1) *La Grande Histoire de la Corée*, éditions Favre, diffusion à Paris, 2, rue du Sabot, 75006, 378 pages, 120 F.

(2) Parmi les rares ouvrages historiques sur la Corée en français, signalons le « Que sais-je ? » de Li Ogg, 1969, n° 1310.

PORTRAIT

Un artiste à la poigne de fer

« J'aime Paris, ses terrasses de café... et ses technologies de pointe », nous déclare M. Chong Hoon Cho, président du groupe Hanjin.

M. CHOONG HOON CHO reçoit dans son salon meublé de style Louis XIV, campé dans un fauteuil recouvert de tapisserie, devant un tableau représentant le Roi-Soleil dans une gondole sur le Grand Canal de Versailles, en compagnie de dames de la cour. Corpulent, le visage taillé à la serpe, avec un petit air de Lino Ventura, le président du groupe Hanjin se présente comme le « *pionnier* » des relations franco-coréennes depuis 1960 : *grand admirateur de de* Gaulle, commandeur de la Légion d'honneur, président du Comité de coopération économique bilatéral, il a fait commander par Korean Air, qu'il préside, seize Airbus et s'intéresse à l'A-340.

Il a coopéré avec Evian pour exploiter l'eau minérale de l'île de Cheju et fondé en 1977 avec la Société générale la SOGEKO (Korean French Banking Corporation). « *J'ai voulu faire changer les idées préconçues des Coréens, qui pensaient que la France ne produisait que des parfums, et quelques technologies de pointe, comme le Concorde.* »

C'est sans doute cette vieille passion pour la France qui fait de M. Cho un homme à part parmi les *chairmen* des *chaebols*, les groupes industriels coréens. Car, s'il travaille aussi dur que ses concurrents, il ne veut pas donner l'image d'un homme dont l'horizon se limite à son travail.

Il se considère aussi comme un « *artiste* » : « *J'aime Paris, m'asseoir à la terrasse d'un café sur les Champs-Elysées pour regarder les jolies femmes, c'est romantique ; j'aime le foie gras, faire ce qui me plaît, profiter de la vie, prendre des vacances* », même si elles sont studieuses. *Une entreprise, c'est comme une* « *symphonie* » ; gérer, « *c'est un art, une création* » fondée sur « *l'équilibre et l'harmonie, qui prime tout. C'est ma devise. Si on ne recherche que le profit, on ne peut pas accomplir grand-chose. Mais si on recherche la vérité, la beauté, la bonté, alors on arrivera* ».

D'ailleurs, pour cet homme né en 1920 et qui attendit l'âge de quarante-sept ans pour passer son premier diplôme – de gestion, – il n'y a pas de miracle coréen, mais seulement « *le fruit de l'effort, de la persévérance caractéristique de tout un peuple avec un haut niveau d'éducation* ». C'est d'ailleurs d'une main de fer qu'il a construit à partir de rien son groupe après la guerre.

C'était en 1945 dans une Corée ruinée et divisée. Il acheta un camion, puis plusieurs, des bus, puis des bateaux, pour devenir le principal transporteur du pays.

« Optimisme » et « harmonie »

Pendant la guerre de Corée, il offrit ses services à l'armée américaine. En 1968, à la demande du gouvernement, il reprit les Korean Airlines (devenues récemment Korean Air), faisant en quelques années de l'avant-dernière compagnie aérienne d'Asie la deuxième du continent. Car la vocation première de Hanjin, c'est le transport, même si, avec le temps, d'autres activités (finance, construction, hôtellerie, assurance...) sont venues s'y ajouter. « *Le chairman n'est pas comme les autres présidents de chaebol*, nous dit l'un de ses assistants, *il n'aime pas s'occuper de ce qu'il ne connaît pas.* »

En 1987, le groupe Hanjin a gagné 3,6 milliards de dollars (plus 21 % en un an), dont près des trois quarts à l'étranger. La moitié provient à elle seule de Korean Air, le fleuron de son empire. Et pourtant, diriger une *compagnie aérienne en Corée* n'est pas une sinécure : en 1983, un Boeing-747 était abattu par la chasse soviétique ; en novembre dernier, un autre avion explosait en vol à la suite d'un attentat perpétré par des terroristes nord-coréens.

Mais cela n'a pas suffi à altérer l'« *optimisme* » de M. Cho, ni sa vision philosophique des choses. De même pour les bouleversements politiques de l'année écoulée, lui qui pourtant était très lié *aux militaires et que l'on dit proche* du président Roh Tae-woo.

Dans ces circonstances délicates, sa philosophie de l' « *harmonie* » l'a aidé. « *En 1987, nos salaires ont été augmentés de 12 %. Mais tout le personnel a gardé son sang-froid. Il ne faut pas aller à l'encontre de la nature humaine. Vous, au* Monde, *si vous n'étiez pas bien payés, vous ne travailleriez pas ou vous feriez autre chose !* »

Il rêve au marché chinois

M. Cho refuse cependant de se prononcer sur la situation politique, prétendant qu'il n'y connaît pas grand-chose. Il préfère suivre l'extension de son réseau international, ses avions, les porte-conteneurs de sa KS Line qui sillonnent le monde, ses bâtisseurs qui tracent des routes au Proche-Orient et en Afrique, ses ingénieurs qui assemblent hélicoptères et avions de combat et assurent l'entretien du matériel militaire américain en Extrême-Orient. Il rêve au marché chinois : « *Il y a quinze ans, j'ai construit un petit port privé à Inchon dans la perspective de l'ouverture de la Chine. C'est plutôt une vocation, car je ne pense pas qu'on puisse y gagner beaucoup d'argent (...). Je m'intéresse également au Vietnam, c'est aussi un pays asiatique et il faut faire quelque chose pour lui.* »

M. Choong Hoon Cho, en dépit d'une certaine excentricité due sans doute à son ouverture de longue date aux affaires internationales et peut-être aussi à son attirance pour la France, demeure dans la lignée des grands patrons sud-coréens, qui ont fait leur carrière en étroite liaison avec cette armée au pouvoir pendant des décennies.

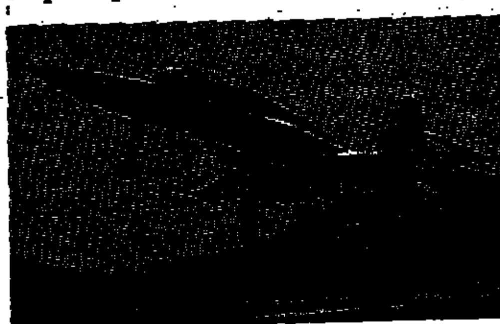
Le groupe Hanjin a profité des contrats qui lui ont été octroyés, a été associé à la planification du développement économique du pays, a dû reprendre à la demande du gouvernement certains canards boiteux, et même – bien que les *chaebols* n'aiment guère en parler – offrir des contributions plus ou moins volontaires aux militaires en *échange de la paix sociale. Mais il* a su aussi s'adapter avec une étonnante rapidité au processus démocratique, tout comme il s'est adapté, depuis quarante-trois ans, aux exigences du marché. C'est probablement là que réside le secret du « *miracle* » coréen.

PATRICE DE BEER.

1er groupe industriel coréen, 35e entreprise mondiale, Samsung Electronics Co. s'associe avec son distributeur en France, Christian Paillot, pour créer Samsung Electronics France.

SAMSUNG A L'HEURE DES J.O. DE SÉOUL.

A l'heure des J.O. de Séoul, vous verrez sans doute Samsung présent sur tous vos écrans. Peu connu en France il y a encore seulement 2 ans, Samsung est pourtant l'un des 35 premiers groupes mondiaux et emploie plus de 150 000 personnes.



En France, sur le marché de l'électronique (magnétoscope, lecteur vidéo, téléviseur couleur, lecteur de compact-disc, chaîne audio, cassette vidéo et four à micro-ondes), il s'est imposé auprès des plus grandes marques et occupe d'ores et déjà une place très enviée.

Pour Christian Paillot, spécialiste de l'Extrême-Orient et du marché de l'électronique, cela ne fait aucun doute, Samsung est l'une des grandes marques de demain.

LA CORÉE: UN PETIT PAYS PEUT CACHER UNE GRANDE PUISSANCE.

Pour un Français de tradition (c'est-à-dire ignorant la géographie), la Corée c'est "quelque part en haut à droite." A l'autre bout du monde. Pour la resituer, il a fallu attendre les jeux Olympiques les plus importants jamais organisés, avec Séoul en vedette.

Là seulement, tous les téléviseurs vont s'allumer. Tous les commentateurs vont expliquer.

Car c'est en Corée qu'en quelques décennies s'est produite une des plus folles explosions industrielles des vingt dernières années.

Avec 50 millions de Coréens, la Corée ne représente même pas le cinquième de la superficie de la France. Située entre mer du Japon et mer Jaune, c'est le "pays du Matin Calme." En marge de la Chine et en marge du Japon, la Corée apparaît étrangement lointaine. Et pourtant, il n'y a pas plus accueillant que ce pays de bons vivants et de sourires spontanés.

Mais c'est aussi toute une nation qui a lancé un défi à l'avenir, un pays aux traditions séculaires qui est déjà au XXIe siècle.

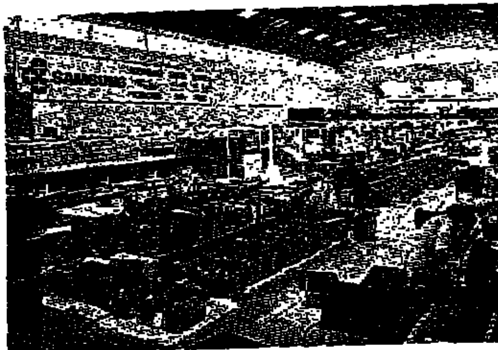
La Corée, c'est le défi à toutes les technologies les plus avancées, à tout ce qui est communication, ordinateurs, périphériques, semi-conducteurs ou fibres optiques.

SAMSUNG: N°1 EN CORÉE ET L'UN DES 35 PREMIERS GROUPES MONDIAUX.

Par volonté de concentrer son effort, la Corée n'a engendré que quelques firmes, mais d'énormes unités, chacune capable d'accéder par ses propres moyens à la recherche et à la technologie qu'offre la puissance. Et, parmi ces quelques compagnies, Samsung est de loin le numéro Un.

Le parcours?... D'abord on importe. Et puis on fabrique. Tout. Du sucre, des engrais, du textile. Mais plus on fabrique, plus on aime fabriquer. C'est l'engrenage du défi. Samsung a désormais une production qui va des produits de base aux réacteurs d'avion, en passant par l'électronique de pointe et la construction navale.

Sous l'impulsion du chairman, M. Kun Hee Lee, fils du fondateur, ce groupe aux cent et une activités prend à son compte aujourd'hui le dixième de toutes les exportations coréennes. Il s'est acquis également une importance mondiale qui, pour un si petit pays et en si peu de temps, a de quoi étonner.



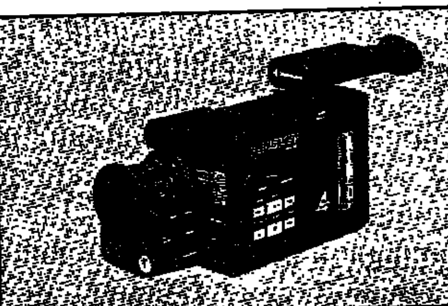
Un exemple frappant, chaque année, d'une seule de ses usines, sortent 3,5 millions de postes de TV couleur.

Et pourtant, Samsung est animé d'une ambition plus grande: contribuer à la prospérité internationale en favorisant de plus en plus le partenariat entre grandes firmes industrielles mondiales: partenariat qui par l'implantation d'usines nouvelles aux USA et en Europe permet innovation et création d'emplois dans le monde entier.

D'ores et déjà Samsung, dans un esprit de coopération internationale, travaille en fabriquant pour les plus grands groupes mondiaux de nombreuses pièces détachées nécessaires à leurs productions.

QUALITÉ SAMSUNG: UN COMBAT PERMANENT.

Tous les employés participent quotidiennement au contrôle de qualité. Au moindre doute, on retient. Tout ce qui sort est vérifié, testé, contrôlé. Ce ne pourrait être que rassurant, mais c'est enthousiasmant. Et ce contrôle de qualité s'exerce vraiment à tous les niveaux. Jusqu'à la matière première. Samsung décide de faire des téléviseurs – ce qui exige des tubes cathodiques?...



Qu'à cela ne tienne, Samsung va fabriquer ses propres tubes. Mais un tube c'est d'abord du verre?... Qu'à cela ne tienne, Samsung crée ses propres verreries.

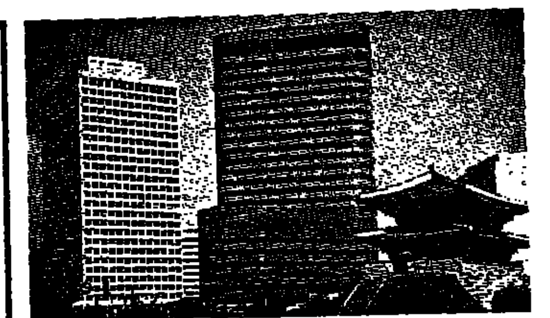
C'EST DÉJA EN CORÉE, LE XXIe SIÈCLE.

Derrière ce que l'on voit, il y a autre chose, et encore autre chose. Et toujours, Samsung est responsable de l'autre chose. Fabriquant et contrôlant tout ce qui a contribué au produit fini.

Technologie de pointe? Les tiroirs débordent de projets prêts à passer sur chaîne. Un exemple: la sortie d'un camescope Samsung 4 mm, d'un standard nouveau enregistrant sur une cassette D.A.T. des images vidéo... (avec plus de 100 universités coréennes, les cerveaux ne manquent pas).

BEAUCOUP D'AMBITION MAIS AUSSI BEAUCOUP DE SAGESSE.

Mais le présent a la sagesse d'être de son temps: un produit Samsung ne sort que si le marché l'attend.



Samsung apporte ici une notion neuve: offrir au consommateur ce qu'il attend, exactement au moment et au prix où il l'attend.

Ni trop tôt, ni trop tard. Samsung fabrique au bon moment et au meilleur prix des produits parfaitement adaptés à la demande du public. Avec cette qualité de réalisation irréprochable que l'on trouve dans tous les domaines d'activités Samsung.

EN FRANCE, APRÈS LA RÉUSSITE COMMERCIALE, UNE VOLONTÉ INDUSTRIELLE.

Comme l'a confirmé, à Paris, le Président de Samsung Electronics Co., Si-Hwan Ahn, la création de Samsung Electronics France illustre aujourd'hui la volonté réelle de Samsung de s'intégrer au

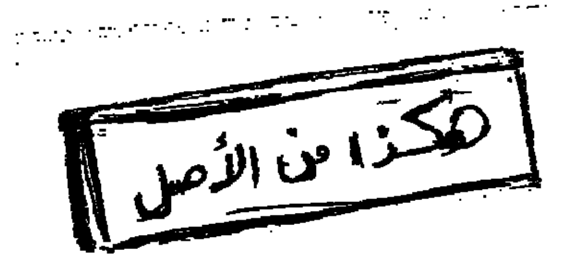


Monsieur Si-Hwan Ahn, Président de Samsung Electronics Co. et Christian Paillot, le jour de l'annonce de la création de Samsung Electronics France.

tissu économique de la France. Non seulement en y assurant la distribution de ses produits mais aussi leur fabrication, favorisant ainsi la création de nombreux emplois. Nourri de cet esprit de partenariat qui le caractérise, Samsung, premier groupe industriel coréen va bientôt, et à juste titre, devenir une évidence pour tous.

Samsung Electronics France
46/52 rue Arago, 92800 PUTEAUX
Tél.: 47.76.42.00





هكذا من الأصل

Économie : les trois bienfaits et les trois pressions

L'ÉCONOMIE sud-coréenne est en plein essor. Elle enregistre le taux de croissance le plus élevé du monde : 12,3 % en 1986 et 12,2 % en 1987. Sa balance des comptes courants, chroniquement déficitaire, s'est soldée par un excédent de 4,6 milliards de dollars en 1986 et de 9,8 milliards en 1987, ce qui lui a permis de ramener sa dette extérieure de 46,7 milliards de dollars (56,2 % du PNB) en 1985 à 35,5 milliards à la fin de 1987. La Corée du Sud est aujourd'hui le seul pays en développement à être devenu un producteur d'automobiles et de semi-conducteurs de niveau mondial. En 1987, son PNB a atteint 118 milliards de dollars, soit 2 800 dollars par habitant.

Si la performance remarquable de ces deux dernières années est en partie imputable à une conjoncture exceptionnellement favorable, qualifiée par les Coréens de *« trois bienfaits »* – flambée du yen, baisse du cours du pétrole et baisse des taux d'intérêt internationaux – elle s'inscrit dans un long processus d'industrialisation déclenché avec le premier plan quinquennal de 1962. Les principaux artisans de cette politique ont été les technocrates de l'EPB (Economic Planning Board) qui ont fait un pari audacieux en développant non pas des industries de substitution mais des industries d'exportation.

Dès lors, c'est l'Etat qui détermina les industries stratégiques à promouvoir et sélectionna les entreprises chargées de mettre en œuvre cette politique, grâce aux ressources essentiellement constituées par l'introduction massive des capitaux étrangers. C'est toujours l'Etat qui, vers la fin des années 70, imposa la restructuration industrielle dans des secteurs mal adaptés aux changements de l'environnement international. Mais, au fur et à mesure de l'industrialisation du pays, le dirigisme est devenu à son tour mal adapté, contraignant et inefficace.

Après le désastre de 1980, quand l'économie sud-coréenne enregistre un recul de 5,2 %, les rênes du pouvoir sont passées progressivement entre les mains de dirigeants des grands conglomérats, les *chaebols*, comparables aux *zaibatsu* japonais d'avant-guerre, qui dominent aujourd'hui la structure économique du pays.

En dépit ou plutôt à cause de sa réussite, l'économie sud-coréenne est aujourd'hui confrontée à des problèmes complexes qui remettent en question son mode de développement même. D'ores et déjà, les effets des *« trois pressions »* – conflits du travail, protectionnisme international et appréciation du won-monnaie nationale – ralentissent sensiblement la progression de ses exportations, qui ne représentent plus que 38 % du PNB, si bien que le gouvernement a rabaissé sa prévision de taux de croissance cette année à 8 %.

Stimuler la consommation

La main-d'œuvre à bon marché, longtemps synonyme de compétitivité, maintenue par de pures méthodes coercitives, est en voie de disparition depuis l'été 1987, dans la foulée du mouvement de démocratisation. Au cours du second semestre de 1987, on a assisté à l'apparition de 1 500 nouveaux syndicats et de 3 700 conflits du travail (120 environ par an avant 1987). L'offensive syndicale de printemps cette année a surtout touché l'industrie lourde (construction navale et automobile). Elle s'est déroulée la plupart du temps dans le cadre de la légalité, portant essentiellement sur les salaires. Il faudra un long apprentissage des négociations collectives pour trouver un équilibre dans les relations de travail.

En tout état de cause, la nouvelle puissance syndicale ne manquera pas d'avoir un impact sur l'économie. En 1987, l'augmentation du salaire a été pour la première fois plus rapide que la productivité, 15 % contre 8 %, et cette année elle atteindra 20 %. Cette situation nouvelle conditionnera la stratégie d'investissement et de production des *chaebols*. Elle pourrait avoir un effet bénéfique, dans la mesure où elle accélérerait la restructuration et l'automatisation pour améliorer la productivité.

Les entreprises se lancent dans une nouvelle stratégie d'innovations technologiques

La Corée du Sud est également soumise à une pression extérieure de la part des pays développés pour ouvrir son marché intérieur et revaloriser sa monnaie. Les Etats-Unis, qui absorbent près de 40 % des exportations sud-coréennes, ont enregistré un déficit de 7 milliards de dollars en 1986 et de 9,5 milliards en 1987 (contre 5 pour la CEE). La Corée du Sud utilise une partie de ces excédents pour payer son déficit chronique avec le Japon, qui a atteint plus de 5 milliards de dollars en 1987. En effet, la dépendance structurelle de la Corée du Sud à l'égard de son puissant voisin en matière technologique (ses importations sont composées pour 80 % de machines et composantes) fait que plus elle exporte, plus elle doit importer du Japon.

Pour tenter de se libérer de ce cercle vicieux, Séoul s'efforce de produire localement les composants nécessaires, tout en accroissant ses exportations vers le Japon. Certains résultats ont été observés : Goldstar fait aujourd'hui fabriquer 90 % de ses composants électroniques au pays, la Corée du Sud a réussi en 1987 une petite percée sur le difficile marché japonais, en augmentant de 55 % ses exportations.

A court terme, le gouvernement sud-coréen vise à réduire de 9,8 milliards de dollars à 7 milliards son excédent des comptes courants. Sa tâche sera facilitée par la libéralisation des importations en cours et par l'appréciation du won (8 % en 1987 et plus de 10 % cette année). Mais, pour stimuler la consommation intérieure, il serait souhaitable que le taux d'épargne, qui atteint 33 % (deux fois plus qu'au Japon) baisse sensiblement. A long terme cependant, c'est la stratégie de développement par les exportations qui est en cause.

L'avenir de l'économie sud-coréenne dépendra donc de sa capacité d'innovation technologique. Les dépenses consacrées à la recherche et au développement sont passées de 0,58 % du PNB en 1980 à 2 % en 1987. Le gouvernement souhaite qu'elles atteignent 5 % à la fin du siècle. Certains succès impressionnants ont été obtenus, comme la pénétration de Samsung sur le marché des semi-conducteurs.

Un autre problème épineux concerne la modernisation du secteur financier et bancaire. Le contrôle du crédit a toujours été l'instrument de prédilection de l'Etat pour orienter les activités des entreprises. Aujourd'hui, celles-ci éprouvent beaucoup de difficultés à trouver un financement pour leurs investissements de haute technologie. Le gouvernement a déjà assoupli ses réglementations pour rendre plus flexible le marché des capitaux, mais son approche est jugée trop prudente par les entreprises.

Dans le domaine de l'emploi, l'économie sud-coréenne devra créer 400 000 emplois par an pour absorber les nouveaux venus sur le marché du travail. Les planificateurs ont chiffré de 6 % à 7 % le taux de croissance annuelle nécessaire pour y parvenir. Il convient de remarquer, toutefois, que le problème se pose à un moment où l'industrie de transformation évolue vers la production de biens à plus forte valeur ajoutée et à un moindre coefficient de main-d'œuvre.

Enfin, l'agriculture sud-coréenne est en crise. Le problème est classique : producteur agricole à prix de revient élevé, le pays interdit l'importation de riz et de viande bovine et limite sévèrement celle des autres produits. Mais les partenaires étrangers font pression sur lui pour ouvrir le marché intérieur. Le protectionnisme actuel risque – comme au Japon – d'aggraver l'inefficacité agricole. Mais personne n'ose soulever le fond du problème, devenu un thème hautement nationaliste. En l'absence de perspectives d'avenir, l'exode rural continue, avec toutes ses conséquences économiques et sociales.

Une nécessaire restructuration

Conscient du changement intervenu dans l'environnement intérieur et extérieur, le gouvernement a créé une commission sur la restructuration économique, qui rendra son rapport en octobre. Trois thèmes dominent ses réflexions : internationalisation, restructuration industrielle et développement social.

L'internationalisation est au cœur du débat : il s'agit d'ouvrir l'économie sud-coréenne aux produits et capitaux étrangers pour éviter les frictions qui s'aggravent avec ses partenaires depuis que sa balance commerciale est devenue excédentaire. En même temps, on étudie les moyens de réorienter l'économie vers le développement du marché intérieur. Les économistes du KDI (Korean Development Institute) estiment que l'économie du pays arrive à un stade de croissance autonome s'appuyant sur la demande intérieure, comme l'économie japonaise pendant son « boom ».

En 1987, le marché intérieur a été responsable, pour moitié, de la croissance économique, et cette proportion n'a augmenté du fait que leur revenu accru incitera les consommateurs coréens à dépenser davantage au lieu d'épargner, comme il le font actuellement, un tiers de ce qu'ils gagnent. Quant au rôle de l'Etat dans la création de nouvelles industries d'exportation, il sera désormais plus effacé. C'est déjà le cas, semble-t-il, dans les deux nouvelles industries-clés d'exportation, l'automobile et les semi-conducteurs. Mais une inconnue subsiste : quel sera le rôle de l'Etat dans l'émergence de l'industrie aérospatiale et de la nouvelle génération de semi-conducteurs ?

La restructuration industrielle concernera essentiellement la concentration excessive du pouvoir économique entre les mains des *chaebols*. Dix groupes, dont les cinq grands sont Samsung, Hyundai, Lucky-Goldstar, Daewoo et Sunkyung, représentent un tiers du chiffre d'affaires dans l'industrie. Cette concentration gêne considérablement le développement des PME, acteurs vitaux pour le développement technologique, du fait que leurs domaines d'activité sont de plus en plus envahis par les grands groupes.

Par ailleurs, comme tant d'appareils productifs sont concentrés entre les mains d'une poignée de conglomérats, des arrêts du travail peuvent avoir un impact disproportionné. Malgré sept cents lois censées protéger les PME, la concentration ne cesse de s'aggraver. Le gouvernement a annoncé des mesures, mais, en même temps, il craint de disloquer ces grandes entreprises dynamiques, qui ont d'ailleurs généreusement contribué à la campagne du président Roh Tae woo.

Le développement social, quant à lui, risque de devenir explosif. La concentration des ressources dans l'industrie a eu pour conséquence de négliger les dépenses sociales, qui ne représentent que 4,4 % du budget de l'Etat, contre 20 % pour l'éducation nationale ou 35 % pour la défense nationale (6 % du PNB). D'où une série de problèmes : aggravation des inégalités, pénurie de logement, insuffisance de la production sociale... Le gouvernement a annoncé récemment quelques mesures concernant le salaire minimum, le système de retraite et d'assurance-maladie. La commission a pour tâche de réfléchir sur l'ensemble de ces problèmes. Le travail de réajustement sera rude mais nécessaire. Les Coréens savent par expérience qu'il n'y a pas de croissance sans défi.

BERTRAND CHUNG,
Centre de recherches sur le Japon contemporain (EHESS).

Les PMI au cœur de la coopération franco-coréenne

L'Etat encourage l'expansion des PMI pour faire contrepoids aux « chaebols »

« IL faut que l'industrie française ne rate pas la Corée du Sud comme elle a raté le Japon. » Cette réflexion pessimiste mais hélas réaliste sur la place de la France dans la région Asie-Pacifique semble être le moteur qui anime M. Michel Holder à Séoul. Coordinateur du programme de coopération industrielle franco-coréen au sein de la SMIPC (Corporation coréenne pour la promotion des PMI), en liaison avec l'APRODI (1), il s'est donné pour objectif, à travers l'établissement d'une coopération bilatérale entre PME-PMI, de « *développer la présence technologique et industrielle de la France dans le tissu coréen, en dehors des gros contrats, afin d'établir une routine d'échanges et d'affaires entre les deux pays* ».

Etabli en Corée du Sud depuis dix ans, en fonctions depuis 1984, M. Holder travaille donc au sein d'une structure coréenne, et s'efforce de profiter de la stratégie industrielle actuelle de Séoul pour pousser en avant les sociétés françaises. « *Tout d'abord*, explique-t-il, *la Corée du Sud a le souci de se désenclaver de son principal client, les Etats-Unis, et de son principal fournisseur, le Japon. Elle doit se diversifier, trouver une autre plate-forme de fourniture et de vente ; c'est l'Europe.* »

Car Séoul est viscéralement attaché à la préservation de son indépendance. D'autre part, le gouvernement coréen a réduit les prérogatives des grands groupes, les *chaebols* au profit des PME, auxquelles il entend réserver en priorité certains secteurs et technologies. A la France donc de profiter de ses nombreuses PME pour établir des liens, mutuellement profitables, avec l'une des 9 000 PME coréennes sélectionnées par le Plan (sur 43 000).

« *Il n'est pas aisé de s'insérer dans ce tissu industriel mais on peut y réussir* », affirme M. Holder. A condition d'agir vite : « *La Corée est très courtisée, il ne nous reste que trois à cinq ans !* » Aux Français donc de s'engager dans les créneaux où leur technique est bonne, et où l'opération peut se révéler intéressante, transports, mécanique et électromécanique, électronique industrielle, automation, nouveaux matériaux...

Pour cela, lien obligé entre le SMIPC et l'APRODI, il opère en trois étapes. Tout d'abord l'investigation du terrain coréen, la recherche d'un secteur, d'un partenaire potentiel, d'un projet, qui sont proposés à la partie française, les entreprises étant mises en contact. Ensuite, le montage du projet ; enfin sa soumission pour approbation aux autorités locales et son guidage jusqu'à ce qu'il démarre.

« *Jusqu'à présent*, dit-il, *quarante-deux accords de coopération ont été conclus entre quatre-vingt-quatre entreprises, trente-sept projets sont en cours, trente demandes à l'étude. Nous avons réussi à doubler la présence française en Corée, et à y doubler les investissements.* » C'est beaucoup, mais en même temps peu : les investissements français en Corée se montent à 115 millions de dollars, sur un total de 4,6 milliards ! Il faut donc — en plus des « gros » contrats (Airbus, centrales nucléaires), rares et difficiles à obtenir — augmenter la taille des projets de coopération, les faire passer de quelques dizaines ou centaines de milliers de dollars à 1 million ou plus.

Quand Daewoo rencontre Thompson

« *C'est l'intérêt de la France, dans sa stratégie internationale de développement, que de passer des projets à main-d'œuvre intensive à ceux à technologie avancée.* » Pour cela, il faut qu'elle se fasse connaître dans un monde où l'on pense d'abord au Japon, ensuite aux Etats-Unis, voire à la RFA. « *L'image de la France n'est pas bonne ici. Elle n'a jamais fait d'effort pour se faire reconnaître comme un pays industriel.* »

C'est à l'occasion d'une interview au *Monde* que le PDG du groupe Daewoo, M. Kim Woo Choong, avait fait part de son désir de coopérer avec des sociétés françaises, citant comme exemple Thomson (*le Monde* du 10 juillet 1984). Aujourd'hui, une société dépendant de Daewoo — mais bénéficiant du statut de PME — Isu Chemicals, met la dernière main à une entreprise mixte avec LCC, une filiale du groupe Thomson.

Ensemble, elles ont fondé Isu Ceramics, qui va produire des ferrites, pièces indispensables à la fabrication de téléviseurs. Les choses sont allées très vite : le contrat a été signé en septembre 1987, après deux années de négociations, et l'usine doit commencer à tourner en octobre, à Munmak, à une centaine de kilomètres à l'est de Séoul.

LCC apporte à l'opération son savoir-faire et sa propriété industrielle, au sein d'un montage qui lui donne 49 % des parts. L'usine fabriquera 6 000 tonnes de ferrite, puis 10 000 tonnes dans une seconde étape, avec une main-d'œuvre d'environ 500 personnes, dont deux Français seulement. En dehors des responsables administratifs et techniques, bardés de diplômes, le personnel a en majorité un bagage de douze années d'études (six de primaire, autant de secondaire), le reste en ayant neuf au minimum ; il travaille plus de cinquante heures par semaine et bénéficie de deux jours de congé par mois...

M. Henri Boucharlat, qui représente LCC au sein de cette *joint-venture*, n'a pas d'illusions : « *Ici, la référence est japonaise, pas française. Notre chance, c'est qu'ils n'ont pas trouvé de partenaire japonais. Ceux-ci ne voulaient pas leur fournir la technologie avancée que nous leur avons proposée. Certes, ils disent que les Japonais sont épouvantables, mais en même temps ils les admirent, et quand nous leur avons proposé des fournisseurs européens, ils nous ont répondu qu'ils préféraient le Japon. Le modèle nippon les fascine !* » Ce créneau de la haute technologie est sans doute le point fort de l'Europe, les Japonais n'acceptant de se défaire que de brevets plus ou moins périmés, et les Coréens ayant besoin de « high tech » pour accélérer leur développement économique et accroître leurs exportations.

Ce faisant, Thomson poursuit sa stratégie d'implantation en Asie. Isu Ceramics permettra de fournir les producteurs asiatiques de télévision, y compris les usines dont Thomson a hérité de RCA. « *Il faut garder notre base de recherche et de développement*, nous dit M. Roger Agniel, PDG de LCC. *Mais nous devons être près des lieux de consommation, sinon nous serons laminés. Le coût moins élevé de la main-d'œuvre ne compte que pour 40 % dans notre motivation.* » Il faut en plus savoir cohabiter avec un partenaire difficile, exigeant, et dont le comportement est souvent fort différent.

L'expérience de M. Boucharlat est éclairante : « *Leur système est hiérarchisé, militaire. Même la position des gens dans chaque bureau est définie selon l'ordre hiérarchique, du chef, à la fenêtre, jusqu'au mur. L'âge est généralement couplé avec la fonction* », même si les jeunes ingénieurs sortent des meilleures universités, y compris américaines. En fait, « *il n'y a que le président qui soit responsable* ». On retrouve le vieil ordre confucéen qui fut, au siècle dernier, à l'origine de la formation des *zaibatsu* japonais. Mais, malgré tout, dans cet univers si différent, et si compétitif, l'exemple d'Isu Ceramics comme celui de M. Holder montrent qu'en relevant leurs manches les Français peuvent eux aussi avoir leur part du « gâteau » coréen.

P. de B.

(1) Association pour la promotion et le développement industriel, 34, avenue Kléber, 75116 Paris, tél.: 47-27-51-49.

Séoul, entre le néon et le « kimchi »

(Suite de la page 5.)

Le vieux Séoul se ramasse en quelques quartiers qui étaient encore le cœur de la ville il y a une vingtaine d'années : notamment ceux de Chongno ou Myongdong. Dans ce dernier, célèbre entre autres pour sa cathédrale, battit longtemps le pouls de la ville. La vie littéraire s'y concentra au lendemain de la guerre, et certains de ses cafés sont demeurés célèbres. Quartier de boutiques de mode (2 500), de restaurants (473), d'innombrables bars et salles de billard, Myong-dong est arpenté par des foules désormais jeunes. Il est aussi célèbre comme le théâtre des manifestations, les environs de la cathédrale étant un lieu de réunion ou de protection pour les étudiants contestataires.

Des milliers de petits bars

Le quartier de Chongno s'étend de part et d'autre d'une grande avenue qui, pendant six cents ans, fut le centre culturel et commercial de la ville. C'est là que s'ouvrit le premier grand magasin, Washin, pendant l'occupation japonaise, et c'est également là que les intellectuels des années 20 se réunissaient dans les maisons de thé pour discuter des idées occidentales récemment importées. Non loin du Jardin secret, dans les quartiers de Sanchong-dong et d'Insa-dong, on tombe dans ces lacis de ruelles étroites aux maisons basses et secrètes avec leurs vieilles portes de bois qui rappellent le vieux Pékin. Dans les sections 3 et 4 de Chongno se succèdent les bistrots, aux effluves lourds (viandes grillées, poissons séchés), et, la nuit, scintillent les lumières de milliers de petits bars. Certaines parties de Chongno étaient encore, il y a une vingtaine d'années, des quartiers chauds.

Plus loin vers Chongno 5 et 6, c'est le royaume des herboristes et des bouquinistes, puis le grand marché de Tongdaemun (la porte de l'Est). On y trouve tout : légumes, abats, poissons frais ou séchés pendant en grappes, fruits de mer, monceaux de vêtements fabriqués dans les petits ateliers avoisinants. De ruelle en venelle, sous des tentes ou sans prendre garde aux intempéries, l'énergie humaine n'est pas épargnée : partout on s'active, on pédale sur des vélos surchargés de colis, on pousse, on tire ; ici, on répare un lit en fer ; là, on coud un pantalon ; là-bas, on ajuste une ceinture ou l'on prépare un frichti...

Bons vivants, les Coréens ne sont pas les derniers à s'attabler pour faire ripaille qu'ils arrosent fortement de bière, de *makkoli* (alcool de riz) ou de *soju* (alcool de patate). Des sortes de voiturettes des quatre saisons, au-dessus desquelles est installé un toit d'où pend un petit rideau portant la liste des alcools et des petits plats, et munies d'une planche qui sert de comptoir devant laquelle les clients sont debout ou assis sur de mauvais tabourets, ne sont pas le moindre des charmes populaires et bon enfant des rues de Séoul : les *pojang-macha* (restaurants sous la tente) sont l'une des expressions de la convivialité urbaine coréenne.

Du quartier étudiant de Shinchon, qui est aussi, mais à moindre échelle, un paradis de la contrefaçon comme Itaewon, site des bars pour soldats américains la nuit et des boutiques à touristes le jour, aux zones d'ombre — le monde de la nuit désormais éclaté entre Chongno et Kangman, les quartiers des chamans, celui des diseuses de bonne aventure qui côtoie un célèbre lieu de prostitution, ou les bidonvilles des laissés-pour-compte (Panjachon, Sin Lim-dong, etc...), — Séoul est une ville à facettes, un archipel d'univers.

En cela, c'est une ville à secrets, mais intensément vivante et puissamment humaine, où les coups de poing le disputent aux coups de cœur, derrière l'apparence rébarbative, froide et anonyme d'un univers où le béton tend à devenir omniprésent.

PHILIPPE PONS

هكذا من الأصل

La réunion de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU

La « glasnost », enfin, mais toujours sélective

GENÈVE
de notre correspondante

La « glasnost » a fait son entrée à la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, composée d'experts indépendants, dont la dernière session s'est achevée à Genève le 2 septembre. M. Igor Gavritchev, qui y représentait l'URSS en qualité d'« observateur », a déclaré que selon « *l'opinion publique soviétique et le gouvernement (...), le système juridique — et même le système politique — de l'URSS exigent une réforme radicale* ».

L'observateur soviétique a annoncé que le parquet « *sera relevé de ses fonctions inappropriées* », sa « *fonction principale* » devant être d'assurer « *le respect de la loi par les citoyens, les organisations et l'exécutif* ». Quant à la défense, elle « *devrait être en mesure de fournir une aide juridique* » à un stade antérieur de l'instruction et « *jouer un rôle plus important devant le tribunal* ». Le plus remarquable est que cette déclaration a été faite en réponse au représentant d'une organisation non gouvernementale (ONG), l'Union mondiale pour le judaïsme libéral. M. David Littman, dont l'intervention portait sur le cas de plusieurs juifs d'URSS qui continuent de se voir refuser le droit d'émigrer.

De son côté, M. Stanislav Chernichenko, expert soviétique, a inauguré un nouveau style en prenant part à tous les débats, en cherchant à éviter autant que possible tout conflit avec l'expert des Etats-Unis, et en se faisant même le champion « *de la liberté de religion ou de conviction* ».

Les tentatives d'extermination des Kurdes qui ont pourtant été dénoncées par diverses ONG, dont Amnesty International (*le Monde* du 25 août), seraient-elles considérées comme sans importance ? Un projet de résolution comportant des critiques envers l'Irak n'a même pas été soumis au vote et un autre projet qui condamnait l'usage d'armes chimiques a été adopté dans une forme rédigée d'une manière telle que le pays responsable n'y est jamais mentionné, comme si c'étaient des créatures extraterrestres qui avaient lancé les bombes ou abattu les survivants.

D'autres ONG, aux porte-documents gonflés de témoignages accablants ont tenté de sensibiliser la sous-commission au cas du Tibet. L'expert de la Chine populaire a réussi à envoyer la question aux oubliettes. Même traitement envers les populations qui continuent à être persécutées au Timor oriental par les forces indonésiennes et dont le tiers aurait déjà été massacré. Elles n'ont pas eu droit à la moindre résolution, Djakarta ayant trouvé un allié pour le moins inattendu : l'Argentine, dont le représentant a déclaré que le cas du Timor et celui des Malouines étaient semblables... L'Argentine a réussi également à faire escamoter le rapport de M. Theo Van Boven sur les enfants des détenus argentins exécutés sous le régime des généraux.

Une part importante des débats a été consacrée à l'apartheid, qui a été vigoureusement condamné, mais seuls Israël et la Guinée-Equatoriale ont été invités à « *couper tous liens militaires avec l'Afrique du Sud* ».

« Préoccupation »

Le mot « *violation* » ne figure pas dans le compte rendu des débats sur la « *situation* » des droits de l'homme en Haïti, laquelle inspire tout de même à la sous-commission une « *profonde préoccupation* ». Pour ce qui est du Salvador, il est fait référence à « *l'accroissement récent du nombre des violations des droits de l'homme* » et aux agissements des « *escadrons de la mort* ». La sous-commission est « *préoccupée* » par ce qui se passe au Chili et « *troublée* » par la situation au Guatemala. Elle exprime d'autre part sa « *profonde préoccupation devant la détention d'otages libanais et étrangers* », mais sans condamner personne.

Des domaines aussi divers que le transport et la décharge des déchets toxiques, l'utilisation des fichiers personnels informatisés (sur ce dernier point, l'expert français, *M. Louis Joinet, a été nommé rapporteur spécial*), les états d'exception, la protection des malades mentaux et celle des handicapés physiques, la lutte contre la discrimination à l'encontre des personnes séropositives ou atteintes du SIDA et les mutilations sexuelles des femmes et des fillettes (pudiquement désignées comme « pratiques traditionnelles »), ont fait l'ojet de débats et ont donné lieu à diverses décisions.

Il a été question aussi du « *droit qu'a toute personne de quitter tout pays* ». Notons à ce propos que l'expert roumain disparu, Dumitru Mazilu (*le Monde* daté du 3 septembre) — l'Arlésienne de la sous-commission, — n'avait toujours pas été « localisé » alors que la réunion se terminait.

ISABELLE VICHNIAC.

A la Conférence de Vienne

La Roumanie assouplit sa position

Vienne (*AFP*). — La Roumanie, accusée de bloquer la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), à Vienne, en refusant de nouveaux engagements en matière de droits de l'homme, a assoupli sa position à la suite de nouvelles instructions données par le président Ceausescu.

Au cours d'entretiens bilatéraux avec les délégations de l'Autriche, de la Suisse et de la France, les Roumains ont indiqué que leur position était « *négociable* » et ont « *réduit le nombre de leurs prétentions* » à modifier le projet de document final déposé en mai par les pays neutres et non-alignés.

Les objections roumaines se concentrent maintenant sur trois points : dans le domaine de la liberté de circulation et de l'émigration, Bucarest demande à ce que les pays de la CSCE *s'abstiennent d'encourager les Roumains à quitter leur patrie*, une exigence déjà formulée par M. Ceausescu lors de sa rencontre avec le numéro un hongrois, M. Karoly Grosz, le 28 août, à Arad. L'assimilation forcée de la minorité hongroise en Transylvanie a mené à un exode de milliers de Roumains de souche magyare en Hongrie.

En matière de liberté de religion, la Roumanie désire atténuer le projet par une formulation plus anodine faisant la part plus belle à l'athéisme, une demande difficilement acceptable côté occidental. Quant aux droits socio-économiques, les Roumains se contenteraient de quelques formules mettant l'accent sur le droit au logement, la lutte contre le chômage, la formation des jeunes et l'égalité entre les deux sexes. Les pays occidentaux, et en premier lieu les Etats-Unis, ont toujours refusé de mettre ces droits sur le même plan que les droits de l'homme, prioritaires pour eux.

En revanche, relèvent les observateurs, le passage du texte sur les minorités qui stipule que « *les Etats participants protégeront et créeront les conditions propices à la promotion de l'identité ethnique, culturelle, linguistique et religieuse des minorités nationales sur leur territoire* » a été acceptée par la Roumanie.

Les Roumains doivent poursuivre dans les prochains jours leurs entretiens avec d'autres délégations, notamment celle de la RFA. Plusieurs pays occidentaux (Etats-Unis, Grande-Bretagne et Pays-Bas, notamment) ont jusqu'ici opposé une fin de non-recevoir très ferme à toute velléité roumaine d'amender un projet de document final qui est déjà le résultat d'un compromis. Ce sera aux neutres et non-alignés de jouer à nouveau un rôle de médiateur pour faire sortir la conférence de cette « *impasse roumaine* ».

● **Incident diplomatique à Londres.** — Le Foreing Office a convoqué, mercredi 7 septembre, l'ambassadeur du Vietnam, M. Tran Van Hung, pour lui demander des explications sur la présence, dimanche, devant la porte de l'ambassade, d'un diplomate — le troisième secrétaire — pointant un pistolet sur des manifestants vietnamiens. M. Timothy Eggar, sous-secrétaire au Foreign Office, a donné un délai de vingt-quatre heures à l'ambassadeur pour qu'il réponde à trois demandes du gouvernement : la remise aux autorités britanniques de l'arme utilisée et des autres armes en possession de l'ambassade, une explication complète de la manière dont cette arme est parvenue aux mains d'un membre de l'ambassade et la renonciation de la part du diplomate concerné à son immunité diplomatique. Si ces trois demandes ne sont pas satisfaites, indique le Foreign Office, cela pourrait avoir des « *conséquences très graves* ». — (AFP.)

« La France doit réévaluer l'évolution des relations

(Suite de la première page.)

Aujourd'hui, le paysage change, car nous nous orientons vers une discussion plus précise qui touche l'armement conventionnel, ce qui n'exclut pas la continuation du dialogue sur l'armement stratégique nucléaire. La négociation sur le conventionnel concerne directement l'Europe. De la même façon, les discussions sur l'armement chimique vont concerner plus directement le Vieux Continent.

— C'est à Vienne, dans le cadre de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) que doit être défini le mandat de futures négociations sur les armes conventionnelles. Est-il exact que la France est désormais d'avis, afin que se conclue la conférence de Vienne, de ne pas trop insister sur les droits de l'homme ?

— Ce n'est pas tout à fait exact, c'est plutôt une position de la République fédérale d'Allemagne, dont je comprends le raisonnement sans le partager. Le raisonnement de M. Genscher est le suivant : il constate une supériorité de l'armement conventionnel du côté soviétique ; il veut aboutir à une réduction de cette supériorité, donc du niveua d'armement soviétique, et constate en même temps qu'il y a un problème des droits de l'homme en Union soviétique. Il pense que si nous conditionnons une avancée dans la négociation sur le désarmement par une avancée sur les droits de l'homme et que cette dernière ne se produise pas, nous allons maintenir la supériorité soviétique. C'est le raisonnement de la République fédérale d'Allemagne.

— De M. Genscher en particulier ?

— C'est le raisonnement de la diplomatie de la République fédérale d'Allemagne. Je ne partage pas ce point de vue, et je veux insister sur le fait que la négociation qui s'est engagée dans le cadre de la CSCE (l'acte final d'Helsinki) prévoyait un équilibrage entre les aspects de sécurité et de désarmement, le développement économique et les questions de droits de l'homme, ce que l'on appelle les trois « corbeilles ». Nous modifierons les conditions mêmes de cet exercice en privilégiant tel aspect de la négociation plutôt que tel autre. Les Soviétiques sont intéressés par la réduction des armements conventionnels ; nous aussi bien évidemment. Mais nous sommes également intéressés par le problème des droits de l'homme. Il n'est pas interdit de penser que nous pouvons y intéresser également les Soviétiques. Je suis plus nuancé que les Allemands sur cette question.

— Et vous avez bon espoir de voir démarrer cette négociation sur le conventionnel, disons d'ici au début de 1989 ?

— J'ai bon espoir. Je me suis rendu à Vienne avec M. Genscher pour intererverir avec lui en se sens.

— Comme naguère à Stockholm...

— Comme naguère à Stockholm. Nous avons réveillé un peu la conférence de Vienne en souhaitant qu'elle se termine le plus vite possible. En ce qui me concernej'ai ajouté qu'il fallait d'abord mettre fin à la négociation vouée à l'échec sur les forces conventionnelles en centre Europe, les MBFR, qui ont lieu actuellement à Vienne et auxquelles nous ne participons pas avant que puissent s'ouvrir des négociations sur les armes conventionnelles, touchant la totalité du territoire eurpopéen, auxquelles nous sommes prêts à participer.

Conclure à Vienne en octobre

— Et comment convaincre les Roumains ?

— Il est exact que l'attitude de la Roumanie tend à freiner l'élaboration du document sur la base duquel 'engageront les prochaines négociations.

Nous comprenons les difficultés que ce document peut poser aux autorités de Bucarest avec lesquelles des contacts ont été pris. Les Roumains ont adopté une position rigide sur les droits de l'homme et ne veulent pas aller plus loin que l'accord d'Helsinki. Nous sohaitons cependant qu'ils admettent l'idée que le processus de la CSCE doit être un progrs permanent, patiemment élaboré. Mais, pour ma part, je n'exclus pas d'en finir d'une façon ou d'une autre.

— Et l'autre façon, c'est laquelle ?

— Je vous le laisse penser.

— Est-ce que la position française est concertée avec celle des Américains ?

— Tout à fait. Nous avons une concertation permanente. Les Américains nous soutiennent.

— On a eu l'impression ces dernières semaines que les obstacles à un règlement rapide venaient non seulement des Roumains, mais aussi des Américains.

— Ce n'est pas comparable. Les Américains rappellent un certain nombre de principes auxquels nous tenons nous aussi. La difficulté est de nature tactique. Avec les Roumains, il s'agit d'un problème de fond.

— Est-ce que vous avez le sentiment que les Américains souhaitent vraiment conclure avant les élections ?

— Peut-être. Je n'ai pas d'indications là-dessus, mais il n'est pas impossible qu'ils veuillent conclure avant. D'abord pour profiter d'un dynamique qui tend au « bouclage » de ce dossier dans des conditions satisfaisantes ; ensuite pour mettre au crédit de l'actuelle administration américaine la fin des négociations MBFR et l'ouverture de nouvelles négociations CSCE porteuses de beaucoup d'espoirs.

— Il faut faire vite.

— L'échéance envisagée, c'est octobre.

— Pourquoi la diplomatie française est-elle si timide à l'égard du régime roumain ?

— Elle n'est pas timide dans la mesure où elle a dit ce qu'il fallait en penser.

— C'était quand ?

— Il n'y a pas très longtemps encore, dans le cadre des Douze. Vous le verrez encore prochainement puisque nous sommes saisis d'une proposition allemande d'intervention des Douze auprès des autorités roumaines pour qu'elles renoncent à ce projet destructeur que vous connaissez...

Il faut que l'Europe soit de plus en plus populaire

— « L'urbanisation systématique » de la campagne ?

— Nous en avons débattu avec M. Gensher quand il est venu chez moi il y a quinze jours. A la prochaine réunion de coopération politique européenne il en sera question et j'ai donné mon accord à cette proposition. Pour revenir à ce que vous avez appelé « les grandes idées du septennat », la deuxième orientation est évidemment l'Europe. Peut-être entrerons-nous un peu dans le détail. Nous allons occuper la présidence française en juillet 89, nous serons à mi-chemin de la période prévue pour la réalisation du grand marché intérieur. La présidence française va suivre une présidence espagnole et une présidence grecque.

» Le fait que ce sont trois gouvernements qui peuvent avoir des préoccupations communes compte parmi les circonstances favorables dans la perspective européenne. J'ai déjà rencontré mes homologues grec et espagnol pour envisager une coordination de ces présidences : six mois, c'est très court, un an ou dix-huit mois, représente une période plus adaptée aux actions à moyen terme. La construction européenne sera l'axe des grandes priorités de ce septennat. Nous allons prendre la présidence en juillet 89, qui sera une année importantepar ailleurs pour d'autres raisons. Il faudra, à mi-chemin de 92, voir ce qui a été accompli, ce qui reste à faire et porter le regard au-delà de 92. La construction de l'Europe ne s'arrêtera pas à 1992-1993. Elle va se poursuivre, du moins je l'espère, et ce sera, à mon avis, un grand élan donné pendant cette première partie du septennat.

— Ne craignez-vous pas que d'ici à 92 dans plusieurs pays européens se développe une sorte de sentiment anti-européen à base de poujadisme ? Parce qu'on parle de l'Europe d'une façon extrêmement abstraite comme d'une sorte de panacée, les gens vont surtout découvrir des contraintes, des obligations.

— Ce n'est pas nouveau. Le regard des Français sur l'Europe a toujours été contrasté. Je me souviens de l'époque où nous signions le Traité de Rome. Il y a eu l'nethousiasme ete l'espoir ; mais il y a eu aussi — de la part de certains — réflexe de méfiance et volonté de freiner le mouvement. L'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal a suscité les mêmes clivages. Avec le recul du temps, on mesure mieux aujourd'hui l'ampleur du changement qu'a produit, en Europe, la création et la consolidation ndustrie n'a pas été détruite comme on le craignait. Quant à l'élargissement, qui conteste aujourd'hui son bien fondé ? Il suffit de regarder les chiffres du commerce extérieur pour se rendre compte qu'il a engendré des effets bénéfiques immédiats pour l'économie française. Je constate que les « voix autorisés » qui s'étaient élevés à l'époque se taisent prudemment.

Nous sommes aujourd'hui confronté à un nouvel enjeu — l'achèvement du Marché commun — avec son échéance : 1992. Et l'on retrouve, encore, ceux qui s'inquiètent, ceux qui rameutent ou cherchent à exploiter de légitimes préoccupations. Il faut au contraire que la France se mobilise. Cela justifie un effort d'explication, non seulement auprès des décideurs économiques, mais aussi de l'ensemble des citoyens pour que l'Europe, qui est notre avenir, devienne de plus en plus populaire.

J'insiste tout particulièrement sur la nécessité de donner à l'Europe sa dimension sociale. C'est aujourd'hui la priorité. Lors de la négociation de l'Acte unique, la France a obtenu — non sans mal — l'inclusion d'un chapitre sur la négociation sociale et l'émergence des « drots sociaux européens ». Ceci a été rappelé à Hanovre et inscrit dans les conclusions du Conseil Européen. Il faut maintenant donner à tout cela un contenu concret ; la Commission s'y emploie ; la France la soutiendra.

— Et vous pensez que ce sera plus facile que le projet de banque centrale européenne

— Je ne minimise pas la difficulté. Elle est d'autant plus grande que l'on a pris du retard sur le social, comme sur la monnaie. Le projet de banque européenne fait partie des dossiers-clés du moment. Hanovre a fixé la procédure et il convient maintenant d'attendre que les experts — réunis sous la présidence de Jacques Delors — rendent leurs conclusions. Je suis inquiet du retard qui est pris par rapport à ce qui était prévu. Sans doute y a-t-il un débat interne en Allemagne et l'arbitrage du chancelier Kohl est-il attendu. Mais il faut renforcer la coopération franco-allemande sur ce point pour surmonter les difficultés. Je souhaite en tout cas que les experts réussissent et je les encourage à faire des propositions audacieuses, car sur ce point, comme sur le chapitre social, la France entend avancer et conclure avant la fin de 1989.

» Mais, pour en revenir aux idées-force, du septennat, je voudrais dire que l'une d'entre elles ce sera la reprise d'un véritable dialogue Nord-Sud. Je crois que le ton, le « la », a été donné par le président de la République à Toronto. C'était l'annonce d'une politique que la France va revitaliser. En 89, elle va présider le sommet des Sept, et il y aura le bicentenaire de la Révolution. Mon idée est qu'il faudra y associer non seulement les pays industrialisés, mais peut-être aussi les pays en voie de développement, de façon à donner un véritable élan au dialogue Nord-Sud.

— Vous pensez à une relance sur les bases du discours de Cancun ?

— Le discours de Cancun, ce n'était pas si mal. Je crois que cette philosophie est toujours d'actualité.

— Il ne faut pas être seul...

— C'est une philosophie et une orientation. Ce qui a été amorcé à Toronto est un début de concrétisations. C'est dans cet esprit qu'il faudra relancer le dialogue Nord-Sud. Le problème de la dette, du développement, ce sont des choses concrètes sur lesquelles il va falloir avancer. C'est vrai qu'il a fallu du temps pour faire progresser nos idées depuis Cancun, mais les choses ont avancé.

— Que devient pendant ce temps l'idée de défense européenne ?

— L'idée de défense européenne va redevenir, par la force des choses, très actuelle. On a vécu sur un équilibre des forces pendant quarante années qui a assuré une ère de paix en Europe. Le dialogue Est-Ouest a amené des conditions nouvelles. Aujourd'hui, le problème de la sécurité en Europe doit être posé en des termes qui tiennent compte des progrès accomplis entre l'Est et l'Ouest, de la nécessité de nous intéresser à notre propre défense et d'une nouvelle analyse des risques et de la menace. Avec les négociations qui vont s'ouvrir à partir de la fin de cette année ou au début de l'année prochaine sur le désarmement conventionnel en Europe, nous allons entrer dans une nouvelle phase, et les Européens — c'est là le phénomène nouveau — vont devoir réfléchir un peu plus à leur propre sécurité.

Les données nouvelles en Europe de l'Est

— A propos des négociations sur les armements conventionnels, est-ce que la France a exclu définitivement d'intégrer dans ces négociations les armes nucléaires à très courte portée ?

— Dans les propositions du mandat qui fixera le cadre des négociations nous avons formellement exclu tout ce qui était nucléaire.

— Y compris les armes de théâtre ?

— Tout ce qui touche au nucléaire. Une difficulté est née du fait qu'il existe des armes à double capacité conventionnelle ete nucléaire. Des propositions ont été faites qui sont actuellement examinées. J'ai bon espoir qu'on arrivera en ce qui concerne le mandat à quelque chose d'assez précis qui répondra à notre préoccupation, c'est-à-dire l'exclusion du nucléaire.

— Qui va remplacer M. Cheysson à Bruxelles ?

— C'est à l'appréciation du président de la République.

— Envisagez-vous de relancer une politique à l'Est, bien endormie ces dernières années ? Et y aura-t-il une ou des politiques à l'Est ?

— Je suis partisan depuis très longtemps d'un renforcement de notre politique en direction des pays de l'Est, et d'autant plus que, même si nous ne sommes pas dans une phase de détente nous sommes quand même dans une période qui y ressemble beaucoup. D'autre part, la situation des pays de l'Est est très diversifiée. On ne peut pas comparer celle de la Roumanie et celle de la Hongrie ou même de la Tchécoslovaquie. Notre politique doit tenir compte de ces données nouvelles. J'avais été très frappé dès 1985 par la tonalité des discours de M. Gorbatchev qui n'a fait depuis lors que se renforcer et qui exprime une volonté de l'Union soviétique de se rapprocher de l'Europe occidentale. Tous ces facteurs font qu'aujourd'hui la France doit occuper une place qu'elle a historiquement occupée dans ces pays, et développer avec eux des relations culturelles et économiques et aussi le dialogue politique.



Diplomatie

Est-Ouest », déclare M. Roland Dumas

– D'une manière tout à fait indépendante avec chaque pays ?

– Je ne dirai pas indépendante, diversifiée. Nous ne pouvons pas parler d'économie de la même façon avec la Hongrie, qui a une situation particulière, et l'Allemagne de l'Est.

– Par exemple, vous allez à Prague. Qu'est-ce que vous allez dire ?

– Je vais renouer le dialoque que j'ai ouvert avec eux en 1985 et aller plus loin. Nous devons examiner ensemble tous lesproblèmes d'intérêt commun. Dans le domaine de l'économie, nous avons déjà signé un certain nombre de conventions, pourquoi ne pas poursuivre dans cette voie et en explorer d'autres ? Où en est la la réflexion sur les droits de l'homme et sur l'évolution vers ce que nous appelons la démocratie de type occidentale ? Qu'est-ce qu'il en est des relations avec l'Eglise ? Il n'y a pas très longtemps quelques évêques ont pu être nommés, quelques prêtres ordonnés, est-ce que cette politique va se poursuivre ? Bref, je souhaite avoir avec eux un vrai dialogue franc et ouvert, sur toutes les questions.

Au cours de votre séjour vous verrez des gens de l'Eglise et des gens de la Charte 77 ?

– Oui, comme j'avais souhaité les voir lors de mon précédent voyage. J'avais été notamment reçu par l'archevêque de Prague, le cardinal Tomasek ; il est toujours là, fort heureusement, et j'espère bien lui rendre visite.

– On dit que les Espagnols sont un peu inquiets depuis les dernières élections françaises parce qu'ils s'entendaient merveilleusement bien avec M. Pasqua sur l'affaire basque et qu'ils n'arrivent pas à établir le même contact avec M. Joxe. Qu'en est-il ? Etes-vous allé à Madrid pour les rassurer ?

– Existe-il des raisons objectives de s'inquiéter ? C'est la question que j'ai posée à mes interlocuteurs parce que j'ai eu moi aussi, par la presse, vent des rumeurs dont vous vous faites l'écho alors que les autorités espagnoles n'ont rien exprimé de semblable. M. Joxe s'est rendu dès sa prise de fonction ; il a réaffirmé un certain nombre de choses que j'ai dites à ma manière aux Espagnols, à savoir que, il n'y aurait pas de relâche, de ralentissement dans la lutte contre le terrorisme. Je rappellerai que c'est dès 1985 que cette orientation avait été prise, que c'est moi-même – j'étais alros porte-parole du gouvernement – qui suis allé expliquer les raisons de cette décision sur les trois chaînes de télévision. Cette politique a été poursuivie c'est vrai en 1986-1987 et elle se poursuivra en 1988 et au-delà.

– Pourquoi avoir créé un ministère plein aux affaires européennes ? Comment vous entendez-vous avec Mme Cresson, comment vous partagez-vous les tâches ? Comment s'entend-elle avec les ministres qui sont en charge de l'économie française ?

– Cette articulation aexisté déjà en 1984 pendant la période de la présidence française qui s'est conclue à Fontainebleau. M. Cheysson était ministre des affaires étrangères, et j'étais ministre à part entière des affaires européennes. Nous avons réédité cette formule parce que le ministère des affaires européennes est un ministère dont la mission est importante, qui coordonne son action avec le ministère des affaires étrangères. Nous l'avons fait aussi dans la perspective de la présidence française du deuxième semestre 1989. Le ministère des affaires étrangères à en charge la coordination politique, l'orientation générale, et Mme Cresson s'occupe plus spécialement des problèmes de la Communauté. Il n'y a pas la moindre difficulté entre nous. Les rapports qui peuvent exister entre Mme Cresson et les autres ministères chargés de l'économie, je les ignore. Mais je n'ai pas eu vent de turbulences particulières. Je connais les projets de Mme Cresson dans la perspective de la présidence française et j'y souscris pleinement.

– Comment interprétez-vous l'évolution des conflits régionaux dans le cadre Est-Ouest ?

– Je crois que le résultat le plus tangible de l'amélioration des rapports entre l'Est et l'Ouest a été enregistré dans les conflits



régionaux. A Genève, lorsque eut lieu la première rencontre entre M. Gorbatchev et M. Reagan, les discussions avaient essentiellement porté sur les problèmes stratégiques et les conflits régionaux y avaient occupé peu de place. Par la suite, nous avons pu constater que les choses avaient changé et les Soviétiques nous ont fait savoir que leur dialogue avec les Américains sur les conflits régionaux avait été fructueux et positifs, et avait été encore plus loin que ce que nous imaginions. On peut du reste en tirer une sorte de philosophie politique : si les conflits locaux peuvent être à ce point décongestionnés par les Deux Grands, *a contrario*, ils peuvent se durcir à leur initiative et en fonction des circonstances. On a vu se dénouer des situtations dont on pouvait difficilement penser qu'elles allaient évoluer aussi rapidement. Il en est ainsi pour le conflit Iran-Irak, qui dure depuis huit années, l'Afghanistan, le Cambodge, l'Afrique australe. En Corée même, où le problème est encore plus difficile, il n'est pas interdit de penser que des choses pourraient se produire.

» On peut aussi mentionner le Sahara occidental, dont le conflit ne s'inscrit pas dans les tensions Est-Ouest, mais a sans doute bénéficié de l'amélioration de l'ambiance internationale. Tout n'est pas gagné. Mais l'élan a été donné.

– Dans la liste, vous rajouteriez l'affaire israélo-arabe ?

– Le conflit israélo-arabe est très spécifique. Je considère que les prises de position de M. Shultz ont évolué. Les Soviétiques eux-mêmes ont fait des pas dans la bonne direction. Cela peut faciliter la convocation de la conférence internationale. Mais les évolutions favorables enregistrées à propos des conflits régionaux ne signifient pas que tout a été résolu sur la planète...

– Même pas encore la guerre Iran-Irak...

– On est, je l'espère, sur la bonne voie.

– Va-t-on faire savoir aux Irakiens, en vertu de l'influence que nous avons sur eux, qu'il faudrait peut-être qu'ils cessent d'exterminer les Kurdes, qu'il faudrait peut-être qu'ils fassent enfin preuve de réalisme ?

– J'ai parlé avec M. Tarek Aziz, le ministre irakien des affaires étrangères, à plusieurs reprises. Nos relations avec l'Iral nous permettent la franchise. La France réprouve le recours aux armes chimiques, où que ce soit.

Une rencontre avec M. Yasser Arafat ?

– M. Arafat doit venir à Strasbourg le 12 septembre. Viendra-t-il à Paris ? Le rencontrerez-vous ?

– Ce voyage n'est qu'un projet pour le moment. S'il a lieu effectivement, j'aviserai à ce moment-là.

Pour moi, ce ne serait pas une première, car j'ai déjà rencontré M. Arafat.

– Pas en France.

– Non, je l'ai rencontré en Tunisie. A Strasbourg, M. Arafat viendrait dans une enceinte internationale. Si cette rencontre a lieu, ce sera en toute clarté. J'aurais dans l'esprit d'essayer de faire avancer les choses et de faire en sorte que les principes auxquels nous tenons, et qui ont été réaffirmés à plusieurs reprises, trouvent un écho et si possible, qu'ils soient entendus

– A-t-il exprimé le désir de rencontrer un membre du gouvernement français ?

– Des Palestiniens ne nous ont pas encore fait savoir avec certitude que le voyage aurait lieu.

– Pensez-vous qu'il puisse y avoir un déblocage sur le projet de Conférence internationale avant les élections israélienne et américaine, au début de novembre ?

– Nous œuvrons pour que l'idée progresse. Mais tout le monde attend les élections, tout le monde est un peu suspendu à leurs résultats, ce qui induit une attitude d'expectative. Les pays européens n'y échappent pas : il ne leur est pas indifférent de savoir quelle sera l'administration avec laquelle ils pourront traiter.

– A ce sujet, comment voyez-vous les élections américaines ?

– Je ne vous répondrai pas car je ne veux pas m'ingérer dans les affaires intérieures des Etats-Unis.

– Sans vous ingérer, pensez-vous cependant que les démocrates sont plus protectionnistes que les républicains ?

– On le dit. Mais il y a toujours des nuances entre les propos de campagne électorale et la politique effectivement suivie quand on doit assumer les responsabilités. Nous tenons donccompte de ce qui est dit pendant la campagne électorale américaine, mais nous tiendrons davantage compte de ce qui sera fait après cette élection.

– Et à propos de la diminution de l'engagement militaire en Europe ? Vous pensez que les démocrates y sont plus favorables que les républicains ?

– C'est M. Dukakis qui le dit ; je remarque aussi que ce n'est pas la première fois qu'on le dit.

– Pourquoi la France n'éta elle pas représentée par un membre du gouvernement aux obsèques du président Zia ? Est-il exact que M. Badinter, l'ancien avocat d'Ali Butho, a convaincu le président de la République de ne s'y faire représenter que par notre ambassadeur ?

– Non, pas du tout ! Nous avons été représentés par notre ambassadeur à Islamabad, qui est le représentant officel de la France et de plus, un diplomate de qualité. La décision a été prise après consultation entre le Quay d'Orsay, Matignon et l'Elysée, ce qui est normal et habituel. La représentation de la France a été décidée selon les usages diplomatiques et protocolaires. Permettez-moi d'ajouter que nous avons de bonnes relations avec le Pakistan : je verrai à New-York le ministre des affaires étrangères pakistanais. Je vous rappellerai que le premier article sur le sujet impliquant M. Badinter est paru dans *Minute*...

– Avez-vous eu, depuis votre retour à la tête du Quai d'Orsay, des précisions sur les conditions dans lesquelles le gouvernement de M. Chirac a obtenu la libération des otages français détenus au Liban ?

– Les informations qui m'ont été fournies par mon prédécesseur et qui ont été confirmées lors de la transmission des pouvoirs de M. Pasqua à M. Joxe me permettent de penser que rien d'autre que ce qui a été dit officiellement n'a été négocié, c'est-à-dire la reprise de relations diplomatiques avec l'Iran et le retour à une gestion normale de notre contentieux financier avec ce pays. Il n'a été question de rien d'autre. Telle est la version officielle qui nous a été transmise au nom de la continuité de l'Etat.

– Et, depuis, aucun interlocuteur étranger n'est venu vous voir en arguant d'un quelconque accord secret ?

– Non. Les relations diplomatiques ont été renouées comme cela était convenu, et nous sommes aujourd'hui dans un processus de normalisation ; y compris dans le domaine du commerce ; nous allons renforcer notre ambassade à Téhéran par l'envoid'un conseiller commercial ; la participation d'entreprises françaises à la foire de Téhéran est effective, même si cette participation est moins importante qu'on aurait pu le souhaiter. Nous observons les choses et sommes attentifs à tout signe d'évolution dans nos rapports avec l'Iran.

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC
et CLAIRE TRÉAN.

M. François Scheer est nommé secrétaire général du Quai d'Orsay

Le conseil des ministres a approuvé, mercredi 7 septembre, la nomination de M. François Scheer au poste de secrétaire général du ministère des affaires étrangères, en remplacement de M. Gilbert Perol.

[Né en 1934, diplômé de l'Institut d'études politiques et de l'ENA (promotion 1962), M. Scheer a été notamment en poste à Alger au lendemain de l'indépendance, puis à Tokyo (1967-1970), avant d'être sous-directeur du budget à l'administration centrale jusqu'en 1975. Il fut ensuite ambassadeur au Mozambique (1976-1977), représentant adjoint de la France auprès des communautés européennes (1977-1979) et directeur du cabinet de Mme Simone Veil, présidente du Parlement européen. Après avoir été à deux reprises directeur du cabinet de M. Cheysson, ministre des relations extérieures, en 1981 et en 1983, il était nommé en janvier 1984 ambassadeur à Alger, et, en février 1986, représentant auprès des Communautés européennes à Bruxelles.]

M. Gilbert Perol ambassadeur à Rome

M. Gilbert Perol est nommé ambassadeur à Rome, en remplacement de M. Jacques Andreani.

[Né en 1926, ancien élève de l'ENA (promotion 1953), M. Perol a été en poste en Tunisie et au Maroc, puis à Addis-Abeba (1959-1962) et Alger, puis chargé de mission au cabinet du général de Gaulle à l'Elysée (1963-1967), avant d'être nommé secrétaire général, puis, en 1974, directeur d'Air France, un poste qu'il occupa jusqu'en 1982. Il fut ensuite ambassadeur à Tunis (1983-1985), puis à Tokyo jusqu'en mars 1987, date à laquelle il avait été nommé secrétaire général du Quai d'Orsay.]

● **M. Jacques Andreani**, qui dirige le cabinet de M. Dumas depuis la formation du premier gouvernement Rocard, a été élevé à la dignité d'ambassadeur de France et M. Bernard Garcia a été nommé directeur du personnel et de l'administration générale du Quai d'Orsay, en remplacement de M. Michel Drumetz.

Proche-Orient

En marge de l'Assemblée générale de l'ONU

Une invitation adressée par M. Reagan à M. Pérès suscite le « mécontentement profond » de M. Shamir

JÉRUSALEM
de notre correspondant

En ce début de campagne électorale, le dirigeant travailliste, M. Shimon Pérès, ne pouvait rêver mieux pour asseoir son image de seul interlocuteur sérieux quand il s'agit des difficultés de la paix. C'est donc avec une satisfaction non déguisée que l'entourage du ministre des affaires étrangères commentait, mercredi 7 septembre, la décision des Etats-Unis de convier M. Pérès à rencontrer le président Reagan avant la fin du mois, à New-York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. La nouvelle a immédiatement suscité la colère de l'autre moitié du gouvernement d'« *unité nationale* », le Likoud (droite), et de son chef de file le premier ministre, M. Itzhak Shamir.

Celui-ci a fait part de son « *mécontentement profond* » pour n'avoir jamais été tenu au courant de cette invitation. Il a dénoncé l'ingérence américaine dans les affaires intérieures israéliennes : « *Il ne faut tout de même pas oublier que nous sommes en pleine campagne électorale* », a dit le premier ministre. Certains dirigeants du Likoud ont accusé M. Pérès d'avoir organisé la rencontre « *dans le dos du premier ministre* », sans l'avoir averti de quoi que ce soit.

Selon des informations non confirmées à Washington, la rencontre aurait lieu le 26 septembre et prendrait la forme d'un « *forum de réflexion* » sur les moyens de relancer un processus de paix dans la région. Y participeraient également le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, et le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Esmat Abdel Meguid.

Que l'affaire soit informelle ou non, il y a longtemps que les Etats-Unis n'avaient organisé pareille rencontre entre dirigeants israélien et égyptien. Il est difficile de ne pas y voir un coup de pouce donné par l'administration Reagan au camp de M. Pérès. Après tout, seuls les travaillistes ont soutenu sans réserve les efforts entrepris cet hiver par M. Shultz pour relancer un mécanisme de négociations au Proche-Orient – initiative que le Likoud s'est employé avec succès à torpiller (M. Shultz ne l'a pas oublié).

Mais, en matière de « *diplomatie électorale* », M. Shamir n'est pas sans argument. Il devrait se rendre, avant la fin du mois, en Hongrie, effectuant ainsi la première visite d'un chef de gouvernement israélien en Europe de l'Est depuis 1967 (date à laquelle tous les pays membres du pacte de Varsovie, à l'exception de la Roumanie, ont rompu leurs relations diplomatiques avec l'Etat hébreu). C'est, pour le chef du Likoud, une manière d'affirmer que l'on peut défendre des positions « *fermes et sans concession* » sans isoler Israël sur la scène internationale.

L'annonce de la rencontre de New-York et du voyage à Budapest marque les premiers coups d'une campagne électorale (le scrutin est fixé au 1er novembre) qui s'est officiellement ouverte cette semaine. Neuf mois après le début du soulèvement en Cisjordanie et à Gaza, un thème domine : la paix, la sécurité et l'avenir des territoires occupés. Lundi, les travaillistes lançaient leur campagne en se présentant comme « *le parti de la percée vers la paix* » : M. Pérès rappelait qu'il était partisan d'un compromis territorial (mais avec qui ?), afin que « *Gaza ne devienne pas une province israélienne* ».

Mardi, c'était au tour du Likoud, et l'on ouvrait la campagne en promenant les militants en Cisjordanie. Pour signifier avec éclat qu'il ne saurait y avoir de retour aux frontières de 1967 et accuser les travaillistes de vouloir remettre « *une partie du pays aux mains d'organisations terroristes* ».

ALAIN FRACHON.

La direction du soulèvement demande à l'ONU de prendre le contrôle des territoires occupés

Nicosie (*AFP*). – La Direction unifiée du soulèvement dans les territoires occupés a appelé, mercredi 7 septembre, l'ONU à prendre en charge « *le contrôle des territoires occupés juqu'au retrait de l'armée israélienne et la tenue d'une conférence internationale* » de paix sur le Proche-Orient.

Dans son vingt-cinquième communiqué, parvenu mercredi au bureau de l'AFP à Nicosie, la Direction unifiée « *demande aux Nations unies, au Conseil de sécurité et à toutes les instances internationales d'intervenir incessamment pour mettre un terme aux violations, par les autorités israéliennes, des usages, conventions et lois internationaux, et d'assurer la protection et le contrôle des territoires occupés* ».

● **Un Palestinien tué par balles près de Jenin (Cisjordanie).** – Un Palestinien a été tué et un autre grièvement blessé, dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 septembre, par des tirs de soldats israéliens dans un village au nord de Jenin (nord de la Cisjordanie occupée). Cela porte à deux cent quarante-cinq le nombre de Palestiniens tués par des tirs de soldats israéliens depuis le déclenchement des émeutes palestiniennes, le 8 décembre dernier, selon le décompte palestinien.

Le blocage des négociations irano-irakiennes

Le Conseil de sécurité pourrait être appelé à intervenir

Genève (Nations unies) (*AFP*). – Les pourparlers de paix entre l'Iran et l'Irak sont irrémédiablement bloqués sur le problème de la liberté de navigation et le devenir du Chatt-Al-Arab, et l'ONU est à la recherche d'une formule susceptible de les relancer sous un angle nouveau, estimait-on généralement mercredi 7 septembre à Genève.

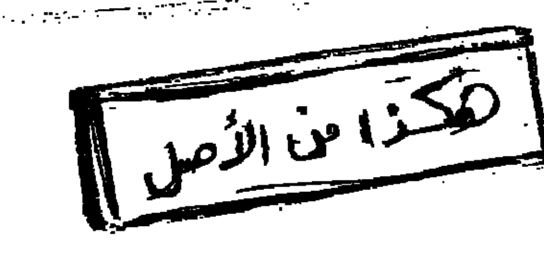
Dans cette perspective, les regards se sont principalement tournés vers Paris, où le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, contraint de venir à la rescousse de son représentant spécial, M. Jan Eliasson, s'est entretenu dans l'après-midi avec M. François Mitterrand et avec M. Dumas. La France préside ce mois-ci le Conseil de sécurité de l'ONU, et l'on se demande à Genève si le moment n'est pas venu pour ce dernier d'intervenir, sur les instances de M. Perez de Cuellar, de manière affirmée pour suggérer une nouvelle approche du problème et donner des garanties publiqes aux deux belligérants sur les points qui les opposent.

Il a beaucoup été question, ces derniers jours, que les qunize membres du Conseil de sécurité, dont les représentants à Genève sont soigneusement informés par M. Eliasson de la marche des choses, s'accordant sur une déclaration de principes traitant du retrait des troupes et de la liberté de navigation. Les initiatives prises jusque-là par M. Eliasson, qui continue à négocier sans grande illusion avec les experts des deux pays une interprétation acceptable du premier point de la résolution 598, ont tourné court.

Ce point traite du cessez-le-feu sur terre, en mer et dans les airs, et parle du retrait des troupes sur les « *frontières internationalement reconnues* », ce qui pose, de manière incontournable, la question des actes hostiles en mer et le problème crucial du Chatt-el-Arab, que le traité d'Alger de 1975 – dénoncé par l'Irak – partage entre les deux pays.

Les Irakiens ne démordent pas de leurs revendications essentielles : liberté de navigation totale dans le Golfe et le détroit d'Ormuz et acceptation du principe du déblaiement du Chatt-el-Arab, préalablement à tout retrait des troupes. Le président irakien Saddam Hussein a même affirmé mardi soir que les hostilités pourraient reprendre si l'Iran s'obstinait à vouloir inspecter les navires marchands de son pays. En écho, M. Mohamed Djavad Laridjani, vice-ministre iranien des affaires étrangères, a rappelé mercredi à Paris qu'une remise en cause de la frontière délimitée par le traité d'Alger était « *totalement hors de question* »

Le dialogue de sourds se poursuit donc, quatorze jours après avoir commencé, et les spécialistes estiment que la seule porte de sortie consisterait à envisager l'ensemble de cette négociation, dans le fond comme dans la forme, sous un angle différent. Un seul fait confirme que tout espoir n'est pas abandonné : la décision des ministres iranien et irakien des affaires étrangères, MM. Ali Akhbar Velayati et Tarek Aziz, de rester à Genève.



Politique

L'opposition face au référendum sur la Nouvelle-Calédonie

L'état-major du RPR s'oriente vers un « oui » résigné

Après les effets de tribune, le décor de fête et les formules pour se faire applaudir, les participants à l'université d'été des jeunes RPR de La Baule ont rangé leurs calicots et regagné leur province la tête pleine de souvenirs encourageants. Les dirigeants du mouvement, retombée d'euphorie de ce week-end, sont revenus aux réalités.

Un comité central est convoqué pour le mercredi 14 septembre à Paris, qui devra notamment fixer la position du RPR à l'égard du référendum néo-calédonien. Cette instance devrait être préparée par une réunion du bureau politique du mouvement le jeudi 8 septembre.

Dès mercredi, M. Chirac a présidé la première séance du « comité d'orientation politique ». Ce cénacle créé par le président du RPR après son échec à l'élection présidentielle (*le Monde* du 21 juillet) est destiné à éclairer celui-ci par ses orientations sur les décisions qu'il doit prendre, *sur celles qu'il doit soumettre* au comité central et, plus généralement, *lui fournir des éléments* de réflexion sur la situation politique. Comprenant pour le moment une dizaine de personnalités de générations et de sensibilités diverses, sa composition n'est pas définitivement arrêtée. Bien que M. Alain Carignon y figure déjà – il y était présent mercredi, – la porte reste toujours ouverte à certains de ceux que l'on qualifie généralement de « rénovateurs ». *Les réunions à huis clos* devraient être l'occasion de débats à *cœur ouvert*. Il semble toutefois que M. Philippe Séguin et ceux qui sont réputés être ses amis préfèrent attendre encore pour voir si les fruits tiennent les promesses des fleurs.

La réunion de mercredi, qui a duré deux heures, a permis de procéder à un premier examen de trois problèmes d'actualité : le référendum néo-calédonien, la proposition de M. Barre de réformer le code électoral municipal et la situation au Front national. Aucune décision n'a été prise, et M. Chirac *a insisté pour* que le débat se poursuive au bureau *politique de ce jeudi, et aussi qu'il se* développe au comité central sur le problème de la Nouvelle-Calédonie.

Déjà mercredi, le président du RPR a pu entendre des opinions diverses sur ce dernier sujet. Alors qu'à La Baule les déclarations de M. Pasqua avaient pu laisser croire qu'il penchait vers le « non » puisqu'il ne se voyait pas répondre « oui », assurait-il, et que celles de M. Chirac *semblaient* tendre vers l'abstention, le débat aurait fait *apparaître* une certaine progression du « oui ». Il a, en effet, semblé difficile à plusieurs de vouloir s'opposer à une solution qui avait reçu l'aval des élus RPR de Nouvelle-Calédonie sans infliger à ceux-ci un désaveu public. Parmi les partisans du « oui » figure notamment M. Séguin, alors que M. Julia est *favorable à l'abstention*. Or l'abstention a été récusée par certains intervenants comme une attitude non gaulliste, surtout à propos d'un type de consultation populaire réhabilitée par le général de Gaulle. Il a aussi été rappelé que lorsque les socialistes s'étaient abstenus en 1972 lors du référendum sur l'élargissement du Marché commun, ils avaient été vertement dénoncés par les « pompidoliens ». Enfin certains ont demandé comment les élus locaux pourraient *décemment tenir* les bureaux de vote s'ils sont eux-*mêmes partisans* de l'abstention.

Le « non », qui n'a pratiquement *pas de défenseurs au niveau des ins*tances dirigeantes du RPR, n'est *prôné que par ceux qui sont* convaincus que la « *solution Rocard* » aboutira à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie et qu'il convient avant terme de s'en désolidariser.

« Clarifier » la vie électorale

Mais si le « oui » devait l'emporter dans le choix que fera le RPR, tous ses responsables sont d'accord pour souligner les arrière-pensées politiciennes qu'aurait le gouvernement en recourant au référendum, pour insister sur les restrictions apportées au corps électoral, pour souhaiter que le Conseil constitu*tionnel formule clairement un avis* à ce sujet, comme le souhaitait d'ail*leurs M. Mitterrand dans sa Lettre à tous les Français* (1). Dans cette hypothèse, toutes ces restrictions mentales accumulées peuvent laisser prévoir en tout cas que le RPR ne fera pas une campagne active en faveur de l'adoption de la loi. C'est le moins que l'on puisse prévoir. En somme, après une prise de position de principe, les électeurs « chiraquiens » seront pratiquement laissés *libres de leur choix. Une telle atti*tude ne serait donc pas très éloignée de celle que pourrait prendre l'UDF, ou tout au moins le PR.

Autre point à l'ordre du jour des débats du conseil d'orientation politique du RPR : la proposition de loi de M. Barre sur la réforme électorale. L'initiative solitaire prise par le député du Rhône a été tout d'abord ressentie comme une « *opération politicienne* » ayant les apparences d'une perche tendue au gouverne*ment pour en faire un test de sa* volonté d'ouverture, mais ayant pour *effet* de souligner le manque de cohésion de l'opposition. Au-delà des intentions ainsi prêtées à son auteur, cette proposition recueille l'accord du RPR sur le fond.

C'est pourquoi certains souhaitent qu'au nom de « *la clarification* » et de la « *moralisation* » de la vie électorale, une telle réforme fasse l'objet d'une concertation pour aboutir à un consensus non seulement au sein de la majorité, mais même entre tous les groupes politiques.

En somme, les partisans de cette méthode souhaiteraient que M. Rocard procède comme *l'avait* fait M. Chirac – à la demande de *M. Mitterrand* – lorsqu'il avait élaboré la réforme du financement des partis politiques et des campagnes électorales au nom précisément de la « *moralisation de la vie publique* ».

Enfin, en ce qui concerne la situation au Front national, un simple échange de vues a permis de rappeler qu'il était moins que jamais question de conclure des accords ou même de donner des gages au parti de M. Le Pen. Les dissensions et les départs du parti de l'extrême droite sont cependant suivis avec attention dans la mesure où ils apportent un élément nouveau dans une situation qui semblait figée.

ANDRÉ PASSERON.

(1) M. Mitterrand écrit : « *Quant à permettre aux Français de trancher par référendum les problèmes majeurs qui naissent de l'évolution de notre société, j'ai naguère souhaité (à propos de l'école) que cela fût possible. Je le souhaite toujours. Mais sous la garantie que le Conseil constitutionnel émette un avis public sur la conformité de la question référendaire à la Constitution et aux lois fondamentales de la République.* »

Les dirigeants de l'UDF proposent le « oui, mais »...

Après quinze jours d'hésitations, le bureau politique de l'UDF, réuni le mercredi 7 septembre, a finalement opté pour un « oui » raisonné, à défaut d'être franc et massif, au référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Le porte-parole de la confédération a indiqué au terme de cette réunion que « *l'attitude de l'UDF sera dictée à partir de considérations nationales et pas d'un point de vue partisan* ». Avant de rendre ce « oui » officiel, les dirigeants de l'UDF souhaitent une ultime concertation la semaine prochaine avec le RPR afin, comme il est probable, d'adopter une position commune. Ils veulent connaître le libellé exact de la question référendaire telle qu'elle sera soumise à la ratification des électeurs.

Ce choix de l'UDF était prévisible depuis quelques jours, quand il est apparu que les réticences publiquement exprimées par son président, M. Valéry Giscard d'Estaing, n'étaient pas reprises par les responsables des différentes composantes. « *Il faut prendre grand soin,* avait argué M. Giscard d'Estaing le 30 juin à Avoriaz, *que la procédure choisie ne dégrade pas l'usage futur du référendum en France.* » Mise en garde qui eut été retenue si plus d'un à *l'UDF n'avait eu conscience* que, en traînant ainsi les pieds, M. Giscard d'Estaing tentait de se livrer à une petite partie de bras de fer avec M. François Mitterrand.

M. Giscard d'Estaing a donc dû encore jeter la rancune à la rivière... et se plier à la loi du plus grand nombre. Les centristes furent les premiers à déclarer au début de la semaine dernière que le choix du « oui » leur semblait le plus logique. Le président du Parti radical, M. André Rossinot, les a ensuite suivis, ce qui n'a pas empêché M. Didier Bariani, officiellement en charge du dossier pour l'UDF, de plaider encore farouchement pour le « non » lors de la réunion du bureau politique de mercredi.

Depuis quelques jours, la tendance au Parti républicain était aussi au « oui ». M. François Léotard l'avait laissé deviner dimanche dernier à Chamonix. Bien que devant tenir compte d'un fort contingent d'élus du Sud soucieux de ménager leurs électeurs rapatriés, le secrétaire général du PR a finalement réussi mercredi matin à faire accpter par son bureau politique « *une attitude sans complaisance mais sans arrière-pensée* ». « *Notre « oui »*, commentait un proche de M. Léotard, *est dicté exclusivement par les intérêts de la Nouvelle-Calédonie. Nous n'avons pas voulu nous arrêter à des éléments de politicaillerie intérieure française.* » Pour mieux appréhender sur place la situation, le PR compte dépêcher rapidement en Nouvelle-Calédonie une mission « *d'information et de dialogue* ». En réalité, il semble bien que l'UDF n'ait pu se soustraire à la pression de ses représentants calédoniens, M. Jean Leques, le maire de Nouméa, et M. Pierre Maresca, responsable du PR et dirigeant du RPCR, qui tous deux et par écrit ont réclamé sans aucun artifice le choix du « oui ».

Barre = Gaudin + Devedjian

Autre sujet subrepticement évoqué au *cours de ce bureau politique :* la proposition de M. Raymond Barre pour *l'interdiction de fusion* des listes entre les deux tours des élections municipales. Sur *le fond, tout* le monde est d'accord. Mais la perspective d'aligner son nom derrière celui de l'ancien premier ministre déclenche moins l'enthousiasme. Aussi certains songent-ils à déposer au nom de l'UDF un *texte* exactement identique mais qui serait cette fois parrainé par M. Jean-Claude Gaudin et le député RPR des Hauts-de-Seine, M. Patrick Devedjian. Une façon selon eux de rendre à César ce qui revient à César.

Dernier problème : *la réorganisation* interne de l'UDF. Entre le *début du mois d'octobre et* la fin de novembre, M. Giscard d'Estaing se propose de se livrer à *un véritable* « audit » en consultant chacune des *composantes ainsi* que les différents groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat. Il continue apparemment de pratiquer une *stratégie d'apaisement* et de décrispation. « *Toutes les déclarations faites depuis quinze jours par ceux qui sont assis autour de cette table n'ont pas porté atteinte à la cohésion de l'UDF* », a-t-il relevé mercredi. Depuis son élection à la présidence de l'union, Mme Simone Veil et M. Jean Lecanuet n'ont plus participé aux réunions du bureau politique. Mardi, la lettre du PR ironisait sur la rencontre entre MM. Michel Rocard et Pierre Méhaignerie à Matignon en parlant « *des visiteurs du soir* ». L'optimisme de M. Giscard d'Estaing est décidément à toute épreuve...

DANIEL CARTON.

● **M. Rausch plaide pour *M. Barre*.** – *M. Jean-Marie Rausch*, ministre centriste du commerce extérieur, « *soutient totalement* » la proposition de loi de M. Raymond Barre visant à *interdire* la fusion des listes au second tour des élections municipales. Dans un entretien *publié*, le mercredi 7 septembre, dans le *Républicain lorrain*, le maire de Metz estime « *normal* » que les partis qui savent qu'ils ne peuvent pas obtenir, seuls, de majorité soient obligés de s'associer, dès le premier tour, avec ceux dont ils pensent qu'ensemble ils sont susceptibles de l'obtenir. « *Ainsi les électeurs sauront exactement pour qui ils votent* », a conclu le ministre centriste. L'ancien sénateur de la Moselle se refuse, pour sa part, à intervenir personnellement dans la préparation des élections, car « *Michel Rocard a demandé* [aux membres de son gouvernement], *par lettre, de ne pas le faire.* » « *Les partis n'arrivent jamais à contrôler les situations électorales* », considère M. Rausch, qui prédit qu'il y aura « *de plus en plus de candidats qui ne relèveront ni du RPR-UDF, ni du PS, ni du PC.* »

Impôt sur la fortune, contrats Etat-région, politique salariale

M. Rocard se heurte à la grogne des députés socialistes

(Suite de la première page.)

Mercredi matin, réunion du bureau du groupe socialiste. Ultime baroud d'honneur des députés qui estiment que l'intégration des actifs professionnels (le mot « outil de travail » a été écarté à cause de sa sonorité trop patronale) dans l'assiette de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) n'est pas antidémocratique.

M. Jacques Roger-Machart (PS, Haute-Garonne), partisan de cette thèse, a établi un distinguo entre les dirigeants d'entreprise : d'un côté, les « *patrons ancienne manière* », propriétaires de *leur entreprise, qui mettent* en avant l'outil de travail pour se protéger. Et puis il y a les autres, « *ceux que nous devons mobiliser autour de nos idées : ce sont des chefs d'entreprise, le plus souvent salariés, dynamiques et mobiles. C'est eux qui doivent profiter de la situation économique et fiscale relativement bonne aujourd'hui* », a-t-il expliqué en se montrant partisan d'une faible taxation (« *pas au-delà de 0,5 %*) des actifs d'entreprise.

Le président de la commission des finances, M. Dominique Strauss-Kahn, s'est défendu pour sa part d'avoir voulu *remettre en* cause le projet gouvernemental, qui reprend les engagements présidentiels en matière d'exonération de l'outil de travail (*le Monde* du 8 septembre). « *J'ai simplement voulu rappeler, dans un souci de cohérence intellectuelle, que la taxation faible des actifs professionnels, loin d'être anti-économique, obligeait à un minimum de rentabilité.* »

Pour autant, M. Strauss-Kahn estime qu'il n'est pas possible, politiquement, de revenir sur ce point, compte tenu du poids des psychologies, de la sociologie française et de l'histoire politique récente. Contrairement à ce que l'on avait cru comprendre, il ne souhaite pas la réouverture du débat sur cette question. Le ministre de l'économie et des finances, M. Pierre Bérégovoy, qui a tenu à le recevoir le jour même, a été ravi de l'entendre. Le ministre devait rappeler, le soir sur TF 1, qu'il a « *l'esprit ouvert, à condition que l'esprit du projet ne soit pas dénaturé* », même s'il appartient au Parlement de « *trancher* ».

La *Lettre* de François Mitterrand aux Français fait loi. C'est aussi ce qu'a indiqué aux députés récalcitrants M. Mermaz, président du groupe PS à l'Assemblée nationale. « *Il nous a fait comprendre, avec diplomatie, que les carottes étaient cuites* », résumait un député PS, en insistant sur la ligne directe qui relie l'Elysée à la Rue de Rivoli.

« *C'est une absurdité économique* », estimait pour sa part, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, l'ancien rapporteur général du budget, M. Christian Pierret (PS, Vosges), hostile à la taxation de l'outil de travail. « *Le projet du gouvernement est équilibré, on ne peut pas le démolir. Si on inclut l'outil de travail dans l'ISF, ce sera un non-sens économique qui pénalisera l'emploi.* »

Un second motif de grogne a été également exposé, mercredi, devant le bureau du groupe lors d'une réunion des commissaires socialistes de la commission de la production et des échanges, présidé par M. Jean-Marie Bockel. Objet : la procédure de renégociation des contrats de plan Etat-région. Les parlementaires socialistes estiment, en effet, que le gouvernement ne les a pas suffisamment associé aux discussions portant sur des contrats préparés à l'origine par l'ancienne majorité. La part faite par le premier ministre aux présidents de région de droite (vingt sur vingt-deux) serait trop belle. « *Quand les ministres viennent sur le terrain, c'est tout juste si nous sommes consultés* », protestait un député PS.

Mercredi soir, pourtant, la pression a continué à baisser dans le débat PS-gouvernement sur l'ISF, à l'occasion de la réunion du bureau exécutif du PS. M. Rocard, qui n'était pas attendu, est venu. Se sont ainsi retrouvés quelques-uns des principaux acteurs du débat interne au parti sur l'évolution de l'ISF : le premier ministre, le premier secrétaire du PS, le président de la commission des finances, le rapporteur général du budget.

Pas de bouleversement de l'ISF

L'ambiance, à en croire le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, était très « *cordiale* ». Une ligne de compromis s'est dessinée. Le premier ministre a réaffirmé que sa préférence va à un impôt à assiette large et taux faibles – « *à long terme, c'est la bonne mesure* », a-t-il dit – mais qu'un tel profil de l'ISF ne serait pas opportun dans la conjoncture actuelle et pourrait pénaliser l'emploi. M. Strauss-Kahn s'était déjà retrouvé sur cette position.

MM. Rocard et Bérégovoy ont donc, pour le moment, obtenu gain de cause : pas de bouleversement au dernier moment de l'économie générale du projet, respect des tables de la loi – c'est-à-dire de la *Lettre à tous les Français* de M. Mitterrand. La marge de manœuvre envisagée mercredi au bureau exécutif du PS se situe maintenant dans le montant des taux, qui pourrait « bouger ». Il s'agirait là d'une concession de M. Rocard, qui souhaitait éviter que la barre psychologique des 1 % ne soit pas dépassée, ce qui n'est plus garanti.

Il reste à savoir comment la « base » du PS accueillera ce compromis. Samedi, le comité directeur se réunit. Lundi et mardi, viendra le tour des journées parlementaires. Ces journées permettront de voir si la « *grogne* » des députés socialistes perdure.

Les manifestations de mauvaise humeur de ces derniers jours, en effet, vont au-delà du seul débat sur l'impact économique de l'ISF ou sur le réaménagement des contrats de plan Etat-région. Cette mauvaise humeur n'est peut-être pas concertée : aucun des futurs concurrents de M. Rocard au sein du PS n'a intérêt à apparaître comme le chef d'orchestre clandestin d'une tentative de déstabilisation du premier ministre.

Mais le malaise est diffus, *persistant. Tout se passe comme* si la trêve de l'été, l'hommage *unanime* rendu, *dans les rangs* socialistes, à la « *méthode* » Rocard en Nouvelle-Calédonie, avaient été une parenthèse. A peine réunis en session parlementaire au début de l'été, les députés socialistes commençaient à grogner. A peine rentrés, deux mois plus tard, ils recommencent.

Le Caillou est loin...

Certains députés s'estiment marginalisés par le gouverne*ment. La très courte session de* droit, en juin-juillet, les a laissés sur *leur faim. « On a eu le sentiment que le gouvernement souhaitait surtout se passer de nous au maximum »*, estime un *député de base. L'idée d'inscrire* la discussion sur l'ISF dans le *débat sur la loi de finances est* apparue également comme une volonté de brider les député.

Pour être équitables, d'autres *élus estiment que sur l'ISF* on ne peut faire grief à M. Rocard *d'avoir bouclé à l'avance la dis*cussion, puisque, depuis le début, les *caciques mitterrandiens* du gouvernement rappelaient, avec insistance, que les engagements de M. Mitterrand pendant la campagne *traçaient* l'épure sur laquelle chacun était appelé à travailler.

Au-delà de ce réflexe de défense des droits des *parlementaires*, c'est, une fois de plus, l'orientation même du gouvernement qui est en cause. A une vingtaine de jours des élections cantonales, on peut risquer que nombre de députés socialistes s'intéressent sans doute plus aux réactions de leur « *base* » militante et de leurs électeurs populaires vis-à-vis de l'ISF qu'à celles des centristes ou des chefs d'entreprise.

Il faut se rappeler que, pendant les campagnes électorales du printemps, l'évocation du rétablissement de l'impôt sur la fortune, dans les meetings, pulvérisait régulièrement les records à l'applaudimètre. M. Rocard se défie des symboles, même s'il sait les utiliser. Or l'ISF est ressenti comme le symbole même d'une mesure « de gauche ». Les députés ont encore en mémoire les déconvenues de l'« ouverture » aux élections législatives. Or les élections cantonales sont encore bien plus propices à l'abstention.

Au fond, les rapports ambigus qu'entretenait M. Rocard avec une bonne partie du PS n'ont, probablement, pas vraiment changé depuis qu'il est premier ministre. Les vieux réflexes anti-rocardiens, assoupis lorsque le succès est incontestable, comme en Nouvelle-Calédonie, n'attendent qu'une occasion de se réveiller : à propos de l'ISF, avec les présumés clins d'œil aux centristes, comme à propos des modalités de renégociations des contrats de plan, avec les politesses faites aux présidents de région de droite.

Le thème de la campagne du PS pour les cantonales est « *Faisons vivre nos idées* ». Il n'est toujours pas certain que la majorité du PS se soit appropriée celles de M. Rocard. Lorsque M. Mauroy, mercredi, a dit – même s'il l'a fait sans intention désagréable – que « *le PS entend se faire entendre* », il laissait présager quelques débats *tendus* de M. Rocard avec son propre parti.

Le paradoxe est que M. Rocard, qui n'a, pour le moment, pas grand-chose à redouter d'une opposition émiettée *et déboussolée*, est aux prises avec un PS qui, visiblement, ne lui « passera » rien. *Le Caillou* calédonien est bien loin. Mercredi, au bureau exécutif du PS, la question du pouvoir d'achat des salariés est revenue sur le tapis, avec insistance. Dans l'éditorial de la *Lettre de République moderne* de septembre, M. Jean-Paul Planchou, l'un des proches de M. Jean-Pierre Chevènement, reprend déjà *mezza voce*, la petite chanson de l'ex-CERES sur la nécessité d'une « *autre politique* ».

JEAN-LOUIS ANDRÉANI et PIERRE SERVENT.

M. Planchou : vive la macro-économie !

Dans la dernière livraison de *la Lettre de République moderne*, datée du mois de septembre, M. Jean-Paul Planchou, député socialiste de Seine-et-Marne, proche de M. Chevènement écrit : « *De bons apôtres invitent celles et ceux qui ont à cœur la réussite de ce gouvernement à ne débattre et ne traiter que des vrais problèmes, ceux qui caractérisent la quotidienneté des citoyens. Aussi importantes et nécessaires que soient, entre autres, l'instauration d'un revenu minimum d'insertion et celle d'un impôt de solidarité sur les grandes fortunes, ces mesures vont-elles changer la quotidienneté moyenne des Français ?* ».

M. Planchou remarque que la vie quotidienne des Français dépend, pour beaucoup, de la croissance et du volume d'activité. Il approuve les contrats de plan Etat-région qui privilégient la reconquête de l'emploi par l'exploitation des ressources du développement local. Mais il ajoute : « *Les normes monétaires, financières, budgétaires seraient-elles à ce point déterminées* a priori *que la macro-économie ne saurait faire l'objet d'aucune discussion approfondie ? N'y aurait-il donc qu'une seule politique possible dont l'aboutissement est l'inéluctable aggravation du chômage ?* »

...onie

... de l'UDF

..., mais »...

...iale

...écialistes

Politique

La direction du PCF veut faire de la Fête de « l'Humanité » un tremplin pour la reconquête de son électorat

Yves Saint Laurent, Ivan Marko, Charles Aznavour et... Georges Marchais seront les vedettes de la Fête de *l'Humanité* à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), le samedi 10 et le dimanche 11 septembre, qui sera placée sous le signe du bicentenaire de la Révolution et plus précisément sous celui des « cahiers de doléance » de 1788. Pour la première fois, la fête annuelle du PCF accueillera un défilé de mannequins du célèbre couturier français, qui précédera, vendredi soir, la présentation d'un ballet, baptisé *les Enfants de la patrie* du chorégraphe hongrois Marko, qui a reçu le label officiel de la mission du bicentenaire. Le secrétaire général du parti, interrogé comme chaque année par Yves Mourousi le samedi sur TF 1, prononcera le traditionnel discours de rentrée, le lendemain, avant que l'auteur de *la Mama* ne s'empare de la scène.

« Je n'ai jamais eu autant de raisons d'être certain du succès de la fête », a affirmé, le mercredi 7 septembre, le directeur de *l'Humanité*, M. Roland Leroy... comme il l'assure invariablement chaque année. Il a souligné que la fête 1988 sera, *« à l'instar du Parti communiste et de sa politique, ouverte, offensive et rassembleuse »*. A cette occasion, le dirigeant communiste s'est prononcé contre la proposition de M. Raymond Barre visant à interdire aux élections municipales, dans les communes de plus de trois mille cinq cents habitants, la fusion des listes au second tour. *« Ce n'est pas avec une loi astucieuse que l'on peut lutter contre le Front national »*, a-t-il dit.

Comme l'indique l'éditorial de *l'Humanité* du 8 septembre, signé André Lajoinie, cette fête se déroule à dix-sept jours d'une consultation importante pour le PCF : les élections cantonales. Dans les quelque deux mille cantons renouvelables de la métropole, le parti compte cent soixante-dix-huit conseillers sortants. Misant sur sa stabilisation électorale des législatives, qui est considérée comme une *« remontée »* par les dirigeants communistes, le PCF espère obtenir un score, en pourcentage, illustrant sa *« bonne santé »* et la *« validité »* de ses thèses. Ce type d'élection est plus favorable au parti que le scrutin présidentiel.

Mis en sommeil par le résultat législatif, les remous dans la sphère communiste se manifesteront, une nouvelle fois, à l'occasion des élections cantonales. En effet, les « rénovateurs communistes », en marge des candidats présentés par les ex-comités Juquin, seront présents dans une quarantaine de cantons. Ils revendiquent cinq conseillers sortants (deux dans l'Hérault, un dans la Somme, la Drôme et la Haute-Corse), élus en 1982 sous l'étiquette du PCF. Par ailleurs, Martial Bourquin, premier secrétaire du Doubs, non reconnu par la direction nationale du parti, a indiqué, mercredi à Sochaux, que le comité central avait décidé de ne pas ratifier la candidature des dix-sept communistes (un seul sortant) présentés par cette fédération, dont les principaux dirigeants sont signataires de l'appel des « reconstructeurs » du PCF avec Claude Poperen et Marcel Rigout. L'ancien ministre, également candidat sortant en Haute-Vienne, ne semble pas être touché par cette mesure administrative disciplinaire. Le PCF n'aura donc pas, *a priori*, de candidats officiels dans le Doubs.

Enfin, le comité central devait se réunir, vendredi, afin d'arrêter sa position pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Le bureau politique a déjà indiqué qu'il proposera le oui au parlement du parti.

O. B.

La Pologne et la Tchécoslovaquie vues par l'organe du Parti communiste

« Glasnost » à la française

La Pologne et la Tchécoslovaquie ont occupé une bonne partie de la scène étrangère au mois d'août. A sa manière, *l'Humanité* a traité les problèmes qui assaillent deux partis frères. L'organe central du PCF a consacré de longs développements à la crise polonaise, en privilégiant les faits.

Tout commence à l'Assomption. Le jour de la fête de la Vierge, le lundi 15 août, célébrée là-bas avec ferveur, *l'Humanité*, se référant à l'AFP, qui cite des *« sources informées sur place »*, annonce que *« de sérieux heurts se sont produits dimanche dans les rues de Gdansk, dans le nord de la Pologne, entre la police et plusieurs centaines de Polonais qui manifestaient contre le pouvoir. Une dizaine de personnes au moins ont été interpellées »*. L'organe central du PCF explique à ses lecteurs que *« la manifestation s'est déroulée à la fin d'un meeting qui avait rassemblé plusieurs milliers de Polonais, dont Lech Walesa, du syndicat Solidarité, aux abords immédiats de l'église Sainte-Brigitte, où venait d'être célébrée une messe »*.

A quelques jours du sombre vingtième anniversaire de l'anéantissement du « printemps de Prague » par les troupes du pacte de Varsovie, la Pologne vole donc la vedette, si l'on peut dire, à la Tchécoslovaquie. Alors que la télévision soviétique, embarrassée, semble renouer avec les vieux réflexes de *« l'ère de la stagnation »* (comme on baptise maintenant le passage de Leonid Brejnev au pouvoir) qui consistent à minimiser ou déformer les faits, *l'Humanité* va assurer une exceptionnelle « couverture » des événements sociaux polonais pendant quinze jours. Une manière de signifier à Mikhaïl Gorbatchev qu'en matière de « glasnost » (transparence) le PCF n'a vraiment pas besoin de modèle.

Et si le quotidien dirigé par Roland Leroy choisit la transparence informative, en n'abusant pas du commentaire, sur la Pologne, le secrétaire général du parti, Georges Marchais, mise, lui, sur l'indépendance du PCF à propos de la Tchécoslovaquie.

L'Humanité du 17 août rappelle la position adoptée par le PCF dès après l'intervention soviétique de 1968 — indépendance de chaque parti sur la base du marxisme-léninisme et non-ingérence dans les affaires intérieures d'un parti frère — pour l'opposer à la vision actuelle de Moscou exprimée par Guennadi Guerassimov, porte-parole du ministère des affaires étrangères. Ce dernier aligne l'analyse soviétique sur un document « brejnevien » adopté par le PC tchèque, dix-huit ans auparavant. Le 20 août, le quotidien communiste se penche longuement sur *« le drame d'août 1968 »* en insistant sur l'actualité des réformes économiques prônées, à cette époque, par les dirigeants tchécoslovaques. L'envoyé spécial du journal cite de nombreux articles-anniversaires de la presse de Prague qui *« décrivent en détail l'action réelle des forces hostiles au socialisme »*, mais s'étonne de ne rien avoir lu sur la capacité qu'avait le PCT à *« faire face lui-même à la situation compliquée qui s'était créée »*.

A toutes fins utiles, l'organe du PCF publie un extrait de la résolution adoptée par le comité central, le 22 août 1968, sous le titre *« le PCF condamne l'intervention »*. La direction communiste force aujourd'hui



sa critique d'alors. Faut-il souligner que le verbe employé, à l'époque, dans le texte du comité central était *« désapprouvée »*, et non pas *« condamnée »* ?

« Une erreur grave »

Dans *l'Humanité* du 22 août dernier, Georges Marchais enfonce encore un peu plus le clou. Il déclare, dans une interview à un journal catalan espagnol, reproduite par le quotidien communiste : *« L'intervention militaire extérieure était totalement injustifiée. Elle a été une erreur grave des dirigeants soviétiques et des autres pays socialistes concernés. »* Et pour se faire parfaitement comprendre de son public, Georges Marchais ajoute : *« Ceux qui ont approuvé l'intervention militaire, de même que ceux qui ont décidé celle-ci, n'ont pas, à ma connaissance, modifié leur opinion à ce jour. C'est leur point de vue. Nous le respectons »*. Le message est sec mais précis : n'est pas en retard d'une « perestroïka », (restructuration) celui qu'on croit ! Le PCF ne sera donc pas le *« perroquet de Moscou »* que les dirigeants chinois dénonçaient dans les années 60.

Il le sera d'autant moins qu'après avoir dénoncé la *« perversion monstrueuse »* [du socialisme] *que fut le stalinisme »* le secrétaire général ajoute que les communistes français ont *« toujours refusé de hurler avec les loups, de porter un jugement négatif sur le bilan du socialisme »* et que *« incontestablement, cela leur a coûté »*. Chat échaudé craint l'eau froide. Georges Marchais dit en substance qu'il ne donne de leçon à personne et, qu'en échange, il ne souhaite en recevoir de personne. Fût-ce de Mikhaïl Gorbatchev.

La clarification politique sur la Tchécoslovaquie est donc réglée en cinq jours. Ouvert au même moment, le front social polonais est traité largement par le quotidien communiste jusqu'aux premiers jours de septembre avant de céder la place au retentissant procès moscovite de *« la maffia ouzbèque »* dans lequel est impliqué le gendre de Brejnev, Iouri Tchourbanov. Sous le titre « Portrait d'un corrompu », *l'Humanité* du 1er septembre dessine un portrait sans concession de cet *« intime de Brejnev et aigrefin de haut vol* [...], *concussionnaire de haut de gamme »*, qui a sûrement bénéficié d'une *« complicité totale de la milice »* pour réaliser *« le plus colossal scandale de l'époque Brejnev »* portant sur la production cotonnière de la République soviétique d'Ouzbékistan.

« Les Français n'ignoreront rien du moindre mouvement d'humeur de quelques dizaines de travailleurs du fin fond de la Pologne, mais ils ne sauront rien des souffrances et des luttes de centaines de milliers de travailleurs français. » Cette remarque de Georges Marchais remonte au 12 janvier... 1981. Autre temps. Après avoir été traitée brièvement les trois premiers jours (18 au 20 août), la question de la Pologne fait l'objet quotidiennement d'un gros titre et d'un long article dans la rubrique étrangère du journal communiste, dans treize numéros de suite, du 22 août au 5 septembre. Un envoyé spécial du quotidien arrive sur place le 25 août.

Ce sont d'abord *« les critiques syndicales »* formulées par la fédération des organisations ouvrières officielles (OPZZ), dont le président est membre du bureau politique du Parti ouvrier unifié polonais (POUP), qui retiennent l'attention de l'organe du PCF. Puis il se penche sur *« les sources de la crise »* étroitement liée, selon lui, à la situation économique du pays. *L'Humanité* note que *« le mouvement de grève, utilisé par des groupes politiques hostiles au pouvoir, s'appuie d'abord sur une volonté ouvrière de ne pas faire les frais des nécessaires transformations »* tout en constatant que *« le gouvernement est désormais en première ligne pour prendre les décisions qui s'imposent »*. Le lecteur est laissé libre d'en dresser la liste et de découvrir qui devra payer des pots qui semblent avoir été cassés.

Une couverture « près des faits »

Le 25 août, *« le POUP corrige le tir »*, selon *l'Humanité* en reconnaissant que le cafouillage règne sur l'économie polonaise. Le quotidien communiste n'en relève pas moins, le lendemain, le jugement d'un dirigeant de l'OPZZ, selon lequel, le pouvoir n'a *« pas pris en compte, jusqu'ici, les avis du syndicat »*. Alors que le mouvement de grève connaît un premier reflux, la critique du gouvernement polonais se fait encore plus précise dans les colonnes du quotidien, le 29 août : *« Le bureau politique propose des corrections et des mofifications pour une politique qui n'a pas suffisamment pris en compte l'opinion publique »*. Triste bilan.

Le 30 août, l'organe du PCF donne les *« conditions du dialogue »* fixées respectivement par Lech Walesa et le général Jaruzelski avant de titrer son article du lendemain par un élliptique *« sans exclusive »*. Devenu interlocuteur indispensable, le président du syndicat dissous Solidarité voit apparaître — enfin — son nom dans les titres de *l'Humanité*. Il ne les quitte plus jusqu'au 5 septembre.

Il est vrai que le 1er septembre, le journal communiste souligne que *« le dialogue l'emporte à Varsovie »*, le lendemain que *« Lech Walesa a plaidé pour la reprise du travail »* aux chantiers navals de Gdansk où il est électricien, le 3, que *« le syndicalisme* [est] *en question »*, ce qui n'est pas spécialement favorable à l'OPZZ, seule fédération syndicale légale, et le 5 que le dialogue évoqué quatre jours plus tôt *« ne fait pas l'unanimité dans les rangs du POUP »*. Le 7 septembre, la Pologne refait son apparition en dernière page de *l'Humanité* : *« Les syndicats* [c'est-à-dire l'OPZZ pour le journal] *pour un nouveau gouvernement »*. Rarement « couverture » effectuée par la publication officielle du PCF, surtout concernant un pays de l'Est, aura été aussi près des faits.

OLIVIER BIFFAUD.

Exclu du Front national

M. Bachelot veut présenter ses propres candidats aux municipales

L'exclusion de M. François Bachelot et la suspension de M. Pascal Arrighi pour s'être *« associés publiquement à la campagne politico-médiatique »* contre M. Jean-Marie Le Pen, après son calembour sur M. Durafour, ministre de la fonction publique, marquent une crise au sein du Front national.

M. Arrighi, évincé de la tête de la fédération marseillaise du FN cet été, nous a déclaré, mardi, avant d'être suspendu, qu'il voulait regrouper les *« modérés »* pour *« exiger »* la tenue d'un congrès et demander *« le remplacement des extrémistes qui sont à la tête du Front, et notamment de Jean-Pierre Stirbois »*. De la même façon, M. Bachelot, membre du bureau politique et ancien député de Seine-Saint-Denis, n'a pas seulement condamné le calembour *« inadmissible et odieux »* du président du Front national, qui nuit à la *« crédibilité »* du parti. Il nous explique ci-dessous qu'il entend *« continuer le combat »* avec ses propres candidats aux municipales.

« Comment expliquez-vous votre exclusion du Front national ?

— Tout cela est d'une très grande confusion. On m'a expliqué que je n'avais pas à prendre la parole comme je l'avais fait, mais aussi et surtout que je m'étais totalement trompé dans l'analyse politique. Il ne s'agissait nullement, m'a-t-on dit, d'un dérapage verbal de la part de Le Pen, mais bien d'une véritable stratégie. On a expliqué que ce sujet avait été abordé pour faire renaître la droite nationale. L'argumentation est la suivante : les ennemis du Front national sont ceux qui confortent le camp de l'« anti-France », ceux qui ont toujours laminé la droite nationale. « L'anti-France » est, selon cette analyse, constituée des *lobbies* de la presse, de la franc-maçonnerie et des juifs. Le Front national reviendra désormais en permanence sur ce sujet.

— Et vous ne partagez pas ces positions ?

— Non. J'ai été totalement stupéfait. Pour moi, le Front national était l'anti-thèse de tout cela. Or, cela devenait l'argument massue, la colonne vertébrale même du parti. Si j'avais su tout cela au départ, non seulement je n'aurais pas adhéré au Front national, mais j'aurais combattu ce parti. Je suis personnellement aux antipodes de toutes ces thèses. J'aurais eu au moins le mérite d'être le révélateur de tout cela. Mais, si le Front national est aujourd'hui ce que m'a dit le président, j'ai un peu honte d'avoir contribué à son expansion.

— Il y avait pourtant déjà eu l'affaire du « détail »...

— Oui, mais les choses étaient alors totalement différentes. Nous avions visionné la bande de l'émission RTL-*le Monde*, et la conclusion avait été que nous nous étions fait piéger médiatiquement. Un bureau politique avait été réuni et jamais, jamais, à la suite de cette affaire, de telles thèses avaient été développées. Tout le monde avait au contraire juré l'inverse.

— Vous avez laissé entendre dans de récentes déclarations que l'état de santé du leader du Front national pouvait expliquer ce « dérapage ». Qu'en est-il exactement ?

— Attention, je ne parlais pas de Le Pen. Ce que j'ai dit, c'est qu'un individu continuellement harcelé comme l'est le leader du Front national, qui intervient sur tout, peut, à certains moments, être confronté à des difficultés physiologiques. Après trois nuits sans dormir, on peut être amené à dire des conneries. Il y a la fatigue, l'émoi... Mais ici, il y a plus que cela, puisque ses déclarations correspondaient, explique-t-on, à une véritable stratégie. Peut-être pense-t-on que le moment est arrivé, que l'audience est là, permettant de passer à la vitesse supérieure. Peut-être profite-t-on aussi de cette affaire pour exclure ceux qui, comme moi, posent des problèmes au sein du mouvement.

) Ce ne sont que des hypothèses, mais dans tous les cas de figure, ce n'est pas bon. Je pensais aussi qu'un grand parti devait faire attention à ne pas toujours laisser son président être en première ligne. Il fallait diversifier les porte-parole, ce qui permet après coup au président de rectifier le tir s'il y a des erreurs. Or, Le Pen ne veut pas déléguer la moindre parcelle de pouvoir.

Schwartzenberg-Bachelot : même combat !

— Quels sont aujourd'hui vos projets politiques ?

— Je continue le combat. Je vais créer un cercle de réflexion baptisé France 2000, dans lequel on abordera sept ou huit problèmes essentiels pour l'avenir du pays, comme le poids de l'Etat, la nécessité à un retour à une économie de marché, etc. Je vais aussi réunir ceux qui, à droite, sont mal à l'aise dans les structures actuelles, soit archaïques, soit qui ont atteint leur niveau d'incompétence. Nous chercherons à présenter des candidats au premier tour des prochaines municipales.

— En 1986, vous aviez fait une série de propositions spectaculaires et très critiquées concernant la lutte contre le SIDA. Les maintenez-vous ?

— Absolument. Je reste ferme sur mes positions. Vous devriez d'ailleurs vous poser une question. Comment se fait-il que des hommes venant d'horizons aussi éloignés que Schwartzenberg et Bachelot en arrivent aux mêmes conclusions en ce qui concerne la lutte contre cette maladie ? Lorsque je l'avais dit, on m'avait injurié. Lorsque Schwartzenberg le dit, on l'exclut du gouvernement. Tout cela veut dire quelque chose... Vous devriez organiser un face-à-face Schwartzenberg-Bachelot. Dans ce domaine, les choses seront peut-être plus simples maintenant que je ne suis plus au Front national.

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée, le mercredi 7 septembre 1988, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé un communiqué dont voici les principaux extraits :

• LES DOM-TOM ET LA CEE

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a présenté au conseil des ministres une communication sur le bilan et les perspectives de l'action de la Communauté européenne à l'égard des départements et des territoires d'outre-mer.

La Communauté européenne a, en ce domaine, mené une action dans l'ensemble bénéfique.

1) Les départements d'outre-mer font partie intégrante de la Communauté européenne. Il est donc indispendable, en prévision de l'institution du marché unique européen de 1993, de veiller à ce que les politiques communautaires s'y appliquent pleinement.

En raison des particularités de l'économie des départements d'outre-mer, le gouvernement a demandé que des mesures adaptées soient prises par la Communauté.

Le gouvernement veillera, en liaison avec les collectivités territoriales, à ce que l'action de la Communauté s'harmonise avec la politique nationale en cours de définition dans des contrats Etat-régions.

Dans les négociations avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique relatives au renouvellement de la convention de Lomé, devront être pris en compte les intérêts spécifique des départements d'outre-mer, en particulier le développement de la coopération avec les Etats voisins dans le domaine de la production et des échanges.

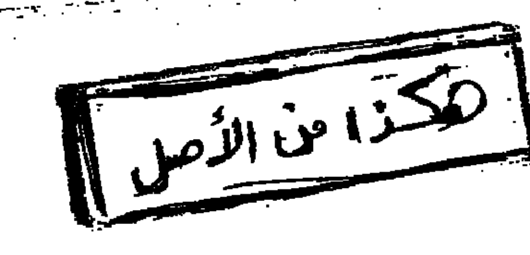
2) Les territoires d'outre-mer, les collectivités de Mayotte, de Saint-Pierre-et-Miquelon et les Terres australes et antarctiques françaises bénéficient d'un régime spécial d'association à la CEE. Il faut chercher à donner plus d'efficacité aux crédits communautaires dont ils bénéficient.

L'affectation définitive des crédits du sixième Fonds européen de développement (1986-1991) dans les territoires d'outre-mer français devra être faite dans cet esprit. Enfin, le gouvernement soutiendra les projets de coopération présentés par la commission du Pacifique sud et veillera à une répartition équitable des crédits du Fonds européen de développement entre les différentes régions de Nouvelle-Calédonie et à l'harmonisation de cette action européenne avec le contrat de plan Etat-Polynésie en cours d'élaboration.

• BILAN DE LA SAISON ESTIVALE

Le ministre délégué chargé du tourisme a présenté au conseil des ministres une communication sur un premier bilan de la saison estivale 1988. (...)

Les tendances positives, observées sur une période de deux mois qui représente 40 % des résultats de l'année, laissent espérer que la balance touristique connaîtra cette année un excédent de 22 milliards de francs au lieu de 20 milliards de francs en 1987.



Société

L'enquête sur les disparus de Mourmelon

« Chanal, c'est Chanal »

L'adjudant-chef Pierre Chanal, arrêté le 9 août, près de Mâcon, en flagrant délit pour le viol et la séquestration d'un jeune auto-stoppeur, intéresse aussi les gendarmes en charge du dossier des sept « disparus de Mourmelon » (*le Monde* des 1er, 2 et 3 septembre). La gendarmerie, qui parle de *« coïncidences troublantes »*, étudie minutieusement l'emploi du temps du militaire, en poste à Mourmelon de 1977 à 1986.

SAINT-CHAMOND
de notre envoyé spécial

Personne ne se rappelle vraiment l'avoir vu sourire. L'adjudant-chef Pierre Chanal, quarante-deux ans, *avait décidé, une fois pour toutes*, de conserver un regard triste et froid, un air taciturne. Et si personne ne s'est jamais étonné de ce masque immobile, c'est que l'adjudant-chef n'avait pas d'amis, pas d'intimes, tout juste des collègues, pour lesquels il n'était qu'un matricule.

Personne ne s'intéressait à lui parce qu'il avait été définitivement catalogué : *« Chanal, c'est Chanal. »* Pour les siens, dans la région de Saint-Etienne, il fut surtout le *numéro cinq* d'une fratrie qui allait compter quinze enfants. Une famille nombreuse mais solitaire. Son père était agriculteur sur la commune de Bouthéon (Loire). Pierre Chanal se souvient d'un homme violent, alcoolique. Il choisit de fuir dans l'armée, à dix-huit ans.

Son instinct ne l'a pas trompé. Sa langue maternelle n'est rien d'autre que le français militaire. Un idiome que l'on pourrait croire inventé pour lui. Une langue refuge, si commode avec ses mots courts qui répondent à tout, ferment les discussions à *volonté, interdisent* les digressions. Jamais de phrase accrochée à une autre ! Jamais de paragraphes ! Chanal s'impose — très vite — par ses silences.

Si l'armée lui sert de famille, il tient tout de même soigneusement les militaires à distance. A ceux qui lui proposent de prendre un verre il lance, quand il n'y a guère d'échappatoire, *« J'arrive »* et profite de la moindre diversion pour s'esquiver. La plupart du temps, il fait mine de *ne pas entendre, tourne la tête*.

A sa famille, qu'il n'a pas vue depuis 1977 et qui réside dans une épaisse bâtisse sur les hauteurs de Saint-Chamond, il se signale, en 1985, par une simple carte postale de Beyrouth : *« Bonjour, Pierre. »* C'est tout. Encore cette brièveté doit-elle s'interpréter comme la manifestation d'une grande satisfaction de sa part.

Sa sociabilité est réduite au minimum. Econome de ses mots, Chanal réussit à créer autour de lui ce léger vide qui est sa protection. Personne ne se bat pour s'asseoir à ses côtés au mess ou au cercle des sous-officiers, où il prend régulièrement son café. Certains vont jusqu'à ne pas s'apercevoir de sa présence. A l'hôtel des sous-officiers, sa chambre, *semblable à quatre-vingts* autres, constitue une sorte de sanctuaire : s'il s'acquitte de sa quote-part pour payer les services d'une femme de ménage, il est clairement convenu qu'elle ne pénétrera jamais chez lui. Ni quiconque. *« Chanal, c'est Chanal. »*

Un moine soldat

Un bloc. Une masse. Soixante-quinze kilos de muscles. Un adjudant-chef au-dessus de toute *critique. Un moine soldat qui se lève* à l'aube, fait son lit au carré et court *douze kilomètres* à petites foulées avant de se glisser dans un treillis impeccable pour assurer l'immuable cérémonie du rassemblement, à 7 h 30, sous le regard de son capitaine.

Cela durait depuis 1966. Chanal était toujours *« remarquable »*. A l'école des sous-officiers de Saint-Maixent, à Trèves (RFA), au 30e régiment de dragons de Valdahon, au 4e dragons de Mourmelon, au centre sportif d'équitation militaire de Fontainebleau, il impressionne favorablement ses supérieurs. Son *perfectionnisme les comble*. Qu'il assure et la leçon de discipline *sur le pas de tir* ou qu'il distribue les corvées de nettoyage, ils savent que sa « mission » sera remplie au mieux.

Ses chefs de corps ne seront pas ingrats. A trente-deux ans, il est promu adjudant-chef, c'est-à-dire dès que les règlements le permettent. Et durant vingt ans, ses notations ne varient pas : *« Très sportif. Excellente condition physique. Sens aigu de la discipline et du respect de la hiérarchie. Fait preuve de dynamisme et de volonté. Remarquable adjudant d'escadron. »* Fin 1984, il se porte volontaire pour Beyrouth au titre d'observateur français de la *FINUL. Les autorités militaires* retiennent aussitôt sa candidature.

Quand il revient du *Liban* après une période de quatre mois, il reçoit *la croix de la Valeur militaire* avec étoile d'argent pour ses *« qualités de sang-froid et de détermination »*. Mais les tirs qu'il a essuyé ne l'ont pas changé. Pas une personne de son entourage n'aura droit à un récit de sa « campagne libanaise ».

Ce soldat-métronome replonge dans son ordinaire sans broncher. A nouveau, il veille à la propreté des locaux, aux rassemblements, à l'appel et à la discipline de l'escadron de commandement et de services du 4e dragons de Mourmelon car sa tâche ne consiste nullement à se perfectionner dans la technique du close-combat ou à ramper jusqu'à l'épuisement dans la boue à l'occasion de tel ou tel stage d'entraînement à la survie.

Bien consciencieusement, il répercute aux appelés, *fin août 1985*, les conseils et mises en garde de son *colonel : ne pas faire d'auto-stop* à proximité du camp de Mourmelon. Après la disparition de cinq garçons d'une vingtaine d'années entre janvier 1980 et août 1982, Patrice Denis, à son tour, semble s'être perdu entre Mourmelon-le-Grand, Suippes et Châlons-sur-Marne...

Au fait, avec son profil de légionnaire, pourquoi *les dragons* ? Pourquoi ce poste de préposé à l'intendance *dans* la cavalerie blindée ? Son dossier médical répond pour lui : de légers troubles circulatoires l'empêchent d'être affecté dans les paras. Du coup, Chanal satisfait son goût du parachutisme dans le civil. En arrivant à Mourmelon en 1977, il s'inscrit au para-club situé à 500 mètres de sa caserne. Le directeur technique Jean-Jacques Barthe le remarque pour sa ponctualité, sa *régularité à l'entraînement et lui fait* passer son brevet d'instructeur.

S'il revit sur le tarmac, non loin des deux hangars en tôle du club, il *ne le manifeste pas*. Comme toujours, il se montre *« compétent, dévoué, discret »*. Mais il est, aussi, froid, distant, se refusant à toute fraternité. Son domaine est celui de la technique et il s'y cantonne. Une seule fois, il fait preuve d'un peu d'attention à l'endroit d'une jeune femme, hôtesse de l'air, qui vient passer son brevet à la fin des années 70.

« Un type musclé »

« Chanal, c'est Chanal. » Mourmelon, village de garnison, cinq mille neuf cents habitants dont quelque trois mille cinq cents militaires, a pris l'habitude de le voir au volant de sa Méhari ou de son Combi Volkswagen vert. Il n'a pas d'histoire, n'offre pas de prise. Il ne boit pas, ne fume pas, ne drague pas. Homosexuel ? Personne n'y songe dans ce coin de la Marne : *« Un type si musclé, on ne croyait pas... »*

Non, l'adjudant-chef est tout simplement ce guerrier en congé de guerre qui survole régulièrement la *région aux commandes de son* ULM. Et un para de choc. Au printemps *dernier, son parachute* refuse de s'ouvrir. Déjà, le directeur technique est au téléphone : *« Envoyez-nous les pompiers et le médecin légiste. Il va y avoir un accident mortel. »* Mais Pierre Chanal en est quitte pour quelques contusions : son parachute de secours s'est finalement ouvert et il se réceptionne en force.

Ce solitaire consent, une fois, à dîner avec un autre instructeur et un petit groupe. Le lendemain matin, il largue de petits parachutes lestés de croissants frais en passant avec son biplace deltaplane motorisé au-dessus de ses camarades. Ce clin d'œil — le seul apparemment — c'est son adieu à Mourmelon. Cela *se passe en 1986*. L'adjudant-chef est muté au centre sportif d'équitation militaire de Fontainebleau.

Une gaieté exceptionnelle

Toujours aussi remarquable. Toujours intransigeant sur la discipline. Toujours froid. *Pierre Chanal*, projeté dans un cadre équestre remarquable, *au milieu de* trois cents chevaux, ne voit rien. Il refuse de monter et, dès qu'il le peut, file à Mourmelon pour sauter. Au début de cette année, il dépose une permission « longue durée ». Sur le formulaire qu'il remplit soigneusement, il note : *« Circuit touristique. »* Fin juillet, il passe au paraclub. Le 8 août, *il roule à proximité du poste* de péage de l'autoroute, à Chalon-sur-Saône. *Au volant* de son Combi, il est exceptionnellement gai et chante. Un jeune auto-stoppeur le remarque et sourit. Leurs regards se croisent. Une demi-heure plus tard, Pierre Chanal repasse devant lui et le fait monter.

Le garçon est Hongrois. Il a vingt et un ans, les cheveux coupés courts. Il ne parle pas français. Chanal s'arrête au beau milieu d'un chemin, *entre les vignes. Durant vingt* heures, le jeune homme est son prisonnier, *à sa merci. Mais le 9 août*, une patrouille de la gendarmerie *repère ce camping-car rudimentaire*, insolite en plein vignoble. Un gendarme demande ses papiers à Chanal. Pendant ce temps, un autre fait le tour du véhicule et aperçoit à travers des rideaux la tête d'un homme dépassant d'une couverture.

La victime est entravée par des chaînes aux chevilles, aux poignets et autour du cou. Une rapide recherche permet aux gendarmes de découvrir un vibro-masseur avec lequel Chanal a violé le jeune Hongrois *et une caméra vidéo* avec laquelle il l'a filmé, contraint de se *masturber*.

L'adjudant-chef, se rend. A *Mâcon, un juge d'instruction* l'inculpe de viol, séquestration et attentat à la pudeur. Pierre Chanal risque dix ans de réclusion criminelle. Il ne nie pas mais cherche à relativiser les faits. Et lorsque la gendarmerie et la justice l'interrogent sur la disparition des jeunes appelés de Mourmelon, il ne répond plus, semblant se désintéresser complètement d'un dossier criminel particulièrement lourd.

Prisonnier, l'adjudant-chef Chanal reste identique à lui-même. Silencieux, buté. Transféré à Fontainebleau lors de la perquisition de sa chambre, il a militairement claqué les talons *devant son chef de corps* et lancé sans ironie : *« Mes respects, mon colonel. »*

LAURENT GREILSAMER.

Le commissaire Jobic est muté aux services généraux du quai des Orfèvres

Inculpé de proxénétisme aggravé et de corruption passive depuis le 28 novembre 1987, le commissaire Yves Jobic, jusqu'alors chef des unités de recherche de la première division de police judiciaire (DJP) de Paris (qui couvre les huitième, seizième et dix-septième arrondissements), a été muté, le 5 septembre, à son retour de vacances, dans un autre service de la PJ parisienne. Il rejoint la sous-direction des services généraux du 36, quai des Orfèvres, siège de la PJ parisienne, dont le responsable est M. Jean Haese.

Prise par le directeur de la PJ de la préfecture de police, M. Jean-Pierre Sanguy, cette décision reflète la volonté du nouveau préfet de police, M. Pierre Verbrugghe. *Il semblait difficile*, et contraire à une marche sereine de la justice, que le commissaire Jobic continue d'avoir dans ses attributions les arrondissements d'où proviennent la plupart de ses accusatrices. D'autant plus que l'évolution de l'instruction de M. Jean-Michel Hayat, juge d'instruction au tribunal de Nanterre, a mis en évidence des faits de subornation de témoins pour lesquels M. Jobic est encore susceptible d'être inculpé (*le Monde* du 10 août).

Ainsi la décision prise n'est ni une sanction contre le commissaire Jobic — qui rejoint le siège central de la PJ parisienne, mais avec des responsabilités mineures — ni un pied-de-nez au juge d'instruction — qui s'étonnait, à juste titre, que le commissaire, malgré son inculpation, conserve les mêmes attributions.

Le Syndicat des commissaires de police, majoritaire, qui a toujours vivement pris la défense du commissaire, n'en estime pas moins qu'il s'agit d'*« une promotion »* : *« Jobic accède au « saint des saints », il va devenir l'un des plus proches collaborateurs de Sanguy. C'est une marque de confiance. Il retournera probablement sur le terrain plus tard. »*

Par ailleurs, M. Bruno Laroche, juge d'instruction au tribunal de Paris, a été saisi, mercredi 7 septembre, d'un dossier dans lequel le commissaire Jobic est susceptible d'être inculpé de *« falsification de documents administratifs et de recel de vols »*. Saisie d'une requête du procureur de la République de Paris, après l'apparition du nom du commissaire dans un dossier instruit par le juge René Humetz, la chambre criminelle de la Cour de cassation avait désigné, le 19 août, le tribunal de Paris pour instruire ce nouveau dossier. Officier de police judiciaire, M. Jobic ne peut en effet être inculpé que par une juridiction spécialement désignée par la Cour de cassation (*le Monde* daté 21-22 août).

La Cour de cassation était également saisie d'une requête du procureur de Nanterre, liée à l'instruction de M. Hayat, qui faisait apparaître que le commissaire pouvait être inculpé de *« subornation de témoins »*. Elle a choisi de confier ce dossier, comme le précédent, au tribunal de Paris, mais aucun juge d'instruction n'a encore été désigné.

E. P.

Suicide d'un couple de vieillards

Le droit de mourir à deux

Gilbert et Edith Brunet viennent de se donner la mort à Paris. *« Pour ne pas subir les déchéances de la vieillesse »*. Ils étaient âgés *respectivement de quatre-vingt-*quatre ans et de quatre-vingt-deux ans.

L'association pour la prévention *de l'enfance handicapée* qu'ils animaient avait rédigé une proposition *de loi « tendant à diminuer le nombre des enfants anormaux »*. L'idée de base en était *qu'il* faut certes améliorer le sort des handicapés, mais aussi *« tout faire pour qu'il y en ait le moins possible »*. L'association invitait donc les adhérents à signer une déclaration de volonté de ne donner la vie qu'à des enfants normaux.

Avec l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD), dont Gilbert Brunet était vice-président, le couple réclamait l'acceptation par la société du suicide et de l'euthanasie *« La mort n'est plus un ennemi si c'est nous qui le décidons »*, avait déclaré Gilbert Brunet en octobre dernier à la télévision (*le Monde* daté 25-26 octobre 1987) et, avec sa femme, il avait demandé par écrit qu'on leur procure la mort s'ils venaient *« à en avoir besoin »*.

Gilbert et Edith Brunet n'étaient pas du genre à se payer de mots. Comme Odette Thibault, dirigeante elle aussi de l'ADMD qui soutenait que *« savoir mourir fait partie du savoir-vivre »* (*le Monde* du 21 septembre 1984) et qui s'est suicidé en décembre à soixante-sept ans, comme Paule Caucanas-Pisier le 2 juin, à soixante-six ans, comme en mars 1983, l'écrivain Arthur Koestler et sa femme, Gilbert et Edith Brunet ont décidé de *« mourir dans la dignité »*.

Docteur en sciences des religions, Gilbert Brunet était l'auteur de deux volumes d'exégèse biblique : *les Lamentations contre Jérémie* et *Essai sur l'Isaïe de l'histoire*. Capitaine de réserve de l'infanterie, titulaire de la Croix de guerre 1939-1945 et membre de l'association des Ecrivains combattants, il avait écrit une trilogie sur le pacifisme et la seconde guerre. Il avait obtenu en décembre 1984 le prix de l'Union rationaliste, dont il était un militant.

Rue de Tourtille à Paris

Camping sur macadam

« Réparation. Entretien. Installation. » L'enseigne du magasin jouxtant le 21 de la rue de Tourtille, à Paris (20e), nargue les quarante expulsés qui campent sur le macadam depuis le lundi 5 septembre.

Un trou béant au milieu de la cour, des plafonds fissurés, des gouttières bringuebalantes avaient, dès le mois d'avril 1987, entraîné un arrêté de péril, signé par la préfecture de police.

Le 3 septembre au matin, la police et les pompiers délogent les locataires, presque tous d'origine maghrébine. On leur propose de s'installer au foyer Baudricourt (18e). Après deux nuits, c'est la révolte : *« On n'est pas des clochards, tout de même. »* Ils refusent l'hôtel proposé par la mairie de Paris, craignant qu'on ne s'occupe plus d'eux.

Alors qu'une grande valise bleue barre ironiquement la porte *de l'immeuble, ils campent* sur le trottoir. Des voisins *leur prêtent des matelas*, d'autres logent les enfants, préparent de gigantesques couscous et apportent le thé à la menthe et des boissons. *« Je donne à tout le monde »*, déclare Mme Deif, un peu déçue que les policiers en faction refusent son café.

Déterminés à rester sur la voie publique jusqu'à leur relogement définitif, les expulsés comptent sur l'entrevue qui leur est accordée à la préfecture de Paris pour trouver une solution. M. Michel Charat, député socialiste du vingtième arrondissement et SOS-racisme se sont joints à leur délégation. Une dizaine d'appartements pourrait être trouvés dans les prochains jours, laisse-t-on entendre au bureau du préfet.

Condamnation d'un agriculteur responsable d'un carambolage mortel

ORLÉANS
de notre correspondant

Le tribunal de grande instance d'Orléans a déclaré responsable et condamné à deux ans de prison avec sursis et 20000 F d'amende un agriculteur, M. Bruno Villette, qui, le 30 août 1985, le long de la nationale 20, avait allumé un feu de chaumes dont la fumée avait provoqué *un carambolage meurtrier. Huit* morts et dix blessés avaient été *retirés des décombres de la collision* (*le Monde* daté 1er-2 septembre 1985).

Le brûlage des chaumes après les moissons, appelé écobuage, est couramment employé par les agriculteurs. *Il est plus rapide et donc plus* économique que le simple arrachage. *M. Bruno Villette, un jeune* agriculteur domicilié à Santilly (Eure-et-Loir), qui exploitait une centaine d'hectares, l'a reconnu lui-même : l'opération lui faisait gagner quinze journées de travail. Seulement, le brûlage des chaumes fait l'objet d'une réglementation définie par un arrêté préfectoral que M. Bruno Villette n'a pas respecté. Tout cultivateur doit faire une déclaration en mairie puis, sur le terrain, prendre une série de dispositions, *notamment de s'inquiéter* de la direction et de la vitesse du vent et surtout de ne pas procéder à un brûlage de parcelles, qui ne peut excéder 5 hectares à moins de 100 mètres d'une route et de 200 mètres d'un groupe d'habitations.

Or le 30 août 1985, le champ qu'avait décidé de brûler M. Villette jouxtait la route nationale 20 — où circulaient ce jour-là de très nombreux vacanciers — et le vent, selon les dires des vieux ruraux des environs, *n'était pas « fixé »*. Vers 17 heures, une saute de vent rabat*tait une épaisse fumée sur la natio*nale. Des voitures s'encastraient *sous un camion transportant* des transformateurs électriques, qui pre*naient feu*. Au total, trois séries de collisions qui transformaient la *chaussée en un vaste brasier* d'où l'on devait extraire des corps calcinés et de nombreux blessés.

RÉGIS GUYOTAT.

Cassation pour vice de forme de la condamnation de deux membres du GAL

La chambre criminelle de la Cour de cassation a annulé, le 6 septembre, un arrêt du 1er décembre 1987 par lequel la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques avait condamné à la réclusion criminelle à perpétuité deux membres du Groupe antiterroriste de libération (GAL), *Pierre Frugoli et Lucien* Mattei, accusés d'un attentat commis le 25 septembre 1985 dans un bar de Bayonne (*le Monde* des 2 et 3 décembre 1987).

Cette cassation est due à un vice de forme, le président ayant donné lecture aux deux condamnés d'une décision qui leur infligeait la peine *de la réclusion criminelle à perpétuité*, alors que l'arrêt rédigé par le même président mentionnait une peine de vingt ans.

Pierre Frugoli et Lucien Mattei seront jugés de nouveau à Paris cette fois par la cour d'assises siégeant sans jurés dans la formation prévue par le code de procédure pénale pour juger les accusés de faits en relation avec des entreprises de terrorisme.

Saccage et cambriolage dans les locaux de la fédération parisienne du Front national

Au premier étage du 11, rue Bernouilli, à Paris (8e), l'heure était au rangement, mercredi 7 septembre, après le saccage et le cambriolage, commis dans la nuit précédente, du siège parisien du FN. Les cambrio*leurs ont forcé les volets en bois*, et il leur a suffi de briser la vitre d'une fenêtre pour s'infiltrer dans les locaux. Le montant des récentes adhésions, environ 10 000 F, a été dérobé, et il semblerait que des documents confidentiels tel le fichier des adhérents, aient également disparu. Cette action a-t-elle un lien avec le récent calembour de M. Le Pen sur le nom de M. Durafour ? A cette question, *M. Varanne, président de la fédération* parisienne du FN, n'est pas catégorique : *« Vous savez, nous recevons des menaces téléphoniques quotidiennes. »* Selon M. Varanne, cette action serait le fait de *« ligues »* non identifiable. La fédération a déposé plainte contre X.

Des insignes nazis, des étoiles de David et d'étranges « W » ont été peints sur les murs et les portes des locaux de la fédération.

Un correspondant anonyme a revendiqué l'action auprès d'une agence de presse au nom de l'OJD (Organisation juive de défense), qui avait fait parler d'elle lors de l'agression *de manifestants* d'extrême droite le 8 mai dernier.

EN BREF

● **Plainte contre X... après le décès d'un agriculteur pendant une garde à vue.** — La famille de Daniel Plessis, agriculteur de trente-huit ans, décédé dans la nuit du 2 au 3 septembre au siège de la gendarmerie de Mamers (Sarthe), où il était gardé à vue (*le Monde* du 6 septembre), a déposé une plainte contre X... visant le délit de non-assistance à personne en danger. Le médecin légiste avait conclu à une mort par hémorragie cérébrale.

● ***Le Syndicat de la magistrature et le programme pénitentiaire.*** — *Le Syndicat de la magistrature* vient de réagir *négativement* à l'annonce d'un programme de construction de 13 000 places de prison. Il explique sa position en rappelant qu'*« il a toujours été hostile à une politique du tout-carcéral, préconisant le développement de mesures alternatives à l'emprisonnement »* (contrôle judiciaire, travaux d'intérêt général, sursis avec mise à l'épreuve).

Le Syndicat de la magistrature déclare qu'*« il n'appuierait la construction d'établissements que dans la mesure où les nouvelles places ainsi créées viendraient en remplacement de place vétustes existant actuellement »*.

● **SIDA : le Koweït expulse dix-huit étrangers séropositifs.** — Le Koweït a expulsé dix-huit étrangers porteurs du virus du SIDA, a déclaré le ministre koweïtien de la santé, Abdoul Razzak Youssef Abdoul Razzak dans une interview publiée, le mercredi 7 septembre, par le quotidien *Al Qabas*. Selon Abdoul Razzak, cité par le journal, quatre Koweïtiens porteurs du virus du SIDA sont, d'autre part, sous surveillance médicale. — *(Reuter.)*



Le Monde DES LIVRES

Le caporal aveuglé

Avant de se suicider en 1940, Ernst Weiss écrivit* le Témoin oculaire : *une fable noire sur la cécité hystérique du caporal Hitler en 1918.

« *O*ublie ou crève ! » C'est l'automne au jardin du Luxembourg. Un homme, assis sur une chaise face au bassin où des enfants font voguer leurs petits navires, grommelle son désespoir. En cette année 1935, il se rappelle son arrivée à Paris, voilà quelques mois ; il parle français avec un fort accent germanique. Il n'élève pas la voix, ne regarde personne, il se concentre sur son malheur. Les passants ne le voient pas, tant il s'est recroquevillé sur sa chaise. Personne ne se doute qu'il porte sur tout le corps des traces de coups de fouet au nerf de bœuf, qu'il s'est échappé deux ans auparavant d'un camp de concentration. Naguère il était médecin, maintenant il est plongeur dans un restaurant pour immigrés où on l'emploie en échange de deux repas quotidiens. « *Oublie ou crève !* » se dit-il, et il a la tentation d'aller se jeter dans la Seine. Mais ce jour-là, il surmonte une nouvelle fois sa répugnance, il choisit de continuer à vivre, à se souvenir et à désespérer.

Le scalpel et la littérature

C'est en 1939, alors que les troupes allemandes se déployaient dans toute l'Europe, qu'Ernst Weiss mit en scène ce personnage du médecin déchu, errant dans les rues parisiennes à la recherche d'une raison de croire encore en l'humanité. Weiss espérait que ce roman, achevé en cinq semaines, *le Témoin oculaire*, l'emporterait dans un concours organisé en faveur des écrivains allemands réfugiés et lui procurerait un visa pour les Etats-Unis. Le prix fut attribué à quelqu'un d'autre. Weiss était condamné à végéter à Paris, avec la crainte d'être arrêté et la certitude que son manuscrit constituait une sorte de testament. Il avait élu domicile dans un hôtel de la rue de Vaugirard, son personnage dans une pension de Montmartre. Le médecin exilé, s'administrant l'action comme remède, partit en 1936 combattre aux côtés des troupes gouvernementales espagnoles. Weiss n'eut pas l'optimisme de son double, il se suicida le 15 juin 1940. Il avala des somnifères avant de s'ouvrir les veines. A Anna Seghers, la tenancière de l'hôtel raconta que l'écrivain avait absorbé une dose de barbituriques qui aurait suffi « *à faire crever tous les chats du quartier* » (1).

Nul n'avait plus que Weiss conscience d'être l'un des « *endprodukte* », l'un de ces « *produits de la fin* », l'un de ces derniers rejetons d'une Europe de l'Est vouée à la destruction. Son destin est à l'image de ce déclin. Né en 1882 en Moravie, il vécut à Berlin, après des années d'internat de médecine dans la capitale autrichienne où il travailla sous la direction de Julius Schnitzler, frère de l'écrivain viennois. Désargenté, tuberculeux, il se fit engager sur un rafiot en partance pour les Indes et le Japon ; à son retour, il abandonna le scalpel pour la littérature.

Avec une vingtaine de romans, d'essais et de recueils de poèmes, il s'imposa comme l'égal de Stefan Zweig et de Joseph Roth ; mais, au lendemain de 1940, le suicidé sombra dans l'oubli jusqu'à ce que son manuscrit-testament, disparu depuis sa mort, fût découvert et publié en 1963. La France, qui s'est réconciliée l'année dernière avec les dissections expiatoires de Gottfried Benn, n'attendra pas longtemps avant de se laisser subjuguer par la figure d'Ernst Weiss, cet autre médecin qui eut la révélation de sa vocation littéraire en écrivant pour un tribunal le compte rendu de l'autopsie d'une prostituée praguoise. Et comment résister à ce témoin oculaire, à cet apprenti guérisseur qui, à la fin de la première guerre mondiale, sauva le caporal Adolf Hitler d'une cécité hystérique ? Comment résister au style d'Ernst Weiss qui, dans sa sécheresse et son caractère implacable – parfaitement rendus par Jean Guégan dans sa traduction, – donne au roman l'allure d'une nécropsie du monde d'hier ?

Un proche ami de Kafka, et Ernst Weiss l'était à plus d'un titre, pouvait-il d'ailleurs voir ce théâtre de marionnettes où évolue une humanité claudicante et guignolesque autrement que comme une colonie pénitentiaire ?

Le rêve de l'innocence de la raison

Kafka avait fait la connaissance d'Ernst Weiss quand celui-ci publia en 1913 son premier roman, *Die Galeere (la Galère)*. En décembre de la même année, Kafka nota dans son journal la perplexité qu'il éprouvait face à la philosophie de Weiss qu'il résuma en quelques mots : « *Le monde est vaincu et nous avons assisté à sa défaite en témoins les yeux ouverts. Donc, nous pouvons nous retourner tranquillement et continuer à vivre.* » C'est aussi un observateur impassible, scrutant le monde à travers les lunettes de l'objectivité, qui apparaît avec le personnage du médecin dans *le Témoin oculaire*. Il apprendra à ses dépens que les sycophantes et les fanatiques pullulent, et que le rêve de l'innocence de la raison est une plaisanterie de troglodyte.

Tout commence comme dans un roman d'Erich Maria Remarque : une pluie d'obus, un orage d'acier, des mares de sang, une baïonnette qu'on enfonce entre les côtes d'un soldat ennemi, le bonheur barbare, l'ivresse de tuer, des officiers aux membres déchiquetés, des médecins qui amputent à la chaîne. Puis, on pénètre brusquement dans l'univers d'Ernst Weiss : dans un hôpital d'Allemagne du Nord, un caporal, A. H., qui a reçu des gaz vésicants, se dit aveugle ; les internes l'accusent d'être un simulateur. Depuis des semaines, il ne dort plus ; les yeux rougis, il se promène en tâtonnant dans les couloirs de l'hôpital. Les autres malades le craignent ; certains se déclarent admiratifs, ils se rassemblent autour de son lit pour écouter les accusations qu'il profère contre la France, le bolchevisme et les juifs auxquels, dit-il, il faudrait imposer le port de revers jaunes sur leur veste : « *Lui, l'aveugle, avait en permanence la carte du monde devant les yeux et bâtissait ou détruisait des empires d'un seul mot.* » Le médecin, le témoin oculaire de ces délires antisémites, n'a qu'une idée en tête : guérir le caporal de sa cécité, quitte à en faire un jour le Dieu aveugle de l'Allemagne.

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 20.)

(1) *Transit*, Alinéa, 1986.



ULLSTEIN BILDERDIENST

Ernst Weiss : « Le monde est vaincu... ».

William Gaddis le prophète satirique

Un roman éblouissant au titre « impossible » :* Gothique charpentier. *Où l'humoriste se fait pessimiste devant les vacarmes de notre époque.

IL y a des jours comme ça. Vous venez d'achever la lecture d'un roman et, soudain, tous les autres vous paraissent fades, désespérément minces et insipides. Bref, c'est le coup de foudre. L'auteur de cet éblouissement porte un nom pas tout à fait inconnu dans le monde de la littérature américaine moderne : c'est William Gaddis. Le titre de son récit est vraiment à coucher dehors : *Gothique charpentier*. On imagine la tête de l'éditeur new-yorkais qui a vu un jour arriver « ça » sur son bureau.

Mais Gaddis n'est pas du genre à céder à la facilité. On le devine opiniâtre. Méfiant aussi. Il n'accepte pas facilement de se livrer. De lui, on sait qu'il est né à New-York en 1922, puis qu'il a effectué ses études primaires et supérieures en Nouvelle-Angleterre. Fin de la notice biographique. Pour le reste, on sait que Gaddis a commencé à rédiger, en 1947, *les Reconnaissances* (1), son chef-d'œuvre romanesque. Un pavé de mille pages, écrit entre des séjours à Mexico, Panama, Madrid, Paris ou New-York, seulement publié en 1962 : une sorte d'inventaire de toutes les falsifications possibles et imaginables. Faux peintres, faux poètes, faux romanciers, faux-monnayeurs, et même faux pères étaient quelques-uns des personnages, parmi des centaines d'autres, qui hantaient ce roman vraiment fou, hommage cynique, et, dans la foulée, humoristique, au génie de la corruption.

Après ses *Reconnaissances*, joyeux happening, il écrit, en 1975, *JR* (rien à voir avec *Dallas*). L'histoire d'un gamin de onze ans qui prend la grosse tête et décide de se lancer dans le business (2). Ce n'est plus un hommage, c'est une satire très acide du rêve américain réduit à sa plus simple expression : celle du profit, érigé en valeur suprême.

Et puis, il y a *Gothique charpentier*, qui date de 1985. Les temps ont (un peu) changé. Gaddis a pris de la hauteur. Son style s'est resserré. Le ton est plus acerbe. Plus pessimiste, malgré quelques pointes d'humour (noir, évidemment). Le personnage principal du récit est une jeune femme qui se fait appeler indifféremment Booth, Bibb, Bibbs ou Liz. Elle a une vingtaine d'années et vient d'épouser Paul, un ancien du Vietnam qui n'a qu'une seule idée en tête : se faire du fric. Tous les moyens lui sont bons, y compris ceux qui consistent à magouiller avec des politiciens véreux et des hommes d'église corrompus.

A la limite de la folie

Liz et Paul vivent ensemble. C'est du moins ce qu'ils croient. Mais toute leur existence, rythmée par les bruits de la radio, de la télé, les sonneries du téléphone, semble se résumer à une course sans fin.

Ils parlent à cent à l'heure, ils ne se voient pas, ils ne s'écoutent pas. Paul tire des plans sur la comète. Liz rêve d'aller retrouver sa meilleure amie. La télévision montre les images d'un film d'Orson Welles. La radio annonce que cinq millions d'Américains souffrent du diabète. Un univers presque banal mais qui, sous la plume de Gaddis, finit par devenir démesuré, à la limite de la folie. Une folie qui ira encore en s'accentuant lorsque le propriétaire de la maison où vit ce couple, un ancien géologue nommé McCandless, fait son entrée dans les lieux.

BERNARD GÉNIÈS.

(Lire la suite page 20.)

(1) Ce roman a été édité aux éditions Gallimard.
(2) Titre prochainement publié chez Christian Bourgois.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

L'Objet perdu de l'amour, *de Michel Braudeau*

La bonne vie

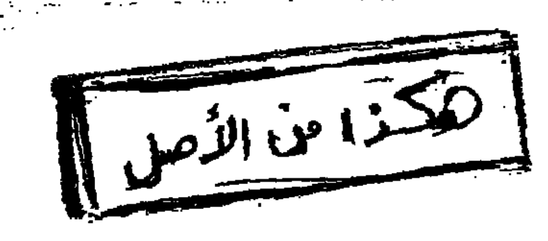
ILS ont la bonne vie, ces écrivains, quand même ! Bon, tous ne gagnent pas leur pain avec leurs œuvres ; mais, moyennant un peu de journalisme ou de conférences, ils bouclent le mois. Et les voilà libres de rêvasser, de voyager, de se coucher l'après-midi, de lécher les vitrines, d'aimer à tout va, de remonter dans leur chambrette, de retrouver la trousse à adjectifs et leur cher petit « moi » tout chaud : moi à quatre ans tombant du tilleul familial ; moi à douze ans jouant à touche-zizi dans les vécés de l'école ; moi devenant fou de mots à la vue des lettres de craie sur le tableau noir ; moi frôlant la mort ; moi buvant un coup de trop ; moi jouissant de ce luxe suprême : n'avoir rien de mieux à faire qu'à le retourner, ce moi, sous toutes les coutures, le faire voir aux amis et connaissances, en tirer des chapitres, des dividendes, rien de plus précieux au monde, de plus urgent... D'ailleurs le réel, la représentation du réel, l'amélioration du réel, chacun sait que ce n'est pas l'affaire des romanciers... Eux, leur job, c'est leur jouissance devenant style – dans le meilleur des cas, – et basta !

Axel est de ces heureux : un studio dans le quartier des éditeurs, des antiquaires et des coiffeurs de luxe, déjà quelques titres publiés, d'où son entrée assurée dans les congrès, les journaux, et la garantie, à vie, d'être imprimé. J'oubliais : un emploi mensualisé au *Médium*, journal du soir connu pour son sérieux et son abus du conditionnel. Il y tiendra la rubrique la plus huppée pour un organe travaillant dans le marbre et où l'on encourt le moins d'errata : les nécrologies.

Une vieille connaissance, la mort, pour Axel. En avion, en faisant l'amour, parfois les deux, bref : un peu tout le temps, il l'imagine, l'examine, l'apprivoise. Du coup, elle ne le terrorise plus vraiment. C'est une chance, et une rareté chez les écrivains. D'habitude, la mort les empêche de dormir, ils noircissent du papier pour l'oublier, ce qui donne à leur prose des airs de tranquillisant du riche. Lui, Axel, pas du tout. Il faut dire que l'au-delà, à l'en croire, nous réserve du bon temps. Dans son livre *le Don de mourir*, qui s'écrit sous nos yeux et où il se voit décédé, les défunts conservent tout ce que nous nous désespérons de devoir perdre à individualité, désir, plaisir et propos de bistrot, la douleur ayant disparu par miracle ainsi que, parbleu ! la peur de n'être plus. Rien à voir avec les cohortes pantelantes de Dante, les bavards de Lucien ou les emmurés de Sartre ! Quelque chose, plutôt, comme l'enfer de Cocteau, proche du rêve carnavalesque, du saugrenu pour pantomimes, très années trente.

J'AI parlé des congrès, au nombre des privilèges du romancier ayant pignon sur rue. Axel fait partie des invités, à Venise, d'un certain Tiramisu, dont les fantaisies et les foutaises font forcément penser à Verdiglione. Le colloque, cette fois-là, cause de la « solitude », comme d'autres clercs, il y a longtemps, disputaient, en plein drame, du sexe des anges. L'Occident a toujours eu de ces coquetteries.

(Lire la suite page 18.)



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

● DERNIÈRES LIVRAISONS

CIVILISATIONS

● OUVRAGE COLLECTIF : *Islam et sociétés au sud du Sahara.* — Des musulmans burkinais à la circoncision en Guinée, en passant par « *Bamako, la ville aux deux cents mosquées* », le point de la recherche sur l'islam noir. (Notes et documents annuels nº 2, Maison des sciences de l'homme, 235 p., 60 F). Autre numéro spécial *sur un thème voisin* : *Noirs et Arabes, une histoire tourmentée.* De l'Algérie au Mozambique, un regard sur un passé souvent ignoré qui *obèra encore* aujourd'hui les *relations* afro-arabes. (Revue *Politique africaine*, juin 1988. Ed. Karthala, 140 p., 70 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● DANIEL GROJNOWSKI : *Jules Laforgue et l'« originalité ».* — Les écrits de Laforgue sont, selon D. Grojnowski, des « *avatars qui font de l'« originalité » le ferment d'une activité, moins un point de mire qu'une ligne de fuite : elle demeure, tout au long de la partie qu'il joue, la case blanche de l'échiquier.* » L'auteur analyse cette liberté d'invention au travail dans l'œuvre de Laforgue. D. Grojnowski, qui a également participé au volume collectif *Laforgue aujourd'hui* (José Corti, 212 p., 125 F), co-dirige l'édition des œuvres complètes de Jules Laforgue à L'Age d'homme.

● JEAN BELLEMIN-NOËL : *Biographies du désir.* — Une lecture psychanalytique de trois récits autobiographiques : la *Vie de Henry Brulard* de Stendhal, *les Vases communicants*, d'André Breton, et *l'Age d'homme*, de Michel Leiris. (PUF, 272 p., 130 F.)

DOCUMENT

● SAM HOFFENBERG : *le Camp de Poniatowa.* — Dans ce camp furent enfermés quelques mois les survivants de l'insurrection du ghetto de Varsovie en 1943 avant d'être à leur tour exterminés. L'auteur mêle des documents d'archives (témoignages et photographies) au récit de sa captivité et de l'évasion qui lui permit de survivre. (Editions Bibliophane, 26, rue des Rosiers, 75004 Paris. 194 p., 135 F.)

HISTOIRE

● KAMAL SALIBI : *Histoire du Liban du dix-septième siècle à nos jours.* — Enfin traduite en francais, la meilleurs synthèse historique sur la formation du Liban moderne, « *ce petit pays si important* » (Metternich). Dommage seulement que l'on n'ait pas pris la peine de transcrire aussi en francais les noms propres : le « Shuf » n'est pas le Chouf. (Traduit de l'anglais par Sylvie Besse. Naufal — Europe, Paris, 400 p., 65 F).

LITTÉRATURE

● ALFRED JARRY : *Œuvres complètes, tome III.* — Les derniers textes de Jarry, de 1904 à sa mort en 1907, peu connus car souvent posthumes, ou parfois inédits. Ils sont accompagnés de présentations et d'un appareil critique : notes, index... L'édition est due à Henri Bordillon. (Gallimard, 1 116 p., 350 F ; prix de lancement, 310 F, jusqu'au 30-11-88.)

MUSIQUE

● JACQUES DRILLON : *Schubert et l'infini.* — Un essai sur les œuvres inachevées du compositeur avec en annexe des notes prises pendant un concert par l'auteur et une liste des œuvres inachevées. (Actes Sud, 112 p., 80 F.)

RELIGIONS

● COLLECTIF :*Sexualité et religion.* — Des historiens font le point sur le discours que tiennent les grandes traditions religieuses (de la Grèce antique au christianisme en passant par le bouddhisme) sur la sexualité et ce qui s'y rapporte : ascèse, mariage... En guise de conclusion, un psychanalyste tente une relecture de l'ensemble. (Editions du Cerf, 306 p., 124 F.)

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Guillaume Apollinaire, le bien-aimé

La correspondance d'Apollinaire avec sa mère et son frère nous fournit nombre de précisions et d'informations *quant aux voyages du* poète en Europe et nous apprend *même* qu'il *fut brièvement*, en 1901, employé par la compagnie d'assurances L'Aigle. Mais ces lettres nous permettent surtout de mieux appréhender la personnalité controversée de Mme de Kostrowitzky, souvent présentée comme une femme tyrannique qui considérait son poète de fils comme un incapable.

Certes, Mme de Kostrowitzky ne peut s'empêcher de se mêler de la vie quotidienne de son fils, mais elle évoque aussi dans ses missives les publications de celui-ci et va jusqu'à regretter qu'il ait adopté un pseudonyme. Quant au poète, attaché à sa mère autant qu'à sa *liberté*, il ne lui confie que les faits les plus anodins de son existence et se comporte un peu comme un petit garçon qui craint *les réactions maternelles.*

Albert, de deux ans plus jeune que *Guillaume*, éprouvait, selon Mme de Kostrowitzky, « *une admiration mêlée d'adoration* » pour son frère, vis-à-vis de qui il se comportait *souvent comme un « aîné »* attentif et inquiet. Apollinaire appréciait, *lui, l'intelligence et la douceur* d'Albert, même quand celui-ci *épousait parfois les récriminations* de leur mère.

PIERRE DRACHLINE.

★ **CORRESPONDANCE AVEC SON FRÈRE ET SA MÈRE, de Guillaume Apollinaire, présentée par Gilbert Boudar et Michel Décaudin, éd. José Corti, 155 p., 85 F.**

LETTRES ÉTRANGÈRES

Modernisme portugais

Amadeo et *Guilhermina* sont les deux artistes portugais auxquels Mario Claudio a voulu dédier les deux premiers volets d'une trilogie dont le troisième sera consacré à la céramiste analphabète et visionnaire Rosa Ramalho.

Pour son premier récit biographique, *Amadeo*, Mario Claudio a choisi une technique narrative particulière : le roman de la vie du peintre s'édifie par celui de ses biographes. C'est à travers eux et les fluctuations de leurs découvertes que l'existence d'Amadeo prend forme dans le style sinueux d'une écriture volontairement complexe, *bousculée, à l'image de sa peinture* et de la révolution qu'elle a, à l'époque, *représentée au Portugal.*

Après des études à l'Académie *des beaux-arts de Lisbonne*, Amadeo de Souza Cardoso débarque à *Paris, en 1906*, et s'installe à Montparnasse. Deux ans plus tard, il loue, cité Falguière, un atelier, lieu de rencontre pour des artistes comme Juan Gris, Max Jacob, Brancusi, Archipenko, Diego de Rivera, Sonia et Robert Delaunay... *Pendant la guerre, il retourne au* Portugal. Il y apporte la modernité picturale.

Considérées aussi comme *modernes les interprétations musicales* de Guilhermina, violoncelliste *née à Porto en 1887.* Pour ce deuxième volet, l'auteur a conservé *le dernier narrateur d'Amadeo*, assurant ainsi une continuité entre les deux ouvrages sans qu'ils en soient pour autant identiques. En effet, comme le constate le traducteur Pierre Léglise-Costa, dans *Guilhermina* l'auteur a encore davantage plié la phrase « *jusqu'à l'alanguissement, jusqu'à l'appogiature ou au staccato pour tenter d'obtenir des rythmes et des formes proches des partitions pour violoncelle* ». Autrement dit *Guilhermina* tord jusqu'à *l'excès* ce qui n'était qu'esquissé dans *Amedeo.*

La forme s'harmonise au sujet. La profusion du langage ne s'éparpille *pas dans les égarements mal* maîtrisés, ni ne s'enlise dans la moindre *emphase. La traduction de* Pierre Léglise-Costa rend le souffle *d'une langue qui s'enfle* selon les modulations de l'histoire, où les *irrégularités font partie intégrante* du roman et de son imaginaire. Mario Claudio parvient, non seulement à faire découvrir la vie de deux artistes, mais, par son style, à nous faire deviner l'allure et l'importance de leur art. Un coup de maître, en somme.

VÉRONIQUE CAUHAPÉ.

★ **AMADEO, de Mario Claudio, traduit par Pierre Léglise-Costa et Richard Charbonneau, Editions de la Différence, 166 p. 79 F.**

★ **GUILHERMINA, de Mario Claudio, traduit par Pierre Léglise-Costa, Editions de la Différence, 160 p., 79 f.**

POÉSIE

La violente sérénité de M.-C. Bancquart

Puisqu'il est impossible de retourner à la « *douceur d'inexistence* » d'avant la naissance, il faut, dans les limites de notre corps, de notre vie, mener fermement ce « *bétail des sensations qui paît heureusement le corps* ». Il reste les promesses d'accomplissement que contient la sérénité brutale des *acceptations. « Jusqu'à la mort dans l'âme/j'ai toute la mort devant moi.* » Il faut, au contraire d'Eurydice, préférer l'impitoyable vie à l'éternité qui la fige dans le « *mica des mortes* ».

Les références à la mythologie grecque (Oreste, Ariane, le Minotaure) semblent surgies d'un périple



méditerranéen : villes aux murs de chaux, siestes striées par les lames des stores, nuit qui unit ciel et *pierres*, temple en ruine dont on aimerait connaître les « *mots désaffectés de sa célébration* »... Mais Marie-Claire Bancquart accorde aussi une attention fervente aux choses et aux gestes familiers, le bol de faïence sur la nappe, le linge d'enfant dans l'armoire, le pain, les *fraises*, « *les courses, les bonjours, les jardins, le sommeil* » (1).

Sans fadeur ni attendrissement. Il y a au contraire, dans ce recueil *souvent éclairé par un « cruel soleil de sacre »*, quelque chose de dru, de presque violent...

Comme dans cette *Epitaphe* :
« *Ça a dispersé soupçonné*
[salivé
présenté sa vie pour le mieux
ça a pressé ses membres contre
[d'autres
même
ça aimait tant les chats et les
[platanes
et puis ça avait peur
avec raison
puisque maintenant c'est en
[boîte
devant des condoléants pressés
d'en finir. »

MONIQUE PETILLON.

★ **OPÉRA DES LIMITES, de Marie-Claire Bancquart, éd. José Corti, 110 p., 45 F.**

(1) M.C. Bancquart publie également, dans *les Cahiers du confluent* (BP 54, 77872 Montereau), une courte plaquette, *Végétale*, illustrée de dessins de Jean-Louis Gerbaud.

RELIGIONS

Le testament spirituel de Marcel Légaut

Marcel Légaut est né à Paris avec le siècle. Il a traversé toutes les phases de progrès et de recul de l'Eglise catholique et il a gardé une lucidité à toute épreuve. A dire vrai, il ne se reconnaît guère dans les années qui ont suivi le concile Vatican II. Il fait même du règlement de la sécession intégriste, actuellement en cours au Vatican, un test du déclin de l'esprit conciliaire. Théologiens sous surveillance, Eglises locales étouffées, nominations d'évêques *téléguidées : il n'est* guère attiré par le catholicisme *façon Jean-Paul II. Si son rapport* avec la société a changé, l'Eglise *est toujours aussi conservatrice* dans son fonctionnement interne.

Normalien, mathématicien, disciple de l'abbé Portal, qui exerça une grande influence *sur* de jeunes catholiques, Marcel Légaut est cependant *un homme de fidélité.* S'il défend son indépendance, il ne *mène pas de combat. Il n'est pas du* cortège des déçus qui ont tout jeté *à l'eau, leur foi avec leur Eglise.*

Dans le concert intellectuel au sein du catholicisme aujourd'hui, la voix de Marcel Légaut est sans doute isolée. *Mais elle* est libre. L'âge l'a rendue plus sereine. Elle est écoutée à force d'être chuchotée. Le destin cahoteux de l'Eglise dans ce siècle, tiraillée entre la double exigence d'une tradition bimillénaire et de la *modernité*, pèse d'un poids en définitive bien faible par rapport à la conversion personnelle qu'il exige de ceux qui viennent l'écouter, dans sa retraite de la Drôme, et qu'il propose dans ce livre, véritable testament spirituel.

Ce n'est pas par un « *durcissement* » de la doctrine ou par le retour à un Dieu omnipotent, magicien de l'univers, que la question de la foi redeviendra actuelle pour l'homme d'aujourd'hui. Celle-ci, au contraire, gagnera à être dépouillée des « *croyances ataviques et des assujettissements sociologiques* ». La foi est une activité toute personnelle et intérieure qui demande à être constamment alimentée, entretenue, avec ténacité, à longueur de vie. Comment passer des « *croyances sur Dieu à la foi en Dieu* » ? L'heure est moins aux doctrines que l'Eglise a édifiées, répond Marcel Légaut, qu'à un approfondissement des Ecritures, à une intelligence réelle du mystère de Jésus-Christ.

HENRI TINCQ.

★ **UN HOMME DE FOI ET SON EGLISE, de Marcel Légaut, Desclée de Brouwer, 254 p., 92 F.**

LA VIE LITTÉRAIRE

« Contemporains » au Seuil

Les nostalgiques des fameux « Ecrivains de toujours » pourront bientôt se consoler avec « *Les contemporains* », *la collection que* Denis Roche vient *de créer, aux Éditions du Seuil.* Au format de poche, inédits, *cela va de soi, « Les contemporains »* seront consacrés, *comme le nom l'indique, essentiellement à des auteurs vivants « ou dont l'œuvre a encore une influence importante aujourd'hui en France »*, précise Denis Roche.

Les ouvrages devront être le plus exhaustif possible, ne pas tomber dans la banale vulgarisation, être fort bien documentés (il y aura notamment des illustrations, une quarantaine par volume). L'auteur sera choisi de manière plus stricte que pour « Ecrivains de toujours », sa compétence sur l'auteur qu'il aura à traiter devant être avérée.

Les quatre premiers titres sortiront le 29 septembre : *Claude Simon*, de Lucien Dällenbach (224 p., 55 F); *Peter Handke*, de G.A. Goldschmidt (224 p., 55 F); *Francis Ponge*, de Jean-Marie Gleize (288 p., 59 F) ; *Georges Perec*, de Claude Burgelin (256 p., 55 F). Et, *que les impatients se calment* : dès février ou mars paraîtront un *Michel Butor*, un *Wittgenstein*, puis viendront *René Char, Jacques Derrida, Henri Michaux*, et quelques autres...

Jo. S.

Nino Frank, un adieu « sur la pointe des pieds »

NINO FRANK, écrivain et traducteur, est mort à Paris le 17 août. D'origine suisse alémanique et de langue maternelle italienne, il était né en 1904 à Barletta, dans les Pouilles. Il avait reçu en 1987 le Grand Prix national de traduction.

On le croyait italien, pour de bonnes raisons. Pour son accent toujours conservé, ses liens avec la péninsule et les écrivains qu'il traduisait ou présentait avec autant d'élégance que de science. Tous ou presque l'eurent pour heureux passeur : Pavese, Brancati, Zavattini, Fenoglio, Sciascia, Calvino, Savinio, Malaparte, etc. Mais bien qu'il comptât en italien et qu'il fût Français de cœur depuis soixante-cinq ans, Nino Frank était suisse.

Venu du cœur du continent, il eut bien un destin européen. Arrivé à Paris en 1923 pour y traduire ses amis Mac Orlan et Max Jacob, le voici mêlé aux foisonnantes avant-gardes de l'entre-deux-guerres, secrétaire de rédaction de *Bifur*, aux côtés de Ribemont-Dessaignes, cette revue où écrit toute l'Europe (1929-1931), Benn, Michaux, Chirico, Döblin, Varèse, Fondane et tant d'autres. Mais Nino Frank mieux encore est expert en art de l'amitié avec Cendrars, Joyce, Fargue, Svevo.

Journaliste de cinéma à l'*Intransigeant* et à *Pour vous*, au côté d'Alexandre Arnoux, à *l'Ecran français* après guerre, où il forme notamment J.-C. Tacchella et R. Thérond, le voici, poussé par Jeanson, pour un temps scénariste de L'Herbier (*la Nuit fantastique*), de Faurez (*la Vie en rose*).

Collaborateur de Paul Gilson à la radio, fonctionnaire international à l'UNESCO dans les années 50, Nino Frank, faux indolent, commence une œuvre littéraire personnelle. Peu de titres, une égale qualité d'écriture. Ainsi, *Petit cinéma sentimental* (1951), ou l'éveil enfantin au septième art ; *Cinema dell'arte* (1952), première histoire de cet art en Italie ; *Mémoire brisée* (2 vol., 1967-68), magnifique mémorial de ses rencontres avec la France comme avec ses hôtes ; *les Années 30* (1969), et quelques autres. Ces dernières années, Nino Frank avait traduit et révélé Satta, Ledda, Wilcock mais aussi l'Arioste et Gozzi : Phébus a réédité l'an dernier son exemplaire édition des *Mémoires inutiles* du rival de Goldoni.

« *A celui qui tient la plume, il ne reste qu'à (...) quitter sur la pointe des pieds le cadre et la nuit* », écrivait-il dans ses souvenirs : ce qu'il vient de faire, avec la gentillesse ironique des trop modestes.

OLIVIER BARROT.

● EN BREF

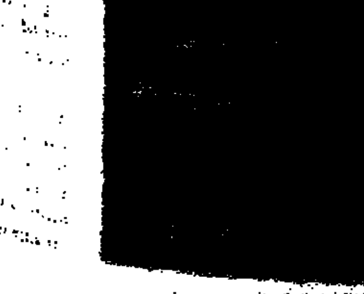
● **La ville de Palaiseau organise son *troisième* CONCOURS DE NOUVELLES jusqu'au 15 octobre prochain.** *Cette année, Christiane* **Baroche, Georges-Olivier Chateaureynaud, Pierre Gamarra, Nedim Gursel, entre autres, jugeront les œuvres présentées. La remise des prix aura lieu le 4 décembre à l'occasion de la cinquième Fête du** ***livre de Palaiseau. Pour toute*** **information : mairie de Palaiseau, troisième Concours de nouvelles, 91125 Palaiseau Cedex. Tél. : 60-14-39-60.**

● **LA FOIRE DE LA LIBRAIRIE ANCIENNE se tiendra cette année, pour sa douzième édition, à l'Espace Wagram (39, avenue de Wagram, 75008 Paris), du 16 au 18 septembre. Quelque cent trente exposants, dont deux tiers d'étrangers, présenteront raretés et curiosités bibliophiliques.**

● ***PAUL OTCHAKOVSKY*** **LAURENS, dont les lecteurs exigeants connaissent le** ***sigle éditorial*** **— POL, — sera l'hôte de Jean Daive pour l'émission « Le bon plaisir », diffusée sur France-Culture le samedi 10 septembre, de 15 h 30 à 18 h 30.**

● **PRÉCISIONS. — A propos de l'article « La Révolution française est terminée » (« le Monde des livres » du 26 août), François Furet, qui a dirigé avec Mona Ozouf, le *Dictionnaire critique de la Révolution française* (à paraître chez Flammarion), nous précise qu'il n'a pas écrit la moitié, mais le quart des articles de ce dictionnaire, Mona Ozouf en rédigeant un autre quart. Denis Richet, coauteur, avec François Furet, d'une *Révolution française* (Hachette, 1973) qui fit grand bruit, nous signale, de son côté, qu'il se refuse à figurer dans la moindre « galaxie » intellectuelle, fût-elle formée autour de son ami Furet.**

Par ailleurs, le livre de Tristan Bernard, *Mathilde et ses mitaines*, cité dans l'article d'Olivier Barrot (« *le Monde des livres* » *du 26 août*), est publié par les Editions de l'Instant et non de l'Institut.



● LA VIE DU LANGAGE - par Denis Slakta

Les sophistes sont de saison

POURQUOI *toujours craindre l'anachronisme ?* Platon a consacré quelques superbes « clips » aux sophistes, grands et petits, qui ont enseigné à Athènes au cinquième siècle. Efficace, la mise en scène grossit *les traits et donne à voir des caricatures, « d'intention satirique ou au moins plaisante »* (selon *le Dictionnaire Larousse du français contemporain).* Prenons donc notre Platon, et aussi le tout récent volume de « La Pléiade », *les Présocratiques.*

Voici le premier de « ces maîtres de sagesse », Protagoras d'Abdère, auteur aussi de *Discours terrassants* (hélas perdus), qui déambule suivi d'un chœur d'apprentis attentifs et admiratifs : *« Il les charme de sa voix comme Orphée, et enchantés par cette voix magique, ils s'attachent à ses pas. »* Sans la moindre bousculade.

Plus avant, dans un ancien cellier, Prodicos reçoit couché, encore *« enfoui sous les fourrures et les couvertures entassées ».* L'affluence était telle que les derniers venus ne perçoivent qu'une *« voix de basse-taille résonnant dans la chambre ».* Dès le petit réveil, c'est le succès : on pardonnera volontiers quelques poussées de vanité. Plus matinal, ou *moins voluptueux,* Hippias est déjà perché sur un siège entouré de bancs et d'auditeurs : doué d'une prodigieuse mémoire (encore un secret perdu), il improvise une leçon d'astronomie. C'est que rien ne lui était étranger ; ni les mathématiques, ni la poésie, ni la rhétorique ; ni l'astronomie bien sûr. On dit même qu'il *écrivit une somme,* ouvrant ainsi la voie à Thomas d'Aquin.

Qu'on n'aille pas croire que ces maîtres de rhétorique et de sagesse manquaient d'humour. Lisant le dialogue qui porte son nom, Gorgias disait à ses amis : *« Comme Platon sait bien manier la satire ! »* En effet, on rencontre Gorgias à la fin d'*« une conférence publique »*, une manière de *fête* où les auditeurs étaient priés de l'interroger *« sur ce qu'ils voudraient »* : il aurait réponse à tout. *Pari tenu, avec succès par-dessus le marché.*

De quoi *susciter* aussi l'envie que Gorgias prenait grand soin d'entretenir — grâce à une santé de fer : il vécut cent huit ans (– 483– – 375). Et grâce à une statue en or. Le bon Cicéron insistera : *« Il fut le seul à avoir à Delphes une statue non pas dorée, mais en or massif. » La Liberté* même ne jouira jamais de pareil honneur.

AVEC cela, le personnage était original. Tout vêtu de pourpre et de vanité candide, sa gerbe n'était pas avare : il aimait à dépenser les sommes extravagantes *que lui* procuraient *ses* leçons. C'est que Gorgias était *un maître séduisant,* et plutôt excentrique. Ce « sage » n'était pas toujours sérieux. Il riait des autres qui prétendaient enseigner la vertu : son lot à lui, c'était d'abord *l'art du discours.* Il montrait comment ruiner une plaisanterie de l'*adversaire* par le sérieux ; et comment détruire le sérieux par une plaisanterie. Les jeux de mots l'effrayaient si peu que Platon pastiche ainsi sa manière : *« Quand Pausanias eut fait sa pause... »* On peut alors aimer Claudel, quand il *gorgianise,* à propos *« du tonus des pêcheurs de thon ».* Dans *le Soulier de satin.*

D'où venait-il donc ce personnage savant et « baroque » qui aimait assez la langue et les idées pour en jouer ? Il naquit à Léontium, dans cette Sicile où *la Chute des tyrans* venait d'engendrer des procès, la nécessité de juger, et la rhétorique. *« Les deux maîtres qui tentèrent d'en codifier les préceptes furent — Corax et Tisias — déjà presque des sophistes, puisqu'ils enseignaient en se faisant payer pour cela, et qu'ils s'enchantaient de raisonnements. »* (Jacqueline de Romilly). Elève de Tisias, Gorgias fut ensuite envoyé comme *ambassadeur* à Athènes où son éloquence fit *merveille.*



ON dit trop souvent que la rhétorique sophistique ignore ou méprise la vérité, *parce qu'elle ne prétend ni à la* vérité scientifique, ni à la vérité logique, ni à la vérité philosophique. De fait, et d'emblée, la rhétorique a pour but *la vérité pratique :* elle cherche à établir la vérité, *selon les cas ;* et oblige à s'interroger *sur le moment opportun* (quand la vérité est-elle bonne à dire ?), et *sur la manière* (comment la dire ?). On sait assez que le bien et le mal, le juste et l'injuste, le vrai et le faux ne vont pas *« dans le plus simple appareil ».* La vérité *surtout* n'est pas *naturelle, encore moins naturiste.* Elle *« ne se promène pas toute nue »* comme la première venue.

La vérité aime à se parer, à se déguiser. A se cacher, même dans le vin, quand les dictatures lui imposent des guenilles et une langue de bois. Elle cherche avant tout à se multiplier, pour paraître unique à chaque mortel. Son plus cher slogan, c'est un autre Sicilien, Pirandello, qui le révélera un peu plus tard : *A chacun sa vérité.* Pour Gorgias, le discours a *pour effet de la soumettre au* jugement, et de persuader autrui de sa validité.

La tâche n'est pas *si* facile qu'on pourrait croire, tant il y a de vérités communes ou d'idées reçues. *« La plupart des vérités qui courent le monde (les vérités sont très coureuses)* — disait Rémy de Gourmont, disciple méconnu des sophistes — *peuvent être regardées comme des lieux communs, c'est-à-dire des associations d'idées communes à un grand nombre d'hommes et que presque aucun de ces hommes n'oserait briser de propos délibéré. »* (1) *L'opinion* vit de liberté, et aspire à la tyrannie.

C'EST pourquoi la leçon des sophistes est toujours de saison : pour peser *le pour et le contre,* il faut pouvoir et savoir *« multiplier les points de vue »*, disait Hegel. L'efficacité de la rhétorique *se nourrit de la culture ;* et les sophistes le savaient. A titre d'exercice, ils ont alors inventé *les discours opposés,* tandis que Gorgias usait volontiers de *l'antithèse,* cette figure majeure de la rhétorique en son matin.

Faut-il donc associer sophistes et *sophismes ?* Et les sophistes sont-ils ces opportunistes ridicules et sans scrupule que décrit Platon ? Ou bien sont-ils *« les maîtres de la Grèce »* (Hegel) ? *« Entre ces deux aspects, où est la vérité ? »* demande Jacqueline de Romilly. *Où est la vérité d'Ouvéa ?* demande le ministre. Où est *la vérité d'Hélène ?* demandait Gorgias pour apprendre à ses disciples la technique et le plaisir de l'argumentation.

(1) *La Culture des idées*, de Rémy de Gourmont «10/18»,1983.

Passage en revues

Littérature, poésie

● Les ruines, ou l'idée de ruines, sont une source à laquelle puisent volontiers les artistes et les poètes. Denis Montebello présente, dans le dernier numéro d'*Oracl* (nº 23-24, été 1988), un bel ensemble « construit » autour de ce thème. William Gilpin, un amateur anglais de « beautés pittoresques » de la fin du dix-huitième siècle, Mario Praz ou, plus près de nous, Alain Nadaud, Jean-Pierre Siméon, Gérard Wajcman... rêvent ou pensent au milieu de quelques ruines, réelles ou imaginaires. (*Oracl*, musée Sainte-Croix, 86000 Poitiers, 85 F.)

● *Pleine Marge* s'éloigne un instant du surréalisme avec un passionnant article de Claude Leroy sur *l'Atelier de Blaise Cendrars,* qui analyse le destin de l'impulsion créatrice chez l'auteur de la *Prose du Transsibérien* après la perte de sa main droite en septembre 1915. Quelles métamorphoses et mutations durent-elles s'opérer chez Cendrars, qui se voulait peintre et musicien autant qu'écrivain ? Cette approche éclaire singulièrement les grands thèmes de son œuvre. Dans le même numéro, des lettres d'André Breton au peintre Enrico Donati, des reproductions d'œuvres de ce dernier et un ensemble sur B. Péret et l'écriture automatique. (*Pleine Marge,* Martine Robineau, 6, rue Bobillot, 75013 Paris, éd. Le temps qu'il fait, Cognac, 90 F.)

● *Défendre* la nouvelle : la cause n'est pas neuve et plusieurs revues y travaillent déjà. Pour se singulariser, il devient nécessaire d'être non seulement décidé mais aussi imaginatif et entreprenant. Pierre Astier n'a pas *manqué de ces qualités pour créer*, sous l'invocation de D.H. Lawrence, *le Serpent à plumes, « revue de récits et fictions courtes ».* Si le résultat n'était fort convaincant — par sa forme, sa qualité de réalisation et de présentation..., — l'idée de proposer, au lieu du traditionnel cahier broché, une liasse de textes autonomes rassemblés dans une pochette transparente en plastique aurait pu être *qualifiée* d'aimable *mais un peu inutile* originalité. Soutenu par la fondation Rank Xerox, réalisé en PAO — publication assistée par ordinateur — *le Serpent à plumes* s'ornera d'une reproduction en couverture (ici, un tableau de Guy Connan) et comprendra, chaque trimestre, dix nouvelles d'auteurs français et étrangers, inédites ou non. Pierre Astier a composé un premier numéro aussi varié qu'équilibré : Nabokov, Dürrenmatt, Updike, Amado, Tournier, Bove, Bowles... (APN, *le Serpent à plumes,* 78, rue du Bac. Tél. : 45-48-58-89. *Distr.* Distique, 50 F, abonnement quatre numéros : 150 F.)

● Plus ancienne et traditionnelle, la revue *Brèves,* publiée par l'Atelier du Gué, se consacre à l'actualité de la nouvelle et rend dans sa dernière livraison (nº 28) un hommage appuyé, et légitime, à Alphonse Allais : auteur encore d'avenir si l'on en croit Jarry, qui avançait cette boutade : *« Allais, celui qui ira ».* (*Brèves,* Atelier du Gué, 11300 Villelongue-d'Aude, 40 F.)

● Un fort numéro des *Cahiers du Schibboleth* (nº 10), une revue qui affiche sa détermination et son originalité à travers l'éclatement et l'éclectisme bien pensé de ses choix. De Max Alhau, Pierre Bettencourt ou Charles Duits à Mariame Van Hirtum, récemment décédée, et Jean Mambrino. (*Les Cahiers du Schibboleth,* 59, rue Marcel-Bouc, 33130 Bègles, 100 F).

● *« La poésie de Jean-Claude Renard est perpétuellement en quête d'une mesure divine de l'homme, d'une mesure humaine du Mystère (qui passe comme un animal blanc dans les clairières de ses poèmes), mais il ne veut recevoir d'aucun dogme la formule de leur union »*, écrit justement Jean-Pierre Lemaire dans un numéro d'hommage à J.-C. Renard que Pierre Dhainaut a préparé pour *Sud* (nº 77). Signalons également le précédent cahier consacré à Paul Gadenne, auquel ont notamment participé Michèle Hirsch et Alain Busine, et un numéro spécial reproduisant les actes d'un colloque qui s'est tenu à Créteil en novembre 1986 sur « Paul Valéry, la logique, le langage ». (Sud, 62, rue Sainte, 13001 Marseille, 80 F et 90 F pour le Valéry.)

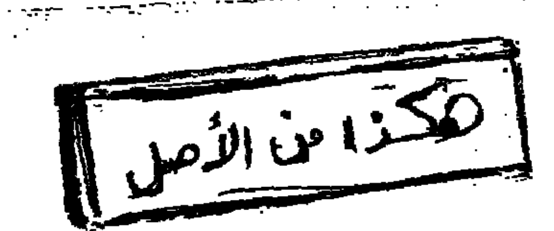
● Des *Carnets Marcel Jouhandeau* viennent de voir le jour aux Editions Tallandier. Le premier numéro comporte un index général des noms de personnes et des titres d'œuvres citées dans les vingt-huit volumes des *Journaliers ;* établi par Jean-Luc Berthommier (150 F).

● Les *Cahiers François Mauriac* ont consacré un ensemble d'études à *« l'irrationnel dans l'œuvre de Mauriac »*, préparé par André Séailles. (Grasset, 98 F.)

● Remontons le cours du temps avec le huitième numéro du bulletin de la société Rétif de la Bretonne (Pierre Testud, 16, rue Vandrezanne, 75013 Paris, 65 F) et le dixième *Cahier Tristan L'Hermite* (Ed. Rougerie, Les amis de Tristan L'Hermite, Bellevue-de-Tercillat, 23350 Genouillac).

● Signalons, enfin, que le « magazine transculturel » et trimestriel québécois *Vice-Versa,* publié en format tabloïd à Montréal depuis 1983, est désormais mieux distribué en France. Dépôt dans une vingtaine de librairies, à Paris et en province. (*Vice-Versa,* 400 McGill, Montréal, Qc, Canada H2Y 2G1.)

P. Ko.



هكذا من الأصل

● ROMANS

DÉBUTS

Luc Lang, Nadine Diamant : un bon départ

Voyage sur la ligne d'horizon *et* Désordres, *deux livres qui prennent des risques... et emportent l'adhésion.*

ELLE a trente ans, lui trente-deux. Le livre de Nadine Diamant, *Désordres,* a été envoyé par la poste à plusieurs éditeurs, dont Flammarion, qui l'a immédiatement accepté. Luc Lang, lui, a confié le manuscrit de *Voyage sur la ligne d'horizon* à un ami qui l'a remis à quelqu'un chez Gallimard. On lui a très vite fait savoir qu'on allait le publier. Chanceux, ces deux débutants ? Certes. Mais pas tout à fait par hasard. Au-delà de ce premier essai, réussi, on se dit, pour chacun d'entre eux, que peut-être s'annonce un avenir bien rempli.

Et puis, Nadine Diamant et Luc Lang, bien que très différents — l'un plus intellectuel, l'autre plus instinctive, — s'affirment comme issus d'une même génération, qui veut en finir autant avec la culpabilité des années 60-70 face à la fiction qu'avec le fameux « retour de la fiction », du roman qui n'aurait d'autre but que lui-même, que raconter une histoire distrayante. *« Il ne s'agit pas de théoriser dans le roman,* explique Luc Lang. *Je n'oublie pas la phrase de Proust : « La littérature, c'est fait pour faire penser, pas pour penser. » Mais la littérature a un rôle à jouer. Ce n'est pas de la philosophie, pas de la pâtisserie non plus. Elle a à dire le monde, dans son registre à elle. Je ne veux pas employer le terme d'engagement, il est trop usé, trop marqué, mais il faut que la littérature se mouille dans une vision du monde. Ce n'est pas une pure distraction. Quand on a lu* A la recherche du temps perdu, *ensuite on voit les choses différemment. De même que certains peintres nous ont appris à regarder l'espace autrement, à modifier notre rapport à lui. »*

En rêvant de son saxo

Luc Lang ne prétend pas avoir écrit, avec *Voyage sur la ligne d'horizon,* le premier tome de sa *Recherche.* Il est plutôt modeste sur ce livre, qui, pourtant, déjà, impose un univers. Même si l'on voit encore des scories, des maladresses — pour un premier roman, c'est bien normal, — on n'a jamais envie de lâcher le récit, à la première personne, de Francis Balin, travailleur saisonnier dans le nord de la France, qui arrache, par les nuits d'hiver, des hectares et des hectares de betteraves, en tournant dans sa tête des airs de jazz, en rêvant de son saxo, de son oncle Frédéric, en ressassant sa volonté de courir sur les traces de Frédéric, de devenir, comme lui, saxophoniste.

C'est à Orchies, un soir où il attend, en vain, le train d'Armentières, sans doute coincé par la neige, que Francis — en fait Emile Francis Balin — rencontre Lucien et Thérèse, qui attendent aussi, en vain, un de leurs amis, Emile... Coïncidence qui conduit Thérèse à proposer à « Emile Francis » de passer la nuit chez elle. Il s'installera pour la saison, à côté, ou plutôt au milieu de cet étrange couple, formé au hasard d'un héritage. Thérèse habitait Paris, elle avait voulu devenir chanteuse de blues. Elle n'a quitté la ville que pour venir prendre possession de la maison d'Orchies, à la mort de sa tante. Lucien, lui, était depuis plus de vingt ans au service de la tante Marcelle.

Voyage sur la ligne d'horizon, c'est une traversée rapide de ces destins, de l'échec à l'échec, de l'impuissance au désastre et à la mort. On y vit en raccourci les affrontements, les tendresses, les amours de toute une vie, entre ceux qui tentent de prolonger ou de retrouver un passé à l'allure de paradis perdu — Thérèse et l'oncle Frédéric, le jazzman, — ceux qui subissent le présent — Lucien notamment — et ceux qui savent qu'ils n'auront pas la force d'aller vers l'avenir — Francis est de ceux-là.

« L'essentiel, c'est le mouvement, dit Luc Lang. *Je voudrais écrire un roman de quatre cents pages qui se lise comme une nouvelle. »* Celui-ci n'en a que deux cent trente, mais il se lit d'une traite et il a la cohérence et la fermeté d'une nouvelle. Luc Lang est sur la bonne voie.

Au bout de dix pages, à peine, de *Désordres,* on sait que Nadine Diamant a le goût des univers sordides. De ces marginaux dont on ne parle pas, tant ils sont au-delà même de la « marge » tolérable : monstrueux, difformes, pataugeant dans un monde d'en dessous, à la limite du cloaque, et à côté de nous, pourtant : au bout d'une ligne de métro, de l'autre côté du pont ou du chemin de fer, dans les quartiers « interdits » des grandes villes d'Occident ou du tiers-monde.

Une esthétique de la laideur

On se dit que c'est bien périlleux, une histoire « sale », pour un premier roman. Et vite, on est étonné de l'apparente facilité avec laquelle Nadine Diamant joue de la curiosité du lecteur, lui donne la dose de mystère, de dégoût et de tendresse qui le tiennent en éveil, l'empêchant de repousser le livre avec une moue d'écœurement.

« Je suis assez attirée par le sordide, la décomposition, la monstruosité, dit Nadine Diamant. *C'est tellement éloigné de mon propre univers. C'est comme une espèce d'interdit. Je ne déteste pas la vulgarité, si elle est utilisée à bon escient. Ce qui m'intéresse au fond, c'est le détail : un bout de verre, un crachat, une tache d'essence, qui font changer le monde, le récit de registre. »*

De vulgarité, il n'est pas question, pas plus que de complaisance, dans *Désordres,* qui joue, à l'extrême, sur une esthétique de la laideur et de la noirceur. Gardamone et Costa, leur famille qui, chaque année ou presque, s'agrandit d'un enfant, le grand-père Chester, grabataire et grand raconteur d'une jeunesse plus ou moins réinventée, ne sont jamais vulgaires. *« Ils ont même une certaine pureté,* concède Nadine Diamant. *Ce sont tous des salauds, peut-être, mais ils sont tous mus par l'amour et vont jusqu'au bout de leurs aventures et de leurs rêves, même s'ils doivent en crever. Ils n'ont jamais fait le deuil de ce qu'ils ont vécu » :* le grand-père, de sa jeunesse ; Costa, de Miranda, son premier amour ; Nelson, de Laura, la femme qui lui a révélé l'amour, et les jumeaux, de leur gémellité.

Avec une violence tranquille, plus de sympathie que de cruauté, Nadine Diamant fait éclater, dans la moiteur de l'été, cette famille qui tentait de se protéger de la contamination du voisinage, le *« quartier des Décharges ».* Cette histoire trop folle pour être réaliste, mais assez mythique pour être vraie, en dit plus sur ce qui se cache au cœur des villes que le plus cru des reportages de télévision. Sans morale, sans commentaire, sans images trompeuses. Sans bavardage.

Cela n'aurait-il pas quelque chose à voir avec ce que beaucoup jugent, au pire absurde, au mieux ornemental, mais qui, semble-t-il, donne à des jeunes gens pleins de talent des idées et des espoirs... voyons, comment appelait-on cela, jadis ? *La littérature, peut-être.*

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ VOYAGE SUR LA LIGNE D'HORIZON, de Luc Lang, Gallimard, 230 p., 86 F.

★ DÉSORDRES, de Nadine Diamant, Flammarion, collection « Rue Racine », 228 p., 79 F.

Grande musique de nuit

Un auteur inconnu, Philippe S. Hadengue, un titre océan,* Petite chronique des gens de la nuit dans un port de l'Atlantique nord : *au bout du compte, un merveilleux hommage à la force des mots.

CONTRAIREMENT aux apparences, *Petite chronique des gens de la nuit dans un port de l'Atlantique nord* n'est pas un premier roman. A de très rares exceptions près, il ne faudrait jamais publier de premier roman, mais commencer par le troisième ou le quatrième. Ça éviterait, d'abord, d'encombrer les vitrines de la rentrée avec des premiers livres qui ne seront jamais suivis de seconds, avec des débutants manifestement destinés à le demeurer, avec des romans en bourgeon dont seul l'œil exercé d'un éditeur peut percevoir la fleur en promesse. Les lecteurs n'ont pas à juger de l'avenir d'un auteur en fonction de la qualité de ses balbutiements. Ils ont droit à des livres faits, mûrs, achevés. *Petite chronique...* est l'aboutissement d'un long dialogue avec l'écriture, pas le produit furtif d'un flirt adolescent.



ANDERSEN/GAMMA

Philippe S. Hadengue : le pouvoir de la parole.

Philippe S. Hadengue est peintre, nous dit la courte notice biographique imprimée sur la couverture de son livre. Sans rien connaître de sa peinture, on peut parier que la nécessité d'écrire naît chez lui des limites mêmes de l'œuvre peinte : il y a un moment de la création où il ne manque que la parole, où la réalité ne peut advenir que par les mots. *Petite chronique...* est, en premier lieu, un hommage émerveillé à la force des mots et aux pouvoirs illimités de la parole.

Pour illustrer ces pouvoirs, Philippe S. Hadengue a choisi les *décors et les motifs* les plus conventionnels : un port de l'Atlantique, ses brumes et ses sirènes et ses personnages nocturnes, prostituées et *matelots à la dérive,* épaves rejetées sur la côte par le hasard des courants, aventuriers au passé indécis, figures étrangement lumineuses qui traversent comme des rêves ces existences elles-mêmes improbables. La vieille mythologie portuaire dont Conrad et London, Carco et Mac Orlan n'ont pas fini d'épuiser les charmes et les archétypes. Le port est la face nocturne de la ville, et ceux qui les hantent la part inavouable — désirs et cauchemars confondus — de nos vies.

Le Tas, Le Cornac et les autres

De ces personnages de convention, Hadengue parvient à faire des figures ; non plus des êtres romanesques dotés d'un passé, d'un caractère et d'une psychologie complexes, mais de véritables héros au sens épique et quasi religieux du terme : des demi-dieux à apparence humaine, des signes *littéraires qui sont comme des* condensations de nos rêves et de nos angoisses.

Voici donc Le Tas, énorme masse de chair dévorée par sa propre graisse ; voici Le Cornac, qui a voué sa vie à soutenir et à piloter son monstrueux compagnon ; voici, parmi ces prostituées dont les noms commencent tous par des L — Lucie, Louise, Lucienne, Lolla ou Laurence — au nom d'une vieille superstition nautique, ces deux filles qui ne cessent jamais, même pendant leurs passes, de tricoter ensemble leur monologue ; voici Jonas, le tenancier du Vieux Théâtre, un opéra du dix-septième siècle désaffecté et transformé en un somptueux bistrot où les chœurs de la nuit commentent, célèbrent et accompagnent les exploits et les mérites des héros.

Voici surtout Boukov, l'étranger, la conscience du port, celui qui sait observer en silence les battements et les palpitations de ce grand corps et saisir les dangers qui le menacent, et voici Clara la Blanche, sa compagne, dont *l'orgueilleuse et adolescente* beauté domine et subjugue les *clients du Vieux Théâtre.* Jusqu'à ce qu'un jour Boukov, la vigie, perçoive, *venues de la ville,* les notes obstinées d'une musique.

Alors l'Olympe *nocturne* sur lequel règnent la pâle Clara et son amant va s'écrouler dans les drames, les pleurs et le sang. Les paroles bruissantes de la nuit vont s'éteindre sous les décombres et les ruines et laisser la place au silence, à la tristesse de l'aube et à la mort.

A la manière d'un phare

On aura compris que *Petite chronique des gens de la nuit dans un port de l'Atlantique nord* est un livre vaste et ambitieux. Son dessein ne se livre que lentement, tableau après tableau, chaque nouveau chapitre apportant une voix nouvelle qui modifie la couleur et le sens de l'ensemble.

Il y a un opéra dans *Petite chronique...*, avec des airs puissants et hiératiques, des soli amples ou sensibles, des duos d'amour déchirants, des interventions lancinantes du chœur, des vagues orchestrales éclatantes ou mystérieuses. Il y a aussi un poème récité par de multiples voix, tissé dans une langue en apparence toute simple mais où chaque mot possède un poids et une résonance qui le font paraître comme neuf. Il y a une fable dont le déroulement est très limpide et la signification très *mystérieuse* tant elle touche peu à la raison et à la morale ordinaires et si *profondément* à ces continents obscurs que certains appellent l'âme et sur lesquels *Petite chronique...* projette des lueurs brutales *et intermittentes, à la manière* d'un phare de haute mer. Il y a une foule d'histoires, brèves, insolites, troublantes, déjà à demi cristallisées par la légende. Il y a une méditation sur la beauté et sur la monstruosité, sur l'immobilité et sur le voyage, sur la raison et sur la folie, qui sait trouver pour vivre les images les plus fortes et les dialogues les plus justes.

Mais toutes ces richesses ne vaudraient rien encore si *Petite chronique...* ne parvenait pas, par la grâce d'une architecture parfaitement *maîtrisée,* à en faire une œuvre si dense, si homogène, si une *dans la multiplicité de ses tons* et de ses couleurs qu'il ne reste peut-être au bout de sa lecture qu'un seul sentiment, qu'une seule certitude, celle d'avoir physiquement touché la réalité de la nuit.

PIERRE LEPAPE.

★ PETITE CHRONIQUE DES GENS DE LA NUIT DANS UN PORT DE L'ATLANTIQUE NORD, de Philippe S. Hadengue, Maren Sell & Compagnie, 380 p., 98 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

La bonne vie

(Suite de la page 15.)

L'Objet perdu de l'amour comporte une dimension de reportage sur le milieu intellectuel européen d'aujourd'hui, sexualité comprise. A cet égard, il « raccorde », comme disent les cinéastes, avec les romans récents de Sollers, reconnaissable — enfin un peu — sous les traits du cicerone avant-gardiste Virgile.

En bon « colloqueur », Axel sèche les séances fumeuses. Il leur préfère les aventures en ville avec des filles compréhensives, ou — lagune et culture obligent — avec un adolescent. Samuel sera la jeune beauté inaccessible par qui la mort s'annonçait au héros de Thomas Mann. Axel ira-t-il jusqu'à consommer sa passion ? Il s'en faudra de bien peu, lors d'un voyage dans les bouges bancals de Tanger... Du moins partageront-ils la même maîtresse, ce qui est mieux qu'un *début, et se disputeront-ils la paternité d'un* même enfant...

MAIS cet enfant qui donne des soucis aux médecins et relève peut-être de la tératologie, est-ce seulement un être de chair ? Ne serait-ce pas plutôt une œuvre, leur œuvre commune, à Axel et à Samuel, *factum* inclassable, en effet, et que nous tenons entre nos mains ?

Car Axel est écrivain jusqu'au bout des ongles, jusqu'aux *derniers replis de l'ombilic.* Ce beau jeune homme aperçu à Venise, dont *d'autres auraient fait l'objet d'un parfait* amour, une image de l'impossible, un symbole *du périssable, notre auteur ne trouve rien* de plus pressé que de le changer en... biographe de lui-même. *Là encore, l'Objet perdu de l'amour* offre un document sur les mentalités littéraires du moment. Tout se passe comme si le narcissisme ambiant ne suffisait plus. Plusieurs livres, ces temps-ci, ont imaginé l'escalade d'une introspection en quelque sorte redoublée par le regard d'un enquêteur à gages ; pour le cas où l'autobiographe aurait laissé perdre un souvenir, et dans l'espoir qu'un peu d'objectivité tempère, corrige, ces débauches de subjectivité.

Axel ne se fait pas d'illusions : Samuel ne saura de lui que ce qu'il veut bien laisser voir ou traîner entre les pages de brouillon. Nous en serons d'ailleurs juges nous-mêmes. Car le mémoire du biographe attitré est joint au livre. Il ne nous apprend pas grand-chose que nous ne sachions de la bouche du mort, sinon que ce dernier s'intéressait trop à sa personne pour ne pas se tromper lourdement sur les autres.

Parmi les confidences directes d'Axel, vous comprendrez que je trouve une saveur particulière à *celles qui concernent le journal le Médium* et aux « *fous en puissance* » qui se cachent, paraît-il, sous les allures britanniques *du quotidien... Succulentes aussi, et de portée* plus générale, les réflexions sur la manie d'écrire ; lucides, ces réflexions, presque blasées, mais frémissantes de franchise inquiète, derrière le flegme bien-disant.

AU fond, le secret du livre et sa raison *d'être se cachent, sous les cinq cents* pages de faits divers, dans ces aveux *à l'emporte-pièce. Pour faire vite : l'écriture,* selon l'auteur, rend les hommes puérils et les femmes hystériques. C'est un luxe inutile, une drogue, une fuite en avant devant on ne sait quel danger. Axel est conscient de friser le pathologique. D'ailleurs, il fait le tour des « psi » et des guérisseurs à la mode, dont on *croit reconnaître les silhouettes (toujours le* documentaire !).

Il n'échappe pas à notre nombrilique invétéré que son cas présente un intérêt restreint. Lui-même n'est pas captivé. Il sait de reste, tout le premier, que la *« vraie vie,* comme disait Rimbaud, *est ailleurs ».* Elle était là avant nous, elle sera là après. Elle n'a que faire de nos atermoiements, elle se passerait *de nous sans frémir, maints empires déchus* l'ont prouvé. La vie, on n'en sait fichtre rien, elle nous est *assénée de bout en bout.* Tout ce qu'un livre peut, dans une faible et orgueilleuse mesure, c'est s'opposer à ce trop-plein d'être, à ce flux infini, imposer pour soi et quelques autres un semblant d'ordre volontaire, un tri, un soupçon de sens à la réalité follement vomie à chaque instant... *« Un peu de panache dans le noir »,* consent Axel, au terme d'une page (la 374) qui vaut anthologie ; une *« épreuve de force »* ne concentrant pas l'*« extraordinaire »* des choses visibles mais le laissant deviner, désirer, *par mégarde.* Dans ses articles, le journaliste Axel n'agit *pas différemment : pas d'ossature visible,* une démarche en crabe, et toc, vous touchez le *défaut, la faille,* vous basculez dans un pli de la réalité. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'auteur lui-même, page 493.

J'OUBLIAIS un dernier avantage, non des moindres, que donne la vie d'écrivain, décidément belle et bonne malgré ses angoisses : avec un peu de chance, vous avez un voisin de colonnes du *Médium* qui parle de vous ; et en bien, fatalement. C'est, je le parierais, ce que diront les petits teigneux de profession — il s'en *trouve au Médium* comme ailleurs. Ils auront tort. Le bouquin de Braudeau est bon. *Point.*

★ L'OBJET PERDU DE L'AMOUR, de Michel Braudeau, Seuil, 538 p., 110 F.



La « rébellion » intérieure d'une femme

Dans* Histoire d'âme, *Christiane Singer met au jour la vérité cachée d'une existence.

LA chronologie, l'enchaînement des faits et des circonstances, sont largement impuissants à révéler le sens d'une vie. Seuls les moments qui la ramassent, la rassemblent pour la mettre à la hauteur d'une vérité auparavant inaudible ou dispersée en fragments sont susceptibles d'éclairer le passé en même temps que le présent. Encore faut-il les saisir, ces moments, ou plutôt se laisser saisir par eux, ne pas se détourner du poids toujours probable de souffrance qu'ils portent.

C'est l'un de ces bouleversements que Christiane Singer décrit dans son sixième roman, *Histoire d'âme.*

« La rébellion s'est déclarée en moi de tout ce à quoi je n'ai jamais prêté l'oreille. » Rien n'annonçait, dans la vie de Liliane B., la narratrice, ce moment où tout, du moindre détail quotidien aux questions vitales, se trouve soudain pris de tremblement, vacille... Les certitudes et les assurances, les attachements, s'effritent. Les plus solides constructions dévoilent leurs fondations de sable et de vent.

« A quel moment tout a-t-il commencé de finir ? » Ce *« tout »*, c'est la vie bien équilibrée — du moins en apparence — d'une femme dans la plénitude de son âge et de sa séduction, veuve, artiste, pourvue d'une histoire et d'un avenir, d'un présent, surtout, dans lequel sa *« sensuelle fierté »* s'exerce, satisfaite d'elle-même.

« Tu n'es pas qui tu crois »

D'Adrien, le mari mort cinq ans auparavant et pieusement rangé dans la mémoire, l'image revient, troublant cette mémoire, avivant ce qui semblait éteint. Ce qui avait sa place — Aldo, l'amant fidèle à son rôle et à sa fonction, les relations, l'univers familier... — la perd. Plus gravement encore, c'est l'identité même de la jeune femme qui s'égare ; un *« Tu n'es pas qui tu crois »* résonne dans le silence de sa conscience, y est proféré, tel un jugement...

Mais la faille qui s'ouvre, un jour d'automne, dans l'existence de Liliane B. et menace de l'engloutir est aussi, d'abord, *« passage »*. Aucune nuit n'est définitive, et du plus froid hiver surgit toujours un printemps. Dans le *« colossal imbroglio »* de la vie, un ordre, un sens, sont encore à naître. Ainsi, *« l'entier périple d'une vie d'homme, le sublime, le terrifiant périple d'une vie d'homme »* devait aboutir à cela, à cette crise centrale, à ce moment où plus rien de l'ancien arrangement qui apparaît faussement le monde à soi ne subsiste.

De ce *« passage »* qui frôle l'abîme et la mort, Liliane B. ne sort pas grandie, fortifiée (la belle, mais trop forte, image de la *Judith* de Klimt qui orne la jaquette du livre est exactement contradictoire avec son contenu) : la vérité à laquelle il donne accès est humble et pauvre, décevante. Elle s'énonce comme une sagesse très ancienne, toujours sue, toujours oubliée ou déniée : *« Il n'est rien sur terre qui ne porte à conséquence »* ; *« Tu n'es à l'abri d'aucun sentiment né dans un cœur humain, d'aucune pensée que quelqu'un — n'importe qui au monde — a pu concevoir. »*

Dans ce beau roman de la vie intérieure, Christiane Singer n'embouche pas de bruyantes trompettes. Elle ne dresse pas l'inventaire introspectif de son héroïne. Cernant au plus près, avec économie, son sujet, elle fait de cette *Histoire d'âme* plus et mieux qu'un banal récit de psychologie féminine. N'exprimons qu'une crainte : qu'avec si peu de bruit et de pages, ce livre ne soit submergé par la vague romanesque de la rentrée.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ HISTOIRE D'AME, de Christiane Singer, Albin Michel, 154 p., 69 F.

● LA PHILOSOPHIE, par Roger-Pol Droit

Leibniz selon Deleuze

« LEIBNIZ est dangereux en bon Allemand qui a besoin de façades et de philosophies de façades, mais téméraire et en soi mystérieux jusqu'à l'extrême. » Ainsi parlait Nietzsche. Il est vrai que, derrière les façades du maître de Hanovre — perruques de cour, missions diplomatiques, habileté de polémiste, curiosité encyclopédique, — le système du philosophe demeure pour une part énigmatique. La dispersion de l'œuvre en opuscules, correspondances, écrits de circonstance n'en est pas vraiment la cause — pas plus que son usage constant des modèles mathématiques ou sa fonction d'avocat de Dieu.

Leibniz parvient, plus qu'aucun autre sans doute, à penser ensemble l'unité du monde et son infinie diversité, l'harmonie du tout et la singularité des individus, l'unicité du réel et la multiplicité innombrable des points de vue. La clé de sa philosophie, s'il faut le dire vite, pourrait être : tout est toujours la même chose, tout diffère cependant par la manière. Cette clarté n'est sans doute qu'un trompe-l'œil. Le mystère réside ailleurs.

Derrière la façade, une chambre noire, close, hermétique peut-être. *« Les monades n'ont point de fenêtre par lesquelles quelque chose y puisse entrer ou sortir »*, écrit Leibniz. Elles n'ont *« pas de trous ni de portes »*, dit-il ailleurs. Les monades ne sont pas des âmes ni des esprits tels qu'on pouvait les concevoir avant lui. Elles tirent tout de leur propre fond, qui est sombre. Chacune exprime le monde entier mais n'en exprime clairement qu'une partie. C'est dans ce clair-obscur leibnizien que Gilles Deleuze a installé sa lanterne.

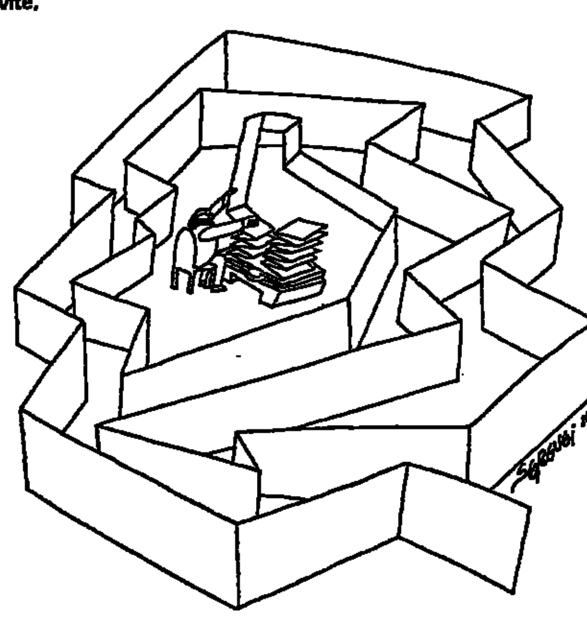
Le fait n'a rien de surprenant. Un grand penseur qui, en ce siècle, subvertit de mille et une façons les relations de l'un et du multiple — du singulier et du pluriel — devait un jour ou l'autre croiser ce maître à la fois si proche et si loin de lui. Deleuze, philosophe des mouvements, des trajectoires, des inflexions, ne pouvait manquer celui qui pense par différentielle et intégrale. En même temps, son Leibniz est comme toujours inattendu. Le livre est étincelant, magistral, vibrant, difficile - tout cela jusqu'à l'extrême, dont on ne peut donner qu'une faible esquisse.

Car Deleuze n'a jamais lu les philosophes pour faire seulement de l'histoire. Quand il s'infiltre dans la cohérence d'un système et le fait tourner, il donne autant à penser sur Deleuze que sur Hume, Nietzsche, Kant, Spinoza ou Bergson (1). A chaque fois, un vif-argent se faufile différemment dans des interstices inaperçus, opère des rapprochements inhabituels, suit des tangentes, esquive des chausses-trappes. Il s'empare finalement de toutes les commandes... pour mieux les déplacer.

A chaque fois, l'opération est menée avec un diabolique ensemble de rigueur, de souplesse et de rapidité. Ici, au bout du compte, c'est bien Leibniz. Tout y est : les monades et les petites perceptions, l'harmonie préétablie et le meilleur des mondes possibles, les deux branches du calcul infinitésimal. Le système entier se trouve disséqué. En même temps, il est mis en mouvement, investi, accentué, plié et déplié de telle façon que... c'est bien Deleuze. Tout y est : les séries et les événements, les machines et les régimes de lumière, les seuils d'intensité et les lignes de fuite. Pour y voir clair, on doit donc considérer le texte de plusieurs manières. Au moins quatre.

Comme un livre sur le système leibnizien, évidemment, et sur son fonctionnement. De rouage en rouage. Deleuze insiste sur les points de rupture avec le classicisme — celui d'Aristote aussi bien que celui de Descartes. Il montre comment le sujet, l'objet, le concept, le prédicat, la substance changent profondément de statut chez Leibniz. Il prolonge ou contrecarre au passage tel aspect des commentaires célèbres de Louis Couturat, Bertrand Russell, Martial Gueroult, Yvon Belaval, Michel Serres ou André Robinet. Il offre surtout des solutions originales à d'épineux problèmes « techniques ». Il est évidemment exclu d'en donner une idée ici.

Mieux vaut considérer l'étourdissant trajet sous un autre angle, plus accessible. Ce serait un livre sur le baroque, dont Leibniz serait le philosophe par excellence. Curieuse charnière, le baroque : les assurances du classicisme s'effondrent. Le monde n'a plus ni centre ni figure. Les principes, en philosophie, s'effritent ou se grippent. Dieu n'est plus ce qu'il était : l'idéal théologique vacille. Mais le temps n'est pas encore au nihilisme, à l'absence de tout principe, à la mort de Dieu ni à l'éclatement du monde.



L'âge baroque sauve ce qui peut l'être encore. Il s'y prend d'une curieuse façon : à partir du manque, il produit l'abondance. Faute de centre, des perspectives innombrables et mobiles. Faute de Bien absolu, la richesse de ce qui est relativement meilleur. Les principes sont traités comme des façades ou des trompe-l'œil : Leibniz le baroque joue à les multiplier. Il fête les divergences et les combine à l'infini. Avec des dissonances accrues, il invente une nouvelle harmonie.

Reste à savoir comment il s'y prend. Troisième lecture. Voyez le titre : l'objet du livre, c'est en fait *le Pli*. Le monde de Leibniz est fait d'une infinité de plis. La matière inerte est pliée sous la pression de forces extérieures. L'organisme est formé d'un pli endogène et plie ses propres parties à l'infini. Les idées sont pliées dans les âmes et le fond très obscur des monades est comme une draperie noire striée de myriades de pliures, que parcourent les petites perceptions. Bref, le baroque plie tout : les lignes, les corps, les costumes, mais surtout l'extérieur sur l'intérieur, les monades sur la nature. Ce pli allant à l'infini, pas question d'y échapper. Déplier, « ex-pli-quer », ce n'est pas effacer les plis, c'est les parcourir, voire en former de nouveaux.

Du coup, nous sommes au-delà de Leibniz aussi bien que du baroque. Il faut envisager le livre, d'un quatrième point de vue, comme l'esquisse d'une théorie générale du pli. Deleuze l'amorçait déjà dans le dernier chapitre de son *Foucault* (Minuit, 1986). Il est vrai que la notion de pli est assez souple pour avoir mille applications. Maniée par un philosophe virtuose, elle devient d'une redoutable ubiquité. On peut la voir contourner, ou englober, la question de l'être. On peut lui faire traverser en diagonale l'héritage contemporain de Leibniz, depuis les travaux de mathématiciens comme Thom ou Mandelbrot jusqu'aux recherches des biologistes sur l'épigénèse. On la verrait enfin triompher dans les créations néo-baroques d'aujourd'hui : les pliures de Hantaï, la musique de Boulez *(Pli selon pli)*, l'écriture de Borges, ou celle de Michaux *(Vivre dans les plis)*. Entre autres.

D'AUTRES lectures encore sont évidemment possibles. Celle qui plierait le livre du côté du dialogue, explicite, de Deleuze avec Heidegger. Celle qui expliquerait son dialogue, implicite, avec Hegel. Ou celle encore qui verrait revenir, en filigrane, le problème d'une confrontation philosophique avec l'Orient, auquel Leibniz accorda une attention aiguë et constante (2).

Finalement, ce qu'il y a de terrible, avec Deleuze, c'est qu'à le lire comme à l'entendre on se sent devenir agile, vif, léger — sans pouvoir expliquer pourquoi on est si avisé. C'est bien sûr à ce signe qu'on reconnaît les grands. Seulement, le cours achevé ou le livre fermé, quand l'esprit avec lui ne bat plus la campagne, il n'est pas indiqué de s'essayer au mime. Ceux qui tentent de répéter ses jeux se retrouvent Gros-Jean comme devant. Attention : il n'y a pas que Leibniz qui soit dangereux.

★ LE PLI, LEIBNIZ ET LE BAROQUE, de Gilles Deleuze, éd. de Minuit, coll. « Critique », 192 p. 85 F.

A signaler également :

— Sous le titre *Périclès et Verdi, la philosophie de François Chatelet*, Gilles Deleuze publie le texte d'une conférence prononcée en hommage à son ami disparu (Minuit, 30 p., 19 F).

— *Le Magazine littéraire* consacré à Gilles Deleuze un dossier d'une cinquantaine de pages accompagné d'une bibliographie (n° 257, septembre 1988, 26 F).

(1) On se reportera, dans l'ordre des auteurs cités, à *Empirisme et Subjectivité* (PUF, 1953), *Nietzsche et la philosophie* (PUF, 1962), *la Philosophie de Kant* (PUF, 1963), *Spinoza et le problème de l'expression* (Minuit, 1968), *Spinoza - philosophie pratique* (Minuit, 1981), *le Bergsonisme* (PUF, 1966).

(2) Voir à ce sujet la remarquable édition du *Discours sur la théologie naturelle des Chinois*, accompagné d'autres écrits de Leibniz sur la question religieuse de Chine (L'Herne, Bibliothèque des mythes et des religions, 218 p., 125 F).

Le paradoxe du rhéteur

Le Belaval amateur de rhétorique est-il l'ennemi du Belaval philosophe et du Belaval poète ?

LE destin de ce petit livre est étrange. Son auteur, si on en croit les apparences, est double : le Belaval le plus connu, austère, a mené de longues années une méditation sur Leibniz, jalonnée d'une trilogie, achevée en 1976 par les *Etudes leibniziennes* (Gallimard, « Bibliothèque des idées »). C'est, selon toute vraisemblance, le même Bélaval qui se passionne pour Diderot *(l'Esthétique sans paradoxe de Diderot*, en 1950 et donne une préface éblouissante à *Jacques le Fataliste* (Gallimard, « Folio »).

Il y a d'autre part, vivant en bonne intelligence avec le premier, et accomplissant une œuvre parallèle, un deuxième Bélaval, qui se passionne pour la poésie, écrit sur Max Jacob, Michaux, Jarry, Tardieu. C'est un philosophe qui prend « le temps de la poésie » (titre d'un essai repris dans *Poèmes d'aujourd'hui* (Gallimard), qui équilibre par les fastes de l'imagination poétique les sévérités de la raison. Ce n'est pas fréquent, en des temps unijambistes, mais cela se conçoit.

Et voilà qu'entre les deux (ou à côté ? en arrière peut-être ?), on découvre, inconnu jusqu'à aujourd'hui, un troisième Bélaval, celui de ces *Digressions sur la rhétorique*, qui paraissent ces temps-ci aux éditions Ramsay. Il n'y a rien, semble-t-il, de plus bizarre que cette passion profonde (le livre en témoigne) et longtemps cachée pour la rhétorique chez un philosophe, chez un amateur de poésie. La pensée, comme le vers, l'ont depuis toujours (ou presque) en horreur. Ce troisième Bélaval ne serait-il pas l'ennemi, le double proscrit des deux autres ? Ne serait-ce pas là la raison pour laquelle ce texte, seul témoin des préoccupations paradoxales de Bélaval III, est resté inédit plus de quarante ans ?

La parenté avec Jean Paulhan

Le livre, en effet, voit le jour comme par hasard. Redécouvert tout récemment (y compris, dirait-on, par son auteur), il reposait manuscrit depuis 1946 et n'avait guère été vu que par Jean Paulhan. C'est, bien sûr, le nom de l'auteur des *Fleurs de Tarbes* qui s'impose dès l'abord et, dans son avertissement à l'édition présente, Yvon Bélaval se place sous l'autorité de son amitié exigeante. Il se place lui-même, modestement, à sa suite, et dans l'ombre.

Les *Digressions* se présentent comme une trilogie d'interrogations (sur l'idée de la rhétorique ; utilité de la rhétorique ; possibilité de la rhétorique) en quatre dialogues, suivis d'une lettre, la *Lettre d'un apprenti*. Les interlocuteurs du dialogue sont des lettres (A et B), le destinataire de la lettre est omis. Il s'agit bien évidemment d'une lettre fictive et d'un dialogue fictif avec soi-même. C'est-à-dire que le livre est autoréférentiel en diable : sa forme est une forme rhétorique remontant à la plus haute antiquité, d'une désuétude scolaire et scholastique, comme l'est, selon l'opinion commune, son sujet, la rhétorique.

Mais en fait, comme le montre remarquablement Marc Fumaroli dans une préface très fournie, le « troisième » Bélaval qui nous est révélé n'est pas contradictoire avec les deux autres. En lui se trouve le lien entre le philosophe et le poète, entre la réflexion et la passion. La méfiance envers la rhétorique est apparue d'abord dans la tradition philosophique, et la littérature, ensuite, lui a emprunté ces mauvaises manières. Car il s'agit moins d'une véritable « critique » de la rhétorique, considérée comme irréconciliable avec la vérité (en des termes qui d'ailleurs rappellent la très vieille condamnation de la poésie versifiée, cette « seconde rhétorique »), que d'une dénégation ; dangereuse, puisqu'elle risque, comme le dit Marc Fumaroli dans sa conclusion, de conduire à *« une méchante atrophie de la parole »*.

Il y a une indéniable parenté avec Jean Paulhan ; mais on est aussi sensible à une non moins évidente divergence dans les buts. Et une parenté plus profonde apparaît, qui unit Bélaval à un autre de ses amis, Raymond Queneau. Le passage central des *Digressions*, les essentielles pages 60 et 61 du livre, exposent nettement ce qui fait l'originalité et la singularité contemporaines de la conception quenélienne de la littérature ; conception essentiellement fabricatoire, méfiante, elle, envers les fumées de l'inspiration et de l'incantation, appuyée sur les notions de métier, d'exercice, de savoir.

Ecrire s'apprend. Lire s'apprend. *« Un livre est un livre. Jamais l'auteur ne feint d'oublier qu'il tient une plume, et, du coup, le lecteur est remis à sa place. Interdit de jouer pour qui ne sait pas lire. Mais pour qui accepte les règles, quelle liberté ! »* (lignes prises dans l'essai de Bélaval sur la « petite cosmogonie » de Queneau). Au début de toute œuvre, il y a une scolarité (qui comprend la scolarité ordinaire, du moins celle qui ne vise pas à une spontanéité obligatoire, nécessairement créant des muets ou des bègues) ; et ses moyens sont ceux de la rhétorique.

JACQUES ROUBAUD.

★ DIGRESSIONS SUR LA RHÉTORIQUE, d'Yvon Bélaval, préface de Marc Fumaroli, Ramsay, 136 p., 89 F.

هكذا من الأصل

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Le caporal aveuglé

(Suite de la page 15.)

Ernst Weiss, comme Jean-Michel Palmier le rappelle dans sa très belle préface au roman, aurait rencontré un certain docteur Edmund Forster qui avait soigné Hitler en 1918 pour cécité hystérique. Forster aurait conservé le dossier médical de Hitler qu'il aurait autorisé Weiss à consulter avant de rentrer en Allemagne où il aurait été poussé au suicide par les nazis.

C'est dans la nuit du 13 au 14 octobre 1918 que le caporal du régiment List, Adolf Hitler, après avoir subi pendant des heures un bombardement d'obus toxiques, ressentit de violente douleurs. Au matin, il était devenu aveugle, on l'évacua sur l'hôpital de Pasewalk, en Poméranie. Un mois s'écoula, puis l'aumônier vint annoncer aux blessés que le Reich n'avait plus qu'à s'en remettre à la *magnaminité de ses anciens* ennemis. « *Alors je ne pus y tenir*, écrivit Hitler dans *Mein Kampf*. *Il me fut impossible d'en entendre davantage. Brusquement, la nuit envahit mes yeux.* » Quand, à la fin de l'année 1944, l'Allemagne assista de nouveau, comme en 1918, au passage « *de la fanfare triomphale de Siegfried au chant funèbre de la défaite* », Hitler confia à Albert Speer qu'il craignait de redevenir aveugle.

« A la recherche d'un roi »

Le Témoin oculaire, c'est la fatale rencontre de deux volontés de puissance, celle de A.H., vagabond de Vienne devenu caporal de l'armée, et qui refuse de regarder la réalité en face, et celle du médecin qui, après avoir été pendant des années un étudiant famélique, veut jouer le rôle du destin et se donner les moyens d'être un demi-dieu. C'est à la lumière d'une bougie, dans un bureau de l'hôpital militaire, que le médecin, par le mensonge, par la suggestion et par l'hypnose, rend la vue au caporal. Depuis lors, l'hypnotisé n'en finit pas d'endormir le monde et de jeter du sable dans les yeux de son public.

Le caporal A.H. est devenu un charmeur de rats, à l'image du terrible Cippola, l'enchanteur à la cravache de Thomas Mann. « *Tout auditeur ou spectateur, si dénué de volonté soit-il, croit commander avec le chef du gros bataillon, et au premier rang, avec la prétendue bénédiction des dieux... Toujours la masse des grenouilles est à la recherche d'un roi* », écrivait Ernst Weiss à propos de *Mario et le magicien* (2), le roman de Thomas Mann paru en 1930.

La conscience n'est qu'une enfant chétive qui se laisse dévorer par l'ogre de la déraison. Derrière chaque visage hautain se cache une trombine de marionnette, derrière chaque héros un tueur qui voudrait dormir éveillé, se laisser enivrer et marcher sur des cadavres comme sur un lit de roses. Le caporal A.H. se joue des masses, il ne réunit ses partisans que le soir, quand la foule, fatiguée par une journée de labeur, est incapable de résister et, docile, se laisse bercer par des cantates patriotiques qu'exaltent quelques *refrains haineux*.

Dans la lutte qui l'oppose à ce « Mahomet sans Dieu » qu'est devenu le caporal aveugle, le témoin oculaire a dû assister à l'abdication de la raison. Disciple de La Rochefoucauld et de Voltaire, il a cru en l'objectivité. Désormais, il comprend que, dans un monde pétri de boue et de folie, chausser des lunettes de savant, c'est commettre le crime de désertion. Désormais, et telle est aussi la leçon de Thomas Mann dans *Frère Hitler*, il refuse de fermer les yeux, tout en sachant que ce serait le plus sûr moyen de préserver sa vertu. *Le Témoin oculaire* n'est pas seulement le roman de la lucidité, c'est aussi le livre de l'expiation.

Ernst Weiss, hanté par la figure du médecin meurtrier, a fait de son personnage un complice de l'Holocauste. Le médecin n'en finit pas d'expier la faute d'avoir une mère abusive, phtisique qui, en bonne catholique bavaroise, ne cesse de clamer sa détestation des « *talmudistes chicaniers* », et qui accuse son fils de se conduire « *exactement comme un juif* », d'être « *pire qu'un juif* ». Quand il cherche apaisement auprès d'une seconde mère, une maîtresse vieillissante, tour à tour humble et haineuse, il trouve en elle une fanatique de A.H. Alors, en dépit du serment fait au chevet de sa mère agonisante d'épouser une femme de sa religion, il se marie avec la fille d'un médecin juif.

Le Témoin oculaire, c'est la tragédie d'Œdipe qui a voulu rivaliser avec Dieu. Le fils rejeté par sa mère déclenche une nuée de calamités en rendant la vue au caporal aveugle. Tout cela est dit sans aucun sentimentalisme, avec une lucidité qui écharpe le lecteur — Ernst Weiss se contente de présenter la facture d'une guérison, — et une sensation d'écrasement qui ôte l'envie, le livre refermé, d'aller se rafraîchir à la fontaine de la bonne conscience.

ROLAND JACCARD.

★ LE TÉMOIN OCULAIRE, d'Ernst Weiss, traduit de l'allemand par Jean Guégan, avec la collaboration de Marie-France Carrier-Guégan, préface de Jean-Michel Palmier, Alinéa, 302 p., 98 F.

(2) Garnier-Flammarion.

William Gaddis le prophète satirique

(Suite de la page 15.)

Il commence par séduire Liz puis entreprend de lui démontrer que tout le pays est en train de succomber à un accès de stupidité aiguë. Et de lui démontrer comment, dans une nation où le QI moyen s'élève tout juste à cent, on organise, à grande échelle, l'ignorance. C'est ça, le monde moderne, dit-il : plus d'information, toujours plus d'information et de moins en moins de savoir. Principaux accusés : les sectes religieuses, les politiciens, les économistes. Inutile d'être très clairvoyant pour deviner que ce McCandless est très redevable à Gaddis. Un Gaddis qui revêt ici les oripeaux du prophète. Il n'annonce pas la ruine du monde, il désigne simplement ses failles, ses errements, ses incertitudes.

Et c'est là que tout le roman de Gaddis prend sa valeur. Il s'agit bien d'un véritable tour de force. Dans ses jaillissements (quelle maîtrise de la langue !), sa violence, sont contenus tous les vacarmes de notre époque. Une époque malade parce que, comme le laisse entendre Gaddis, elle n'accorde aucune place à l'absolu.

Etrange paradoxe : à l'heure où il est de bon ton de clamer sur tous les toits que le développement des médias facilite celui de la communication, on assiste à une uniformisation de la pensée qui finit par devenir caricaturale. Et Gaddis de citer à l'appui comment certaines sectes religieuses américaines, et non des moins puissantes, finissent par faire admettre l'idée que le darwinisme ouvre la porte au communisme, à la pornographie et à l'avortement. On pourrait peut-être en sourire. Mais Gaddis insiste. Une insistance qui prend le rythme d'un martèlement au cœur du roman, véritable fresque théâtrale, amère et noire, tendre et hallucinante, d'un monde rétréci.

On ressort de là tout ébouriffé, abasourdi par la virtuosité de la démonstration. Un peu inquiet aussi. Et si Gaddis avait raison ?

BERNARD GÉNIÈS.

★ GOTHIQUE CHARPENTIER, de William Gaddis, traduit de l'anglais par Marc Cholodenko, éd. Christian Bourgois, 320 p., 120 F.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

New-York, New-York !

★ LE BUCHER DES VANITÉS, roman de Tom Wolfe, traduit de l'américain par Benjamin Legrand. Editions Sylvie Messinger, 702 p., 145 F.

LE journalisme n'est pas, selon une opinion *répandue - en France tout au moins*, — un métier noble. Méprisé par les intellectuels, *les universitaires et les hommes de lettres*, le journaleux est, selon les gens qui comptent, une sorte *de mammifère dont on apprécie la prose à la* mesure et à la servilité du typomètre (1) ; ce sont *ceux-là mêmes, d'ailleurs, qui n'aspirent qu'à voir* leur nom imprimé à côté de celui de ces mercantis *méprisables de l'écriture que nous sommes*. Ne serait-ce pas là une des raisons du syndrome sans défenses immunitaires dont souffre actuellement la presse française, transformée en peau de chagrin par la faute de ses non-lecteurs ?... Des articles qui dépassent les vingt feuillets dans un supplément littéraire — comme on peut voir dans la presse allemande ou scandinave — ou bien des pages de correspondances de lecteurs (souvent) passionnantes seraient considérés ici par n'importe quel rédacteur en chef comme une folie !

Arrivé pour une semaine à Paris, Tom Wolfe, le pape du Nouveau (?) Journalisme, le grand prêtre du *Bûcher des vanités*, ne se prend pas pour Savonarole. Ce Sudiste éduqué, fils d'un professeur d'agronomie de l'université de Virginie, lui-même diplômé de Yale, s'était déjà fabriqué la plus belle réputation de provocateur de Manhattan. A moins que les Français *ne veuillent rivaliser en dandysme avec lui*, Tom Wolfe devrait devenir aussi la coqueluche du public français, et son *Bûcher des vanités* la plus sinistre, la plus drôle, la plus juste des présentations de la vie new-yorkaise. A condition d'en posséder les rudiments topographiques et linguistiques. Non seulement la viede Manhattan mais aussi du Bronx, ce qui est bien moins commun que Lexington et Washington Place, mais où, déjà, avec *Metropolis* (Presses de la Renaissance, 1987), Jérôme Charyn nous avait entraînés à la suite de Mr Koch, le maire de New-York, un juif natif du Bronx, qui, quand commence *le Bûcher des vanités*, se fait conspuer et traiter *de « sale youpin, ... casse-toi ! »* par les habitants de Harlem, dont il était venu séduire la *communauté noire*...

UNE chose à bien préciser : ce gros livre (plus de sept cents pages, depuis cin*quante semaines sur la liste des best*-sellers américains) pourrait être qualifié de « *national-réaliste* ». *Il s'avale avec un plaisir* qui ne se dément pas : un « maître de l'univers » qui ne connaît de *New-York* que *Wall* Street et les appartements à 3 millions de dollars, grâce à un salaire espéré de 1 million de dollars par an, accompagné de sa maîtresse, la superbe Maria, dans un coupé Mercedes blanc à 48 000 dollars, se trompe de file sur l'autoroute qui le ramène de Kennedy Airport et se retrouve, affolé, bloqué par des poubelles, des pneus de camions et des ados à la peau sombre, dans un quartier désert du Bronx. Voilà un point de départ si plausible qu'on s'y croirait !

La « malchance », l'affolement, la solidité des pare-chocs des voitures étrangères, vont entraîner *la mort d'un jeune* Noir de dix-neuf ans qui ne menaçait personne. Et l'enquête d'*une année amènera à la révélation* de la vérité et à la condamnation du « coupable » ce qui va *valoir le prix Pulitzer à un envoyé spécial* britannique qui ne comprend rien à ce qui se passe, *même lorsqu'il est sobre* (ah ! ce jaune d'œuf qui ne cesse, à chaque réveil, de rouler dans *son crâne comme une boule de* mercure...).

Ce serait gâcher le plaisir du lecteur fervent new-yorkais, qu'il soit indigène ou étranger, de dévoiler la mécanique wolféienne *qui nous* permet, sans risque, de découvrir la Grosse Pomme et ses faubourgs. Il ne s'agit *pas de* dévoiler les « mystères de New-York », d'autant plus que Tom Wolfe se réclame plutôt de Dickens, de Balzac, de Zola que d'Eugène Sue.

PENDANT *les quelque vingt années de* journalisme — au *Washington Post*, à *Esquire*, *Harper's Bazaar* et surtout *New York Magazine*. — Tom Wolfe s'est fabriqué son personnage snobissime de provocateur, éclectique, brillant, sans engagement politique et sans principe, sinon celui d'un style. Un style de vie et de langage parlés superbement baroque et onomatopique. Depuis les annés 60, il écrit sur New-York, enquêtant sur le terrain, fouillant les dossiers, les salons, les tribunaux et les poubelles.

Après une série de feuilletons pour *Rolling Stone*, son éditeur Roger Straus lui a suggéré d'en tirer un livre, différent des articles. De *même que dans l'Etoffe des héros, son premier roman*, il avait démystifié ces « héros » *imputrescibles, les astronautes du projet Mercury* et Gemini, qui jouaient à la roulette russe avec leur vie, de *même il va*, avant le krach boursier de novembre 1987, s'attaquer aux *« golden boys »* de Wall Street. Le reportage nourrit le roman et dépasse à la fois le journalisme et la littérature pour créer une forme moderne qui vous étonne, vous irrite, vous retient autant — et autrement — que la lecture du *Monde*, du *Wall Street Journal* ou des *Illusions perdues*. L'article long d'une colonne « Un financier inculpé après la mort d'un brillant étudiant », est un désopilant chef-d'œuvre...

Tom Wolfe, pourtant, n'est pas Savonarole. *Il n'allume pas le bûcher, il ne juge ni ne* condamne. C'est peut-être là qu'il pourrait *nous laisser sur notre faim de pureté. Ni prêtre* ni missionnaire prédicateur, il n'aspire pas au retour d'une religiosité primitive. *Il* est un grand journaliste qui a choisi le roman comme lieu de sa prédication. Un prêche qui sent le soufre.

(1) Outil de typographe qui permet (tait) de calculer le nombre de signes d'un article.



Tom Wolfe, un prêche qui sent le soufre

GAMMA

Livres traduits en français :
Le gauchisme de Park Avenue (Gallimard, 1972), *Acid Test* (Gallimard, 1975), *Il court, il court, le Bauhaus* (Mazarine, 1982), *l'Etoffe des héros* (Gallimard, 1982), *Sam et Charlie vont en bateau*, nouvelles (Gallimard, 1986).

PORTRAIT

Dandy, pas gentleman

« N*OM de Dieu, mais qui c'est celui-là ?* » C'est, a-t-il dit un jour, tout ce qu'il *désire* entendre lorsqu'il risque un pied — irrémédiablement chaussé de cuir bicolore — dans une réception chez des gens qu'il ne connaît pas. Le reste des commentaires ne l'intéresse pas. De simples mots qui glissent sur l'indifférence soyeuse de ses costumes couleur vanille, confondus de honte devant la candeur de ses cravates framboise avant de ricocher sur les pois qui constellent ses chaussettes !

Etre vu d'accord, mais voir d'abord, Tom Wolfe est là pour ça. En loup solitaire évidemment. Que ne l'a-t-il mordillée, décortiquée sans pitié cette *« grosse pomme »* new-yorkaise, dont il se repaît depuis vingt ans, pour lui faire cracher un à un, comme autant de pépins, ses vices et ses pourritures cachées. En vingt ans de chroniques décapantes, complaisamment reproduites par une bonne cinquantaine de journaux, de *Rolling Stone* à *Esquire*, en passant par *New York Magazine* (pas le *New Yorker*, cette « *momie* » !), on croyait bien tout connaître : les « *freaks* », les « *happy few* », les « *JAP* » (Jewish American Princess) et même les « *lemon tarts* » (ces blondes pulpeuses interchangeables toujours au bras d'un homme d'affaires bedonnant), bref toute la faune de la grande cité. Erreur ! *Elle le fait encore saliver* sa vieille pomme, c'est fou ce qu'il arrive à en sortir. *Même un roman. Ce Bûcher des vanités* qui n'en finit pas de faire des étincelles tout au *sommet de l'Empire State Building des* ventes : un million d'exemplaires déjà.

« Macadam cowboy » de la 5e Avenue

De quoi conforter dans son goût, pour « *les jeux du réalisme et leur étrange pouvoir* », le créateur avoué du « *nouveau journalisme* ». Celui qui prétendait tout chambouler avec sa ponctuation frivole, ses interjections sauvages, et ses longs catalogues d'objets et de vêtements, mais aussi de couleurs et de sons, indispensables accessoires « *impressionnistes* » de tout récit « *véridique* ». Ainsi, « *hernia, hernia, hernia...* », répété cinquante-sept fois de suite pour imiter le bruit feutré des croupiers de Las Vegas. Un style « *oral* », *se vantait-il, si bruyant parfois que Norman* Mailer et Hunter Thompson, l'irrésistible « *docteur Gonzo* », tous deux les — *vrais* — initiateurs du genre, s'en sont bouché les oreilles.

Alors, romancier à succès, Wolfe ? Tiens donc, le solitaire aurait-il rejoint la meute ? A l'instar de son héros, le banquier McCoy, qui, s'est trompé de sortie sur un *expressway*, Wolfe se serait-il fourvoyé, lui aussi, au détour *d'une page, pour atterrir, le panama pendant* et la plume basse, au cœur de ce ghetto littéraire abhorré du Bronx ? *Beeuuurrrk ! Mais* non, simple question de flair. Comme à l'ordinaire, *Wolfe a une bonne avance* : « *Je suis sur la trace de demain.* » La presse entichée d'« *investigation* » s'attarde à écrire des contes à dormir debout sur les exploits amoureux de Gary Hart ou les bévues militaires de Dan Quayle ? Très bien, il écrira des romans « enquêtes ». Et quand tous, dopés par la drogue du rapport qualité-prix, se ruent sur des Toyota « *performantes* », lui se prélasse en Cadillac blanche.

Cet homme est un pervers, et polymorphe encore. Il trompe son monde depuis le premier jour, il y a cinquante-sept ans. Avec son élégance diaphane et ses bonnes manières ton sur ton, on l'aurait imaginé courtisant quelque « *belle du Sud* », un rafraîchissement citronné à la main dans son Richmond natal. Non, là encore. Le fils de planteur virginien rêvait football et baseball. Et comme à vingt et un ans, il essuie un refus chez les New-York Giants, le voilà pris de passion pour les journaux. C'est pourtant bien salissant pour quelqu'un qui admet n'avoir jamais acheté qu'une tenue sport. Et encore pour « *s'obliger à travailler* », car « *comment sortir ainsi affublé ?* »

Ce qui lui plaît, dit-il encore, « *c'est le côté cow-boy du journalisme* ». Perversion exaucée : Wolfe, le solitaire, est devenu le « macadam cow-boy » de la Cinquième Avenue. Mais pas besoin de grands espaces de la pensée ; ce qu'il cherchait, c'étaient quelques bonnes « *modes tribales* » à désosser. Dans la géographie réaliste de Wolfe, qui se dit adepte du sociologue allemand Max Weber, ce sont elles qui servent de lignes de force à la société. Comme l'art, « *cette religion des gens éduqués qui voient tout en termes de bon et mauvais* ». Il la démythifie dans *From Bauhaus to our House*. Ridiculisant le snobisme de l'architecture dite moderne et le vide « *de ses petits cubes de verre* ».

Quand il se met au travail, l'homme en blanc a le scalpel facile, tout y passe. Aucun tabou, aucun sexe même dont la faiblesse le touche : on est dandy, pas gentleman. Et de mettre immédiatement à nu le « *radical chic* » des gauchistes dorés de Park Avenue, son plus beau morceau. Un récit de la mémorable « *party* » donnée, en 1969, par Léonard Berstein, dans son duplex, aux leaders des Black *Panthers*. Soûleries *on ice* et black power sur canapés. Au début des années 70, ce sera la « *me-décade* » — la génération du moi — qui s'en prend aux émois analytiques des grands frères de Woody Allen. *Entre-temps*, les Noirs n'ont pas été oubliés, avec *Mau-Mauing the Flack Catchers*, ou la très *édifiante histoire de* la mauvaise conscience blanche, exploitée par *un prédicateur de Harlem, précurseur éclairé* des théories reaganiennes : « *Aide-toi toi-même* ».

Bref, « *la hyène journalistique* », comme certains l'ont appelé, n'a rien respecté, pas même les délires psychédéliques californiens du temps de l'« *Electric Acid Kool Test* » et de son pape Ken Kesey, l'auteur de *Vol au-dessus d'un nid de coucou*. Pas même la conquête de l'espace, pour laquelle il taille *l'Etoffe des héros*, son deuxième grand succès. Il faut dire qu'il l'a bien travaillée son étoffe, et les sept cosmonautes de la mission Genni se sont vu tisser des « *manteaux de gloire qui glissent sur leurs épaules* ». Ce qui ne les empêche pas en dessous d'avoir de furieuses envies de faire pipi. Et comme des gamins pris en faute, il n'osent pas l'avouer à la NASA...

Admirateur de Flaubert et Zola

Wolfe est comme ça. Il a beau avoir l'air de *ne pas y toucher, de regarder sa ville du haut* du World Trade Center, il n'en perd pas une *miette, un détail*. Il n'y peut rien ; son époque, il l'aime : « *On y repensera plus tard, comme on pense à la période Regency en Grande-Bretagne, ou à celle des Bourbons en France.* » Et lui, à qui ressemble-t-il ? Dickens, Thackeray, O'Henry ? Eliminons les Anglais *en premier* : « *Quand je me rends en Grande-Bretagne, il me faut trois semaines pour comprendre la langue.* » Restent les Français. Là, il connaît : « *Perrier* » et sans doute aussi « *quiche* » à force de fureter dans l'écuelle des yuppies. Gagné : son rêve est d'être, comme Balzac, « *le secrétaire de son temps* ». Il admire aussi Flaubert et ne regrette rien tant que de ne pas avoir « *la capacité de travail* » de la bête humaine Zola.

Cette satire permanente, ce contre-pied de tout : ce n'est pas un peu systématique à la longue ? *Un* dandy qui écrirait en prêt-à-penser, en somme ? Non là encore, car — *suprême* perversion ou hypocrisie du personnage, — après avoir bien craché sur les *Alfafa sprouts* d'Annie Hall et les sandwichs design au caviar des amis de Donald Trump, *Wolfe*, cet hyper-New-Yorkais, prend ses vacances parmi les hortensias bleus des côtes snobissimes de Martha's Vineyard. *Ou*, plus simplement, descend à L'Ile de Capri, « *le restaurant du siècle de la semaine* », au coin de chez lui, sur la « Troisième », pour avaler, comme tout le monde, sa salade de pasta. Et gageons que s'il déguste un cocktail auparavant, ce sera un *manhattan évidemment* !

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

Société



ENVIRONNEMENT

En raison des incendies

Un site fameux de Yellowstone est évacué

La sécheresse qui sévit depuis plusieurs mois aux Etats-Unis ne détruit pas que les récoltes. Elle multiplie les incendies de forêts dans les montagnes Rocheuses, et notamment dans les parcs nationaux où le bois n'est pas exploité. C'est ainsi que près de 400 000 hectares sont déjà partis en fumée dans le parc de Yellowstone – le plus ancien parc américain – et les autorités ont dû, le mercredi 7 septembre, faire évacuer le site du fameux geyser « Old Faithful » (Vieux Fidèle) qui attire le public depuis plus d'un siècle.

La tradition, dans les parcs nationaux, était de laisser les incendies de forêts se développer sans entrave, puisqu'il s'agit d'un phénomène naturel. Seuls les hôtels et campings sont protégés par les pompiers. Le service national des parcs se livre parfois à des exercices de « feux contrôlés » pour brûler au bon moment les endroits les plus vulnérables. Mais la sécheresse de 1988, jamais vue depuis plusieurs décennies, a bousculé ces pratiques de gestion « naturelle ».

Tout l'Ouest américain est ravagé par les incendies, de la Californie à l'Alaska – où 1 million d'hectares ont été détruits par le feu depuis les premiers incendies de juillet. – (AFP.)

● **70 hectares détruits par le feu à Canjuers (Var). –** Un important incendie a détruit, mercredi 7 septembre, 70 hectares de bois et de garrigues sur le camp militaire de Canjuers (Var), qui s'étend sur 35 000 hectares. C'est le quatrième incendie, en moins de deux semaines, qui se déclare dans le polygone de tir de l'école d'artillerie de l'armée de terre française, en raison des tirs effectués à Canjuers et alors que le Var est en proie à une sécheresse exceptionnelle. – *(Corresp.)*

● **Greenpeace livre un phoque à Mme Thatcher. –** Des militants de Greenpeace ont déposé, mercredi 7 septembre, devant le 10 Downing Street, le cadavre d'un phoque mort en mer du Nord, afin d'attirer l'attention du premier ministre britannique sur le sort des animaux victimes, selon eux, de la pollution. Sur les quelque mille phoques morts au cours de l'été en mer du Nord et en Baltique, six cents ont été retrouvés sur les côtes britanniques. Les militants de Greenpeace ont aussi remis une lettre demandant à Mme Thatcher d'interdire l'immersion des déchets en mer. *(AFP, Reuter.)*

ÉDUCATION

Les difficultés de l'édition scolaire

Editeurs et parents font des propositions pour améliorer les manuels

Des manuels scolaires datant de Mathusalem, des changements de programme annoncés trop tard pour que les éditeurs puissent travailler sérieusement, des crédits insuffisants pour appliquer la gratuité des livres de classe dans tous les établissements, la concurrence déloyale de la reprographie intensive : les éditeurs scolaires ont dressé, mercredi 7 septembre, un sombre état de leur secteur économique. En accord avec les fédérations de parents d'élèves, comme la FCPE, la PEEP et l'UNAPEL, ils souhaitent proposer au ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, des mesures concrètes pour résoudre ces problèmes.

Première revendication : la création d'une commission sur le calendrier d'application des changements de programme. Cette réunion de concertation entre éditeurs, parents d'élèves et pouvoirs public n'aurait pas pour objet d'intervenir sur les contenus, mais de montrer que les éditeurs obéissent à des contraintes techniques. *« Pour créer un livre scolaire, il faut dix-huit mois : neuf mois de gestation et d'écriture, neuf mois pour assurer l'impression et la distribution »*, explique M. Marc Moingeon, président du groupe des éditeurs d'enseignement. *« Le plus souvent, le temps qui nous est accordé est trop court, ce qui cause à nos équipes un stress inacceptable. »* Si le ministère prend en compte ces délais incompressibles, les ouvrages seront de meilleure qualité, les enseignants auront le temps de choisir et tous les élèves disposeront de manuels en septembre, alors qu'il arrive que des livres sortent après la rentrée.

Editeurs et parents d'élèves dénoncent aussi les crédits *« insuffisants »* alloués par le ministère de l'éducation nationale au renouvellement des manuels. D'après eux, cela entraîne des disparités dans l'application du principe de gratuité défini après la réforme Haby de 1977. Conséquence de cette carence, selon M. Moingeon : *« La durée de vie des livres des collèges dépasse les six ans, ce qui, pour des raisons de contenu et de présentation, n'est pas satisfaisant ».*

Les éditeurs réclament aussi des mesures pour lutter contre les abus de la reprographie. Ils veulent la création d'un système de contrôle et d'une rémunération des auteurs à la page photocopiée, comme c'est le cas dans certains pays de la CEE. Ils font remarquer que la reprographie sauvage s'apparente à une dilapidation des fonds publics et revient plus cher que l'achat de nouveaux livres.

THIERRY BILLARD.

Le SNES estime que la rentrée est « désastreuse »

« Désastreuse, surtout dans les lycées » : c'est ainsi qu'apparaît le bilan de la rentrée scolaire selon le syndicat national des enseignements de second degré (SNES, FEN). Le principal syndicat de professeurs du secondaire dénonce avec véhémence les classes surchargées dépassant parfois quarante élèves, l'exiguïté des locaux, les nominations de dernière minute dans des classes, voire pour des disciplines, pour lesquel les enseignants parfois recrutés à la hâte ne sont pas préparés. Le SNES stigmatise aussi les responsabilités du nouveau ministre de l'éducation nationale, qui *« a choisi de ne pas prendre en compte cette situation et préféré saupoudrer ça et là quelques crédits ».*

La crise de recrutement des professeurs inquiète vivement le syndicat, qui souligne que depuis 1987 le nombre d'enseignants titulaires nouveaux recrutés par concours ne compense plus le flux des départs en retraite. Il estime aussi à 30 000 le nombre des maîtres auxiliaires en fonction à la fin de 1988 : l'auxiliariat, qui avait été supprimé en 1983, aura été reconstitué. Mais le SNES critique la campagne de publicité, annoncée par M. Jospin, destinée à promouvoir le métier d'enseignant, en estimant qu'il vaudrait mieux revaloriser les rémunérations et améliorer les conditions de travail.

Quatorze milliards de francs seraient nécessaires selon lui en 1989, puis dix milliards par an pendant une décennie pour améliorer la situation dans les lycées et collèges, alors que onze milliards supplémentaires sont annoncés au budget de 1989 pour l'ensemble de l'Éducation nationale. Pour populariser ses revendications, le SNES demandera à ses adhérents lors de deux *« journées nationales »*, les 20 et 23 septembre, de limiter volontairement leurs effectifs à trente élèves (lycées) et vingt-quatre (collèges) pour faire apparaître le manque d'enseignants et de locaux, et lancera en octobre une *« opération vérité »* sur les salaires.

SPORTS

FOOTBALL : défaites françaises en coupes d'Europe

Naufrage à la Mosson

En réussissant le match nul (1 à 1), mercredi 7 septembre à Dniepropetrosk en Coupe de l'UEFA, Bordeaux a été la seule équipe française à tirer son épingle du jeu du premier tour aller des coupes européennes. Après que les Monégasques ont été ridiculisés en Coupe des champions par les amateurs islandais de Valur Reykjavik (1 à 0), Metz a été battu sur son terrain par Anderlecht (3 à 1) en Coupe des coupes, et Montpellier, pour sa première participation à la Coupe de l'UEFA, a subi une humiliante leçon à domicile en s'inclinant devant Benfica de Lisbonne par 3 à 0. C'est la première fois depuis dix ans qu'aucun club français ne gagne à ce stade de la compétition. Ce naufrage général est une indication inquiétante de l'état de santé du football français. Le niveau des clubs n'est guère plus brillant que celui de la sélection nationale.

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

C'était un baptême. Avec le Benfica de Lisbonne, finaliste l'an dernier de la Coupe d'Europe des clubs champions, le président de Montpellier, Louis Nicollin, ne pouvait rêver parrain plus prestigieux.

C'était la première fois que l'Europe découvrait par l'intermédiaire de Benfica ce stade de la Mosson où souffle un vent qui fait trembler toutes les équipes de l'Hexagone. Mais cette arène, réputée redoutable, était en l'occurrence redevenue quelconque.

Moins de douze mille cinq cents spectateurs s'étaient déplacés. Les autres avaient été tout autant rebutés par la retransmission télévisée que par le prix élevé des places.

Pour cette première, la Mosson n'était pas elle-même. Son équipe non plus. Elle subissait la pression qu'elle avait prévu d'appliquer et Valderrama continuait d'être l'ombre du grand joueur annoncé. Un but marqué rapidement par Hernani, un deuxième juste avant le repos réussi par Abel, un troisième signé du Brésilien Valdo : Benfica avait mis à la raison un Montpellier dont on espérait qu'il laisserait parler l'enthousiasme qui l'avait amené là. Seulement, pour perturber des Lisboètes qui évoluent au stade de la Luz devant cent mille spectateurs, il faut plus qu'une Mosson à moitié pleine et une formation où sept joueurs découvraient la Coupe d'Europe.

Quinze clubs en dix ans

Le Benfica entame, lui, sa vingt-neuvième campagne européenne consécutive. Or l'expérience compte double dans ce genre d'épreuve. Louis Nicollin reconnaissait d'ailleurs après la rencontre : *« Nous n'étions sans doute pas prêts pour la Coupe d'Europe mais, si nous pouvions renouveler tous les ans les échanges que nous avons eus avec les dirigeants de Benfica, nous apprendrions plus vite. »*

Apprendre. Quand les autres s'alignent pour gagner, les clubs français se lancent dans les chocs européens pour apprendre. Et Montpellier n'aura peut-être pas de sitôt l'occasion d'approfondir la leçon reçue mercredi. Personne au départ du championnat de France n'est en effet assuré de se qualifier pour une coupe européenne. Sur les dix dernières années, quinze clubs différents ont défendu les chances françaises. Alors qu'au Portugal ou aux Pays-Bas, ils sont trois ou quatre qui répondent systématiquement présents aux rendez-vous de septembre.

Cette multiplicté du football français est peut-être sa plus grande faiblesse au niveau international. Les forces sont éparpillées entre plusieurs clubs. Chacun d'entre eux fait preuve de naïveté et de manque de rigueur au moment d'aborder la compétition européenne. Peut-on croire à une coïncidence quand Bordeaux, à sa huitième participation consécutive, est le seul club français à tenir dignement son rang ? Pierre Mosca, l'entraîneur montpelliérain, confirmait d'ailleurs après la déroute de sa formation : *« Il y a une manière d'appréhender ce type de rencontre qui nous échappe totalement. Sans constance, sans permanence à ce niveau, nous ne progresserons jamais. »*

THIERRY CERINATO.

TENNIS : Les Internationaux des Etats-Unis

Martina vaincue par la peur

Le Suédois Mats Wilander affrontera en demi-finale des Internationaux de tennis des Etats-Unis l'Australien Darren Cahill qui a éliminé, mercredi 7 septembre à Flushing Meadow, l'Américain Aaron Krickstein, tombeur au tour précédent du Suédois Stefan Edberg.

Dans le tableau féminin, les demi-finales mettront en présence, d'une part, Steffi Graf et Chris Evert, d'autre part, Gabriela Sabatini et Zina Garrison, qui a provoqué une énorme surprise en éliminant Martina Navratilova.

NEW-YORK
Correspondance

Zina Garrison est, de l'avis même de Martina, une des rares vraies athlètes sur le circuit féminin. Centre de gravité bas, déplacements rapides, souplesse et détente exceptionnelles. Depuis Althea Gibson dans les années 50, elle avait été la première joueuse noire à accéder à l'élite mondiale. Huit fois elle a atteint les quarts de finale d'un tournoi majeur, et la voilà, pour la troisième fois, en passe de disputer une demi-finale.

Mercredi, elle menait 6-4, 5-0. Elle n'avait pas fléchi après un départ explosif. Elle avançait sur les services adverses, l'avant-bras bloqué, comme quelqu'un qui tient un bouclier pour glisser des retours gagnants, hors de portée de la volleyeuse. Avant de servir pour le match à 5-1, elle n'avait commis que six fautes non provoquées. Mais la seule perspective de la victoire a suffi pour entraîner la perte de son engagement. Elle a terminé par deux doubles fautes. Au jeu suivant elle a obtenu une balle de match, que Navratilova a annulé d'un service gagnant.

A 5-3, un énorme frisson a parcouru le jeu, avec des bouffées d'espoir insensé, des relâchements coupables. Sur sa deuxième balle de match, Garrison fait une double faute. Sa deuxième balle vient mourir dans le filet. Le tie-break est pour Martina, rassurée sans être pour autant conquérante.

Comment croire alors à l'égalité affichée au tableau ? Comment imaginer, après une telle débauche d'efforts, une telle prodigalité, que Garrison repartirait, tonique et bondissante ? Qu'elle servirait une troisième fois pour le match ? Puis une quatrième, où elle fera encore deux doubles fautes pour se retrouver à 30/40 ? Comment trouver alors les raisons de croire encore, sinon dans la certitude qu'un tel échec briserait pour longtemps le ressort de sa carrière ? Dans la conviction aussi que l'adversaire est dévorée par une peur plus grande que la sienne ?

« Martina avait peur, une peur que trahissait le moindre de ses mouvements », dira ensuite Zina Garraison. Elle avait raison. A l'époque où elle était au seuil du Grand Chelem, Martina avait été véritablement prise de panique. Aujourd'hui à Flushing Meadow, comme à Melbourne en 1985, elle a connu la même terreur, mais pour des raisons inverses. La plus grande joueuse de la dernière décennie sentait venir la fin. Début 1980, elle avait toujours remporté au moins un titre majeur par saison.

A Flushing Meadow , elle a voulu stopper Steffi Graf sur le chemin du Grand Chelem, et elle a trouvé Zina Garrison. En dépit de ses vingt et une humiliations, et de ses cinq balles de match perdues, la Noire américaine a trouvé les ressources athlétiques et morales pour réussir un ace, puis monter une dernière fois au filet pour y conclure.

MARC BALLADE.

LES RÉSULTATS

SIMPLE MESSIEURS
(quarts de finales)

M. Wilander (Sue., nº 2) b. E. Sanchez (Esp.) 3-6, 7-6, 6-0, 6-4 ; Darren Cahill (Aus.) b. Aaron Krickstein (E-U) 6-2, 5-7, 7-6 (7-2), 5-7, 6-3.

SIMPLE DAMES
(quarts de finales)

S. Graf (RFA, nº 1) b. K. Maleeva (Bul., nº 14) 6-3, 6-0 ; C. Evert (E-U. nº 3) b. M. Maleeva (Bul., nº 6) 3-6, 6-4, 6-2 ; G. Sabatini (Arg., nº 5) b. L. Savchenko (URSS, nº 16) 4-6, 6-4, 6-1 ; Z. Garrison (EU, nº 8) b. M. Navratilova (EU, nº 2) 6-4, 6-7, 7-5.

Voile : coupe de l'America

« Stars and Stripes » remporte la première régate

Stars and Stripes a remporté, le mercredi 7 septembre, à San-Diego (Californie), la première régate de la vingt-septième édition de la Coupe de l'America. Après un premier bord de près (20 milles) face à un vent légèrement inférieur à 10 nœuds, le catamaran américain précédait déjà le grand monocoque *New-Zealand* de 9 min 4s au virement de bouée. Dans une brise mollissante, les Américains ont doublé leur avantage au portant pour terminer avec 18 min 15 s d'avance. La deuxième régate, prévue le vendredi 9 septembre, sur un triangle de 13 milles de côtés, devrait être encore plus favorable au catamaran américain.

SCIENCES

Le vingt-cinquième tir de la fusée européenne

Deux satellites américains confiés à Ariane

Le lancement d'une fusée Ariane était prévu à la base guyanaise de Kourou dans la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 septembre, vers 1 h (heure française). Pour ce vingt-cinquième tir, le lanceur européen devait mettre en orbite deux satellites de télécommunications américains (G-Star III et SBS-5), sous l'œil attentif de M. Paul Quilès, ministre français des postes, télécommunications et de l'espace.

Le premier de ces satellites, d'une masse de 1 270 kilogrammes, appartient à la société GTE-Spacenet qui, en mai 1984, fut la première compagnie américaine à faire confiance au lanceur européen. Une confiance qui ne s'est jamais démentie puisqu'à ce jour GTE-Spacenet a eu recours à six reprises aux services de l'Europe pour la mise en orbite de divers satellites Spacenet et G-Star. Une seule fois elle fut déçue, en septembre 1985, lors de l'échec du quinzième vol d'Ariane, dû au mauvais fonctionnement du moteur du troisième étage.

Construit par la General Electric Astro Space Division, le satellite G-Star III devrait s'intégrer dans le dispositif de sept satellites (trois Spacenet et quatre G-Star) que la société américaine offrira à ses clients pour couvrir leurs besoins en télécommunications, en transmission de données vidéo et en communications nationales et internationales sur le continent nord-américain ainsi que sur les îles Vierges et Porto-Rico. Pour l'heure, les possibilités des cinq satellites déjà en service sont utilisées ou sur le point de l'être par la First Union national Bank, par la société de courtage Prudential Bache, par la chaîne hôtelière Days Inns of America et par les services secrets américains.

Le second de ces satellites, d'une masse de 1 246 kilogrammes, est la propriété de la firme Satellite Transponder Leasing Corporation, filiale d'IBM. Construit par Hughes Aircraft, SBS-5 est un satellite multifonctions – le deuxième de ce type – conçu pour offrir des réseaux de communications aux entreprises dont les équipes et les installations sont disséminées sur un large territoire, des retransmissions de télévision et des télécommunications numériques à grande vitesse. IBM fut d'ailleurs, non sans quelques déboires commerciaux au début, l'un des pionniers de ce nouveau type d'application qui couvre les États-Unis, l'Alaska et Hawaï.

Quarante et un satellites à lancer

Après ce cinquième tir de 1988, effectué avec l'un des tout derniers exemplaires de la fusée Ariane-3, les équipes de Kourou devraient préparer, pour le mois prochain, le vol du satellite de télévision directe TDF-1. Les lancements de son concurrent Astra et du satellite militaire britannique Skynet sont prévus en novembre avec un Ariane-4, et celui du satellite de télécommunications Intelsat en décembre.

Ainsi la société Arianespace, chargée de la promotion et de la commercialisation du lanceur, démontrerait sa capacité à tenir une cadence de huit lancements par an, ce qui lui permettrait d'affirmer plus fortement encore sa volonté de conquérir la moitié du marché mondial des services de lancements. Même si Arianespace peut se flatter d'avoir actuellement quarante et un satellites à lancer, il faut bien reconnaître que cette ambition ne sera pas facile à concrétiser à l'heure où les Chinois et les Soviétiques frappent à la porte pour proposer, à bas prix, leurs services.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Croisement réussi du blé et du maïs

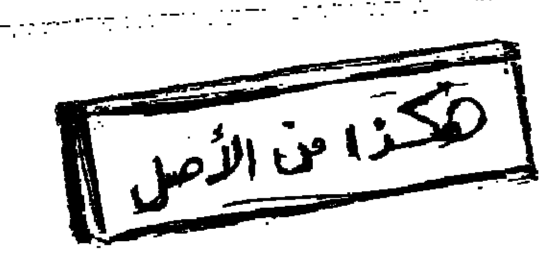
Des chercheurs canadiens de l'université Laval au Québec et du ministère de l'agriculture viennent de croiser du blé et du maïs et d'obtenir des lignées pures de blé qui pourraient avoir conservé certains gènes du maïs. Si c'est effectivement le cas, cette expérience ouvrira une nouvelle voie d'amélioration génétique, la présence de ces gènes étrangers pouvant conférer au blé une résistance à certaines maladies.

Une question de chromosomes

Le blé et le maïs sont génétiquement très différents : le premier possède 42 chromosomes, le second n'en a que 10. Ayant effectué un millier de croisements entre fleurs de blé et pollen de maïs, les chercheurs canadiens n'ont obtenu que onze hybrides, portant 21 chromosomes de blé et 5 de maïs. Un traitement à la colchicine a permis de doubler le nombre des chromosmes et d'obtenir ainsi des embryons viables de blé. Les chromosomes excédentaires venant du maïs ont été éliminés au cours des premiers stades du développement cellulaire. Cependant, une des plantes a gardé un chromosome du maïs jusqu'au stade de l'apparition des deux premières feuilles. Cette persistance au cours de nombreuses divisions cellulaires fait espérer aux chercheurs qu'un échange de gènes s'est produit entre le blé et le maïs. – *(AFP.)*

● **Erreur à bord de Soyouz. –** Le commandant du vaisseau Soyouz TM-5, qui a atterri avec 24 heures de retard le mercredi 7 septembre (*le Monde* du 8 septembre), aurait commis, selon les *Izvestia*, une erreur. Le moteur qui freine la capsule à son entrée dans l'atmosphère a démarré avec retard parce que le commandant aurait bloqué le système d'orientation dans l'espace sur un mauvais point de référence. – *(AFP.)*

● **Explosion dans le ciel de l'Yonne. –** Une grande lueur dans le ciel et une forte déflagration ont été signalés, jeudi 8 septembre, vers 1 h 20 par des habitants du département de l'Yonne. Les témoins parlent d'une grosse étoile filante et d'un énorme bang supersonique. L'hypothèse la plus vraisemblable est l'entrée dans l'atmosphère et l'explosion d'un météore. Certains témoins ont pensé au satellite soviétique Cosmos-1900.



Culture

LA QUARANTE-CINQUIÈME MOSTRA DE VENISE

« La Dernière Tentation du Christ », de Martin Scorsese

Jésus, Judas, Satan et les autres...

La projection de la Dernière Tentation du Christ au Festival de Venise a eu lieu dans la sérénité du Lido. Le « scandale » provoqué par le film de Sorsese a enfin laissé place au jugement critique. Cela n'empêche pas les rêves supposés de Jésus de continuer à susciter l'indignation, comme l'a montré une modeste procession intégriste mercredi, à Paris.

On avait annoncé des mesures de sécurité exceptionnelles pour la projection de presse, mercredi 7 septembre, du film de Martin Scorsese *la Dernière Tentation du Christ*. On craignait l'émeute. On redoutait des marches de protestataires. Au fait, comment organise-t-on une marche de protestation vers le Lido ? A moins de marcher sur les eaux, il faut très prosaïquement prendre le vaporetto, ce qui casse l'élan. Il n'y a pas plus de barrières qu'à l'ordinaire, ni de policiers, peu nombreux, distingués, à cheval, et les quelque 1 300 journalistes de la presse italienne et internationale, catholiques et mécréants confondus, ont regardé paisiblement le film de Scorsese dans un silence religieux.



Au début, Jésus (Willem Dafoe) est charpentier et fabrique des croix pour les Romains. Un certain Judas (Harvey Keitel) l'engueule fermement et le traite de collabo, d'ennemi des juifs, lui reproche de participer, comme artisan, à la mise au supplice de ses coreligionnaires séditieux. Mais déjà, Jésus a mal au crâne. Il entend des voix, reçoit des messages d'on ne sait où, croit suivre des anges jusque dans le bordel où travaille son amie de toujours Marie-Madeleine. Dans un monastère, on lui dit qu'il a sûrement des relations privilégiées avec Dieu, une sorte de téléphone spirituel. Il pourrait bien être le Messie. Judas, toujours sous pression, lui pose une foule de questions compliquées, commence à trembler : *« Quel est ton secret ? — La pitié »*. Judas s'enrôle comme premier apôtre, lui que les zélotes avaient stipendié pour qu'il tue ce nouveau mage.

Jésus sauve Marie-Madeleine (Barbara Hershey) tatouée, superbe, de la lapidation, fait des miracles, rencontre Jean, qui le baptise, et se retire dans le désert à l'abri d'un cercle tracé dans la poussière. C'est là, comme on sait, que le Diable va le tenter, sous la forme d'un serpent, d'un *lion*, d'une femme, avec des propositions terribles : pourquoi renoncer à la vie des hommes, à l'amour des femmes, au pouvoir, etc. ? Jésus résiste avant de rejoindre sa petite troupe d'apôtres qui discutent. Il se plonge une main dans la poitrine et en sort son cœur palpitant pour le leur offrir. Chasse les *démons à main nue, guérit un* aveugle, change l'eau en vin à Cana, ressuscite Lazare, entre au temple de Jérusalem pour en expulser les marchands, qui prospèrent et spéculent sur le change de l'argent romain contre de l'argent consacré.

Une épreuve de plus

C'est là peut-être que le bât blesse, dans ces miracles et ces grands actes représentés naïvement par Scorsese, moins comme des mystères que comme des effets spéciaux de cinéma. S'il y a un sacrilège dont s'offusquer, c'est là, dans cette facilité à faire du prodigieux avec des trucs de prestidigitateur, même si Jésus passait, aux yeux de certains, pour un bateleur inspiré. On est loin de l'intelligence poétique de Pasolini dans l'*Evangile selon saint Matthieu* qui montrait le Christ comme un génie du verbe, laissait deviner les miracles et se gardait de les représenter, comme à Disneyland.

A nouveau, Judas rouspète : *« Chaque jour tu changes de plan. Après l'amour, l'épée, et maintenant tu veux mourir. »*. Mais Jésus lui demande très explicitement de le tuer. En quoi le film de Scorsese propose une réhabilitation totale de Judas, un homme violent mais cohérent et fidèle.

La suite, on la connaît. Jésus est convoqué par Pilate (David Bowie, super British, accent parfait), fouetté, couronné d'épines, cloué sur le Golgotha, désespéré de tout, du peuple qui se moque de lui, de son Père, qui l'a abandonné. C'est ici, au bout de deux heures, que le film prend un virage intéressant qui ne peut que défriser les perruques et les chauves de l'Eglise, deux mille ans plus tard.

Alors qu'il agonise sur la croix, une délicieuse petite fille (Juliette Caton) se présente à lui comme son ange gardien et lui dit : *« Descends de là, la vie est devant toi, laisse tomber cette histoire de Messie, tu es un homme comme les autres. »* Jésus descend en effet de sa croix, retrouve Madeleine, qui le soigne et lui donne des enfants. Il épouse ensuite une autre femme, vieillit, rencontre Paul à qui il révèle : *« Je ne suis pas mort, mon vieux. »* Et Paul de répondre : *« Peu importe, tu as lancé toute cette histoire, tu n'y peux rien. Les gens ont besoin d'un Messie »*.

Le Christ, de plus en plus vieux, va mourir, normalement, quand ses apôtres viennent lui dire adieu. Judas est toujours furieux : *« Traître ! Ta place est sur la croix. Escroc... »*. Jésus balbutie : *« C'est mon ange gardien... — Quel ange ? »*. Judas pulvérise du regard l'adorable fillette qui trompait Notre Seigneur : encore une ruse de Satan. Aussitôt, Jésus s'excuse auprès de son Père et remonte sur la croix pour rejoindre le cadre convenu de la mythologie chrétienne. Il n'avait fait que rêver un long moment, séduit une dernière fois par un piège du Démon : l'honneur de son destin est sauf.

Wille Dafoe est un Jésus pas toujours convaincant. Il a des accents, des sourires, des expressions quelque peu américains par moments : *« Hey ! brothers, I am the Prophet. Are you ready for me ? »*. Ou juste avant de chasser les usuriers du temple comme si l'on était à Wall Street : *« Quel est le taux du change, aujourd'hui ? Correct ? »*. Harvey Keitel, dans le rôle de Judas, est lourd. Il ne connaît que la colère, les yeux plissés, les maxillaires tétanisés, on a mal pour lui, d'autant qu'il nous a fait la même chose, une semaine plus tôt, dans le rôle de Boukharine (*Cher Gorbatchev*). Saint Paul est joué par Harry Dean Stanton, le muet de *Paris-Texas*.

Bien sûr, cet épisode de vingt minutes où le Christ est sous la magie de Satan qui hallucine sa vie de simple mortel, est troublant, insolent, mais, comme dans le roman de Kazantzakis, n'est pas donné pour réel. Juste une épreuve de plus sur la voie du Christ. Une étape qui peut aider beaucoup de non-croyants à trouver le Christ plus humain, plus accessible que le vertigineux fils de Dieu et de Marie. Il a peur de tout, doute sans cesse, se sent coupable dès le départ, angoissé devant l'amour charnel, son inexplicable chasteté et son désir d'une femme, d'une famille.

Tout ce qu'il y a de « choquant » dans le beau film de Scorsese tient à la puissance d'illusion du cinéma. Les mots imprimés perturbent moins que les images, supposées réelles, de sa dernière tentation. Même présentée comme une hallucination, une ultime rêverie inspirée par Satan, la vision de Jésus vieillissant, père de famille, a de quoi déconcerter les croyants peu habitués à ce que l'on montre leur Sauveur quittant le chemin de sa légende. Mais en toute bonne foi, c'est un scandale bien peu fondé. Surtout lorsqu'on sait que la plupart de ceux qui l'ont organisé à l'avance, pieusement ou non, n'avaient rien vu de ce film très chrétien. A Venise en tout cas, peu loin du Vatican, à vol d'oiseau, l'idée d'un grand blasphème semble avoir déjà fait long feu.

MICHEL BRAUDEAU.

« Le Camp de Thiaroye », de Sembene Ousmane

Lumières sur un massacre

Filmé par un romancier et cinéaste sénégalais, un sujet accablant pour l'armée coloniale française en Afrique.

A soixante-cinq ans, Sembene Ousmane présente à la Mostra une œuvre vigoureuse qui risque de surprendre un jury partagé entre Olmi et Angelopoulos et de bouleverser le public français, s'il trouve un distributeur chez nous.

En 1944, les fameux tirailleurs sénégalais, qui avaient quitté Dakar pour aller se battre en Europe contre les nazis aux côtés des troupes françaises, reviennent au pays. On les installe dans un camp de transit à Thiaroye, avant de leur donner leur solde et de les rendre à leur famille. Certains d'entre eux ont connu les camps de concentration allemands et sont traumatisés à vie. Beaucoup ont pris part à la Résistance, ont appartenu à la 2e DB du général Leclerc qui, partie de Fort-Lamy, a combattu les Italiens en Libye et les Allemands dans le Sahara.

Tous ont vu l'horreur de la guerre en Europe, la barbarie des Blancs entre eux, ceux-là mêmes qui se disaient civilisés et tellement supérieurs. Il n'y a plus de « toutbab », de Blancs mythiques pour eux. Ils ont payé pour le savoir.

Dès lors ils ne comprennent pas bien pourquoi, de retour en Afrique, on les traite à nouveau en pauvres nègres, on les nourrit mal, on les méprise. Une altercation avec des soldats américains qui patrouillent près du bordel local vaut un bras cassé au sergent-chef Diatta (excellent Ibrahim Sane), un homme doux, pondéré, cultivé. Les choses s'arrangent d'abord, malgré la bêtise des officiers français en poste (pas tous, il y en a un ou deux de bons mais les racistes sont les plus nombreux), puis se gâtent au moment du règlement des soldes. Le général en fonction prétend changer les francs métropolitains en francs CFA à la moitié de leur valeur.

Les tirailleurs se rebellent, séquestrent le général le 30 novembre 1944 et le libèrent sur sa parole d'obtenir un règlement honnête. Dans la nuit du 1er décembre, des blindés français massacrent le camp de Thiaroye et ses tirailleurs, dont aucun n'est armé.

Le film est trop long, certes (2 h 20) mais les comédiens noirs sont remarquables (les Blancs sont caricaturaux, sans étoffe) et les dialogues percutants. De toute façon, devant une entreprise de ce genre, on a tendance, à tort peut-être, à oublier l'esthétique et les critiques de forme tant le contenu a de force et d'importance.

Tristement vraisemblable

Sembene Ousmane ne donne pas toujours de repères historiques précis. Il est peu probable que le sergent Diatta ait pu écouter sur son phonographe à manivelle l'*Adagio* d'Albinoni ! Qu'il jongle avec les noms des écrivains américains, comme avec celui de Roger Vailland et de Charlie Parker, suppose de longues périodes de loisirs en temps de guerre. Les troupes américaines en Afrique étaient-elles vraiment mixtes, Noirs et Blancs, à cette date ? Ce ne sont pas là des points anecdotiques ni secondaires. Quand on dénonce, il faut viser juste. Cela dit, on a peine à croire que le cinéaste ait pu inventer cette histoire tristement vraisemblable.

Pourquoi les Français mettent-ils si longtemps à balayer devant leur porte, si longtemps que, finalement, c'est Kubrick qui leur raconte le maréchal Pétain et Ousmane les bavures de l'AOF ? Pourquoi un tel film n'a-t-il pas été déjà montré en France où les festivals ne manquent pas ? Ce film a en tout cas ce mérite, considérable, de poser des questions dont il faudra bien, tôt ou tard, reparler.

M. B.

« Ironweed » et « Wanda » au Festival de Deauville

Les larmes, l'ennui, le rire

Deux stars s'ennuient et on s'ennuie, le mélo est raté. Des comédiens s'amusent et on rit, le vaudeville est réussi.

Si l'on voit sur une même affiche Meryl Streep et Jack Nicholson c'est que l'on va avoir droit à une série de numéros d'acteur qui vont tourner au duel. On a déjà pu apprécier avec *la Brûlure*, qui était une comédie psychologique et de mœurs dans les milieux ultra-sophistiqués de Washington.

Ici, avec *Ironweed*, de Hector Babenco, nous sommes chez les clochards en octobre 1938. Il fait froid. Jack Nicholson est sale, barbu, alcoolique mais *« sensible et délicat »*, comme le dit en se moquant un chiffonnier. Meryl Streep est grimée, nez rouge et œil injecté, coiffé d'un chapeau cloche d'où s'échappent deux maigres mèches raides qui encadrent le creux de ses joues. Tout est prêt pour la joute des deux monstres sacrés qui, pendant deux heures vingt-cinq, vont nous faire vivre la lente, très lente, errance de leurs personnages trébuchant d'une soupe populaire à un bistrot sordide, d'un trottoir où agonise une Esquimaude ex-prostituée en Alaska à un baraquement où Tom Waits, clochard cancéreux, est cogné à mort par des miliciens.

L'histoire est tirée d'un roman de William Kennedy, également auteur du scénario. Première difficulté : donner à Meryl Streep et à Jack Nicholson les mêmes chances de prouver leur virtuosité. En fait, les rôles ne sont pas égaux. Jack Nicholson est le mieux servi : il revoit son passé, discute avec des fantômes, va retrouver sa femme et ses enfants après vingt-deux ans d'absence, alors que Meryl Streep doit se contenter de chanter pour un public de clochards, de se composer la démarche coincée des grands alcooliques, de parler seule... Mais elle a de la ressource et rattrape en nombre de mimiques ce qu'elle perd en mètres de pellicule.

La principale qualité d'Hector Babenco (*Pixote* et *le Baiser de la femme araignée*) n'est pas la subtilité, mais avec un tel sujet et de tels comédiens, il valait mieux pas. Le cinéma est riche de grands mélos auxquels on aime se laisser aller.

Seulement, ici, les larmes se refusent ; seul l'ennui est au rendez-vous. Jack Nicholson et Meryl Streep prennent soin de leur prestation plus que de leur personnage. Quant à Hector Babenco, il compose des ambiances auxquelles, si l'on peut se permettre, ne manque pas un bouton de guêtre mais dénuées de toute poésie. Le résultat n'est ni pathétique, ni même franchement ridicule. Il est tout simplement pesant. En revanche, on passe un vrai bon moment avec le film de Charles Crighton et John Cleese, membre fondateur de Monty Python, *Un poisson nommé Wanda*, vaudeville-poursuite brinquebalant mais irrésistible, où l'on voit un gangster bègue ami des bêtes (Michael Palin) tuer trois chiens par inadvertance, un avocat très britannique (John Cleese) tomber amoureux d'une garce américaine (Jamie Lee Curtis), que les langues étrangères plongent dans des transes érotiques, et la ravir à un tueur également américain, Kevin Kline, bellâtre jaloux qui devient fou furieux si on le traite de débile.

On voit bien d'autres personnages farfelus entraînés dans des aventures loufoques ; on voit des acteurs merveilleux qui n'exhibent pas leur cabotinage *mais* s'amusent à jouer une histoire. On retrouve l'humour insolent des Monty Python, ce mauvais goût dévastateur auquel les comiques d'aujourd'hui sont redevables.

COLETTE GODARD.

Manifestation à Paris

Le calvaire des traditionalistes

Pas de cris, ni de banderoles ou de pancartes. Quelques centaines de fidèles traditionalistes parisiens avaient choisi, le mercredi 7 septembre, la forme d'un chemin de croix, pacifique et nocturne, dans le Quartier latin, pour signifier leur *« indignation »* et demander l'interdiction du film de Martin Scorsese.

Hommes et femmes à genoux sur la chaussée, marmonnant des *Pater* et des *Ave*, précédés d'une grande croix de bois et de bougies allumées : le spectacle était insolite pour les convives attablés à la terrasse des restaurants et intrigués par cet envol de soutanes et de surplis venus d'Ecône et de Flavigny (1).

Un chemin de croix hors de saison ? *« C'est la Passion de Jésus-Christ qui, dans le film de Scorsese, est défigurée et mutilée »*, répond l'abbé Philippe Laguérie, curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, promoteur de ce cortège d'expiation et de réparation, d'accord — une fois n'est pas coutume — avec les cardinaux Lustiger et Decourtray, qui la veille avaient aussi protesté.

« Chrétiens, chantons à haute voix : Vive Jésus, vive sa croix ». Entre les cantiques et les stations de la montée au calvaire, les commentaires vont bon train. Aucun n'a vu le film et aucun n'ira le voir, mais, comme dit une fidèle égrenant son chapelet, *« ce qu'on en dit suffit »*.

Les griefs sont importés tout droit des Etats-Unis : représentation trop humaine du Christ, *« contradictoire »* avec le texte des Evangiles, tentation pour lui de renoncer à sa mission et, surtout, présence de scènes *« inimaginables »*. *« Voir Jésus dans le même lit que Marie-Madeleine est insoutenable »*, dit l'abbé Laguérie. Son voisin ajoute de manière suggestive, que *« les fantasmes reprennent sur la croix puisqu'on voit se modifier le corps nu du Christ »*. *« Judas obligé de le rappeler à sa mission, c'est un peu fort »*, tempête un troisième.

Plusieurs fidèles demandent l'application de la loi de 1972 contre le racisme, auquel serait assimilable, selon eux, l'*« outrage à la religion »*. Et dans les rangs intégristes, où l'on n'est pas à un paradoxe près, on invoque, pour une fois, la liberté et le respect des consciences, la solidarité des juifs et des musulmans.

Le chemin de croix, *« témoignage de foi contre le blasphème et l'imposture »*, se termine dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet. *« Nous continuerons le combat jusqu'où il faudra le mener »*, conclut l'abbé Laguérie. Cette marche de pénitence pourrait bien n'avoir été qu'une mise en jambes, et la sortie du film, le 28 septembre à Paris, déclencher les hostilités.

H.T.

(1) A Ecône (Suisse) et Flavigny (Côte-d'Or), se trouvent deux séminaires de la Fraternité Saint-Pie X de Mgr Lefebvre.

Protestation des évêques italiens et de musulmans français

Après les protestations de la conférence épiscopale catholique des Etats-Unis, des cardinaux français Lustiger et Decourtray, ce sont les évêques italiens qui, à leur tour, le mercredi 7 septembre ont protesté contre le film de Martin Scorsese, qualifié d'*« inacceptable et moralement offensant »*. *« Le personnage de Jésus est radicalement falsifié*, écrit le communiqué de l'épiscopat italien. *Ce film ne mérite donc pas d'être vu, il ne mérite que le silence réservé à la médiocrité.*

« Pour celui qui croit que Jésus est le fils de Dieu et un homme sans péché, et pour celui qui reconnaît la hauteur de son humanité, prêter attention à ce film c'est contredire ses propres convictions, non moins que se prêter à une opération commerciale qui humilie celui qui l'a faite. »

« La seule donnée qui reste, conclut le communiqué, *est la force du personnage de Jésus, qui pose aujourd'hui encore la question essentielle pour notre existence. Elle seule a pu, par contraste, donner une résonance à ce film ambiguë et vulgaire. »*

La Fédération nationale des musulmans de France (distincte de la Mosquée de Paris), qui regroupe une centaine d'associations, déclare *« s'associer aux évêques français »* et *« condamne le caractère indigne d'un film qui bafoue la mémoire de Jésus, l'un des plus grands prophètes de l'islam »*.

Culture

CINÉMA

Post-scriptum de Montréal

Le cow-boy et la sainte

La Lectrice,
Grand Prix des Amériques,
a conquis
au Festival de Montréal
le jury et le public
Mais deux films
ont étonné,
l'un québécois,
l'autre argentin.
Deux essais,
deux documentaires.

Le Festival de Montréal cherche encore son ancrage dans le contexte du cinéma canadien et à travers les Amériques. Le hasard a voulu que, hors compétition, deux documentaires nous aient invités à regarder ailleurs, *Alias Will James*, du romancier cinéaste québécois Jacques Godbout, et *le Mystère Eva Peron* d'un cinéaste argentin, chevronné de soixante-quatorze ans, Tulio Demicheli, à nouveau au travail en Argentine, après avoir dû s'exiler de 1953 à 1984. Tous deux se nourrissent d'une certaine manière de la fascination du cinéma et d'Hollywood.

Will James, né en 1892 au Québec, mort en 1942 à Hollywood, créateur de la *cowboy story* américaine, était en réalité un Canadien français catholique qui, un jour, en passant l'Ouest canadien, s'infiltra aux Etats-Unis, échoua en prison pour vol de bétail, mais y acquit une respectabilité et son nom américain. Plus tard, comblé par la réussite de sa littérature de l'Ouest, devenu un héros national lu par des millions d'adolescents, il suppliera ses parents, dans une lettre, de ne jamais révéler à quiconque qu'il était un imposteur : il avait authentiquement vécu son rêve. « *Comme dans un western intérieur*, écrit Jacques Godbout dans un texte d'introduction, *Will James tuera Ernest Dufault* » (le *nom d'origine du cow-boy romancier*). Il connaît la gloire à Hollywood, se fait photographier en 1934 avec King Vidor, le mythe américain à l'état pur. Trois de ses récits sont portés à l'écran, et le film de Godbout, outre des images de paysages, de lieux naguère parcourus par le héros, des témoignages, utilise en un montage très « écrit » quelques extraits de ces fictions.

A sa mort, Dufault demande qu'un petit avion disperse ses cendres sur son ranch de Montana : « *rêve de romancier* », ajoute Godbout ironique et ému à la fois, qui salue en Dufault presque son double.

Eva Peron rêvait elle aussi d'Hollywood, elle voulait être une Norma Shearer argentine, si on en croit le commentaire écrit par Demicheli, qui la dirigea à ses débuts. Auteur de soixante-cinq scénarios, réalisateur de cinquante-cinq films en Argentine, au Mexique, en Italie, en Espagne et même en France. Demicheli a quitté un jour la fiction, « *pour trouver*, explique-t-il, *la vérité historique à travers le documentaire* ». Résultat, Péronistes et anti-Péronistes dénoncent également le portrait *assez provocant tracé par le* cinéaste.

Le dictateur (Juan Peron), mari d'Eva, y ressemble à un parfait crétin, tandis que, progressivement, « Evita » Peron, un moment l'actrice Eva Duarte, passe du statut de *femme futile* à celui de sainte. Hollywood, style argentin, conduit à la transcendance religieuse. Nous voguons, par d'autres moyens que chez Godbout, dans le mythe.

« *Parfois*, expliquait Jacques Godbout en présentant son film aux spectateurs du Festival, *la réalité dépasse toutes les fictions imaginables.* » Il y a longtemps que nous n'avions vu deux œuvres aussi troublantes.

LOUIS MARCORELLES.

Relais télé

Le festival de Montréal doit son sucès à Serge Losique, son créateur, et à une Française, Danièle Cauchard, sa collaboratrice, ancienne étudiante à Concordia (où Losique enseigne le cinéma), et cheville ouvrière d'une organisation bien rodée. Budget : 2 400 000 dollars canadiens, soit un peu plus de 12 millions de francs.

Une initiative reste à ce jour sans rivale : celle qui consiste à faire « couvrir » vingt-quatre heures sur vingt-quatre le festival par une équipe de télévision qui enregistre *au jour le jour, et livre* un montage final de quatre heures d'affilée, projeté ensuite en boucle le jour et la nuit. Travail remarquable de vrais professionnels, avec la collaboration de l'Office national du film canadien (ONF), de Videotron, compagnie de câble qui en assure le relais sur l'ensemble du Québec, et de Telsat, qui effectue la retransmission par satellite à travers le reste du Canada et aux Etats-Unis.

Le coût de l'entreprise est environ de 170 000 dollars canadiens (850 000 francs).

L. M.

ARTS

Au Musée des beaux-arts de Caen

La peinture aux champs

Les paysagistes
ne seraient-ils
jamais meilleurs
que dans l'esquisse ?
Thèse
et exemples normands
sont exposés à Caen.

Qu'est-ce qu'un paysagiste ? Un artiste peintre muni d'un chevalet léger et d'une boîte à couleurs qui s'en va dans les champs tirer le portrait d'un coin de nature. Sincère et scrupuleux, il se soumet à la fantaisie des formes et de la lumière. Or un tel paysagiste, naturellement, cela n'existe pas. De Corot, qui achevait ses toiles dans l'atelier, aux impressionnistes qui les retouchaient tout autant, l'histoire du paysage est faite d'infimes trahisons, d'améliorations esthétiques ajoutées subrepticement et d'effets de réalisme obtenus à force d'artifices. Si l'on veut, malgré tout, partir à la recherche d'images presque brutes et spontanées, il faut se détourner des œuvres achevées et ne plus regarder que ce qui les a précédées, les « premières pensées », les pochades et croquis à l'huile exécutés sur le vif, où la nature parle sa propre langue. C'est du moins la thèse principale que défend une exposition fort curieuse, tout entière consacrée aux esquisses peintes des paysagistes qui visitèrent la Normandie entre 1850 et l'entre-deux-guerres.

A ce postulat s'en ajoute un second, qui professe que la Normandie a contraint ceux qui prétendaient la représenter à se défaire de leurs habitudes et à peindre sous sa dictée. L'un comme l'autre axiome peut se contester. Il n'est pas certain, quoi qu'en dise le catalogue, qu'il existe un expressionnisme du Calvados et du Cotentin distinct de tout autre, et l'on peut regretter qu'aient été bannies, au nom du déterminisme géographique, les esquisses bretonnes de Gauguin ou celles, méditerranéennes, de Cézanne.

Il n'est pas plus assuré que la notion d'esquisse se définisse rigoureusement. Il y a dans l'exposition de Caen de simples notes prises en un quart d'heure, des œuvres exécutées avec l'intention de s'en inspirer plus tard, esquisses celles-ci, et d'autres qui ont été reprises et changées en tableaux de collection. Déterminer le degré d'achèvement ou d'inachèvement qui serait propre au genre n'est pas chose facile. Dernière objection enfin : une esquisse de Corot, comme de Delacroix, de Rubens ou de Matisse, demeure du Corot et la nature ne s'y exprime pas plus librement que dans une toile de Salon dudit Corot. On ne saurait sans risque entreprendre d'opposer les études, qui seraient forcément sincères, des peintures travaillées et retravaillées, qui seraient à tout coup tricheuses.

Quelles que soient cependant les *réserves que suscite* la théorie de l'exposition, celle-ci reste d'un grand intérêt, mais moins à cause de la Normandie ou de la spontanéité des œuvres qu'en raison du butin qu'Alain Tapié, le conservateur, a ramené de sa chasse aux petits formats. Prospecteur de collections privées et des réserves des musées français, il a réuni plus de *cent cinquante peintures*, tableautins inconnus d'auteurs illustres et de petits maîtres locaux oubliés.

Ces derniers n'ont souvent qu'une valeur documentaire. Un détail pittoresque, une harmonie réussie ou une simplification heureuse les sauvent de la monotonie, quand le même motif *traité par le même artiste* dans une toile achevée sombre dans le mièvre et le banal. Le cas de Jules-Louis Rame, qui naquit, vécut et mourut à Ouézy, est exemplaire. Ce peintre-paysan a laissé des dizaines de croquis, à l'huile sur bois, de prairies et de mares au soleil et au crépuscule dont la splendeur chromatique serait digne d'un Guillaumin ou d'un nabi. Décomposées en taches de couleurs stridantes, ses images témoignent d'une vigueur et d'une acuité d'œil étonnantes. Mais quand Rame se mêle de figurer une bergère contre une barrière, dans un format plus large, il ne fait plus que du Millet enluminé par Pissarro, autrement dit un épouvantable chromo. L'absence de toute véritable éducation picturale l'empêche de construire et l'oblige à se satisfaire de « morceaux » chatoyants.

A l'inverse, tel peintre parfaitement maître de ses procédés donne à ses esquisses la solidité et l'ampleur de la grande peinture. Millet en donne la preuve, qui construit à grands coups de brosse et géométrise les formes afin d'aller plus vite à l'essentiel.

…ny, de Corot, dirait autant ddin, admirable bien sûr, et ne pas à la facilité d'un seul grand, Denis, Seurat, Lehuscule et parfaite dont on voitise, tous le savent : marine orauent » que quand il un paysagature de lignes et de repose suratie. plans fortité l'exemple de Ayame, rappelé ici par l'impret à la fuyante fluidité, quelquant pas leurs esquisses à ils ne d'une nuance ou d'un la pcla recherche d'une comreflet est peut-être l'impératif posiťils respectent dans ces presoutenir, à l'aide d'une vériexoosition, un apparent désortafails évoqués. Ceux qui peuds paysages de personnages s'y ant nécessairement, qu'ils se at Blanche ou Dufy, qu'ils peides tirailleurs sénégalais au à Dieppe ou les régates du . Ceux qui, tels André Mare et , ont retenu quelques leçons du autre…me y ont été conduits plus sûrement encore. L'esquisse, dans ce cas, de précéder la peinture et d'en éviles habitudes les reprend à son compte et en tire bénéfice. Elle n'est plus un moment d'innocence — le fut-elle jamais ? — mais l'apothéose d'un style.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée des beaux-arts de Caen, jusqu'au 26 septembre.

Communicatio

L'audience de la presse quotidienne régionale

Vingt millions de lecteurs en province

Avec plus de 20,2 millions de lecteurs (en dehors de l'Ile-de-France) chaque jour, la presse quotidienne régionale touche régulièrement 56,7 % des provinciaux de plus de quinze ans. tel est le résultat général de l'enquête menée par Médiamétrie entre septembre 1987 et juin 1988, en parallèle à ses travaux sur l'audience de la télévision et de la radio (enquête « 55 000 »). Disponible pour la première fois, cette enquête demandée par les éditeurs n'est pas directement comparable avec les autres enquêtes existantes, comme celle du CESP (*le Monde* du 15 juillet 1988) qui trouve, sur l'ensemble de la France, 18,3 millions de lecteurs et 53,8 % de pénétration pour la presse quotidienne *régionale (PQR). Mais elle a* l'avantage, grâce à un échantillon important (35 700 interviews sur 10 mois) et réparti sur l'ensemble des départements (sauf l'Ile-de-France), de pouvoir préciser l'influence des différents quotidiens, notamment dans les départements où ils sont en concurrence.

La France des quotidiens régionaux est inégale. Dans l'Ouest, le Nord, l'Est, le Centre, la PQR touche souvent plus de 60 % des habitants, avec des pointes à plus de 80 % à la pointe de la Bretagne, plus de 75 % dans le Haut-Rhin. En revanche, la vallée du Rhône, la Basse-Normandie et une bonne partie du Sud-Ouest sont encore des « *terres de mission* » pour l'information écrite, avec moins de 50 % de lecteurs en moyenne.

Titre par titre, parmi les soixante-seize quotidiens étudiés, l'enquête confirme la première place absolue d'*Ouest-France* avec 2,54 millions de lecteurs, suivi par *la Voix du Nord* avec 1,68 million. Par groupes de titres associés, les journaux de l'Ouest touchent 2,78 millions de lecteurs, suivis par le groupe Dauphiné Libéré-Progrès (2,29 millions), *la Voix du Nord* et les quotidiens du Sud-Ouest (1,40 million).

Si l'on raisonne en revanche en termes de pénétration, certains quotidiens moins diffusés, mais sur une zone géographique restreinte, semblent mieux implantés. Ainsi, *Nice Matin* touche 58,2 % des habitants des Alpes-Maritimes et de la Corse. *L'Union de Reims* atteint même 59,8 % des habitants de son département préféré. Et le *Courrier de l'Ouest*, avec 288 000 lecteurs sur sa zone principale de diffusion, atteint 55,3 % de pénétration.

Outre cette analyse individualisée de chaque quotidien, Médiamétrie a comparé l'audience par jour moyen de parution de la PQR avec les *audiences de la télévision* entre 20 heures 20 et 22 heures, et celles de la radio entre 7 et 9 heures. Résultat : avec 56,7 % la PQR est presque au même niveau que la télévision (60 %) et loin devant la radio (21,8 %). La comparaison des publics de ces trois médias montre que le lectorat de la PQR est en général plus masculin, plus jeune que l'auditoire de la télévision mais plus vieux que celui de la radio. En revanche, le lectorat de la PQR se distingue assez peu des auditoires TV ou radio en termes de catégorie socio-professionnelle (27 % d'ouvriers, 29 % d'inactifs) ou d'habitat (32 % en zone rurale, 34 % dans des villes de plus 100 000 habitants).

M. C.

● **Afrique-Elite dépose son bilan.** — La société Elite International, éditrice du mensuel *Afrique-Elite* spécialisé dans les relations communautaires africaines, a déposé son bilan le mardi 6 septembre au tribunal de commerce de Nanterre, avec un passif estimé par le personnel à 5 millions de francs. Les 23 journalistes, pour la plupart pigistes, se sont plaints d'être « *écartés des pourparlers de reprise* » et demandent dans un communiqué que la société des rédacteurs soit « *partie prenante de tous les scénarios éventuels* ». *La parution des trois titres du* groupe (*Afrique-Elite, Elite Madame* et *Arc-en-ciel*) ne semble pas pour l'instant menacée, et les responsables se sont mis à la recherche d'un repreneur.

● **Accord de coopération entre Radio-France et la radio d'Etat chinoise.** — Le PDG de Radio-France, M. Roland Faure, et le directeur de la radio populaire centrale de Chine, M. Yang Zhengquan, ont signé, mercredi 7 septembre à Paris, un accord de coopération radiophonique, qui prévoit notamment la coproduction d'une anthologie discographique de la musique traditionnelle chinoise et une assistance technique réciproque de leurs correspondants et reporters. Cet accord intervient « *à la veille de la célébration du bicentenaire de la Révolution française et du quarantième anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine* », souligne Radio-France dans un communiqué.

En entrant au c… d'administration de la Socpresse

M. Michel …nano devient vice-président du …upe de M. Hersant

…adiqué par M. Robert Her… 7 septembre, un bref communi… générale de la Socpresse avai… complété son conseil d'admi… *on dans la perspective de* … M. Michel d'Ornano, dép… du Calvados et ancien m… devient vice-président de … société mère du groupe de p… ne société détenue en quasi… par M. Hersant et son épou… Jacques Hersant, fils du pat… presse, entre au conseil d'… stration ainsi que MM. Chr… Grimaldi et Yves de Chaisem… qui deviennent directeur gén… du groupe de presse. M. Bert… cousin, ancien député RPR … Côtes-du-Nord, reste directe… général adjoint de la Socpresse.

M. …, qui occupait un poste de dir… adjoint, ne fait plus partie d… équipe dirigeante. En revanche, … Christian Grimaldi et Yve… *Chaisemartin, qui siègent* tou… au conseil d'administration… ennent directeur généraux du … de presse.

…omination de M. Michel d'…no a été accueilli, avec intérêt dans l'entourage de M. Valéry …d d'Estaing, où l'on semble … à la « *perspective de 1992* » signification plus politique européenne. Pour certains dirigeants de l'UDF, M. Hersant abandonnerait aujourd'hui son soutien … au RPR pour se rapprocher de l'ancien président de la République.

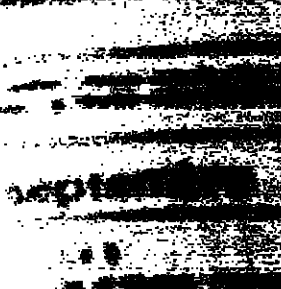
Le même communiqué du groupe Hersant a confirmé la nomination de M. Philippe Villin à la présidence de Presse Alliance, la société éditrice de *France-Soir* (*le Monde* du 23 août). Il remplace à ce poste M. Jacques Hersant. Jeune énarque de trente-quatre ans, M. Villin n'est entré dans le groupe de presse qu'en 1984 pour devenir deux ans après directeur général, puis vice-président du *Figaro*. Il continuera d'ailleurs d'exercer cette fonction au sein du quotidien phare du groupe tout en *tentant de relever France-Soir*.

Le titre n'a en effet jamais cessé de baisser depuis 1962, date à laquelle il vendait plus de 1,1 million d'exemplaires. Racheté en 1977 par M. Hersant à Hachette le quotidien plafonnait l'an dernier à 300 000 exemplaires. M. Villin a confirmé Philippe Bouvard à la tête de la rédaction.

J.-F. L.

● **M. Robert Maxwell investit dans une papeterie au Québec.** — La société québécoise Donohue (pâtes et papiers) va investir 287 millions de dollars canadiens (1,47 milliard de francs) — à parité avec la compagnie québécoise d'Etat Rexfor — dans la construction d'une papeterie, à Matane, dans l'est de la Belle Province. *Donohue est contrôlée* (à 55,25 %) par la société Mircor, elle-même détenue à 51 % par le groupe Québécor de M. Pierre Péladeau et à 49 % par la British Printing and Communication Corporation (BPCC) de M. Robert Maxwell. Au printemps dernier, déjà, M. Maxwell s'était *associé, à titre d'actionnaire minoritaire* (23 %), avec le groupe Péladeau pour le lancement du *Montral Daily News*, second quotidien de langue anglaise de la métropole québécoise.

هكذا من الأصل



Spectacles

théâtre

L'ECTACLES 'VEAUX

(Les jo sont iremière et de relâche ;tre parenthèses.)

THE SHOW-TIC HORROR 51-52), 2chargeurs (42-36-

L'ETRAN Ranelagh GTER KNIGHT. CAMI, D(84). 21 h.

COURANT DE LA VIE Théâtre de'. Cartoucherie 36-36), 20 h 3sère (43-28-

SIGNAL MA (LES AIGUILPRENTICE The English Th Galerie 55. 63-51). 21 h. uris (43-26-

LES EXILÉS. l'Europe (43-25-7Théâtre de

LE FOU DE BAS 30. BOUTS. TintamarET LES 18 h 30. -33-82).

LA FOIRE D'EMP leine (42-65-07-09). 2Madeleine

LA TRILOGIE DU M de la danse (43-57-05-3 Café

HORS-PARIS

IVRY. Ovide, les amou d'Ivry (46-72-37-43). Misre de Daniel Berlioux. 20 h 3te 17 septembre.

VINCENNES. L'Espèce. tional Visuel Théâtre (43-65 Mise en scène d'Anne Artig 6 septembre au 8 octobre.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU 08-77-71). Les Cahiers tango : 20

ARLEQUIN (RESTAUR. THÉATRE) (45-89-43-22). Fand Lis : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). La Trilogie du mythe : 18 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-7 44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Délire à deux : 20 h 30. Y'a-t-il un chameau dans l'ascenseur ? : 22 h 15.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). Mozart au chocolat : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). The Fantastic Horror Show : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. ◇ Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h.

MADELEINE (42-65-07-09). ◇ La Foire d'empoigne : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Considérations sur le voyageur : 20 h 30. ◇ Trois sous pour mes dessous : 22 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Jacques Brel Je viens rechercher mes bonbons : 18 h 30. Tokyo Bar : 21 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Paradiseurs, suivi de Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Barthélémy : 22 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). ◇ Journal d'un loup-garou : 19 h. La Femme rompue : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Les cafés théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Les Epis noirs : 21 h 30. Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. ◇ Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). ◇ Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30.

LE GRENIER (43-80-68-01). Elsy : son univers impitoyable : 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). L'Ecran du fou : 18 h 30 et 24 h. Jamais vulgaire : 20 h. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Vous avez dit Bigard : 22 h 45.

Les concerts

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Michel Command. 18 h 30. Soprano accompagné au piano par Irina Kataieva, « Harawi, chant d'amour et de mort » de Messiaen.

Jeudi 8 septembre

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Chœur et orchestre philharmonique d'Europe. 20 h 45. Dir. Hugues Reiner. J.-P. Courtis (basse), N. Courtis (soprano), D. Keller (alto), F. Bardot (ténor). « Requiem » de Mozart.

PARC DES BUTTES-CHAUMONT Batterie-Fanfare des gardiens de la paix. 17 h.

PARC MONTSOURIS Batterie-Fanfare de la police nationale, 15 h.

Harmonie des gardiens de la paix. 17 h.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20). Christian Legall. 20 h. Contre-alto. Dans « la Voce » accompagné au piano par Annie Thomas. Œuvres de Schubert, Haendel, Gluck. Tél. loc. : 42-71-30-20.

SAINTE-CHAPELLE Ars Antiqua de Paris. Jusqu'au 22 septembre. 19 h 15; 21 h 15. Joseph Sage (contre ténor). Michel Sanvoisin (flûte, cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psalterion). Musique à la cour de Bourgogne. Tél. loc. : 43-40-55-17.

SQUARE WILLEMIN Pavillon chromatique (jusqu'au 29 septembre) 15 h. Animation musicale des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Pierre Hirigoyen, Pierre-Etienne Nataf, 21 h (dernière). Guitares. Œuvres de Jolivet, Scarlatti, Albeniz, Ibarrondo.

Jean-Michel Lebris, Barbara Silwa. Jusqu'au 6 octobre. 19 h 30. Flûte, guit. Œuvres de Haendel, Bach, Rivier, Giuliani.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24) Agence matrimoniale (1951), de Jean-Paul Le Chanois, 16 h ; El (1952, v.s.t.f.), de Luis Bunuel, 19 h ; En haut des marches (1983), de Paul Vecchiali,

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

: un arrondissement par jour : tissement : Toute la mémoire du (1956) d'Alain Resnais. Meurtres moire (1984) de Laurent Heynemann V; 30 ; Du Sentier à la galerie Jes Inauguration de la boutique quéanltier (1986) de la Vidéothèque Mic French Confection (1980) de la Rrin, 16 h 30 ; Rue Réaumur : Bernupier (1937) de Jean-Claude Gilles rue Montmartre (1959) de gniart r, 18 h 30 ; le Palais Brongniart mont ondissement à travers Gaumont Marcel 30), l'Argent (1928) de -, 20 h 30.

Les exclusivités

A GAUC L'ASCEN SORTANT DE 1er (45-0 Fr.) : Forum Horizon. 83-93) : 1; Rex, 2e (42-36- UGC Odé 6e (42-22-57-97) ; mont Amb 42-25-10-30) ; Gaumont Saint-Laza 8e (43-59-19-08) ; 35-43) ; UGuier, 8e (43-87-20-40) ; Patrritz, 8e (45-62-33-88) ; UG ais, 9e (47-70- (43-43-01-59) ; n Bastille, 12e 36-23-44) ; Gau obelins, 13e (43-84-50) ; Gaum ésia, 14e (43-27-28-42-27) ; ention, 15e (48- (45-22-46-01) ; L Wepler, 18e 36-10-96). etta, 20e (46-

LES AILES DU DÉ Saint-André-des-A.-All., v.o.) : 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (de la Harpe, 5e (46-34-) : Studio

LES ANNÉES SAND UGC Montparnasse, 6e S (Fr.) : 14-94).

AU REVOIR LES ENFA Les Montparnos, 14e (43-r.-All.) :

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) Halles, 1er (40-26-12-12) nt Les Opéra, 2e (47-42-60-33) mont Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Juillet nasse, 6e (43-26-58-00) ; Par- Ambassade, 8e (43-59-19-08) mont 13e (47-07-28-04) ; Gaumont rial, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont sse. (43-27-84-50) ; 14 Juillet Bea 14e 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 3e (43-31-56-86).

BIRD (A., v.o.) : Forum Arc-en- (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e 20-30-19).

BLOODSPORT (A., v.o.) : P Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-8 v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) : Paramo Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Mo parnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé C chy, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CHOCOLAT (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

CRITTERS 2 (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DANGER HAUTE TENSION (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'ENFANCE DE L'ART (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

HECTOR (Bel.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

HEROS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Pathé Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOMEBOY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

OEUF (Hol., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BÊTE DE GUERRE. Film américain de Kevin Reynolds, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIG. Film américain de Penny Marshall, v.o. : UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE COMPLOT. Film français d'Agnieszka Holland, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GOOD MORNING VIETNAM. Film américain de Barry Levinson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

IRONWEED. Film américain d'Hector Babenco, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

MASQUERADE. Film américain de Bob Swaim, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES MODERNES. Film américain d'Alan Rudolph, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE CONTRAT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DESPAIR (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

L'EPREUVE DE FORCE (*) (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

HITLER, UNE CARRIÈRE (All.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Club, 9e (efeuille, 6e (46-33-79-38).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

MR LUCKY (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PALE RIDER (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PATHER PANCHALI (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

REBECCA (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

VENT DE PANIQUE (Fr.) : Club, 9e (47-70-81-47).

VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex-Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les séances spéciales

AMORE (It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76) 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15.

BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 19 h, 21 h.

BAMBI (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 15 h 10.

BARFLY (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 30.

BARRY LYNDON (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h.

CABARET (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 16 h 20.

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 15.

DIVA (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 14 h 15.

ENVOL (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13) 10 h, 18 h.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 13 h 30.

HOTEL DU NORD (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 20 h.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

M LE MAUDIT (All.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 22 h.

LE MAITRE DU LOGIS (Dan., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 16 h 20.

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 18 h 30.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) 20 h 50.

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 22 h 15.

LA POISON (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 15 h 40.

LE PROCÈS (Fr., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) 12 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 17 h 50.

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h 10.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 9 SEPTEMBRE

« L'Opéra », 13 h 30, hall d'entrée (Pierre-Yves Jaslet).

« Un château inconnu : les Tuileries sous Louis XIV », 14 h 30, métro Palais-Royal, sortie terre-plein central (Isabelle Haulier).

« Jardins et hôtels du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Solférino (Michèle Pohyer).

« Hôtels du faubourg Saint-Germain-des-Près », 14 h 30, métro Chambre des députés (Les Flâneries).

« Du quartier Beaubourg à la rue Quincampoix », 14 h 30, métro Rambuteau (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Lauzun et l'île Saint-Louis », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Didier Bouchard).

« Le Grand Louvre, de Philippe-Auguste à la pyramide de verre », 15 heures, porte Saint-Germain l'Auxerrois, devant le plan (Tourisme culturel).

Grandes heures du Palais-Royal », 15 heures, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son Histoire).

« Hôtels et passages du faubourg Saint-Honoré », 16 heures, parvis de la Madeleine (Pierre-Yves Jaslet).





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 8 septembre

TF 1

20.40 Série : Médecins des hommes. Mer de Chine. Le pays pour mémoire, de Jacques Perrin. Avec Jacques Perrin, Jane Birkin. 22.20 Cinéma : les Grands Moyens ■ Film français d'Hubert Cornfield (1976). Avec Hélène Dieudonné, Catherine Rouvel. 23.45 Journal et Bourse. De 0.05 à 6.25 Rediffusions. 0.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 0.30 Documentaire : Histoires naturelles. 1.25 Décollage de la fusée Ariane. En direct de Kourou, en Guyane. 2.10 Documentaire : Histoires naturelles. 4.25 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Les Moineau et les Pinson. 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.35 Cinéma : Courage, fuyons ■■ Film français d'Yves Robert (1979). Avec Jean Rochefort, Catherine Deneuve. 22.15 Théâtre : Harold et Maude. Pièce de Colin Higgins, mise en scène de Jean-Luc Tardieu, avec Denise Grey, Jean-Christophe Lebert. 0.15 Informations : 24 heures sur la 2.

FR 3

20.30 Téléfilm : Soupçons. D'Andrew Grieve, avec Anthony Andrews, Jane Curtin. *Une adaptation du film d'Hitchcock.* 22.10 Journal et Météo. ▶ 22.35 Documentaire : Océaniques. Présenté par la SEPT. Classified people, de Yolande Zauberman. Coproduction INA-Obsession. 23.30 Magazine : Golfimages. 23.55 Musiques, musique. Nocturnes : Ravel. *Gaspard de la nuit, par Akiko Ebi (piano).*

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Goodbye Colombus ■ Film américain de Larry Peerce (1969). Avec Richard Benjamin, Ali McGraw, Jack Klugman. 22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Guerre et Amour ■ Film américain de Woody Allen (1975). Avec Woody Allen, Diane Keaton, Henri Czarniak (v.o.). 23.35 Cinéma : Bloody Bird □ Film italien de Michele Soavi (1986). Avec David Brandon, Barbara Cupisti, Robert Gugorov. 1.00 Documentaire : Eléphants, seigneurs de la jungle. *Un grand document de Naresh et Rajesh Bedi.* 1.50 Série : Paire d'as.

LA 5

20.30 Cinéma : l'Amour propre ■ Film français de Martin Veyron (1985). Avec Jean-Claude Dauphin, Nathalie Nell. 22.15 Tennis. Flushing Meadow 1988. Les horaires des émissions suivantes pourront subir quelques changements dus à la retransmission en direct du tennis. 0.55 Série : Capitaine Furillo (rediff.). 1.50 Anne, jour après jour (rediff). 2.15 Schulmeister, l'espion de l'empereur (rediff.). 3.00 Vive la vie ! (rediff.). 3.40 Le clan Beaulieu. 4.30 Top Nuggets (rediff.).

M 6

20.30 Cinéma : Pas si méchant que ça ■■ Film franco-suisse de Claude Goretta (1974). Avec Marlène Jobert, Gérard Depardieu. 22.30 Série : Cagney et Lacey. 23.50 Série : Destination danger. 0.40 Six minutes d'informations. 0.50 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes (rediff.). 2.30 Feuilleton : La cloche tibétaine. 3.25 Feuilleton : Nans le berger. 3.50 La cloche tibétaine (rediff.). 4.45 Nans le berger (rediff.). 5.10 Magazine : Matin chaud.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Ferruccio Busoni. 4. La fantasia contrappuntistica. 20.30 André du Bouchet. 21.30 Profils perdus. Louise Weiss (1893-1983). 22.40 Nuits magnétiques. Mais où est donc passé le ballon ? 3. Foot business. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Lucerne) : Léonore III, ouverture en ut majeur, op. 72 a, de Beethoven ; Halil, nocturne pour flûte solo et orchestre, de Bernstein ; Symphonie nº 4 en mi mineur, op. 98, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. 22.30 Musique légère. Bernstein, Grieg. 23.07 Club de la musique contemporaine. Œuvres de Chaynes, Fedele, Lagana, Arca. 0.30 Paris sur scène. Puccini, Leoncavallo, Verdi. 1.30 Mélodies. Schubert.

Vendredi 9 septembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Variétés : La chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Spécial Georgette Lemaire. 15.00 Feuilleton : Aurore et Victorien. 15.15 Feuilleton : Marion. 16.15 Jeu : Ordinacœur. 16.45 Club Dorothée. Juliette ; Galaxie express ; Attacker. 17.50 Série : Chips. 18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Le bébête show. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés : Avis de recherche. Emission présentée par Patrick Sabatier. Invité : Michel Leeb. Avec Philippe Lavil, Glenn Medeiros, Elsa, Paco, Nicole Croisille. ▶ 22.40 Documentaire : God's country. De Louis Malle. 23.50 Journal et Bourse. 0.05 Série : Les envahisseurs. De 0.55 à 6.55 Rediffusions. 0.55 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.20 Documentaire : Histoires naturelles. 2.10 Les Moineau et les Pinson. 2.35 Documentaire : Les grandes expositions. 3.05 Documentaire : Histoires naturelles. 4.30 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 6.05 Les Moineau et les Pinson. 6.30 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Série : Les cinq dernières minutes. Appelez-moi Boggy, avec Jacques Debary, Marc Eyraud. 15.55 Flash d'informations. 16.00 Feuilleton : La dame de Monsoreau. 4. La coupe brisée. 16.55 Flash d'informations. 17.00 Dessin animé. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15. Daffy : Et si on chantait ; Le club des cinq : Les cinq et la jolie Jeanne. 18.00 Série : L'homme qui tombe à pic. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Tel père, tel fils. Feuilleton de Barbier-Gingembre, Colin-Thibert, réal. J.-C. Charnay. Avec J. Balutin, M. Dax. 20.00 Journal et Météo. ▶ 20.35 Feuilleton : La chaîne. De Claude Faraldo, d'après le roman de Michel Drucker. Avec Jean Carmet, Dominique Labourier, Jean-Pierre Cassel. 21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les livres du mois », sont invités : Claude Lévi-Strauss (*De près et de loin.* Entretien avec Didier Eribon), Jean-Marie-Gustave Le Clézio (*le Rêve mexicain*), Tom Wolfe (*le Bûcher des vanités*). 22.50 Journal. ▶ 23.10 Cinéma : L'homme qui n'a pas d'étoile ■■ Film américain de King Vidor (1955). Avec Kirk Douglas, Jeanne Crain, Claire Trevor. *Un des plus beaux westerns des années 50. Même si le réalisateur l'a plus ou moins reniée (on lui avait imposé beaucoup de choses), cette œuvre est typiquement vidorienne par sa violence lyrique.*

FR 3

13.30 Série : Cap danger. 14.00 Magazine : 40° à l'ombre de la 3 (suite). Sommaire : Eté chic, été choc ; Look ; Top sixties ; Mamie, Papy ; Carte postale ; De âne à zèbre ; Les livres, les films et les tubes de l'été ; La 3, ça rafraîchit la tête ; Le tombeur ; La gueule du coin ; Déclic et déclac ; Jeu de la séduction. 17.00 Série : La famille Duloch. 17.05 Série : Boumbo. L'énigme du sphinx. 17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Les entrechats. Papy contre papy ; Chasse gardée. 18.00 Série : Colorado. Le vent de la fortune (2). 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.05 Jeu : La classe. 20.30 Feuilleton : Terre des gangs. De Richard Sarafian. Avec Michael Nouri, Brian Benben, Joe Penny, Richard Castellano (10e épisode). 21.20 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. Coques en stock. 22.05 Journal et Météo. 22.30 Documentaire : La guerre de Corée. Adaptation française de la co-prod. BBC-WTBF d'après Max Hastings, par Hubert Knapp. 1. De juin à juillet-août 1950. *Près d'un million de morts, blessés et disparus côté Nations unies, près d'un million et demi côté communiste, tel est le bilan de cette guerre limitée de l'âge nucléaire. Les quatre volets examinent chronologiquement l'histoire militaire de cette guerre. Des témoins ont été retrouvés. Archives. Images exclusives jamais montrées.* 23.30 Musiques, musique. Nocturnes : Byrd. Ad Dominium tribulare, par les Tallis Scholars.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Mad Max □ Film australien de George Miller (1980). Avec Mel Gibson. 15.00 Documentaire : Les allumés du sport. 15.30 Cinéma : la Loi de Murphy □ Film américain de Jack Lee Thompson (1986). Avec Charles Bronson. 17.10 Série : Max Headroom. 17.40 Cabou cadin. Bravestarr ; Foofur. 18.30 Dessins animés : Ça cartoon. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. 19.30 Magazine : Nulle part ailleurs. 20.05 Football. Les coulisses du match. 20.30 Football. Cannes-Saint-Etienne (Championnat de France). 22.40 Flash d'informations. 22.45 Magazine : Exploits. 23.00 Cinéma : les Fugitifs ■■ Film français de Francis Veber (1986). Avec Pierre Richard, Gérard Depardieu, Jean Carmet, Michel Blanc. 0.25 Cinéma : Mon bel amour, ma déchirure ■ Film français de José Pinheiro (1987). Avec Stéphane Ferrara, Catherine Wilkening, Véra Gregh. 2.05 Cinéma : Bloody Bird □ Film italien de Michele Soavi (1986). Avec David Brandon. 3.55 Cinéma : Funny boy ■ Film français de Christian Le Hemonet (1987). Avec Gérard Lecaillon, Valérie Mairesse. 5.00 Téléfilm : Il était une fois un certain Callagher.

LA 5

13.35 Série : Amicalement vôtre. 14.35 Série : Bonanza. 15.35 Série : Capitaine Furillo. 16.45 Sandy Jonquille. 17.20 Pollyanna. 17.35 Susy aux fleurs magiques. 18.05 Les aventures de Claire et Tipoune. 18.30 Olive et Tom champions du foot. 18.55 Journal images. 19.02 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 19.58 Journal. 20.30 Téléfilm : La rançon mexicaine. 22.15 Tennis : Flushing Meadow 1988. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Tennis (suite). Les horaires des émissions suivantes pourront subir quelques changements dus à la retransmission en direct du tennis. 1.00 Capitaine Furillo (rediff.). 1.55 Anne, jour après jour Rediff.). 2.20 Schulmeister, l'espion de l'empereur (rediff.). 3.10 Vive la vie ! (rediff.). 3.50 Le clan Beaulieu. 4.40 Top nuggets (rediff.).

M 6

13.30 Série : Poigne de fer et séduction. 13.55 Feuilleton : Nans le berger (rediff.). 14.20 Feuilleton : La cloche tibétaine (rediff.). 15.15 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaï police d'Etat. 18.00 Journal et Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : Les têtes brûlées. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.30 Série : Le Saint. 21.20 Série : Espion modèle. Qui veut tuer Miss Univers ? 22.15 Magazine : Ciné 6. L'actualité des films de la semaine. 22.30 Cinéma : l'Argent des autres ■ Film français de Christian de Chalonge (1978). Avec Jean-Louis Trintignant, Claude Brasseur, Michel Serrault, Catherine Deneuve. 0.15 Six minutes d'informations. 0.25 Magazine : Charmes (rediff.). 0.55 Série : Messieurs les jurés. 4. L'affaire Varney. La déportation : sujet fort intéressant, émouvant et qui se trouve être toujours d'actualité. 2.55 Sexy clip. 3.20 Musique : Boulevard des clips. 4.00 Série : Messieurs les jurés. L'affaire Varney (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. 21.30 Musique : Black and blue. Jazz et cinéma : Paris, années 50. 22.40 Nuits magnétiques. Mais où est donc passé le ballon ? 4. Violence et recueillement. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Les petits labels n'ont pas peur des gros.

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 25 février à Paris) : De l'Apocalypse, de Liadov ; Rhapsodie sur un thème de Paganini pour piano et orchestre, op. 43, de Rachmaninov ; Manfred, op. 58, de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. Yoel Levi. 22.20 Premières loges. Gounod. 23.07 Club de la musique ancienne. Etude de style autour d'un violon. Monteverdi, Corelli, Vivaldi, Rosenmuller, Bach, Marais, Leclair. 0.30 Poissons d'or. Le mystère des voix bulgares ; à 1.30, Feuilleton : Arthur Bliss (sérénade).

Audience TV du 7 septembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	47.7	Santa-Barbara 18.3	Actual. région. 16.6	Actual. région. 8.0	Top 50 2.7	Homme 3 mil. 1.8	Têtes brûlées 1.8
19 h 45	55.7	Roue fortune 27.0	Football 17.3	Actual. région. 5.2	Nulle part 1.6	Homme 3 mil. 2.5	Têtes brûlées 1.6
20 h 16	63.3	Journal 29.8	Flash info 17.2	La classe 8.0	Nulle part 1.9	Journal 3.5	Cosby show 3.3
20 h 55	66.5	Sacrée soirée 28.4	Football 6.4	Meurtre... 21.2	Football 3.8	Loi Los Angeles 5.0	1 enfant 1 seul 3.3
22 h 8	60.6	Sacrée soirée 32.4	Loi c'est la loi 9.1	Journal 5.3	Football 4.9	Loi Los Angeles 7.4	Cagney et Lacey 0.9
22 h 44	30.8	Alain Decaux 10.3	Documentaire 4.7	Auteurs studios 5.9	Dakota Harris 1.4	Football 5.2	Cagney et Lacey 2.4

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 8 septembre à 0 heure et le dimanche 11 septembre à 24 heures

Le beau temps se maintiendra sur l'ensemble du pays jusqu'à dimanche. Cependant, vendredi, une perturbation, avec une activité orageuse faible traversera une grande partie de la France.

Vendredi : passages nuageux et légère baisse des températures.

Sur la Bretagne, la Normandie, les Pays de Loire, le Poitou et les Charentes, les nuages seront nombreux au lever du jour mais de belles éclaircies apparaîtront très rapidement. Le temps sera bien ensoleillé dès la fin de matinée.

Du Nord à la Champagne au Massif Central et au Sud-Ouest, le soleil aura plus de mal à s'imposer. Les passages nuageux seront fréquents jusqu'en fin d'après-midi. Ils seront accompagnés de quelques ondées et, par endroits, on entendra des coups de tonnerre.

Plus à l'Est, de la Lorraine et l'Alsace aux régions méditerranéennes, après une matinée très ensoleillée, le ciel se voilera progressivement et quelques orages éclateront en soirée.

Seule la Corse bénéficiera d'un bon ensoleillement toute la journée.

Les températures minimales seront douces : 13 à 15 degrés dans le Nord-Ouest, 16 à 20 degrés dans le Midi. Seul le Nord-Est connaîtra une relative fraîcheur, 10 à 12 degrés. L'après-midi, le thermomètre atteindra 24 à 27 degrés en général, 27 à 30 degrés dans le Sud-Est.

Samedi : Après dissipation des brumes et brouillards, le temps sera généralement ensoleillé. Toutefois, du Centre, aux Alpes à l'Est de la France, les nuages seront encore présents le matin et des ondées résiduelles se produiront sur le relief.

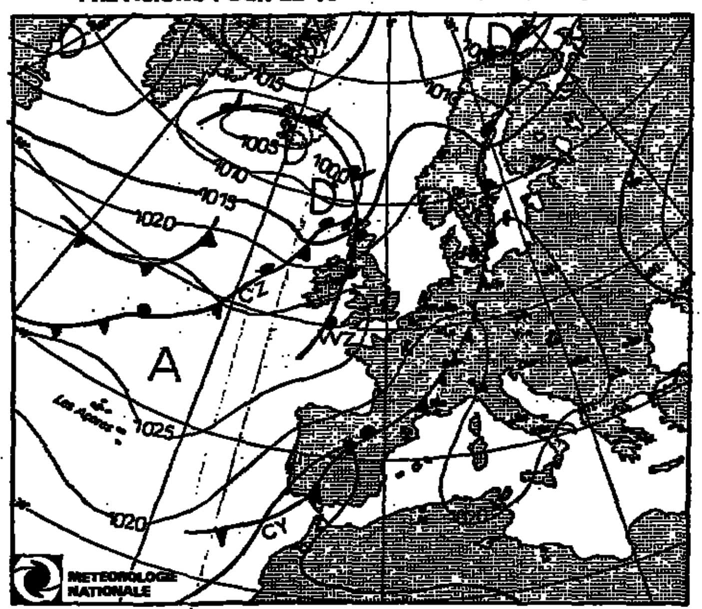
Les températures minimales seront de 12 à 14 degrés sur la France et de 16 degrés sur la Côte d'Azur.

Les températures maximales seront comprises entre 23 à 28 degrés, du Nord au Sud.

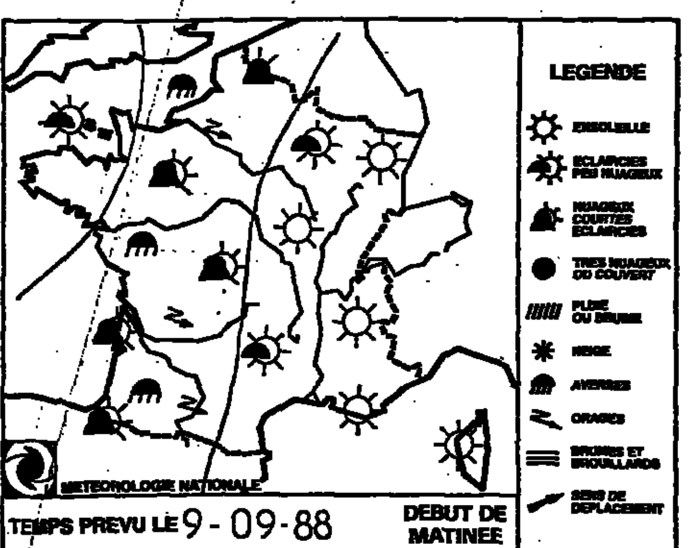
Dimanche : Le soleil brillera sur la plupart des régions, après dissipation des brumes et brouillards. Toutefois, des orages isolés persisteront des Pyrénées au Centre.

En soirée, le ciel deviendra nuageux sur le Nord-Ouest. Les températures seront en hausse de 1 à 2 degrés.

SITUATION LE 8 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 10 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



LEGENDE : ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 9 - 09 - 88 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 08-09-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 07-09-1988 à 6 heures TU et le 08-09-1988 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	28	18	C
BIARRITZ	34	17	D
BORDEAUX	33	15	D
BOURGES	29	12	D
BREST	29	18	N
CAEN	28	14	D
CHERBOURG	23	15	N
CLERMONT-FERR.	28	9	D
DIJON	25	11	D
GRENOBLE St-M-H	27	12	D
LILLE	24	11	D
LIMOGES	29	7	D
LYON	26	12	D
MARSEILLE-MAR.	32	19	D
NANCY	21	9	D
NANTES	30	16	D
NICE	29	22	C
PARIS-MONTS.	26	14	D
PAU	33	14	D
PERPIGNAN	32	15	D
RENNES	30	16	N
ST-ÉTIENNE	20	10	D
STRASBOURG	22	9	D
TOURS	28	12	D
TOULOUSE	32	15	D
POINTE-À-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER

ALGER	34	16	B
AMSTERDAM	22	11	D
ATHÈNES	25	18	D
BANGKOK	33	27	N
BARCELONE	29	19	D
BELGRADE	20	12	N
BERLIN	21	9	N
BRUXELLES	23	11	D
LE CAIRE	37	23	D
COPENHAGUE	21	10	N
DAKAR	30	24	A
DELHI	37	28	D
DJERBA	33	24	N
GENÈVE	23	9	D
HONGKONG	32	27	N
ISTANBUL	19	12	D
JÉRUSALEM	30	19	C
LISBONNE	37	24	C
LONDRES	26	15	D
LOS ANGELES	27	19	D
LUXEMBOURG	21	10	D
MADRID	40	17	D
MARRAKECH	40	26	D
MEXICO	23	12	B
MILAN	27	17	C
MONTRÉAL	20	6	D
MOSCOU	15	7	N
NAIROBI	24	14	C
NEW-YORK	22	14	D
OSLO	19	13	C
PALMA-DE-MAL.	32	16	D
PÉKIN	31	17	D
RIO-DE-JANEIRO	27	17	D
ROME	29	14	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	21	6	D
SYDNEY	19	14	C
TOKYO	27	21	A
TUNIS	34	22	D
VARSOVIE	19	10	N
VENISE	25	14	N
VIENNE	20	13	D

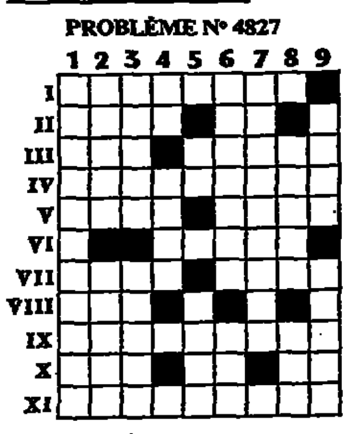
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4827



HORIZONTALEMENT

I. N'hésitent pas à nous en faire voir de toutes les couleurs. – II. Avant d'en dire plus. Adverbe. – III. Porte des couleurs franchement opposées. Permet à maintes femmes d'avoir la ligne. – IV. Où il est regrettable qu'un certain courant ne passe pas. – V. Est appelée à être prise en main. Eau de La Fontaine. – VI. Où l'on a plus d'une fois perdu la tête ! – VII. Casse les pieds. Parfois visible près d'un tambour. – VIII. Est bien obligé de se mouiller. – IX. Qui ont donc déjà éclaté. – X. On n'y prend jamais de bûches. Qu'on a donc eu sur le bord des lèvres. On met souvent la main sur ses bras. – XI. Qui ont pu permettre à un raseur de « faire » la barbe.

VERTICALEMENT

1. Un qui ne saurait refuser de tourner la page. – 2. A la possibilité de jouer cartes sur table grâce à ses as. Reste sur le bord d'un lit. – 3. Un peu de nous-même. Te préparas à te nourrir de chair. – 4. Incite à jouer. N'est pas toujours facile à remonter. – 5. Des fillettes peuvent y prendre place. Sent le sapin. – 6. Fait grossir les rangs. Négligés par les colporteurs. – 7. Fréquemment placé sur un col. – 8. Il n'est pas nécessaire de prendre sur soi pour prendre sur lui. Est responsable d'une certaine hausse. – 9. S'écarte du droit chemin. Soutiennent les épaules.

Solution du problème nº 4826

Horizontalement

I. Attention ! – II. Soucieuse. – III. Trémail. – IV. Ur. Neuf. – V. Cément. – VI. Inès. Ulve. – VII. Etai. Roi. – VIII. Néréide. – IX. Sud. Or. Eu. – X. Erratique. – XI. Sées.

Verticalement

1. Astucieuses. – 2. Torrent. Ure. – 3. Tue. Méandre. – 4. Ecmnésie. As. – 5. Nia. Rôt. – 6. Teinturerie. – 7. Iule. Loi. – 8. Os. Videur. – 9. Ne. Fée. Eue.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au *Journal officiel* du jeudi 8 septembre 1988 :

UNE LISTE

● D'admission à l'Ecole nationale supérieure féminine d'agronomie de Rennes (concours de 1988).

Le Carnet du Monde

Naissances

– Avi et Stéphane FINTZ,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur frère

Yves Laurent,

le 2 septembre 1988, à la clinique du Belvédère de Boulogne.

Suzanne et Nésim Fintz,
14, allée de la Pagerie,
78430 Louveciennes.

– Simone DRONY,
Michel MORICEAU,
et Guillaume,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Olivier,

le 30 août 1988, à Sallanches.

Praz-Coutant,
Passy.

Décès

– Crozes-Hermitage. Champagnole.

Mme Pierre Billot,
Mme Marcelle Billot,
Mme et M. Robert Page
et leurs enfants,
Mme et M. Richard Heller,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 25 août 1988, à Crozes-Hermitage, de

M. Pierre BILLOT,

leur époux, fils et frère.

L'incinération a eu lieu le 3 août 1988, à Orange.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– **Edith et Gilbert BRUNET**

ont décidé, dans la lucidité et la sérénité, de se donner la mort le 3 septembre 1988, à l'âge de 82 et 84 ans, pour ne pas subir les déchéances de la vieillesse.

« Ils ne furent pas séparés ni dans leur vie ni dans leur mort. »
II Sam. 1, 23.

De la part de leurs enfants,
Elisabeth et Georges Cabasse.
Laurence Brunet,
Sylvie et Michel Lamarche.
Christiane Brunet.
De leurs petits-enfants.
Et de leurs quinze arrière-petits-enfants.

« Gardez-moi une fidélité sans deuil. »
Péguy.

L'inhumation a lieu le 8 septembre au cimetière de Pomponne (Seine-et-Marne), à 16 h 30.

(Lire page 14.)

– M. et Mme Jacques Nème
leurs enfants
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Madeleine CORDEBAS,
née Pillon,

survenu à Paris, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 septembre 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Charles de Monceau, 22, rue Legendre, Paris-17e.

– M. et Mme Robert Dormois,
M. et Mme Jean Cremieux,
ses enfants,
M. et Mme Michel Dormois,
M. et Mme Eric Gérard,
M. et Mme François Cremieux,
ses petits-enfants,
Véronique, Philippe, Emilie, Vincent, Adrien, Rosalie,
ses très chers arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Albert CREMIEUX,

survenu le mardi 6 septembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

7, rue Jean-Jaurès,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– Saint-Genis *Laval. Rilleux-la-*Pape. Marne-la-Coquette. Soudorgues. Bourges.

M. et Mme Robert Lichtenberger,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Henri Dollfus,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-François Berry,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Palmade,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Yves Boos
et leurs enfants,
Les familles Dollfus, Seyrig,
Et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean DOLLFUS,
née Antoinette Seyrig,

survenu à Bourges, le 7 septembre 1988, trois jours avant son quatre-vingt-cinquième anniversaire.

Un culte sera célébré en la chapelle du cimetière protestant de Mulhouse, le vendredi 9 septembre 1988, à 14 heures, avant l'inhumation.

« L'Eternel est mon berger. »
Ps. XXIII, 1.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. A. Le Du,
architecte DPLG,
son associé,
Les collaborateurs de l'agence
A. Ferrier-A. Le Du,
ont la tristesse de faire part du décès de



M. Alain FERRIER,

survenu le 29 août 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Précy-sous-Thil (Côte-d'Or).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

60, avenue d'Iéna,
75116 Paris.

– Mme Noella Girard,
M. et Mme Michel Regis,
Jérôme et Virginie,
M. et Mme Louis Pierre Jenoudet,
Julien et Benjamin,
M. et Mme Pierre Loïc Chantereau,
Pierre Gaël, Valentin et Paul,
M. Guy Mazoyer,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Jacques GIRARD,

survenu le 3 septembre 1988.

Le Pavé,
71290 Cuisery.

– Mme Maurice Halff,
M. Serge Halff,
Mme Yvan Gosselin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice HALFF,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,

leur époux, père et frère,

survenu le 6 septembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 9 septembre.

On se réunira à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise, à 11 h 30.

8, rue de Bagatelle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

(Le Monde du 8 septembre.)

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Balacha Leiba,
sa mère,
M. Harry Lupu,
son mari,
M. et Mme José *Lupu,*
ses enfants,
M. et Mme David Livescault
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Adela LUPU,

survenu le 7 septembre 1988.

Les obsèques auront lieu le vendredi 9 *septembre* 1988, au cimetière de Bagneux, à l'entrée principale, à 14 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président général
Et les membres du conseil d'administration de l'Associaiton des anciens élèves des écoles, collèges et lycées militaires et des anciens enfants de troupes ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel MAZILLE,
ancien professeur et proviseur
des lycées militaires
et de l'école militaire de Strasbourg,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 septembre 1988 à Autun.

Les obsèques auront lieu le vendredi 9 septembre 1988, à 15 h 30, à Tavernay (Saône-et-Loire).

– Ses amis,
Et sa famille,
font part du décès survenu le 4 septembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, de

Mme Marius TARDIVIER,
née Lucie Colas,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure de Sèvres,
agrégée de lettres,
officier de l'Instruction publique,
médaille de la Résistance.

Suivant sa volonté, son corps a été incinéré et ses cendres déposées dans la tombe de son mari, au cimetière de La Garde.

107, rue Pablo-Neruda,
Maison Blanche,
83130 La Garde.

– Deux mois après son épouse

Franciszka,
artiste peintre,

Stefan THEMERSON,
écrivain,
fondateur de Gaberbocchus Press,

est mort le 6 septembre 1988, à l'âge de soixante-dix-huit ans, à son domicile londonien.

Il sera incinéré le mardi 13 septembre, à 14 h 30, à West Chapel, Goldes *Green* Crematorium, Londres.

28, Warrington Crescent,
London W9 1EL.
12, Belsize Park Garden,
London NW3 4LD.
Tél. : 19-441-722-74-98.

– M. et Mme le docteur Georges Tibi
et leurs enfants,
Mme et M. le docteur Pierre Tibi
et leur fils,
Les familles Tibi, Bellaïche, Bessis, Ascencio-Parvy, Mondon,
Parents et alliés,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Mme veuve Emile TIBI,
née Saltana, Reine, Bellaïche,

survenu le 7 septembre 1988, à Limeil-*Brévannes.*

Une cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité le lundi 12 septembre, à 10 h 45, en l'église de Villecresnes (Val-de-Marne).

22, rue des Rossignols,
91330 Yerres.
Quartier du Sablon,
route des Taillades,
84440 Robion.

Remerciements

– *Dans l'impossibilité de répondre* individuellement aux nombreux et *émouvants* témoignages d'estime qu'ils reçoivent à la suite du décès subit du

docteur Georges AMADO,

le 10 août 1988.

Sa femme
Et sa famille
adressent à tous ceux qui ont voulu s'associer à leur peine, amis, confrères, patients, le personnel du centre Le Coteau, l'expression de leurs sincères remerciements.

15, rue de Presles,
75015 Paris.

Anniversaires

– Pour le huitième anniversaire du décès de

Gisèle BESNAINOU.

Tous ceux qui l'ont connue, estimée et aimée auront une pensée et une prière pour elle.

– Il y a vingt-quatre ans disparaissait

Paule-Tyta GABRIEL,
Danièle dans la Résistance.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Messes anniversaires

– A l'occasion du sixième anniversaire de la disparition du président élu,

Bachir GEMAYEL,
et
de ses vingt-quatre compagnons,

une messe du souvenir sera célébrée en l'église Notre-Dame du Liban, 15, rue d'Ulm, Paris (5e), le dimanche à 11 heures.

TACOTAC LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 2/07/88)

Le numéro 2 4 9 1 2 4 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 0 4 9 1 2 4 — 1 4 9 1 2 4 — 3 4 9 1 2 4 — 4 4 9 1 2 4 — 5 4 9 1 2 4 — 6 4 9 1 2 4 — 7 4 9 1 2 4 — 8 4 9 1 2 4 — 9 4 9 1 2 4 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
209124	240124	249024	249104	249120	10 000,00 F
219124	241124	249224	249114	249121	
229124	242124	249324	249134	249122	
239124	243124	249424	249144	249123	
259124	244124	249524	249154	249125	
269124	245124	249624	249164	249126	
279124	246124	249724	249174	249127	
289124	247124	249824	249184	249128	
299124	248124	249924	249194	249129	

Tous les billets se terminant par		gagnent	
	9124		4 000,00 F
	124		400,00 F
	24		200,00 F
	4		100,00 F

LOTO N° 36 TIRAGE DU MERCREDI 7 SEPTEMBRE 1988

5 6 8 17 28 29 — 21 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 14 ET SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 7 SEPTEMBRE 1988 72e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36-15 LOTO

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. DU 23/12/87) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES
0	0	F. 100
	05270	15 100
	019100	30 100
	192090	30 100
1	4151	2 500
	03651	15 000
	47351	15 000
	80291	15 000
	257001	30 000
2	152	400
	4942	2 500
	052132	30 000
	060552	30 000
3	5063	2 500
	9603	2 500
	096263	30 000
	172153	100 000
4	54	200
	64	200
	1624	2 500
	34364	15 000
	016454	100 000
	196194	30 000
5	5	100
	45	300
	745	700
5	555	F. 500
	915	500
	3475	2 500
	8105	2 500
	46215	15 100
	54175	15 100
	60615	15 100
	104775	100 100
	159645	100 300
6	196	400
	4326	2 500
	57466	15 000
	106696	30 000
7	67	200
	027	400
8	068	400
	918	400
	6088	2 500
	222348	30 000
	293048	30 000
9	219	400
	359	400
	8799	2 500
	18119	15 000
	006769	100 000
	250139	5 000 000

88 **TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE** TIRAGE DU MERCREDI 7 SEPTEMBRE 1988 71e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36-15 LOTO

CAMPUS

L'UNEF-ID veut une réforme

Le principal syndicat étudiant, l'UNEF indépendante et démocratique, a décidé de préparer la rentrée universitaire en mettant les pieds dans le plat. Son président, M. Christophe Borgel, a annoncé une campagne en faveur d'une réforme de l'Université, afin de reposer le débat de fond sur l'avenir de l'enseignement supérieur.

Deux motivations animent les étudiants. Tout d'abord, estiment-ils, *« le débat qui oppose, depuis une vingtaine d'années, qualification et sélection, formation professionnelle et études fondamentales, est désormais dépassé, surtout dans la perspective européenne de 1992 »*. D'autre part, la direction de l'UNEF-ID, pourtant très proche des socialistes, considère que l'attitude actuelle du gouvernement et du ministre de l'éducation nationale est trop marquée par *« la prudence et le bricolage au coup par coup »*. Si elle se félicite de l'effort budgétaire prévu pour 1989 et de la concertation mise en place par M. Lionel Jospin, l'UNEF-ID souligne que *« les augmentations de crédits ne suffisent pas à tracer une orientation globale, capable de redynamiser l'université »*.

La réforme envisagée par les étudiants tourne autour de cinq thèmes : démocratisation de l'université ; rénovation pédagogique en profondeur, destinée notamment à réduire l'échec en premier cycle *« autrement qu'en séparant filières professionnelles et filières longues »* ; établissement d'un véritable statut de l'étudiant ; renforcement de la formation à la recherche, afin de reconstituer un vivier d'universitaires potentiels ; enfin mise en place d'un système d'évaluation de la qualité de l'enseignement, par exemple grâce à la création d'une Haute Autorité des universités.

Autant d'orientations que l'UNEF-ID entend préciser lors d'un collectif national début octobre, avant de les faire connaître grâce à une pétition nationale lors de la rentrée universitaire, puis à l'occasion d'Etats généraux qui pourraient avoir lieu en décembre.

G. C.

● Médias

L'Institut des sciences de l'information et de la communi*cation de l'université Bordeaux-III* vient de créer un nouveau diplôme de troisième cycle : *« Analyse des médias et de leurs publics. »* Dépôt des dossiers de candidature jusqu'au 15 octobre.

(ISIC, université de Bordeaux, domaine universitaire, 33405 Talence Cedex. Tél. : 56-84-50-57.)

● Informatique musicale

La cellule Informatique pour tous de l'université Paris-VIII organise en octobre, novembre et décembre des stages d'*« informatique musicale »* pour les amateurs et les professionnels de la musique.

(IPT, université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02. Tél. : 48-21-63-64.)

● Catalan

L'université de Toulouse organise, du 12 au 17 septembre, le huitième colloque international de langue et littérature catalanes. Trois cents personnes venues d'Europe et des Etats-Unis sont attendues.

(Université Toulouse Le Mirail, 5, allées Antonio-Machado, 31058 Toulouse Cedex. Tél. : 61-41-11-05.)

Le Monde CADRES

Concours de recrutement au Centre national de la RECHERCHE SCIENTIFIQUE (grade IR2, concours n° 1)

INGÉNIEUR INFORMATICIEN NIVEAU CHEF DE PROJET POUR EXPÉRIENCES SPATIALES

Compétences système VAX

LABORATOIRE DE RECHERCHE SPATIALE
Observatoire de Paris, section de Meudon. 92190

- Date limite de retrait des dossiers : 9-9-1988.
- Date limite de dépôt des dossiers : 15-9-1988.
- Renseignem. : CNRS, AD 5e circonscription.

1, place Aristide-Briand, 92190 Meudon. Bureau de concours. Tél. 45-34-75-50.

BASE SPATIALE DE KOUROU

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES RECHERCHE POUR SA BASE DE LANCEMENTS A KOUROU



Vous serez principalement chargé de la réalisation d'enquêtes et d'études sur la gestion des ressources humaines et l'organisation du travail, de l'élaboration du bilan social et des tableaux de bord mensuels, des prévisions budgétaires des marchés d'assistance technique. Maîtrise ou DESS gestion personnel. Trois ans d'expérience minimum.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, prétentions sous réf. 9007.

AGENCE MAILLE
18 RUE VOLNEY 75002 PARIS
QUI TRANSMETTRA



---

cp corlexip

MULTINATIONALE LEADER SUR SON MARCHÉ
Pour faire face à son développement recherche un

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Une Société Française de réputation mondiale réalisant des biens d'équipement de haute performance recherche un ingénieur grande école pour l'intégrer à une équipe de développement.

Ce poste conviendrait à un candidat débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expérience en recherche appliquée.

Au sein d'une équipe il sera chargé d'assurer des études de développement :
— Conception et calculs de structures (connaissance en Fortran et calculs scientifiques souhaités).
— Mise en œuvre de programmes d'expérimentation.
— Qualification de produits.
— Contacts avec Instituts de Recherche Français ou Étrangers.
— Connaissance de l'anglais indispensable.

Poste proche de ROUEN.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
DMV COM'. 29, rue des Messageries, 75010 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE STÉ
recherche
ancien élève école commerciale ou maîtrise de droit ou sciences économiques ou sciences po. pour situation évolutive. Excellente connaissance de l'anglais indispensable. Adr. lettre manuscrite, c.v. + photo à :
S.A. FRANÇAISE DE RÉASSURANCES
34, bd de Courcelles, 75017 PARIS.

Sté japonaise à Paris
IMPORT/EXPORT
recherche
JEUNE HOMME
25 ans environ, avec formation supérieure, connaissances souhaitées du commerce international, libre immédiatement. Env. lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions au service du personnel
SUMITOMO FRANCE
15, rue de Berri - 75008 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 30 a., 3e cycle psycho du travail C.N.A.M. ch. P.M.E. D'ACCUEIL entre le 23-9 et le 30-9 EN VUE THÈSE SUR « ESPACE DE TRAVAIL ». Ecrire sous le n° 6 002, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

J.F. sérieuse, ch. emploi de crèche ou jardins d'enfants. Tél. : 64-27-62-29 (après 19 heures).

LOCASSISTANCE, leader Côte d'Azur de l'immobilier de placement à LOYERS GARANTIS, recrute PARIS et FRANCE vendeurs debout pour visites investisseurs privés, loi MÉHAIGNERIE, pré-sélectionnés pour coupons-réponses. Rémunér. de nature à satisf. les plus exigeants. Env. lettre manuscr. + c.v. + photo : LOCASSISTANCE, 13, rue Paul-Déroulède. 93-82-01-02 NICE.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vend POLO Oxford 6 cv 84, bl., 63 000 km, conditions Argus, 18 400 F. Tél. bur. 45-55-91-82, p.41-48 ; domicile après 20 h 47-71-78-01.

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE GOLF GTI, modèle 85, 73 500 km, gris métallisé verni, 1re main. 45 000 F. Tél. 48-03-33-23, de 14 h à 21 h.

SECTEURS DE POINTE

deux rendez-vous exceptionnels.

Lundi 12 daté 13 septembre.
Mardi 13 daté 14 septembre.

FORMATION PROFESSIONNELLE

DIPLOMÉS BAC + 4

Des entreprises recrutent des Responsables de Gestion du Personnel. La formation obligatoire préalable peut être financée par contrats de qualification et dans le cadre de la Formation Continue :
"MASTER DE GESTION DU PERSONNEL A L'ETRANGER" réalisé par l'Ecole Supérieure de Gestion en collaboration avec le Centre d'Etudes et de Recherches des Hauts-de-Seine et la Sorbonne Paris III.
6 mois de cours et applications en entreprise de janvier à juin.
Pour tous renseignements : ESG : 25, Rue Saint-Ambroise 75011 PARIS. Téléphone : (1) 43 55 44 44

ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE (1re FORMATION) REGION PARISIENNE

recherche **FORMATEURS**

« Français - Mathématiques »
Poste à pourvoir : MANTES

« Mathématiques »
Titulaire d'une maîtrise.
Poste à pourvoir : Issy Les Moulineaux

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 4485 à Lévi Tournay/Assocom - 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra.

Dirigeants, Ingénieurs et Cadres expérimentés D'ILE DE FRANCE

Vous souhaitez entreprendre une carrière de CONSULTANTS EN PMI
L'Association pour la Promotion et le Développement Industriel (APRODI) dispose depuis 20 ans dans ce domaine d'un savoir-faire et organise une

FORMATION DE CONSULTANTS EN PMI

Programme :
- Diagnostic de l'entreprise par l'analyse de ses fonctions,
- Acquisition d'outils de gestion spécifiques,
- Maîtrise des « moments importants » de la vie de l'entreprise (création, croissance, transmission).

Durée : 21 semaines (dont 5 semaines de stage pratique en entreprise)
Début : 4ème trimestre 1988
Lieu : Paris

Envoyer curriculum-vitae et photo à

APRODI 34, avenue Kléber 75116 PARIS

Je décide de me spécialiser en Commerce International !

Nom ______
Prénom ______
Adresse ______
Tél. ______

Devenez un **Responsable Commercial Export** performant grâce à : l'IPREX. Cycle intensif réalisé par le **Groupe ESC LYON**. Durée : 15 semaines à temps plein. **Prochaine session le 17 octobre 88** / Sélection 20 jours avant. Rémunération par l'entreprise ou l'Etat.

Renseignements & inscriptions : **Nicole LEVEQUE - Tél. 72.20.25.20**
Adresse : 23, avenue Guy de Collongue 69132 ECULLY Cedex

Groupe ESC Lyon — DIVISION FORMATION PERMANENTE

L'AGENDA

Bijoux

ACHAT BIJOUX
or ancien et moderne brillants, pierres précieuses. PERRONO, bd des Italiens. OPÉRA, 4, Ch.-d'Antin. ÉTOILE, 37, av. V.-Hugo.

Chasses privées

Groupe d'amis, proposons 2 fusils dans chasse gardée plaine et bois, 40 km S.O. Paris
— Tab. 1987 : 1 000 p. : faisans, perdreaux.
— Repas pavillon prix 1 fusil : 11 500 F.
— Poss. 1/2 fusil 5 750 F.
T. H.B. à Jacques BOUQUET 42-85-71-72.

Cours.

COURS D'ARABE
La journée, le soir, le samedi, ateliers pour enfants. AFAC - Tél. : 42-82-92-82.

Enseignement

Suisse allemand, 32 a., désirant améliorer son franç. et le parler courant., cherche Cours de français intensifs, minimum 50 h pendant 10 jours, 2e quinz. sept. Quel professeur ou école spécial. pourrait m'aider ? Région indifférente ! Env. offre à André Strasser, CH-6075 Grossteil, SUISSE.

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

QUARTIER LATIN dans bel imm. entièrement rénové BEAU 2 p. et UN STUDIO, agréable et clair. Jeudi 8 sept. 14 h/17 h. 51, RUE DE LA HARPE

16e arrdt

TROCADÉRO bon standing séjour 30 m². 1 chambre. REFAIT NEUF, sans vis-à-vis, 4e ét. Px 2 400 000 F. De Havilland 46-02-60-60.

92 Hauts-de-Seine

ST-CLOUD. VAL D'OR 94 m², vue s/Paris. Séjour, 2 chbres. Etat impeccable. Prix : 1 530 000 F. DE HAVILLAND 46-02-60-60.

appartements achats

URGENT PAIE COMPTANT APPTS même avec travaux PARIS ou LIMITROPHE M. ALBERT 48-04-85-85.

Rech. 2 à 4 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 4e, 9e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez not., 48-73-48-07 même le soir.

hôtels particuliers

MAISONS-LAFFITTE. PARC 10 min RER. hôtel particulier 8 chbres. terrain 1 700 m² environ, situation exceptionnelle, 4 800 000 F. Tél. : (1) 39-63-75-27.

maisons individuelles

DINARD (35)
200 m plage, ds maison p. de pays, dble liv., 4 chbres, 2 bns, gar., 1er ét. Urgent, à saisir. Tél. (1) 46-34-22-78.

pavillons

Particulier vend maison F 6, 4 ch., 2 s. de b., cuisine équipée, cheminée, garage, proximité commerces et écoles. 44-VERTOU. Tél. : 40-34-45-00.

maisons de campagne

MONTARGIS (45) à 1 h Paris direct aut. Sud
VEND CAUSE DÉCÈS
spl. M. CAMP. amé. s/s. terr. 2 ha bordé riv., réc. séj. rust., chem., cuis., 4 ch., 2 bns, w-c, chf. cent., b. grge 100 m². communs, boxes chevx. Px tot. 690 000 F. créd. 100 %. remb. comme un loyer const. TURPIN RELAIS MIEL, 5 km sud RN 7 MONTARGIS (16) 38-85-22-92 ; et ap. 20 h. : (16) 38-95-22-29, 24 h/24.

propriétés

Très belle maison 180 m², entièrement ravalée, en Normandie, petit village classé, 70 km de Paris, 3 chbres, gd séj./s. à manger 45 m² avec chem., gde cuis. équipée, tt cft (dt chff. cent.) + grange aménagée 60 m² au sol s/2 niv. +jdin arboré 1 000 m². T. (16) 32-52-05-84 pr. vis.

20 mn MONTPELLIER, MAS rest., beauc. de carac., cuis., séj. 6 p., 2 s.d.bns, w.-c., jard., 1 000 m². 670 000 F. QUISSAC IMMO 66-77-43-44.

maisons individuelles

CLAYE-SOUILLY pavillon réc. 210 m² hab., 5 chbres, 3 s. de bns, jdin d'agrém., 1 250 000 F, réf. 172. A. Korchia S.A. 43-70-69-69.

PROCHE CHATEAU ANET sup. mais. 475 m² + 2,8 ha de terr., tennis, lux. possib. promo 4 200 000, réf. 185. A. Korchia S.A. 43-70-69-69.

25 KM REIMS (MARNE) Ppté du XVIIe entièrement restaurée, 400 m² habitables s/parc 4.000 m², salon 60 m², mezzanine, 4 chbres, 2 s.d.b., terrasse 70 m², dépendances. 1.575.000. Réf. 130. André Korchia S.A., 43-70-69-69.

PRÈS MEULAN, 20 min. Paris, belle demeure de plain-pied construite en 1973 s/parc boisé de 8.000 m² env., salon, séjour, bureau, 3 chbres, cuis. très moderne, stand. 3.780.000. Réf. 106. André Korchia S.A., 43-70-69-69.

CHAVILLE, r.d. résidence, 5 mn gare St-Lazare, particulier vend villa d'architecte 3 niveaux de 120 m², conv. p/bur. imp. stés, récep. magnifique s/jardin, 930 m². Excel. placement. Prix : 4 500 000 F. Tél. matin : 39-50-58-84 ou 39-50-58-74, soir 20 h 47-50-13-27.

terrains

BOIS-D'ARCY plusieurs lots à partir de 410 000 F TTC, 4 lots avec const. à la demande.
LE PERRAY 2400 m², façade 30 m², 500 000 HT
3152 m², façade 42 m², 600 000 HT
61200 ARGENTAN 1000 m², façade 25 m² 60 000 TTC
61160 SEVRAI 800 m², façade 16 m², 60 000 HT
61150 SERANS 1244 m², façade 20 m², 80 000 HT.
L.N. 30-45-28-09.

domaines

A vdre en pleine nat., env. 20 km à l'est de Göteborg (Suède), île paradisiaque, 10 000 m², avec 3 villas, sauna, 2 hangars à bateaux avec ét. sup. habit., pièce à barbecue couv. et chauff. avec ttes les instal. de cuis., maison supplément. util. pour congrès, place de tennis et de basket, ant. à parabole pour récept. des programmes de télévision, pont reliant l'île à la terre ferme, gar. Prix de vente : 3,5 millions de francs. Intéressés voudront s'adresser sous chiffre 03-L-90180 à Publicitas, case postale 10, CH 4010 Bâle, Suisse.

bureaux

Locations

DOMICILIATION DEP. 80 F. AV. CH.-ÉLYSÉES ou r. ST-HONORÉ ou BD des ITALIENS ou PARIS-9e, 12e et 15e à INTER DOM 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés et tous services, 43-55-17-50.

DOMICILIATION 8e
Bureaux. Télex. Télécopie.
AGECO 42-94-95-28.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

ESPAGNE **Costa Brava**
VIZCONDADO. DE CABANYES



Votre villa dans un domaine de grand standing, face à la baie de Palamos.

3 piscines, 5 tennis, mini golf

A 90 km de la frontière, 110 km de Barcelone, ville olympique en 1992

Traitez directement avec le propriétaire
Avec la collaboration financière de la Banco Popular Español en France

Location assurée par Interhome

Renseignements :
Vizcondado de Cabanyes C/Rosellon 216 - 14eLM - 08008 Barcelone

EXPO-INFORMATIONS
Hôtel HILTON SUFFREN - Salon Eiffel - 18, Avenue de Suffren 75015 PARIS
les 10 et 11 septembre 88 de 10h à 20h

Le Gabut
1er PORT SHOPPING DE L'ATLANTIQUE

Investissez à La Rochelle, sur le port, en plein centre ville

Investir et travailler au Gabut, à La Rochelle, c'est vivre au rythme de l'avenir en conjuguant nouveauté et prospérité. Investir et travailler au Gabut, à La Rochelle, c'est aussi se tourner vers le reste du monde. Conçu comme un véritable quartier avec ses commerces et services et leurs logements, sa résidence-hôtel et un parking intégré. Le Gabut à La Rochelle, c'est l'assurance d'une fréquentation exceptionnelle dans un site de grande classe. Investissez au Gabut, à La Rochelle. Vous ne regretterez jamais d'avoir su réveiller à temps votre âme de pionnier.

Renseignements et vente sur place : S.C.I. Le Gabut. Avenue du 123e-R.I. 17000 La Rochelle. Tél. 46 50 61 02.



☐ *Je souhaite recevoir une documentation sur Le Gabut, à La Rochelle.*
Nom ______ *Prénom* ______
Société ______ *Adresse* ______
Tél. ______

هكذا من الأصل

Économie

SOMMAIRE

Les propositions du Conseil économique

Sécurité sociale : un rapport en pointillé...

Le dernier étage de la fusée états généraux de la Sécurité sociale, lancée au printemps 1987, cherche encore son aire d'atterrissage. Après la séance du mercredi 7 septembre, l'avis du Conseil économique et social (CES) sur les moyens de résorber le déficit de l'assurance-vieillesse et de consolider durablement le financement de la Sécurité sociale est encore incertain : on peut se demander s'il donnera au gouvernement des indications « opérationnelles » sur les vœux des partenaires sociaux au sens large. Sur le point essentiel du financement, il n'existe encore que des hypothèses et sur la vieillesse un avant-projet provisoire.

La section des affaires sociales du CES et son rapporteur, M. Yvon Chotard (CNPF), ont encore accru les difficultés, déjà considérables, de l'exercice. Le Conseil a en effet élargi l'examen à l'ensemble du régime général. Quant à M. Chotard, il a mené les opérations, à la manière *des négociations dont il avait l'habitude* au CNPF, comme la négociation qui couronnerait sa carrière. Après les discussions générales du printemps dernier, après des notes destinées à faire réagir ses interlocuteurs, il a beaucoup consulté en tête à tête pendant l'été, ce qui est naturel. Mais les accords possibles reposent aujourd'hui surtout sur des intentions : sur le point essentiel, du financement, notamment des surprises ne sont pas exclues.

Deux « niveaux de solidarité »

M. Chotard n'a pas fait mystère de ses intentions à ses interlocuteurs. Il souhaite qu'on mette de la logique dans le système actuel en distinguant des financements différents correspondant aux deux *« niveaux de solidarité » :* solidarité entre générations ou professions, d'un côté, solidarité *nationale*, de l'autre *(une répartition* déjà esquissée par la note de février de M. Chirac). Aux premières, les cotisations sur les salaires, à la seconde, un prélèvement sur tous les revenus.

A travers le projet d'avis, encore incomplet, qu'il a présenté, on peut tracer les limites de la solidarité nationale. Elle inclut, pour la vieillesse, le nouveau minimum dit *« contributif »*, le calcul de la pension sur les *« dix meilleurs années »* de carrière, la validation des trimestres non cotisés (chômage, service militaire, etc.), les majorations pour enfants, en bref tout ce qui n'est pas proportionnel aux cotisations versées, évalué à 20 % des prestations; pour la famille, les prestations sous conditions de ressources (48 % du total) et, pour la maladie, les cotisations d'assurance personnelle, notamment pour les *« exclus »*. L'ensemble peut être évalué à près de 100 milliards de francs, soit quelque trois points de prélèvement sur tous les revenus, le transfert des cotisations actuelles pouvant être réalisé, a-t-on laissé entendre, en cinq ou dix ans...

Ces hypothèses ne sont pas assurées de recueillir l'assentiment d'une majorité au sein du Conseil. Le consensus apparent sur le recours à un prélèvement sur tous les revenus (CGT exclue, évidemment) a ses limites, on l'a bien vu lors des ultimes séances des états généraux *(le Monde*, daté 15-16 novembre 1987).

Ainsi la CGC et la CFTC semblent assez favorables au découpage envisagé, *sous bénéfice d'inventaire* (que ferait-on, par exemple, des points de cotisation sur les salaires libérés, notamment des cotisations patronales d'allocations familiales ?). Mais la CFDT distingue, elle, les prestations liées au salaire (pensions, indemnités journalières) et le reste : ce n'est pas le même principe ; FO admet le prélèvement sur tous les revenus comme mesure provisoire en cas de nécessité et non comme disposition *« structurelle »*. Quant à l'UNAF, dont le poids dans le domaine de la famille est important, elle souhaite un système qui garantisse durablement les ressources de cette branche...

Il risque donc d'y avoir beaucoup de demandes de précisions ou de modifications substantielles sur le texte. La vraie négociation ayant lieu avec les pouvoirs publics, les partenaires ne sont pas contraints au compromis.

Cela apparaît déjà sur une partie importante de l'avant-projet d'avis, avant même la discussion : la transformation du régime de retraite en annuités en système par points, pour le rendre plus « contributif » (1) et permettre de moduler prestations et cotisations selon la situation financière suscite des réactions. M. André Bergeron a fait savoir publiquement que FO ne voterait pas une telle proposition. Quant à la CFDT, sa position peut se résumer ainsi : peu importe la technique, ce qu'il faut c'est garantir le niveau des pensions versées aux retraités et des droits déjà acquis par les salariés en activité...

Sans doute l'avant-projet d'avis affirme-t-il, dans son préambule, de bonnes intentions : *« ferme attachement »* à la solidarité obligatoire sous toutes ses formes, *« refus de toute régression sociale »*, affirmation du rôle primordial du développement de l'emploi, maintien de toutes les prestations. Autant d'appels du pied aux syndicats, comme le renforcement des responsabilités des partenaires sociaux dans la gestion du système, en particulier une place majoritaire dans les conseils d'administration des hôpitaux, et le développement de conventions pluriannuelles de financement entre ceux-ci et les caisses d'assurance-maladie, idées chères à Force ouvrière notamment.

Nombreuses critiques

Mais ce préambule et le chapitre consacré à l'assurance-maladie ont fait l'objet de nombreuses critiques mercredi 7 septembre. Plusieurs voix se sont élevées pour rappeler le rôle de l'Etat dans la politique de santé. La CFDT et FO ont aussi plaidé, avec la mutualité, pour que le développement de la prévoyance complémentaire, prôné dans le rapport, et nouveau cheval de bataille de la CFTC, ne serve pas à compenser une réduction de l'assurance-maladie obligatoire. Le rôle du ticket modérateur dans la maîtrise des dépenses de santé a été contesté par la CFDT et la mutualité.

De même le projet d'avis préconisant une hausse des prix des médicaments au niveau européen, plusieurs syndicats ont insisté pour que soient évoquées une politique contratuelle de développement de la recherche, l'évolution de la consommation et du mode de rémunération des pharmaciens.

GUY HERZLICH

(1) Mais les retraites complémentaires prévoient aussi de telles avantages.

Sur l'innovation sociale et sur l'Europe

M. Soisson confie deux missions à MM. Bertrand Schwartz et Philippe Langlois

Les professeurs Bertrand Schwartz et Philippe Langlois viennent de se voir confier deux missions de réflexion par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. La première portera sur *« l'innovation sociale et le lien entre les actions contre l'exclusion des travailleurs et la modernisation des entreprises »*. La seconde est chargée d'étudier *« les incidences sociales du marché unique européen, en matière de relations du travail, d'emploi et de formation professionnelle »*.

Prises avant le conseil des ministres du 14 septembre, au cours duquel le gouvernement devrait adopter son plan pour l'emploi, ces deux décisions, rendues publiques le 8 septembre, précisent le sens que M. Soisson entend donner à son action.

A propos de l'Europe, les indications sont claires, s'agissant d'un *« dossier essentiel »*. La mission confiée à M. Philippe Langlois, professeur de droit à l'université Paris-X Nanterre, doit préparer la France à l'Europe sociale. Le ministre du travail rappelle d'ailleurs que cette adaptation doit se réaliser *« dans le respect des mentalités et des traditions sociales »*. Sur ce thème, un groupe de travail interministériel devrait être constitué. Celui-ci pourrait être présidé par Mme Martine Aubry, qui vient de remettre à M. Soisson le rapport comparatif qui lui avait été demandé par M. Philippe Séguin.

La mission confiée à M. Schwartz s'insère dans la continuité. Dès leur entrée en fonctions, au printemps, M. Delebarre puis M. Soisson avaient indiqué *(le Monde* du 14 juillet) qu'ils souhaitaient avoir recours à M. Schwartz, délégué interministériel à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté jusqu'en 1985.

Cette fois, le professeur Schwartz devrait tenter de trouver les moyens pour appliquer une idée qui lui est chère : prouver que les plus défavorisés peuvent s'intégrer dans le monde du travail à la faveur des changements technologiques qui font surgir de nouveaux métiers. Une expérimentation a été faite avec le programme des « nouvelles qualifications », en faveur de jeunes en difficulté, et s'est révélée positive au point que, sous le gouvernement de M. Chirac, l'expérience a finalement été reconduite.

L'ambition du professeur Schwartz serait désormais de généraliser cette opération dans de nombreux bassins d'emploi et en direction de salariés adultes. M. Soisson, prudemment, indique que les objectifs de cette mission seront redéfinis après BI « période exploratoire nécessaire » et surtout *« en fonction des orientations nouvelles de la politique de l'emploi »*.

A.Le.

Journée d'action le 27 septembre

La CGT envisage une initiative interprofessionnelle en octobre

La CGT va organiser le mardi 27 septembre une journée nationale d'action – avec arrêts de travail et manifestations dans chaque région – pour *« le rejet du rapport Chotard, la défense et l'amélioration du système de protection sociale »*.

La CGT avait déjà décidé de faire du 27 septembre, jour prévu pour l'ouverture du débat au Conseil économique et social sur le *« rapport Chotard »*, une journée d'action dans le secteur public. Selon M. Gérard Alezard, secrétaire de la CGT, qui présentait le mercredi 7 septembre les travaux de la commission exécutive de la centrale, avec ce rapport *« c'est la mise en pièces du système de protection sociale qui est programmée »*.

Pour M. Alezard, c'est pourtant le problème des salaires et du pouvoir d'achat qui est *« la question des questions, la revendication des revendications »*. La journée du 27 septembre, a précisé M. Henri Krasucki, est *« une occasion claire de marquer le danger qui guette la sécurité sociale »*. Mais elle *« n'a pas pour objet de faire perdre de vue* [aux salariés] *les autres revendications »*. D'ores et déjà, le secrétaire général de la CGT a indiqué qu'il était envisagé d'organiser en octobre *« une grande journée interprofessionnelle d'action sur l'ensemble des problèmes revendicatifs »*. Le 27 septembre n'est donc qu'une *« première étape »* dans un développement des luttes que la CGT veut *« accélérer »*.

Pour M. Krasucki, on assiste en cette rentrée 1988 à *« une mise en mouvement de l'activité revendicative »*. *« La crainte recule et la combativité grandit partout »*, a-t-il assuré. Il a évoqué également des *« initiatives »* pour l'application de la loi d'amnistie. A propos d'éventuelles actions convergentes avec d'autres syndicats, M. Krasucki a noté prudemment que ce n'était *« pas impossible »*.

BILLET

La commission Boiteux numéro deux

Parlez-nous d'Europe...

Il y a quelques jours, M. Bérégovoy a déclaré qu'il allait réactiver la commission Boiteux, qui avait travaillé pendant plusieurs mois l'année dernière sur la préparation du Marché unique européen de 1993 et avait rédigé un rapport remis en février à M. Balladur, alors ministre de l'économie.

Le rapport Boiteux avait fait du bruit à l'époque et continue, d'une certaine façon, d'alimenter des polémiques. Il avait en effet largement pris à contre-pied les désirs de la Commission de Bruxelles et de l'équipe de M. Delors, qui proposait un système européen de TVA bâti autour de deux taux : l'un réduit, l'autre normal. Estimant que les écarts actuels entre pays étaient beaucoup trop importants pour être comblés rapidement, la Commission de la CEE avait avancé deux plages vers lesquelles convergeraient les Douze européens : 4 à 9 % pour le taux réduit, 14 à 20 % pour le taux normal.

Gare ! avait crié la commission Boiteux. Si des écarts de plusieurs points subsistent, les conditions de concurrence seront brusquement modifiées dès que les frontières fiscales auront disparu, c'est-à-dire à partir du moment où les produits supportent la TVA en vigueur dans le pays vendeur. La compétition s'exercera en effet à partir du 1er janvier 1993 sur des prix toutes taxes comprises. En d'autres termes, les prix de vente refléteront les écarts des taux nationaux de TVA. Six points, c'est beaucoup trop, avait jugé la commission Boiteux, estimant qu'un écart de deux points par rapport au taux normal le plus bas de la CEE était tout ce que la France pouvait supporter sans dommage.

Fureur de Bruxelles, qui avait jugé très *« décevant »* le rapport et fait savoir que ses auteurs n'avaient pas compris le système proposé. Satisfaction, au contraire, de MM. Balladur et Juppé qui trouvaient la note européenne sur la TVA lourde à payer et se voyaient renforcés dans une attitude de prudence que leur soufflaient le patronat et de nombreux fiscalistes, sincèrement effrayés par les graves conséquences que pourrait avoir la disparition des frontières fiscales au 1er janvier 1993.

Frontières fiscales

Si le rapport Boiteux était plus que réticent sur la TVA, conseillant de s'engager d'abord sur la voie du rapprochement des taux tout en maintenant les frontières fiscales, il était en revanche très pressant sur la nécessité d'harmoniser les fiscalités frappant les revenus de l'épargne en Europe. La liberté d'établissement, la liberté des mouvements de capitaux, la liberté des prestations de services auront des conséquences importantes sur la concurrence entre produits financiers, entre places financières, entre intermédiaires. Dans ces trois domaines, la fiscalité sera un facteur déterminant de choix et de compétitivité. En clair : si l'on n'y prend garde, l'épargne française ira se placer au Luxembourg ou en RFA parce qu'elle y sera mieux traitée, c'est-à-dire moins imposée.

Le message de la commission Boiteux était clair : rien ne presse pour la TVA mais la fiscalité de l'épargne doit être allégée d'urgence pour tendre vers les taux allemands, dont on espère qu'ils seront eux-mêmes un peu relevés.

C'est cette commission que M. Bérégovoy veut remettre au travail, une commission dont on se doute bien qu'elle ne sera pas tout à fait composée des mêmes membres.

Prise de conscience

Mais l'important n'est pas là. Quels seront les sujets abordés ? La fiscalité n'est pas le seul problème du marché unique de 1993, encore que de redoutables choix nous attendent dans ce domaine. Les marchés publics, les quotas d'importation, les aides publiques à l'industrie, à l'emploi, à la recherche, à l'aménagement régional, les concentrations et les OPA : autant de questions sur lesquelles la commission Boiteux « numéro deux » devra se pencher. Comment subsisteront notamment les protections nationales dont bénéficient des secteurs aussi importants pour notre économie que l'automobile, l'acier, la pêche, l'agriculture ?

Un haut fonctionnaire nous avouait récemment qu'il y a peu de temps encore les notes qu'il adressait à son ministre ne prenaient pas du tout en compte l'échéance de 1993. La prise de conscience est bien réelle maintenant. Mais personne – ou presque personne – n'a une bonne vision de l'ensemble des problèmes soulevés. Chacun avance un peu à tâtons, découvrant ici et là de redoutables problèmes comme cela a été le cas pour la TVA.

Les mois, eux, défilent rapidement. Puisse la commission Boiteux « numéro deux » nous aider à voir un peu plus clair dans cette Europe de 1993 qui, après avoir séduit, pourrait bien faire peur.

ALAIN VERNHOLES.

M. Charasse répond à M. Balladur

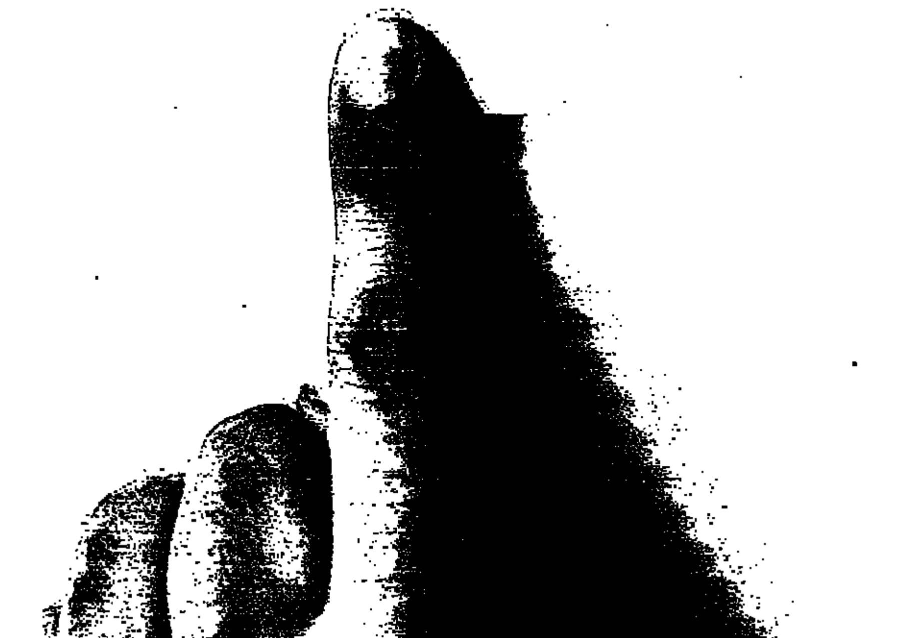
Les plus-values fiscales n'atteignent pas 40 milliards de francs

Répondant à M. Edouard Balladur *(le Monde* du 8 septembre), M. Michel Charasse, ministre délégué chargé du budget, a confirmé dans un communiqué que les recettes fiscales pour 1988 étaient supérieures aux prévisions. Mais il a nié que les plus-values fiscales aient atteint en juillet 40 milliards de francs, comme l'avait affirmé l'ancien ministre.

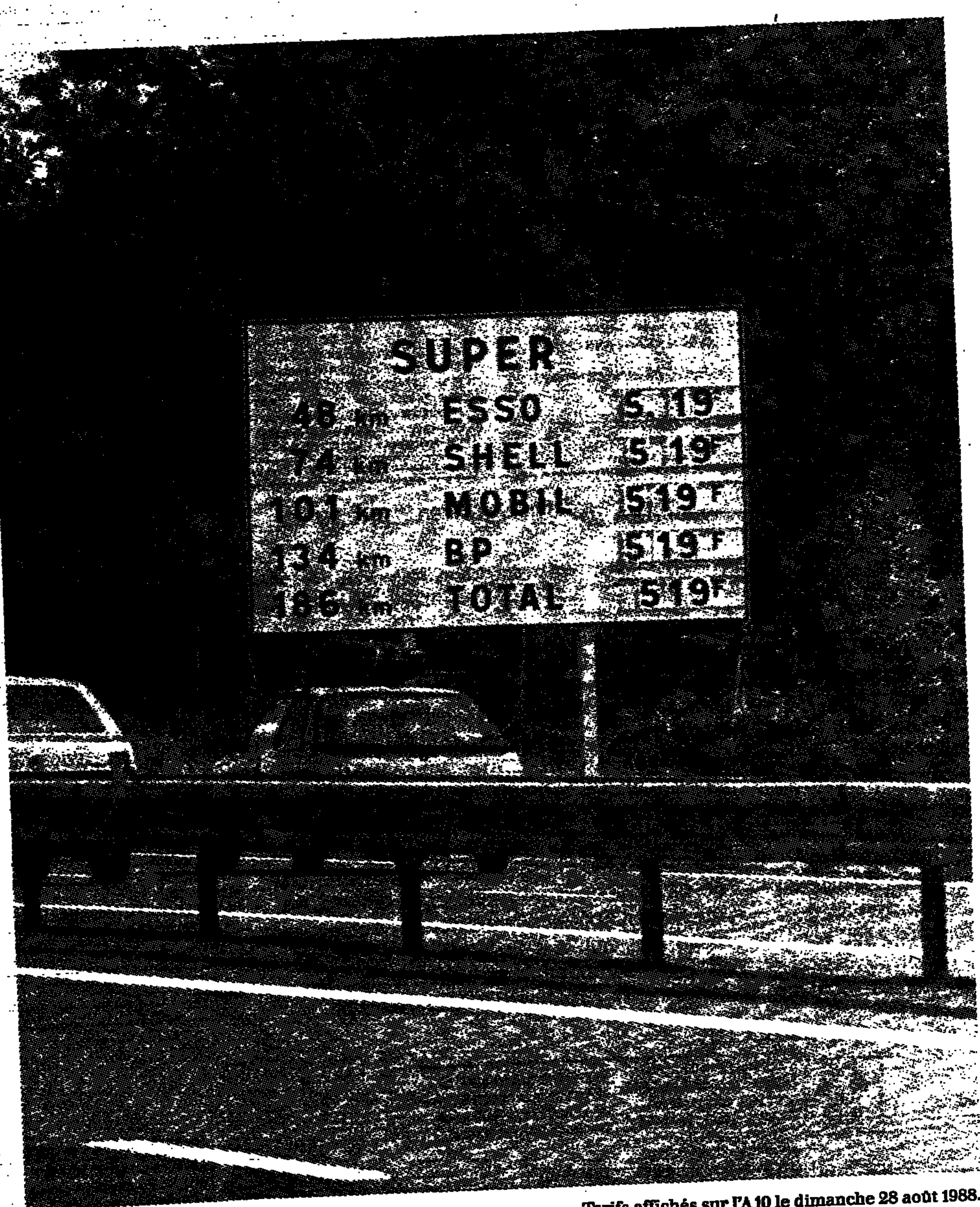
« *M. Balladur*, déclare M. Charasse, *est bien placé pour savoir que les bonnes rentrées de 1988 seront bien nécessaires pour couvrir les nombreuses dépenses que le gouvernement précédent a « oublié » de financer. Ces dépenses, dont le recensement n'est pas achevé, représentent en 1988 et pour 1989 plusieurs dizaines de milliards de francs.*

» *Les recettes évoquées par M. Balladur*, poursuit-il, *permettront donc à la fois de contenir le déficit dans les limites initialement prévues et de financer les allégements fiscaux favorisant la création d'emplois.*

» *Par ailleurs, et alors que la loi de finances n'est pas encore arrêtée par le gouvernement et qu'il est hasardeux de faire des commentaires à son sujet, M. Balladur a indiqué qu'elle traduirait un changement de politique budgétaire et que les allégements fiscaux qui seraient envisagés devraient être plus importants. Il n'est un secret pour personne qu'en remettant en cause la majorité élue en mars 1986, les Français ont exprimé le souhait d'une politique différente de celle du gouvernement de M. Chirac.* »



Résumé de la philosophie des pétroliers concernant la concurrence sur les autoroutes.



Tarifs affichés sur l'A 10 le dimanche 28 août 1988.

C.L.M. & BBDO.

Informer les automobilistes sur le prix des carburants dans les stations service d'autoroute c'est bien, et c'est d'ailleurs obligatoire. Mais n'allez pas dire à M. Beregovoy que vous soupçonnez une entente sur les prix: les pétroliers s'imaginent qu'il ne prend jamais l'autoroute.

E. LECLERC 

هكذا من الأصل

Économie

TOURISME

1988, une bonne année

L'année 1988 aura été une bonne année touristique. Durant l'été, les Français ont pris 600 millions de journées de vacances, soit une augmentation de 3 % par rapport à l'année précédente. Les étrangers ont passé 100 millions de nuitées. *Tels sont les premiers constats que* M. Olivier Stirn, ministre du tourisme, a communiqués au conseil des ministres du 7 septembre.

L'évènement qui aura marqué cette saison est, sans conteste, le retour des étrangers, notamment de nos voisins de la CEE. 80 % des visiteurs étrangers sont européens en 1988 alors qu'ils n'étaient que 75 % en 1987. Si sur l'année le nombre des Allemands (9,2 millions d'entrées), des Britanniques (6,3 millions), des *Néerlandais* (3,9 millions) et des Belges (3 millions) progresse de façon modérée (de 3 à 5 points), les Italiens (3,9 millions) améliorent leur score de 11 %, les Espagnols (1,3 million) de 15 %, les Japonais (650 000) de 10 %. Quant aux Américains (2 millions), leur nombre *progresse de* 10 %. Toutefois ils ont été moins nombreux qu'en 1985 en raison de la faiblesse du dollar.

Le solde de la balance touristique devrait donc passer de 20 milliards de francs en 1987 à 22 milliards de francs en 1988.

Autre constat de ce premier bilan de la saison : si le littoral a toujours la faveur des estivants, toutes les régions françaises, même celles qui ne sont pas réputées touristiques – l'Alsace, le Centre, le Nord, ont *bénéficié de cette croissance* du nombre des vacanciers, – qui se sont dilués sur tout le territoire ainsi que l'avait constaté le premier bilan publié par le ministère (*le Monde* du 20 août). Quant aux touristes français, la déréglementation aérienne et la baisse du prix des transports les a poussés à découvrir de nouveaux horizons. Cet été, ils ont pris 100 millions de journées de vacances à l'étranger, soit 7% de plus qu'en 1987.

M. Olivier Stirn a présenté au cours du conseil des ministres les principaux axes de sa politique. Les moyens de la Maison de la France, chargée d'améliorer l'image de la France à l'étranger, seront renforcés. Une réforme de la formation dans le secteur du tourisme, où la plupart des emplois sont sous-qualifiés, est en cours de préparation. Un projet de loi serait déposé afin de donner un statut aux disparates agences de voyages.

En outre, la politique d'aménagement touristique sera revue. Il ne s'agit plus d'implanter tel équipement *destiné aux vacanciers ou aux* consommateurs de loisirs, mais de mettre au point une politique intégrée qui permettra d'offrir aux touristes un « produit » complet (*voyage, hébergement, activités*).

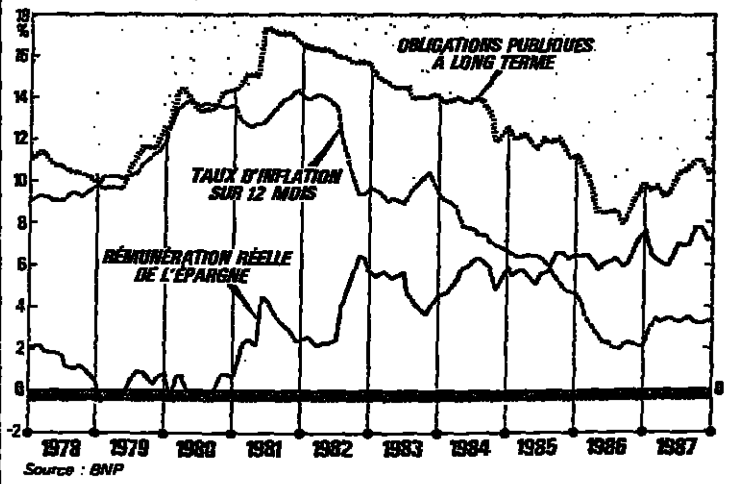
Ces actions permettront-elles à l'activité touristique d'atteindre le double objectif que lui ont fixé les pouvoirs publics : un excédent de la balance commerciale régulier de 30 milliards de francs chaque année et la création de 100000 emplois dans un délai de trois ans ?

M.-C. R.

● **Nouvelles limitations de vitesse pour les Italiens.** – M. Enrico Ferri, ministre italien des travaux publics, a réussi à aligner les *limites maximales de vitesse dans* la Péninsule sur celles en vigueur dans le reste de l'Europe. Jusqu'au mois de juillet, les véhicules de plus de 1 300 cm³ pouvaient rouler jusqu'à 140 kilomètres/heure sur autoroute et jusqu'à 110 kilomètres/heure sur route ; les plus petites cylindrées *étaient autorisées à rouler* respectivement à 130 kilomètres/heure et à 100 kilomètres/heure. Le 21 juillet, M. Ferri avait limité la vitesse, jusqu'au 11 septembre, à 110 *kilo*mètres/heure sur les autoroutes et à 90 kilomètres/heure sur les routes *pour toutes les voitures.* Ces mesures avaient déclenché un énorme tollé en Italie. En un mois, le *nombre de tués sur la route ayant* baissé de 9 %, le conseil des ministres a décidé, en définitive, de revenir à 130 kilomètres/heure sur les autoroutes, sauf les jours fériés où la *vitesse sera limitée à 110 kilomètres*/heure (*voir nos éditions datées 4-5 septembre*).

CONJONCTURE

Rémunération réelle de l'épargne à long terme



Source : BNP

Après avoir baissé pendant des années au rythme de *la désinflation* (1982-1985), les taux d'intérêt sur obligations publiques à long terme ont remonté à partir de la mi-86, à la suite d'une tension sur les changes. Les *taux se sont ensuite stabilisés pour remonter à nouveau et atteindre un pic en* septembre-octobre 1987. Ils ont depuis rebaissé, preuve d'une amélioration du climat.

INSOLITES

Le chiffre des lettres

Si l'ordinateur entre à l'école, le tableau noir y garde ses droits. *Selon l'Union des groupements* d'achats publics (UGAP), l'éducation nationale a commandé pour la rentrée 10 560 tableaux noirs, 128 000 tables et *246 000* chaises, soit respectivement 12 %, 23 % et 15 % de plus que l'année précédente. *Mises bout à bout, précise* l'UGAP, les tables et les chaises livrées en moins de deux semaines, juste avant la rentrée, représenteraient une chaîne de 252 *kilomètres et la surface des* tableaux noirs serait équivalente à celle de 73 courts de tennis.

Les Chinois vont faire des bulles...

La société General de Confiteria, *premier fabricant de bonbons*, a constitué une société mixte avec une entreprise chinoise pour installer en République populaire de Chine une *usine de chewing-gum. Elle produira* 4 000 tonnes de tablettes par an.

...et les Thaïlandais des ballons

Le fabricant australien de produits *en caoutchouc* Pacific Dunlop va construire deux nouvelles usines en Thaïlande et à Sri-Lanka. La première, située près de Bangkok, produira des ballons, *permettant au groupe, qui* contrôle 10 % du marché mondial, de doubler sa production. La *seconde unité sera construite* près de Colombo et fabriquera des préservatifs et des gants chirurgicaux. Selon le groupe, qui fabrique déjà plus d'un milliard de préservatifs par an, *la crainte* du SIDA a provoqué une hausse *de quelque 40 % de la demande* mondiale, ce qui justifie la construction d'une nouvelle usine.

Quartz sans pile

Les « piles boutons » des montres à quartz seront-elles *bientôt démodées ? A quelques* mois d'intervalle, Hattori, le géant japonais de l'horlogerie (marque Seiko) et une petite société suisse, Le Phare Jean d'Eve, viennent *de lancer une* nouvelle génération de montres à quartz, avec quartz mais sans pile. Les deux « mutantes » puisent leur énergie dans les mouvements... du poignet. Le principe est le même que celui de la montre mécanique automatique, mais l'autonomie est *considérablement* accrue : trois jours pour l'« AGS » japonaise, dix jours *pour* la « Samara » helvétique.

AFFAIRES

Les syndics belges ne choisissent pas le groupe Tapie pour les raquettes Donnay

Pour la reprise de Donnay, numéro un européen et numéro trois mondial des raquettes de tennis, en faillite depuis le 19 août, les curateurs (équivalents belges des syndics français) ont créé la surprise en se prononçant, le 7 septembre, en faveur du groupe Frey, originaire de l'Est de la France, associé au patron d'une entreprise flamande, Patrick De Puydt.

Le 2 septembre, le gouvernement régional de Wallonie avait exprimé sa *préférence* pour le groupe Tapie associé au belge Albert Frère, patron du groupe Bruxelles Lambert (*le Monde* daté 4-5 septembre), et prévoyait de prendre 29 % de la nouvelle société Donnay. Les curateurs, auxquels il appartenait d'étudier en dernier ressort les offres des candidats, ont-ils voulu marquer leur indépendance par rapport au très influent gouvernement de Wallonie ? Ce sera désormais au tribunal de commerce de Dinant (Ardennes belges) de trancher entre les deux candidats avant la fin de la semaine.

REPÈRES

Automobile

Fiat contrôle 90 % de Ferrari

*Le groupe italien Fiat a annoncé, le 7 septembre, qu'il détenait désor*mais 90% de Ferrari, le solde étant aux mains de Piero Lardi, fils adoptif d'Enzo Ferrari. Fiat a *précisé qu'il* avait racheté pour 19 milliards de lires (90 millions de francs) *les 40%* détenus par Enzo Ferrari avant son décès, en août dernier, cette opéra*tion s'inscrivant dans le cadre des* accords passés en 1969. A l'époque, Fiat avait pris 50% du constructeur de Modène et obtenu un droit de préemption sur les 40% du fonda*teur.*

Bâtiment

Les inquiétudes de la FNB

La Fédération nationale du bâtiment (FNB), satisfaite de l'activité du secteur en 1988, s'inquiète des projets gouvernementaux pour le budget *de 1989 : réduction du 1% logement* (contribution de 0,72% des salaires versée par les entreprises), diminution très forte du nombre des prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP), impôt de solidarité sur la fortune. La FNB, même en tenant compte des travaux d'amélioration prévus *pour les logements sociaux*, chiffre la perte occasionnée par ces projets à 3 milliards de francs en 1989. La FNB estime que, dès l'an prochain, dans ce cas, on reviendrait dans le secteur du bâtiment à une croissance voisine de zéro

Fiscalité

Baisse confirmée de la TVA sur les cassettes

Le projet de budget pour l'année 1989 prévoit un abaissement de la TVA sur les supports vierges de son et les cassettes vidéo, qui passera de *33,3% à 18,6%,* a confirmé mercredi soir 7 septembre sur TF1 M. Pierre Bérégovoy. Au ministère du *budget, on précisait que les pellicules* photographiques étaient également concernées par cette mesure.

Économie

L'Etat et les paradoxes de l'aide au logement

(Suite de la première page.)

En quelques années on déchanta : la hausse vertigineuse des taux d'intérêt, la stagnation du pouvoir d'achat, l'augmentation du chômage, le succès de la lutte contre l'inflation, tout se conjugua pour empêcher le système de trouver son équilibre. Le poids de l'APL s'accrut vertigineusement dans le budget de l'Etat (20 milliards de francs en 1988), les organismes d'HLM traînèrent comme un boulet une dette excessive en croissance continue, les accédants à la propriété, de plus en plus nombreux, ne purent plus faire face à leurs engagements. On avait inconsidérément remplacé des rentiers de l'inflation par des victimes de la désinflation.

L'arrivée au pouvoir des socialistes en 1981 et l'instauration de l'impôt sur les grandes fortunes tout comme l'adoption de la loi Quilliot sur les rapports entre propriétaires et locataires, chevaux de bataille de l'opposition, renforcèrent les investisseurs, institutionnel ou privés, dans leur tentation d'abandonner la construction de logements neufs au profit de valeurs mobilières, actions et obligations, rapportant beaucoup plus que le logement locatif.

Pour soutenir la construction et aider le secteur du bâtiment à survivre, les gouvernements successifs encouragèrent l'accession «sociale» à la propriété. L'Etat aida ainsi de plus en plus de familles qui n'en avaient pas les moyens à faire construire. Il encouragea aussi les investisseurs personnes physiques à se lancer dans la construction, grâce à des déductions fiscales et grâce au maintien en l'état du régime de l'épargne-logement.

Des effets pervers

Aujourd'hui, le tableau qu'offre le financement du logement a quelque chose de surréaliste, en grande partie à cause des effets pervers d'un système mis en place avec les meilleures intentions du monde.

Bon an mal an, dans le budget de l'Etat, le logement absorbe 120 milliards de francs en dépenses directes d'aides à la pierre ou d'aides à la personne, ou en manque à gagner (déductions fiscales, bonifications d'intérêt). C'est beaucoup pour les contribuables (cela équivaut à ce que rapporte l'impôt sur les sociétés) et pour le gouvernement, toujours soucieux d'équilibre budgétaire. Si encore on pouvait dire clairement à quelles logiques, sociale et économique, répond l'utilisation de cette manne considérable... Mais on en est loin.

En effet, pour soutenir l'activité des entreprises de construction, on n'a guère recouru aux méthodes habituelles de l'aide directe aux secteurs industriels en difficulté. On a choisi, systématiquement, d'aider les clients. Seule la machine-outil, à notre connaissance, a bénéficié d'une telle aide par la bande. Les conséquences de cette méthode sont surprenantes. Actuellement, les accédants à la propriété sont de plus en plus jeunes : près de 69 % d'entre eux, en 1981-1984, avaient moins de quarante ans, contre 58 % en 1971-1973 ; et ils sont aussi de plus en plus modestes : un sur deux a des revenus inférieurs à trois fois le SMIC en 1985-1986 contre un sur quatre en 1978-1979. Ils sont, en outre, incités à acheter d'abord un logement neuf, qui coûte en gros 40 % de plus qu'un logement de seconde main. Aux Etats-Unis, en 1984, selon une étude du BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques), 90 % de ceux qui accèdent pour la première fois à la propriété achètent un logement «d'occasion».

Situation paradoxale : l'Etat aide les plus pauvres à acheter les logements les plus chers. La démarche de ces acheteurs est logique : faute d'apport personnel suffisant, ils dépendent totalement de l'aide publique. Il est vrai que la banalisation des opérations d'accession-amélioration avec l'octroi de prêts à l'accession à la propriété (PAP) sous condition d'une proportion importante de travaux a permis d'accéder à la propriété avec l'aide de l'Etat dans les logements anciens, mais le coût reste sensiblement le même. Et bien des propriétaires font les travaux de mise aux normes de confort avant de mettre en vente, ce qui exclut de ce marché les bénéficiaires de prêts aidés.

Autre paradoxe du système : l'aide de l'Etat va à l'endettement, non à l'épargne des familles les moins solvables. La seule aide à l'épargne est la prime attachée à l'épargne-logement (5,7 milliards de francs en 1987), qui bénéficie surtout aux classes moyennes.

Les déductions fiscales vont dans le même sens : elles n'intéressent que ceux qui se sont endettés (puisqu'on déduit les intérêts des emprunts, au-dessous d'un certain plafond) et ceux qui paient des impôts.

Des pistes nombreuses

La tentation est grande pour le gouvernement de trouver des remèdes techniques qui satisfassent tous les partenaires économiques : le budget, en permettant à l'Etat de se désengager ; les organismes financiers, qui souhaitent continuer à gagner de l'argent ; les entreprises, qui redoutent les conséquences qu'aurait une diminution des aides publiques sur le rythme de construction ; les investisseurs institutionnels ou privés, qui ne reviennent vers le logement que sur la pointe des pieds, et les Français qui cherchent à se loger. Le grand risque est de continuer sur la lancée et de solvabiliser artificiellement les ménages les moins fortunés, quelles que soient les conséquences d'un mélange des genres entre le social et l'économique.

Le vrai problème posé au gouvernement est la définition de sa politique du logement, sachant qu'on ne pourra pas tout faire en même temps.

On pourrait, à la limite, se demander si un Etat moderne doit continuer à aider largement le logement, au lieu de borner son action à l'amélioration des quartiers défavorisés, porteurs de lourds coûts induits (insécurité, santé, délinquance, etc.) et à des actions ponctuelles en faveur des plus déshérités, chômeurs en fin de droits ou familles en difficultés. C'est pourtant une question presque théorique : aucun Etat, même ultralibéral, n'échappe à la nécessité d'une politique du logement, ne serait-ce que par le poids des habitudes et par la difficulté de supprimer des mécanismes ressentis comme un dû par les intéressés.

Ne serait-ce que pour préserver le patrimoine bâti, assurer l'entretien et le renouvellement des immeubles, répondre aux exigences accrues des jeunes générations, la France devra continuer à construire 320 000 à 330 000 logements par an, selon l'avis des experts, si on ne veut pas connaître à long terme une nouvelle crise quantitative du logement.

A moyen terme, il faut se demander si on peut offrir à chaque Français *«la liberté de choix de son mode d'habitation et de sa localisation, grâce au maintien et au développement d'un secteur locatif et d'un secteur d'accession à la propriété ouverts à toutes les catégories sociales»*, comme le prévoyait l'article premier de feu la loi Quilliot.

Et si l'on estime cet objectif trop utopique, se fixer les limites d'intervention de l'Etat et les buts à atteindre.

Enfin, il faut se demander dans quelle mesure et par quels moyens il convient de conserver leur efficacité à des structures de production qu'on ne peut ressusciter à volonté si on les laisse dépérir.

Jusqu'ici, on a trop souvent agi au coup par coup, laissant ensuite se dégrader des situations surprenantes.

Des solutions se dessinent, surtout en matière d'accession à la propriété, qui toutes ont des avantages et des inconvénients.

Les banques et organismes financiers se montrent favorables à un rééquilibrage en faveur des prêts à taux révisables, qui ont beaucoup séduit les accédants à la propriété outre-Atlantique (où ils représentent 40 % environ des encours) et qui n'ont guère connu en France de succès durable qu'au Crédit mutuel. Les emprunteurs, qui regrettent qu'on ne leur ait pas offert de tels prêts lorsque les taux d'intérêt étaient au plus haut, se montrent de moins en moins favorables lorsqu'on craint une remontée des taux d'intérêt. Encore les taux de ces prêts doivent-ils être moins élevés que ceux des prêts à taux fixes (1,5 point de moins aux Etats-Unis) et ne varier que dans des limites soigneusement fixées. Quant aux prêts à taux fixes, dans cette éventualité, ils pourraient être remboursables sans pénalités particulières.

On a aussi envisagé la suppression pure et simple des prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP), pour ne conserver que des prêts conventionnés (PC) assortis d'APL. Cela économiserait 3 milliards de francs d'autorisations de programme au budget du logement, mais obligerait à maintenir l'APL à un taux très élevé, tout en laissant aux organismes financiers la responsabilité du financement et des taux d'intérêt. Il ne faut pas se leurrer : les familles aux ressources les plus faibles se verraient proposer les taux les plus élevés (pour couvrir le risque), et les méthodes de *scoring* (attribution d'un coefficient de risque en fonction de la catégorie socio-professionnelle, de l'âge, de la composition de la famille, etc.) deviendraient la règle.

Autre voie de recherche : accorder des prêts à l'accession à la propriété (PAP et PC) pour les immeubles anciens, sans obligation de travaux. M. Bérégovoy, en juin, a fait allusion à cette possibilité. Cela suppose un diagnostic de l'état de l'immeuble (maison individuelle ou appartement en copropriété) et une expertise préalable (dont le coût est évalué entre 1 000 F et 2 500 F par logement) pour fixer le prix d'achat du logement. En Grande-Bretagne, les Building Societies prêtent 75 % de la valeur de revente du logement (dans le neuf comme dans l'ancien), l'acquéreur qui veut emprunter plus devant prendre une assurance sur la différence.

On semble aussi très séduit par le retour à un système de «prime» versée une fois pour toutes à l'accédant et qui serait fonction non seulement de la valeur du logement, mais aussi de la composition de la famille et des revenus. Ce serait une sorte de «capitalisation de l'APL» — l'aide personnelle versée étant fortement réduite, — et cela coûterait au départ très cher au budget (13,6 milliards de francs par an), malgré une substantielle économie d'APL (1,2 milliard l'an). Cela réduirait d'autant le montant du prêt et les remboursements mensuels de l'accédant à la propriété. Il y a fort à parier, cependant, que ce système, comme dans les années 60, où les primes étaient assorties d'un prêt du Crédit foncier, aboutirait à une flambée des prix de la construction neuve comme du marché de l'ancien.

Enfin, certains ont pensé, pour sortir du système de l'aide à l'endettement, à la création d'une «épargne-logement populaire» obligatoire pour l'obtention d'un prêt aidé. Cela aurait l'avantage de constituer un apport personnel réel (et non fictif comme c'est le cas quand l'apport personnel est constitué d'un prêt complémentaire parfois ruineux) et, pour la famille accédante, de faire, avant de s'engager, la preuve qu'elle est capable de faire face, à long terme, à des charges de remboursement mensuel d'emprunts beaucoup plus lourdes qu'un loyer. Le risque dans ce domaine est que la période d'épargne soit trop courte pour permettre la constitution d'un apport personnel suffisant.

Dans la même optique, on pourrait imaginer que les déductions fiscales soient proportionnelles à l'investissement, avec tous les plafonds de revenus et de montants nécessaires, au lieu d'être liées à l'endettement.

Enfin, pour borner là cette énumération, on pourrait imaginer que l'aide aux entreprises du bâtiment prenne la forme d'une réduction du taux de TVA...

Les pistes sont nombreuses, on le voit. Tout ce qu'on peut souhaiter, c'est que, quelles que soient les solutions techniques choisies par le gouvernement, elles correspondent à des choix politiques clairs, structurels ou conjoncturels, et qu'elles constituent un ensemble cohérent. Il faut enfin que le système mis au point soit suffisamment souple pour pouvoir être modifié quand l'environnement économique change, qu'il s'agisse de la croissance, de l'inflation, des taux d'intérêt ou de la parité du franc. L'expérience de la réforme de 1977 a prouvé que la prévision économique ne peut prendre en compte tous les paramètres susceptibles d'affecter une situation. Il est donc indispensable de prévoir les mécanismes d'inévitables modifications et de mettre en œuvre peu à peu les réformes nécessaires : quelle que soit l'urgence, l'Etat ne peut se dégager brutalement d'une activité où il est présent depuis si longtemps.

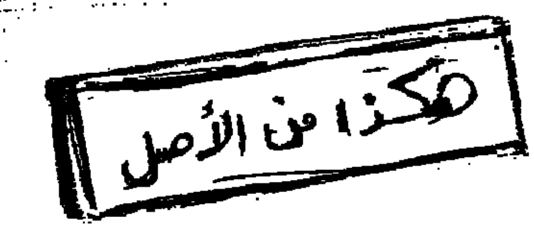
JOSÉE DOYÈRE.

Une aide de 120 milliards de francs

L'aide de l'Etat au logement coûte entre 100 et 120 milliards de francs au contribuable, et se répartit très grossièrement entre les «aides à la pierre» attachées aux immeubles construits (un peu plus de 32 milliards de francs en 1987), les «aides à la personne», allocation-logement sociale et allocation-logement familiale, ainsi que l'aide personnalisée au logement ou APL (40 milliards), et les «aides fiscales», bonifications d'intérêt, déductions fiscales diverses (32 milliards). On peut y ajouter 2 milliards de budget de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, et les 15 à 16 milliards fournis par le 1 % logement (contribution obligatoire des employeurs à la construction) qui fournit des prêts à des taux tout à fait protégés.

Les outils de distribution de cette manne sont les prêts locatifs aidés (PLA) qui financent le logement locatif social, dont les HLM, les prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP), attribués sous condition de ressources, qui bénéficient à la fois d'une aide à la pierre et de l'APL, et les prêts conventionnés (PC), sans condition de ressources mais avec un plafond de coût au mètre carré, sans aide à la pierre, mais qui peuvent bénéficier de l'APL, en fonction des ressources des ménages.

On a mis en chantier en 1987, trois cent dix mille logements, y compris le secteur privé, qui ne reçoit aucune aide de l'Etat.



Marchés financiers

Le Crédit lyonnais va émettre des titres américains représentant des obligations du Trésor français

Le *Crédit lyonnais et sa filiale new-yorkaise CL Global Partners Securities, créée en mars 1988*, ont pris l'initiative, en collaboration avec la Bank of New York, d'émettre des certificats américains de dépôt (American Depositary Receipts ou ADR), représentatifs d'obligations assimilables du Trésor français (OAT).

Les ADR sont des valeurs mobilières américaines libellées en dollars et cotées aux Etats-Unis, émises par une banque américaine, la Bank of New York (dépositaire), en contrepartie d'un titre étranger, des OAT en l'occurrence, qui resteront détenues par le Crédit lyonnais, banque gardienne. Cette opération sera parrainée par le Trésor français, qui soutiendra ces deux banques, l'émettrice et la gardienne, en dispensant toute l'information nécessaire.

Pour les investisseurs américains, déjà très habitués aux ADR lancés en 1920 et développés après 1970 et surtout après 1980 pour faciliter l'acquisition de titres étrangers, cette formule présente trois avantages par rapport à un achat direct sur des marchés extérieurs : la sécurité, puisque les OAT sous-jacentes conservées par le Crédit lyonnais feront l'objet d'un « deposit agreement » avec la banque américaine Bank of New York; la liquidité, puisque l'acheteur américain, s'il ne peut revendre son titre sur le marché secondaire aux Etats-Unis, pourra le faire revendre directement à la Bourse de Paris sous sa forme originelle d'OAT; la simplicité, car la cotation en dollars facilitera le suivi des cours et l'exécution des transactions matérielles.

Les deux titres choisis pour l'émission d'ADR sont l'OAT 9,80 % 1996, l'encours en circulation est de 46 milliards de francs, et l'OAT 8,50 % 1997 (26 milliards de francs d'encours), ce qui assure une liquidité suffisante.

Une telle opération, la première à bénéficier du patronage d'un Trésor étranger, et la première aussi à faire représenter des obligations par des ADR, a pour objectif de faciliter l'accès des investisseurs américains au marché des fonds d'Etat français. A l'heure actuelle, sur 370 milliards de francs d'OAT en circulation, 18 milliards seulement (fin 1987) étaient détenus par des non-résidents, dont 14 milliards en Europe et au Proche-Orient, le reste au Japon, la part américaine s'élevant à 1 ou 2 milliards de francs. L'objectif de l'opération est de porter cette part à 5 milliards de francs environ. Sa réussite sera facilitée par une taille suffisante pour intéresser les opérateurs américains et par l'existence d'un réseau de courtiers américains de premier plan en liaison avec le Crédit lyonnais Global Partners. Notons que la grande firme new-yorkaise de courtage Salomon Brothers recommandait, entre autres, au début de 1988 l'achat d'obligations du Trésor français.

F. R.

Délits d'initiés

Les autorités boursières américaines portent plainte contre la Banque Drexel

La Securities and Exchange Commission (SEC) a porté plainte, mercredi 7 septembre, auprès d'un tribunal fédéral de New-York contre la banque d'investissement Drexel Burnham Lambert Inc. et plusieurs de ses dirigeants, dont M. Michael Milken, l'un des principaux responsables du marché obligataire. L'autorité boursière américaine les accuse de « *conduite frauduleuse impliquant des transactions d'initiés, de manipulation des actions, de fraude sur les clients de Drexel, d'absence d'information sur les bénéfices de titres et de nombreuses autres infractions* ».

Au total, selon un responsable de la SEC, les accusations partent sur dix-huit séries de transactions dont seize impliquant M. Ivan Boesky, le célèbre financier de Wall Street déjà condamné pour ses nombreux délits d'initiés. Ce dernier avait, dès novembre 1986, décidé de collaborer avec la justice. La plainte contre Drexel Burnham Lambert intervient après plusieurs mois d'enquête déclenchées à la suite de ses révélations.

Dans le même temps, deux courtiers ont décidé de plaider coupable pour les délits d'initiés qui leur sont reprochés. Il s'agit tout d'abord de M. Stephen Sui-Kuan Wang, vingt-quatre ans, qui a annoncé sa décision devant un tribunal new-yorkais. Cet ancien courtier de chez Morgan Stanley est accusé d'avoir monté un réseau avec un homme d'affaires de Taïwan, M. Fred C. Lee. Ils auraient utilisé des informations confidentielles sur quatorze firmes engagées dans des prises de contrôle confiées à Morgan Stanley. M. Lee aurait réalisé 19 millions de dollars de bénéfice (120 millions de francs) et aurait reversé au moins 200 000 dollars (1,2 million de francs) à M. Wang. S'il est reconnu coupable, il risque un maximum de quinze ans de prison et 750 000 dollars (4,6 millions de francs) d'amende.

Devant les autorités judiciaires, M. William Dillon, un employé de chez Merril Lynch, a reconnu pour sa part avoir utilisé les informations financières publiées par *Business Week*, avant que le journal ne soit vendu, grâce à un des salariés de l'imprimerie où était composé l'hebdomadaire. Il aurait accepté de collaborer avec la justice.

La BNP et la Société générale s'engagent auprès des PME

La BNP et la Société générale ont annoncé, mercredi 7 septembre, qu'elles mettaient à la disposition des PME des enveloppes pour le financement de leurs besoins à court terme. Ces mesures s'inscrivent dans la perspective de la prochaine remise à disposition des banques de la partie de leurs ressources CODEVI, jusque-là réservée à la Caisse des dépôts et consignation. (*Le Monde* du 8 septembre.)

La BNP mettra à la disposition des PME une enveloppe de deux milliards de francs au taux préférentiel de 9 %. La Société générale leur consacrera pour sa part 2,5 milliards de francs pour des prêts au taux de 9 % pour une durée égale ou inférieure à deux ans, et de 9,25 % pour une durée maximale de trois ans.

● **Nomination au Crédit foncier.** – Michel Euvrard a été nommé, par décret du 7 septembre, sous-gouverneur du Crédit foncier de France. Né le 4 août 1933, à Paris, ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances (1964), il fut chargé de mission au ministère de l'économie et des finances (1968) puis conseiller technique au cabinet d'Albin Chalandon, ministre de l'équipement et du logement (1969). Il occupa également les postes de directeur financier adjoint (1971), directeur central financier (1973) et directeur central administratif et financier (1982-1983) ainsi que de chargé de mission (depuis 1983) auprès du président-directeur général de la Société nationale industrielle aérospatiale.

OPA sur les Talcs de Luzenac

La Cidem, filiale du Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM), a déposé un projet d'offre publique d'achat sur les titres de la société Talcs de Luzenac, dans l'Ariège. En conséquence, la cotation des actions a été suspendue, le 7 septembre, sur le marché à règlement mensuel.

La Cidem est depuis 1982 le principal actionnaire connu de cette société spécialisée dans l'extraction, le traitement et la commercialisation du talc industriel. Sa participation était jusque-là de 25 %.

La raison invoquée pour le lancement de cette OPA partielle est de préserver l'indépendance de cette société qui fait souvent l'objet de spéculations. Le second actionnaire connu est Borax Français, une filiale de Rio Tinto Zinc, qui possède 10 % du capital.

L'appel de Pernod-Ricard est rejeté

Le Take Over Panel britannique a rejeté, mardi 6 septembre, l'appel de Pernod-Ricard qui demandait que la surenchère de Grand Metropolitan sur le fabricant de whisky irlandais Irish Distiller soit refusé.

Grand Metropolitan avait dévoilé dimanche sa nouvelle offre d'achat au prix de 5,25 livres irlandaises par action soit un total de 2,8 milliards de francs environ. Il a ainsi devancé d'un jour l'offre inférieure de Pernod-Ricard.

La surenchère de Grand Metropolitan avait été acceptée par le Take Over Panel, mais Pernod-Ricard avait fait appel de cette décision.

NEW-YORK, 7 septembre =

Frein à la hausse

Après deux séances de hausse sensible (vendredi et mardi), Wall Street a *marqué un temps d'arrêt* mercredi. L'indice Dow Jones, qui avait gagné jusqu'à dix points durant la matinée, a ensuite fortement reculé, pour finalement clôturer sur une progression de 0,53 point, à 2 065,79. Le marché a été un peu plus actif que la veille, avec 139 millions de titres échangés, contre 122,3 millions précédemment. Les hausses sont demeurées plus nombreuses que les baisses (*820 contre 639 et 487* actions demeurant inchangées). *Pour certains analystes*, cette séance traduit l'hésitation des investisseurs, qui attendent, avant de prendre position, une confirmation de la baisse des taux d'intérêts. *Parmi les valeurs les plus actives de* la séance figuraient Union Electric (4,5 millions de titres échangés), PNC Financial (1,853 million), Long Island Lighting (1,677 million) et First Chicago Corp. (1,341 million). L'attentisme était également partagé par les investisseurs sur le marché obligataire, où les taux d'intérêt ont peu varié. Les taux sur les bons du Trésor, qui ont touché momentanément la barre des 9 %, sont remontés en fin de journée à 9,04 %, revenant au niveau quasiment inchangé de la veille.

VALEURS	Cours du 6 sept.	Cours du 7 sept.
Alcoa	51 1/2	51 1/2
A.T.T.	25 1/4	25 1/8
Boeing	59 1/2	59 3/4
Chase Manhattan Bank	29 7/8	30
Du Pont de Nemours	82 1/2	81 7/8
Eastman Kodak	43 3/4	43 5/8
Exxon	46 5/8	45 7/8
Ford	50 6/8	50 3/8
General Electric	41 3/8	41 3/8
General Motors	74 1/8	73 3/4
Goodyear	60 1/8	60 1/8
I.B.M.	112 3/4	111 3/4
I.T.T.	49	49 1/8
Mobil Oil	42 3/4	42 5/8
Pfizer	52 1/8	52 3/4
Schlumberger	32 3/8	31 1/8
Texaco	46	46
UAL Corp. ex-Allegis	91	90 1/2
Union Carbide	22 3/4	22 7/8
U.S.X.	28	27 3/8
Westinghouse	50 1/2	51 1/8
Xerox Corp.	54 1/8	54 1/2

LONDRES, 7 septembre ↓

Retrait

Revirement de tendance, mercredi, à la City, où *les valeurs se* sont orientées à la baisse. L'indice *FT a perdu 0,45 %, revenant à* 1 419,5. L'ambiance était plus calme que la veille, avec 310 millions de titres échangés, contre 327 millions mardi. Le mouvement de repli a été attribué aux craintes relatives aux derniers chiffres catastrophiques de la balance commerciale britannique et à la chute des cours du brent. Même l'annonce de bons résultats semestriels n'a pas réussi à stimuler la place. Le fabricant de câbles électriques British Insulated Calenders and Cables (BICC) a annoncé une hausse de 13 % de son bénéfice. *Le* producteur d'amiante Turner and Newall a déclaré une progression *de 18 % de* ses résultats et BAT Industrie une *amélioration* de 10 %. Toutefois, malgré ce calme, les opérations de *rachats se poursuivent*. Mercredi, le groupe pétrolier Carless a lancé une OPA amicale de 80 millions de livres (800 millions de francs) sur Ryan International, un producteur de charbon indépendant. Sur le marché obligataire, les fonds d'Etat étaient en légère baisse.

PARIS, 7 septembre ↑

Amélioration

La nouvelle avance de Wall Street mardi après un long week-end de trois jours en raison des fêtes du « Labour Day » a stimulé nombre de places boursières et notamment celle de Paris. Dans un marché toujours très calme, l'indicateur instantané s'est orienté à la hausse. La progression *certes* modérée est passée de 0,2 % en début de séance à + 1,28 % avant la clôture. Cette amélioration n'a toutefois pas redonné le moral aux opérateurs qui restent soucieux *du peu de volume* des transactions. L'attentisme domine toujours au palais Brongniart, et l'activité reste très réduite. Avec cependant, pour une fois, quelques exceptions. A commencer par *Epéda Bertrand Faure*, dont le ressort a étonné plus d'un intervenant. Le titre s'est apprécié à un moment de plus de 9 %, et près de 23 000 actions ont changé de mains durant la séance. *Est-ce la perspective* de bons résultats financiers qui dope *cette valeur présentée* aussi comme une opéable probable ?

L'annonce de bénéfices semestriels supérieurs aux prévisions a d'ailleurs stimulé des actions comme Sligos et Crouzet. Parmi *les autres plus* fortes progressions de la journée figuraient en *bonne place Schneider* et sa filiale Merlin-Gerin. Les analystes financiers ont bien accueilli les déclarations que leur a faites la veille le président du groupe M. Didier Pineau-Valencienne. Ils attendent à présent de connaître dans le détail les modalités des prochaines augmentations de capital des différentes sociétés destinées à financer le rachat de la Télémécanique.

Après la trêve estivale, les OPA reprendraient-elles ? La Cidem, une *filiale du BRGM, vient de donner* le coup d'envoi en déposant une offre *d'achat* sur les titres Talcs de Luzenac, dont elle est depuis 1982 le principal actionnaire, avec 25 % du capital. La décision aurait été prise pour préserver l'indépendance de cette entreprise très convoitée. *Les modalités de l'offre* devraient être présentées rapidement. Elle ne concernerait pas la totalité du capital.

Enfin, l'espoir d'une détente des taux d'intérêt aux Etats-Unis et au Japon était bien accueilli par les investisseurs qui demeurent toujours très prudents. Le contrat de décembre sur *le MATIF gagnait ainsi* 0,30 %.

TOKYO, 8 sept. ↑

Poursuite du raffermissement

Les valeurs ont progressé tout au long de la séance et ont clôturé à des niveaux proches de leur plus haut du jour. L'indice Nikkeï s'est apprécié de 0,86 %, clôturant à 27 740,11. *Les investisseurs ont été* encouragés par la fermeté du yen. « *Le sentiment s'améliore, car les craintes de hausse de l'inflation et des taux d'intérêt s'éloignent* », expliquait un courtier de chez Shearson Lehman Hutton. « *Toutefois, même si le sentiment devient fondamentalement haussier, quelques corrections pourraient encore intervenir lors des nouvelles fluctuations de la parité yen-dollar.* » Des achats sélectifs ont été signalés sur les actions des firmes de construction, de fabrication de produits pharmaceutiques et également de pâte à papier. En revanche, on notait le recul des titres des secteurs bancaires et alimentaires.

VALEURS	Cours du 7 sept.	Cours du 8 sept.
Akai	575	579
Bridgestone	1 290	1 270
Canon	1 470	1 480
Fuji Bank	3 150	3 160
Honda Motors	2 100	2 090
Matsushita Electric	2 570	2 560
Mitsubishi Heavy	879	891
Sony Corp.	6 790	6 700
Toyota Motors	2 560	2 580

FAITS ET RÉSULTATS

● **M. Icahn seul propriétaire de TWA ?** – Les actionnaires de TWA ont approuvé par 3,7 millions de voix contre 150 000 le rachat de la totalité du capital de la compagnie aérienne américaine par son président, M. Carl Icahn. Celui-ci détient actuellement 77 % des actions. Il propose, pour chaque action, 20 dollars au comptant et 30 dollars en obligations remboursables en 2008, et portant un taux d'intérêt de 12 %. Le rachat, qui coûtera à M. Icahn 305 millions de dollars (1,9 milliard de francs), devrait devenir effectif dans un mois, si les syndicats du personnel ne parviennent pas à obtenir son annulation par les tribunaux.

● **L'achat de Lucky par American est provisoirement bloqué.** – Un juge fédéral américain a décidé, mercredi 7 septembre, de bloquer provisoirement l'acquisition pour 2,5 milliards de dollars (15,7 milliards de francs) de la chaîne de supermarchés Lucky Stores par le groupe de distribution American Stores. L'Etat de Californie, où se trouve la plupart des magasins de Lucky, s'oppose à cette opération, qui affaiblit, selon lui, la concurrence entre supermarchés. Au terme d'une longue bataille boursière de deux mois, Lucky avait accepté, en mai dernier, d'être racheté par American. *La fusion des deux groupes* permettrait de créer la plus grande chaîne de magasins d'alimentation générale aux Etats-Unis. Le juge se prononcera définitivement le 16 septembre.

● **OPA : Thorn-Emi contrôle 98,57 % d'Holophane.** – Le groupe britannique Thorn-Emi PLC a annoncé le succès de son OPA *sur le groupe français* Holophane. 92,6 % des actionnaires d'Holophane ont présenté leurs actions. Par ailleurs, les achats d'actions Holophane effectués par Thorn-Emi à la Bourse de Paris (à un cours égal ou inférieur au prix de 1 725 F de l'offre définitive) et qui se sont élevés à 5,97 % du capital-actions ont porté la participation totale de Thorn-Emi à 98,57 %. Conformément à l'engagement pris au moment du lancement de son OPA sur Holophane, Thorn-Emi se tient prêt à acheter en Bourse, à Paris, au prix de 690 F par action, la participation minoritaire de 13 % dans Europhane, la filiale d'Holophane, aussitôt que sa cotation aura été rétablie.

● **Les skis Authier (groupe Rossignol) repris par le suisse Ebel Finances SA.** – Le groupe horloger suisse Ebel Finances SA a signé un accord pour la reprise de la fabrique suisse de skis Authier, filiale du groupe Rossignol, qui garantit la poursuite des activités de l'usine à Bière, dans le canton de Vaud. Fondés en 1908, les skis Authier connaissent des difficultés chroniques depuis une vingtaine d'années et avaient été repris, en 1973, par Rossignol. Ce dernier avait annoncé, le 30 août, la fermeture de l'usine pour la fin de 1988 avec transfert des fabrications à Voiron (Isère) et licenciement des cinquante-cinq personnes qui produisent annuellement soixante mille paires de skis, dont le tiers sous la marque Authier.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	278 50	265 50	La Commande Electro.	301	313
Amault & Associés	....	....	Le gd livre du mois	289	269
Asystel	250	249 50	Loca Investissement	256	256 10
B.A.C.	420	420	Locamic	....	172
B. Demachy & Assoc.	447	420	Marin Immobilier	....	265 50
B.I.C.M.	550	550	Métallurg. Minière	121 70	126 80
B.I.P.	....	535	Métrologie Internat.	405	409
Boiron	372	371	Métroservice	112	115
Bolloré Technologies	930	915	M.M.B.M.	500	500
Buitoni	1050	1050	Molex	218	217 20
Câbles de Lyon	1433	1450	Navale-Delmas	....	630
Calberson	735	734	Olivetti-Logabax	....	155
Cardif	875	870	Om. Gest.Fin.	....	315
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	284	P.F.A. S.A.	410	417 50
C.A.T.C.	130	135	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	97
C.D.M.E.	951	952	Prévoyance Assurances	412	405
C. Equip. Elect.	291	290	Publicat. Filipacchi	....	420
C.E.G.I.D.	750	770	Razel	775	775
C.E.G.E.P.	....	....	St-Gobain Emballage	....	1289
C.E.P.-Communication	1440	1437	St-Honoré Matignon	181	178
C.G.I. Informatique	733	785	S.C.G.P.M.	....	315
Ciments d'Origny	500	510	Segin	386	380
C.N.I.M.	....	331	Semi-Métra	483	483
Concept	252	252	S.E.P.	1375	1349
Conforama	....	790	S.E.P.R.	....	1175
Creeks	399	390	S.M.T.Goupil	....	288
Defor	198 80	190 80	Sodinfog	805	815
Dauphin	919	920	Sopex	....	298
Devanlay	871	860	TF 1	225	230
Deville	606	610	Unilog	142 40	146
Dmméni-Lebli	1125	1130	Union Financ. de Fr.	390	390
Editions Belfond	109	107	Valeurs de France	319 50	319 50
Elysées Investiss.	24 10	25			
Finacor	259	256			
Guintoli	390	405 60			
Guy Degrenne	796	800			
I.C.C.	....	216 10			
IDIA	203	209			
I.G.F.	118	119			
IN2	164 80	165			
Int. Metal Service	....	378			

Marché des options négociables le 7 septembre 1988

Nombre de contrats : 7 890.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	11	29,50	–	28
CGE	320	5	19	–	22
Elf-Aquitaine	280	40	–	1	–
Lafarge-Coppée	1 300	44	92	15	47
Michelin	200	2,50	12,50	12	15,20
Midi	1 355	15	–	75	–
Paribas	400	9	26	5	16
Peugeot	1 100	62	–	10	40
Saint-Gobain	520	2	15	31	36
Société générale	360	52	63	–	6,50
Thomson-CSF	200	0,70	5	27,50	27,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 7 sept. 1988
Nombre de contrats : 62 000.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	104,20	103	102,20
Précédent	103,85	102,60	101,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
102	1,64	1,75	0,67	1,44

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,30 F ↑

Le dollar a clôturé en légère baisse, jeudi 8 septembre, sur le *marché des changes* de Tokyo, terminant à 134,20 yens, contre 134,30 yens mercredi. En revanche, à Paris, dans un marché calme, la monnaie américaine repassait la barre des 6,30 F, contre 6,2775 F à la clôture des échanges interbancaires mercredi, et 6,2750 F au fixing du même jour.

FRANCFORT	7 sept.	8 sept.
Dollar (en DM)	1,8430	1,85

TOKYO	7 sept.	8 sept.
Dollar (en yens)	134,30	134,20

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (8 sept.)	7 11/16 %
New-York (7 sept.)	7 3/4-7 13/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	6 sept.	7 sept.
Valeurs françaises	121,2	122,8
Valeurs étrangères	115,4	115,7
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	348,3	349,3
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 289,42	1 290,06

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	6 sept.	7 sept.
Industrielles	2 065,26	2 065,79

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	6 sept.	7 sept.
Industrielles	1 426	1 419,5
Mines d'or	184,1	182,3
Fonds d'Etat	86,83	86,79

TOKYO

	7 sept.	8 sept.
Nikkeï Dow Jones	27 594,01	27 740,11
Indice général	2 125,14	2 134,81

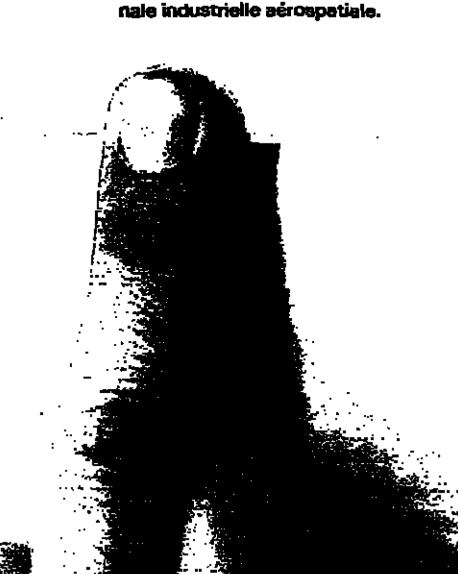
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	6,3040	6,3060	– 30	– 15	– 55	– 30	– 150	– 70
$ can.	5,0880	5,0916	– 102	– 74	– 204	– 168	– 576	– 476
Yen (100)	4,7018	4,7068	+ 97	+ 119	+ 227	+ 253	+ 725	+ 812
DM	3,4094	3,4118	+ 74	+ 92	+ 169	+ 192	+ 489	+ 553
Florin	3,0216	3,0240	+ 51	+ 63	+ 115	+ 133	+ 371	+ 422
FB (100)	16,2432	16,2568	+ 48	+ 142	+ 110	+ 250	+ 411	+ 809
FS	4,0410	4,0449	+ 142	+ 168	+ 296	+ 321	+ 859	+ 935
L (1 000)	4,5549	4,5597	– 192	– 159	– 313	– 271	– 740	– 652
£	10,7042	10,7139	– 366	– 315	– 780	– 700	– 2 034	– 1 851

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/16	8 5/8	8 3/4
DM	4 1/2	4 3/4	4 11/16	4 13/16	4 3/4	4 7/8	5 1/8	5 1/4
Florin	5 1/4	5 3/4	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16
F.B. (100)	6 7/8	7 3/8	7	7 5/16	7 3/16	7 1/2	7 1/2	7 13/16
F.S.	2 5/8	2 7/8	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16	3 7/8	4
L (1 000)	11	12	10 1/2	12	11 3/8	11 3/4	11 3/8	11 3/4
£	10 1/2	10 3/4	11 11/16	11 13/16	12	12 1/8	12 1/4	12 3/8
F. franç.	7 9/16	7 11/16	7 13/16	7 15/16	7 15/16	8 1/16	8 3/8	8 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



Marchés financiers

BOURSE DU 7 SEPTEMBRE

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3820	C.N.E. 3% ★	3820	3822	3820	....
1050	B.N.P. T.P.	1051	1049	1050	− 0 10
1090	C.C.F. T.P.	1110	1125	1124	+ 1 26
1086	Créd. Lyon. T.P.	1115	1110	1110	− 0 45
1380	Renault T.P.	1370	1370	1370	....
1742	Rhône-Poul. T.P.	1730	1729	1730	....
1254	St-Gobain T.P.	1290	1285	1269	− 1 63
1206	Thomson T.P.	1220	1220	1220	....
430	Accor	432	436	444	+ 2 78
520	Air Liquide	503	505	505	+ 0 40
2090	Alcatel ★	1935	1935	1949	+ 0 72
1300	Als. Superm.	1280	1280	1280	....
275	A.L.S.P.I.	292 50	294 50	300 90	+ 2 87
305	Alsthom ★	309 10	309	310	+ 0 29
2250	Arjom. Prioux ★	2035	2030	2037	+ 0 10
520	Ausedat-Rey ★	501	503	508	+ 1 40
910	Aux. Entrepr. ★	893	900	905	+ 1 34
695	Av. Dassault ★	697	692	698	+ 0 14
325	BAFP ★	317	322	320 50	+ 1 10
285	Bail-Equipem. ★	279 50	282	278	− 0 54
780	Bail Investiss.	780	770	779	− 0 13
250	B.N.P. C.I. ★	251	260 10	262 50	+ 4 58
436	Cie Bancaire ★	433	435	447	+ 3 23
385	Bazar H.-V.	382 50	392	398	+ 4 05
440	Béghin-Say ★	442	442 10	455	+ 2 94
1080	Berger (Mé)	1000	1010	1010	+ 1
730	Bic ★	728	727	740	+ 1 65
1430	B.I.S.	1485	1484	1510	+ 1 68
2430	Bongrain S.A. ★	2415	2419	2449	+ 1 41
405	Bouygues ★	422	417	420	− 0 47
72	B.P. France ★	67	66 20	68	+ 1 49
5000	B.S.N. ★	4940	4956	5000	+ 1 21
....	Canal Plus	573	579	584	+ 1 92
2100	Cap Gem. S. ★	2142	2144	2155	+ 0 61
450	Carnaud ★	445	444 50	447 50	+ 0 56
2420	Carrefour ★	2438	2426	2470	+ 1 31
150	Casino	145	146 90	147	+ 1 38
110	Casino A.D.P.	111 50	111	110 80	− 0 63
1300	C.C.M.C.	1300	1300	1300	....
690	Cetelem	658	650	649	− 1 37
385	Cerus ★	371	372	375	+ 1 08
1470	C.F.A.O. ★	1466	1462	1495	+ 1 98
310	C.G.E.	311 50	311 50	313	+ 0 48
1110	C.G.I.P. ★	1064	1063	1074	+ 0 94
1080	Chargeurs S.A. ★	1050	1061	1069	+ 1 81
980	Ciments franç. ★	960	960	972	+ 1 25
440	Club Méditerr. ★	424	432 90	433	+ 2 12
147	Codetel ★	148 40	148	148	− 0 27
285	Cofimeg	288	288	288	....
505	Coles ★	498	498	513	+ 3 01
225	Compt. Entrepr.	222	216 80	220	− 0 90
635	Compt. Mod. ★	645	644	645	....
830	Créd. Foncier ★	765	755	784	+ 2 48
395	C. F. Internat. ★	396	397	401 10	+ 1 29
131	C.C.F.	136 60	136 60	137 50	+ 0 66
470	Cr. Lyon. (CI) ★	480	453	480	....
850	Crédit Nat. ★	807	801	810	+ 0 37
500	CSEE (ex-Sign.) ★	505	508	510	+ 0 99
315	Crouzet ★	321 90	331 10	337	+ 4 69
2450	Damart S.A. ★	2490	2490	2485	− 0 20
....	Darty	....	....	....	....
280	Darty (DP)	289 90	286	286	− 1 31
1400	De Dietrich	1387	1370	1390	+ 0 22
180	Dév. R.d.C. (Li)	185	185 50	185 50	+ 0 27
430	D.M.C.	408	412	418	+ 2 45
340	Drouot Assur. ★	325	325	330	+ 1 54
1750	Docks France ★	1745	1750	1750	+ 0 29
670	Dumez ★	644	654	650	+ 0 93
1280	Eaux (Gén.)	1334	1332	1354	+ 1 50
1480	Ecco ★	1505	1472	1528	+ 1 53
730	Electrofinanc. ★	711	707	710	− 0 14
405	El. S. Dassault	415	409	415	....
325	Elf-Aquitaine	318 90	318 90	319 90	+ 0 31
285	— (certific.) ★	266 50	268	269 90	+ 1 28
640	Epeda-B-Faure ★	632	635	688	+ 8 86
2420	Essilor	2379	2400	2380	+ 0 04
1600	Essilor Int. (DP)	1519	1519	1519	....
315	Esso S.A.F. ★	305 10	305	310	+ 1 61
1450	Euralfrance	1380	1367	1360	− 1 45
1120	Eurocom ★	1090	1095	1097	+ 0 64
2270	Euromarché	2237	2238	2236	− 0 04
520	Europe n° 1 ★	515	514	515	....
34	Eurotunnel ★	32 20	32 70	32 70	+ 1 55
935	Exor ★	940	960	967	+ 2 87
800	Facom	796	800	808	+ 1 51
935	Fichet-Bauche	935	935	935	....
185	Finextel ★	187	186	186	− 0 53
113	Fives-Lille ★	115	112 60	115 80	+ 0 70
1370	Fromageries Bel	1328	1328	1335	+ 0 53
970	Gal. Lafayette ★	995	990	992	− 0 30
300	Gascogne	285 90	294	294	− 0 64
1520	Gaz et Eaux	1448	1470	1454	+ 0 55
480	Géophysique ★	428 10	436	430	+ 0 44
510	Gerland	510	506	510	....
....	Groupe Cité ★	2780	2780	2790	+ 0 36
590	GTM-Entrepose	608	606	610	+ 0 33
615	Guyenne-Gas. ★	618	618	615	− 0 49
230	Hachette ★	235	236	238	+ 1 28
675	Havas ★	709	704	713	+ 0 56
480	Hénin (La)	499	503	505	+ 1 20
1020	Hutchinson ★	976	986	1025	+ 5 02
200	Imétal ★	206 30	207	210	+ 1 79
305	Imm. Plaine-M.	311	318	316	+ 1 61
395	Ingénico ★	436	434 50	433 10	− 0 44
3800	Inst. Mérieux	3780	3780	3780	....
490	Interbail ★	510	509	510	....
1080	Intertechnique	1065	1065	1056	− 0 86
885	J. Lefebvre	907	903	907	....
880	Labinal ★	756	752	769	+ 1 85
1410	Lab. Bellon	1310	1320	1345	+ 2 67
1330	Lafarge-Coppée	1318	1316	1338	+ 1 52
1090	Labon ★	1160	1150	1150	− 0 86
2740	Legrand ★	2800	2820	2900	+ 3 57
2310	Legrand (DP) ★	2266	2360	2360	+ 4 15
800	Leroy-Somer ★	782	782	794	+ 1 53
2040	Lesieur	2098	2098	2097	− 0 05
620	Locabail Immob.	622	623	642	+ 3 22
390	Locafrance ★	396	395	392 10	− 0 98
810	Lociadus	808	803	820	+ 1 49
280	Luchaire	261	260	283	+ 0 77
2740	L.V.M.H. ★	2845	2858	2895	+ 1 76
1470	Lyonn. Eaux ★	1417	1420	1429	+ 0 85
68	Mais. Phénix	66 50	66 50	67 50	+ 1 50
199	Majorette (Ly)	247	243	243	− 1 62
350	Mar. Wendel ★	345	345	345	....
180	Matra ★	178 90	178 90	182	+ 1 73
2630	Merlin-Gerin ★	2656	2660	2745	+ 3 35
195	Michelin	190 20	190 70	192 20	+ 1 05
1290	Midi (Cie)	1281	1298	1292	+ 0 86
160	Midland Bk SA ★	158	163 90	161	+ 1 90
500	Min. Salsig. (Me)	483	483	483	....
67	M.M. Penarroya	68	68 60	68 50	+ 0 74
98	Moulinex	108 80	108 10	110 50	+ 1 56
1010	Navig. Mixte ★	1006	1012	1023	+ 1 69
98	Nord-Est ★	96 50	97	98 40	+ 1 97
385	Nordon (Ny)	380 50	380	380	− 0 14
430	Nouvelles Gal.	408	407	410	+ 0 49
720	Occid. (Gén.) ★	718	706	720	+ 0 28
1100	Omn.F.Paris	1143	1111	1142	− 0 09
345	Olida-Caby ★	320 50	317 10	320	− 0 16
3250	Oréal (L')	3311	3375	3444	+ 4 02
400	Paribas	400 20	401 30	403	+ 0 70
335	Paris-Réesc. ★	362	370	370	+ 2 21
1130	Pechelbronn ★	1110	1110	1158	+ 4 32
320	Penhoet	330 60	331	327 10	− 1 06
1090	Pernod-Ricard ★	1052	1046	1050	− 0 19
1190	Peugeot S.A.	1143	1148	1159	+ 1 40
515	Poliet ★	514	516	527	+ 2 53
1030	Prétabail Sic.	1040	1035	1030	− 0 96
595	Primagaz	598	581	598	....
530	Printemps ★	550	550	560	+ 1 82
1850	Promodès	1879	1881	1871	− 0 43
710	Radiotechn. ★	715	728	702	− 1 82
65	Raff. D. Total ★	63 10	64 50	63	− 0 16
2680	Redoute (La) ★	2850	2790	2900	+ 1 75
330	Robur financière	330	330	330	....
1230	Roussel-Uclaf ★	1199	1187	1195	− 0 33
815	R.-Uclaf-CNI ★	855	855	855	....
3600	R. Impériale (Ly)	3600	3600	3640	+ 1 11
185	Sade	162	160	160	− 1 23
1630	Sagem ★	1618	1601	1601	− 1 05
500	Saint-Gobain	492	490	496	+ 0 81
960	St-Louis ★	950	940	960	+ 1 05
1460	Salomon	1560	1560	1580	....
700	Salvepar	699	700	700	+ 0 14
710	Sanofi ★	720	725	730	+ 1 39
670	S.A.T. ★	700	701	700	....
235	Saul.-Chât. (S) ★	219	224 80	224	+ 2 28
1190	Saupiquet (Na)	1185	1210	1210	+ 2 11
410	Schneider ★	446 40	450	461	+ 3 27
47	S.C.O.A.	44 30	46	47 70	+ 7 67
545	S.C.R.E.G. ★	538	532	536	− 0 37
820	Seb ★	837	837	850	+ 1 55
400	Sefimeg ★	397 90	393	396	− 0 48
1350	S.F.I.M.	1285	1295	1300	+ 1 17
34	S.G.E.	33	32 60	33	....
720	Silic	691	695	705	+ 2 03
470	Simco-U.P.H. ★	472	470	472 70	+ 0 15
995	Skis Rossignol	1034	1010	1002	− 3 09
840	Sligos ★	800	808	870	+ 8 75
395	Société Générale	405	407	409 80	+ 1 19
147	Sodexco	148	149 70	149 70	+ 1 15
185	Sodero (Na)	158	155	155	− 1 90
2780	Sodexho ★	2862	2862	2860	− 0 08
98	Sogeral (Ny)	107 50	107 50	107 50	....
250	Sogenap	244	245	249	+ 2 05
1970	Somm-Allib. ★	1907	1910	1905	− 0 10
900	Source Perrier ★	959	955	973	+ 1 46
695	Sovac ★	690	685	705	+ 2 17
390	Spie-Batignol. ★	377 20	390	400	+ 6 04
480	Strafor ★	485	485	490	+ 1 03
255	Suez	268 80	269	270 50	+ 0 63
385	Synthelabo ★	355	355	355	....
835	Talcs Luzenac ★	819	....	....	....
4500	Tél. Elect.	4111	4200	4200	+ 2 16
179	Thomson-C.S.F.	172	173 50	176	+ 2 33
345	Total (CFP) ★	326	329 90	327 50	+ 0 46
74	— (certific.)	73 20	74 10	73 30	+ 0 14
1010	T.R.T. ★	999	1000	999	....
350	U.F.B.-Locab. ★	348	349 50	347 90	− 0 03
690	U.I.C. ★	715	716	715	....
500	U.I.F. ★	498	496	498	....
765	U.I.S.	768	779	770	+ 0 52
178	U.C.B. ★	165	166	168 90	+ 2 36
630	Unibail	631	631	631	....
480	Valéo ★	499	498 90	509	+ 2
121	Vallourec ★	125 30	122 60	130 90	+ 4 47
325	Via Banque	317 80	315	315	− 0 88
785	Elf-Gabon ★	772	771	771	− 0 13
140	Amax Inc.	136 90	136	138 50	− 0 29
183	Amer. Express	186	187 10	187 50	+ 0 81
155	Amer. Teleph.	156	159	158 50	+ 1 60
96	Anglo Amer. C.	89	87 80	88	− 1 12
445	Amgold	429	425 10	425 10	− 0 91
865	BASF (Akt)	881	890	891	+ 1 14
970	Bayer	990	1003	1005	+ 1 52
94	Buffelsfont.	88 60	88 85	88 85	+ 0 28
180	Chase Manh.	184 10	185 50	185 50	+ 0 76
119	Echo Bay Mines	110	108	107 90	− 1 91
71	De Beers	63	62 45	62 45	− 0 87
1520	Deutsche Bank	1600	1630	1633	+ 2 06
840	Dresdner Bank	902	900	900	− 0 22
59	Driefontein Cal	53 30	53 10	53 10	− 0 38
510	Du Pont-Nem.	518	519	519	+ 0 19
275	Eastman Kodak	272 50	275	275	+ 0 92
31	East Rand	30 95	31	31	+ 0 16
235	Electrolux	225 20	224 50	224 50	− 0 31
255	Ericsson	261 80	265	265	+ 1 22
290	Exxon Corp.	296 50	293	293	− 1 18
305	Ford Motors	313 60	315	315	+ 0 45
49	Freegold	47	46 50	46 50	− 1 06
102	Gencor	93 50	93 05	93	− 0 53
250	Gén. Electr.	257	258 20	258 20	+ 0 47
665	Gén. Belgique	660	655	669	+ 1 36
470	Gen. Motors	466 50	468 50	468 50	+ 0 43
108	Goldfields	106 20	108 10	109	+ 2 64
56	Gd Metropolitain	53 90	53	53 05	− 1 58
42	Harmony	38 95	38 50	38 45	− 1 28
87	Hitachi	76 50	78 80	78 75	+ 2 94
950	Hoechst Akt.	964	969	969	+ 0 52
110	Imp. Chemical	110 50	108 50	108 50	− 1 81
720	IBM	719	715	719	....
300	ITT	307	307	307 80	+ 0 26
205	Ito-Yokado	184 20	186 20	187 10	+ 1 57
275	Mac Donald's	278 50	280	280	+ 0 54
131	Matsushita	119 80	121 80	122	+ 1 84
355	Merck	352	355	354 80	+ 0 80
380	Minnesota M.	384 50	387	387	+ 0 65
275	Mobil Corp.	279	270	270	− 3 23
225	Morgan J.P.	229	232 50	232 50	+ 1 53
34300	Nestlé	33700	33500	33500	− 0 59
1460	Nixdorf	1468	1472	1472	+ 0 27
199	Norsk Hydro	187 50	185	185	− 1 33
125	Ofsil	116	114 80	114 80	− 1 03
1980	Petrofina	1998	1990	1990	− 0 40
580	Philip Morris	592	592	589	− 0 51
97	Philips	96 50	95	95 50	− 1 04
83	Placer Dome	80 45	78 50	78 50	− 2 42
325	Quilmès	313	323	328	+ 4 79
476	Randfontein	425	408	413	− 2 82
690	Royal Dutch	677	671	671	− 0 89
48	Rio Tinto Zinc	44 20	44 10	44 10	− 0 23
40	Saat. & Saatchi	37 05	36 50	36 55	− 1 35
52	St Helena Co	48	47 90	47 90	− 0 21
216	Schlumberger	207 80	205	205 50	− 1 11
110	Shell transp.	105 80	103 60	103 60	− 1 89
1410	Siemens A.G.	1468	1470	1468	....
336	Sony	311 80	316 80	318	+ 1 99
50	Telefonica	47 85	47 70	47 80	− 0 10
245	T.D.K.	218 10	221 20	222	+ 1 79
56	Toshiba Corp.	47 60	49 35	49 35	+ 3 68
335	Unilever	331	332 20	332 50	+ 0 45
225	Unit. Techn.	232 10	229 50	229 50	− 1 12
490	Vaal Reefs	436	427	427	− 1 84
310	Volvo	327	325 50	325 50	− 0 46
195	West Deep	173	175 60	175 60	+ 1 50
340	Xerox Corp.	346	344	344	− 0 58
194	Yamanouchi	196 50	195 50	197	+ 0 25
2 26	Zambia Corp.	2 28	2 26	2 30	+ 1 77

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128 40	2 604
9,80 % 78/93	102 44	1 557
10,80 % 79/94	105 20	0 118
13,25 % 80/90	105 70	3 521
13,80 % 81/89	101 85	8 938
16,20 % 82/90	109 85	10 579
16 % juin 82	112 06	3 989
14,60 % fév. 83	113 20	7 978
13,40 % déc. 83	118 12	9 582
12,20 % oct. 84	111 90	11 200
11 % fév. 85	110 90	6 011
10,26 % mars 86	106 65	5 060
ORT 12,75 % 83	1936 50	..
OAT 10 % 2000	103 60	2 849
OAT 9,90 % 1997	108 30	7 303
OAT 9,80 % 1996	103 25	5 944
Ch. France 3 %	149 50	..
CNB Bques janv. 82	103 05	1 744
CNB Paribas	102 96	1 744
CNB Suez	103	1 744
CNI janv. 82	103 05	1 744
PTT 11,20% 85	109 30	7 932
CFF 10,30% 86	102 10	5 876
CNE 11,50% 85	108 40	2 751
CNT 9% 86	97 30	3 418
CRH 10,90% déc. 85	107 70	6 781
C.N.C.A. T.P.	1132 80	113
Drouot Ass. Obl. conv.	2185	..
Métrologie I. 8% 6/7	82 20	8 220

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté. Fin.)	....	1975
A.G.F. (St Cent.)	....	497
Applic. Hydraul.	....	740
Arbel	406	401
Astorg	195	199
Avenir Publicité	750	744 c
Bain C. Monaco	295	295
Banque Hypoth. Eur.	310	310
Béghin-Say (C.I.)	340	364
B.G.I.	790	800
Blanzy-Ouest	591	595
B.N.P. Intercontin.	230	230
Bénédictine	6170	....
Bon-Marché	771	771
B.T.P.	....	118
Calif	580	582
Cambodge	....	727
C.A.M.E.	152	152
Carbone-Lorraine	540	527
Case-Poclain	21 80	21 30
C.E.G.Frig.	....	490
Centen. Blanzy	1330	1365
Cerneest (Ny)	210	210
Cerabati	118 80	123 50 d
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	143	141 10
C.I.C. (Financ. de)	145	150
C.I. Maritime	695	695
Ciram (B)	2200	2200
Clause	....	725
Cofradel (Ly)	1130	1125
Cogifi	319 50	320
Comiphos	310 10	314 50
Cie Industrielle	....	2400
Comp. Lyon-Alem.	....	617
Concorde (La)	721	721
C.M.P.	15 50	16 10
Créd. Gén. Ind.	540	520
Cr. Universel (Cie)	....	547
Créditel	138 50	136 10
Darblay S.A.	596	596
Degremont	190	195
Delalande S.A.	1175	....
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1901
Didot-Bottin	....	899
Eaux Bass. Vichy	1040	1040
Eaux Vittel	2325	2350
E.C.I.A.	1050	1050
Economats Centre	281	302 60
Electro-Banque	....	287
Elf-Antargaz	710	710
E.L.M. Leblanc	620	620
Ensil-Bretagne	....	232
Entrepôts Paris	453	453
Epargne (B)	3580	3697
Europ. Accumul.	54	54
Europe Soutra Indust.	119	120
Eternit	2100	2110
Finalens	198 90	200
FIPP	472 20	430 o
Frac	700	700
Foncière (Cie)	420	430
Fonc. Lyonnaise	449	465
Foncina	....	375
Forinter	1090	1090
Fougerolle	....	327
France I.A.R.D.	285	290
France (La)	5470	5690 d
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	725
G.F.I.I.	289	288
Gaumont	480	497
Gévelot	732	....
Gr. Fin. Constr.	....	378
Gds Moul. Paris	....	484 90
Groupe Victoire	575	575
G. Transp. Ind.	525	515
Immindo S.A.	385	385
Immivest	253	252
Immobail	349 50	347
Immobanque	645	645
Immob. Marseille	....	8210
Immofice	422	422
Invest. (Sté Cent.)	715	720
Jaeger	157	162
Lafitte-Bail	415	415
Lambert Frères	....	290
Lille-Bonnières	....	727
Loca-Expansion	238	238
Locafinancière	....	338
Locatel	746	750
Louis Vuitton	650	645
Louvre (Sté)	1860	1870
Lucia	1235	1235
Machines Bull	....	98 80
Magasins Uniprix	126	126
Magnant S.A.	119	120 50
Martinique Part.	325	325
Métal Déployé	401	402
Mors	93 50	95
Navig. (Nat. de)	....	97 10
Nozal	201 50	209 60 d
Optorg	332	335
Oréal (L') C.I.	2450	2460
Origny-Desvroise	1080	1060
Palais Nouveauté	....	425
Paluel Marmont	523	523
Parfinance	181 40	182 40
Paribas-CIP	343	360
Paris France	270	....
Paris-Orléans	....	220
Partenia	....	275
Patern. Risq. Div.	1067	1067
Pathé-Cinéma	....	935
Pechiney (cert. inv.)	256	251
Piles Wonder	999	1039
Piper-Heidsieck	2135	2135
P.L.M.	....	130
Porcher	397	400
Promodès	1300	1320
Providence S.A.	....	....
Publicis	2950	2950
Rhône-Poul. (c. inv.)	381	387
Ricqlès-Zan	....	240
Rochefortaise S.A.	....	505
Rochette-Cenpa	50 10	51
Rosario (Fin.)	720	720
Roudière	180	180
Rougier et Fils	93	96 70 d
Sacer	530	551 d
SAFAA	300	293
Safic-Alcan	850	840
SAFT	1490	1490
Saga	....	237 10
Salins du Midi	420	450
Santa-Fé	97	97
Sasam	....	100 30
Savoisienne (M)	215	216
SCAC	470	488
Semelle Maubeuge	....	349 90
S.E.P. (M)	157	157
Sédi	....	303
Sicotel	....	285
Sinmor (Li)	....	....
Siovin	227	230
Siph (Plant. Hévéas)	334	334
Sofal financière	1721	1721
Soficel	....	915
Soflo	630	630
Soficomi	....	675
S.O.F.I.P. (M)	131	143 d
Sofragi	891	890
Soudure Autog.	482	480
Sovabail	....	560
Suez (Fin. de)-CIP	219 50	221
Stemi	781	765
Taittinger	2898	2678
Testut-Aequitas	196	196
Tour Eiffel	....	359
Ulmer S.M.D.	520	515
U.A.P.	279	278
U.T.A.	1550	1550
Vicat	....	1460
Visiprix	....	1184
Virax	119	....
Waterman S.A.	650	655
Brass. du Maroc	140	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	650	....
Akzo	417	402
Alcan Alum	178	187
Algemene Bank	125 10	....
American Brands	292	291
Am. Petrofina	415	....
Arbed	390	....
Asturienne Mines	160	....
Banco de Santander	340	331 10
Bco Pop Espanol	415 10	413 50
Banque Ottomane	2105	2150
B. Régl. Internat.	43200	42500
Br. Lambert	480	481
Canadian-Pacific	102 10	101 10
Chrysler corporation	142	144
CIR	23	23 50
Commerzbank	710	711
Dart. and Kraft	345	355
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	527	538
Gén. Belgique	660	669
Gevaert	1181	....
Glaxo	100 10	100 50
Goodyear	375	387
Grace and Co	158	151
GTE corporation	261	260
Honeywell Inc.	370	367
I. C. Industries	211	....
Johannesburg	801	782
Kubota	31	32 10
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	43 50	43
Mineral-Ressourc.	70 10	71 10
Noranda	112 10	113 10
Olivetti	26	25 60
Pakhoed Holding	240	240
Pfizer Inc.	320 10	323
Procter Gamble	480	485
Ricoh Cy Ltd	57 90	58 90
Rolinco	258	257 60
Robeco	273	272 50
Rodamco	461	466 20
Saipem	9 40	9 20
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	263	....
Steel Cy of Can.	116 50	117
Squibb	390	388
Tenneco	299	....
Thorn EMI	67	67 20
Toray indust. inc	36	36 50
Vieille Montagne	1109	....
Wagons-Lits	820	814
West Rand	8 60	8 90

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	153 50	154
Cochery	140	....
Cogenfor	114	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	360 50	355
Dubois Inv. (Casso.)	785	791
Gachot	70 60	70 50
Hoogovens	250	211 60 o
Metrosservice (hold.)	10	....
Nicolas	925	....
Rémy et Associés	282	260
Révillon	350	....
Rorento N.V.	174 90	176 90
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	390	....
Sté Lecteurs du Monde	535	485
Ulinex	390	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) 7/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	833 30	812 98
Action	207	201 46
Actions France	428 61	413 12
Actions sélectionnées	532 06	512 83
Aedificandi	572 20	551 52
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1028 73	1003 64
A.G.F. 5000	529 84	516 92
A.G.F. ECU	1057 56	1058 99
A.G.F. Foncier	99 90	99 90
A.G.F. Interfonds	418 85	408 63
A.G.F. Invest	108 23	105 59
A.G.F. OBLIG.	1059 31	1054 04
A.G.F. Sécurité	10532 94	10532 94
Agimo	570 17	558 26
Abeil	211 48	203 84
A.L.T.O.	181 40	174 84
Amsi-Gan	5285 85	5045 97
America-Valor	664 63	648 42
Amplitude	524 35	509 08
Arbitrages court terme	5517 50	5511 99
Associc	1166 85	1166 85
Atout Futur	285 70	276 31
Aurecic	1430 39	1388 73
Axa Europe	113 38	108 24
Axa Investissements	107 43	102 56
Bred Associations	2620 67	2612 83
Bred International	82 34	80 73
Capital Plus	1705 86	1705 86
Carden-Pierre	26 81	25 66
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5051 42	5043 85 ◆
[illegible]	109 50	108 31 ◆
Convertimmo	339 67	325 64
Crédinter	481 93	457 89
Drouot-France	643 22	614 05
Drouot-Investiss.	950 20	907 11
Drouot-Sécurité	248 05	236 80
Drouot-Sélection	136 14	129 97
Ecocic	1185 72	1168 20
Ecureuil Monétaire	30522 51	30522 51 ◆
Ecureuil Privatisations	344 43	334 40 ◆
Energie	228 46	218 10
Epancic	2768 78	2768 78
Epancourt Sicav	4218 16	4207 64 ◆
Epargne Associations	24882 30	24845 03
Epargne-Capital	8127 45	8046 98
Epargne Croissance	1462 62	1429 47
Epargne-Industr.	70 77	67 56
Epargne Inter	591 20	575 38
Epargne J.	54063 81	54063 81
Epargne Long-Terme	172 34	167 73
Epargne Monde	1112 09	1082 33
Epargne Première	12868 45	12792 51
Epargne-Oblig.	193 54	188 36
Epargne-Quatre	1109 24	1079 55
Epargne-Unie	1176 24	1132 76
Epargne-Valeur	413 20	402 14
Epardig	1294 93	1292 35
Epsilon	1101 49	1090 68
Eurinvest Croissance	1144 32	1092 43
Eurinvest Rendement	1128 75	1077 57
Eurocic	9188 89	9053 08
Eurodyn	1003 42	970 43
Euro-Gan	5129 04	4895 48
Euro-Maff	25 63	25 45
Finord Placement	60340 45	60340 45
Finord Valorisation	13669 20	13391 37
Foncicav (div. par 10)	10964 65	10964 65 ◆
Foncival	243 22	235 58
France-Gan	6224 35	5942 10
France-Garantie	275 28	274 71
France-Investiss.	370 71	353 90
France-Obligations	448 01	443 57
Francic	370 57	359 78
Francic Pierre	95 57	92 79
Francic Régions	990 49	961 64
Fructi-Associations	27 67	27 67
Fructi-Epargne	27 30	25 63
Fructicapi	32 16	31 68
Fructicourt	109580 97	109580 97
Fructidor	243 57	239 97
Fructifrance	726 25	708 54
Fructimmo	25 24	24 62
Fructivar	4274 49	4263 83
Fructi ECU	568 28	559 88
Fructi-Première	11018 68	10855 84
Futurobilg	1095 81	1059 78
Gestilion	58454 81	58309 04
Gestion Associations	146 67	143 44
Horizon	1053 12	1022 45 ◆
Interoblig.	11950 73	11491 09
Intereffect France	426 06	413 66
Invest. net	15010 54	14980 58
Invest. Obligataire	18439 22	18402 42
Japacic	182 03	176 73 ◆
Jeune épargne	234 11	230 65
Laffitte-Amérique	240 41	229 51
Laffitte Europe	242 06	231 08
Laffitte-Expansion	267 20	255 09
Laffitte-France	293 07	279 78
Laffitte-Immobilière	227 48	217 16
Laffitte-Japon	371 98	355 11
Laffitte-Oblig.	144 22	137 68
Laffitte—Rend.	203 80	194 56
Laffitte-Tokyo	350 43	334 54
Latitude	5089 43	5091 79 ◆
Lion-Associations	11610 21	11610 21
Lion-Institutionnels	23345 87	23287 65
Lionplus	746 34	738 96
Lion Trésor	2060 73	2040 33
Livret Bourse Investiss.	425 32	412 93
Livret portefeuille	629 29	610 86
Méditerranée	156 80	149 69
Mondiale Investissem.	412 58	393 87
Monecic	5563 33	5563 33
Monedom	51911 01	51911 01
Moné J.	55649 07	55649 07
Morgan court terme	14303 27	14303 27 ◆
Mutuelle Unie Sél.	145 97	139 35
Natio.-Assoc.	6766 73	6763 22
Natio.-Epargne	13878 25	13740 84
Natio.-Court terme	215057	215057
Natio.-Inter.	1198 97	1167 85
Natio.-Obligations	548 08	533 41
Natio.-Patrimoine	1338 29	1302 47
Natio.-Placements	66106 74	66106 74
Natio.-Revenu	1050 15	1039 76
Natio.-Sécurité	11588 65	11588 65
Natio.-Valeurs	661 70	643 98
Nippon-Gan	5580 60	5327 54
Nord-Sud Développ.	1193 57	1181 19
Normatif	13251 48	12981 65
Obli Association	123 84	122 61
Oblicic Régions	1050 57	1035 04
Obligations Convert.	414 06	395 28
Oblig. toutes catég.	156 40	151 48
Oblilion	1101 27	1090 37
Optimavalor	189 92	185 29
Oraction	1206 04	1166 38
Orvalor	5852 70	5486 94
Paribas Croissance	574 86	551 42
Paribas Epargne	16018 39	15986 42
Paribas France	89 06	86 49
Paribas Oblimonde	1007 03	992 15
Paribas Opportunités	108 13	104 98
Paribas Patrimoine	510 08	488 29
Paribas Revenu	94 62	93 68
Paresam-Valor	1095 31	1094 22
Parvalor	589 38	572 21
Phenix Placements	252 03	250 78
Pierre Investiss.	650 69	621 18
Placement A	874 17	874 17
Placement crt-terme	72205 97	72205 97
Placement J	55355 68	55355 68
Placement Premier	53873 34	53873 34
Plénitude	110 21	107 26 ◆
Première Obligations	10763 45	10741 97
Prévoyance Ecureuil	109 60	106 67 ◆
Priv'Association	22515 18	22515 18
Quartz	108 85	106 17
Quatre-quarts Retraite	1 07	1 04
Rentacic	163 63	161 21
Revenus Trimestriels	5523 74	5489 05 ◆
Revenu Vert	1179 06	1161 63
St-Honoré Assoc.	14317 11	14245 88
St-Honoré Bio-aliment.	737 96	704 50
St-Honoré Pacifique	525 52	501 69
St-Honoré P.M.E.	456 24	435 55
St-Honoré Réel	11658 80	11610 38
St-Honoré Rendement	11659 96	11611 90
St-Honoré Services	484 78	466 13
St-Honoré Technol.	724 01	691 18
St-Honoré Valor	12180 02	12180 02
Sécuricic	10950 37	10939 43
Sécuri Taux	10736 57	10736 57
Sélection Croissance	489 91	475 64
Sicarden (Carden BP)	723 91	713 21
Sicav-Associations	1422 16	1420 03
S.F.I. fr. et étr.	612 42	594 58
Sicav 5000	334 43	325 48
S.I. Est	1269 33	1211 77
S.I.G.	761 78	726 90
Silvalence	536 47	522 11
Sivam	403 45	392 65
Siverente	207 10	205 05
Sivinter	419 21	407 99
S.N.I.	1138 28	1106 10
Sogepargne	372 13	358 68
Sogevar	995 32	950 18
Sogister	1283 62	1234 96
Soleil Investissement	476 58	454 01
Stratégie Actions	1011 99	973 07
Stratégie Rendement	1123 27	1087 91
Technocic	1107 78	1075 51
Techno-Gan	5758 64	5497 51
Trilion	5337 10	5284 26
U.A.P. Investiss.	401 36	386 85
Uni-Associations	114 59	114 59
Unifrance	453 03	436 66
Unifoncier	1143 57	1102 24
Uni-Garantie	1349 97	1323 47
Uni-Régions	2681 08	2584 15
Unirente	2280 75	2205 75
Univar	186 89	186 89
Univers-Actions	1045 59	1011 21
Univers-Obligations	1573 12	1521 39
Valorem	493 27	481 24
Valorg	1594 85	1593 26
Valeal	40894 09	40873 65
Vauban	23267 09	23243 82

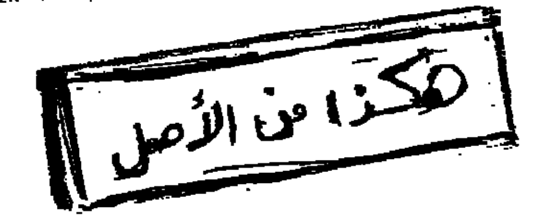
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/9	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
États-Unis ($ 1)	6 288	6 275	6 020	6 550
ECU	7 053	7 058	....	....
Allemagne (100 DM)	340 260	340 530	330	350
Belgique (100 F)	16 222	16 241	15 450	16 450
Pays-Bas (100 fl.)	301 280	301 710	291	311
Danemark (100 krd)	88 500	88 560	84	91
Norvège (100 k)	91 680	91 550	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	10 693	10 702	10 350	11 350
Grèce (100 drachmes)	4 195	4 197	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 581	4 559	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	403 800	403 700	391	413
Suède (100 krs)	98 050	98 210	95	101
Autriche (100 sch)	48 360	48 410	46 900	49 900
Espagne (100 pes.)	5 119	5 092	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 123	4 117	3 760	4 460
Canada ($ can 1)	5 096	5 068	4 900	5 350
Japon (100 yens)	4 640	4 694	4 520	4 740

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/9
Or fin (kilo en barre)	86500	86100
Or fin (en lingot)	87050	86700
Pièce française (20 fr)	502	504
Pièce française (10 fr)	375	.....
Pièce suisse (20 fr)	533	533
Pièce latine (20 fr)	498	499
Souverain	633	630
Pièce de 20 dollars	3040	3045
Pièce de 10 dollars	1520	1540
Pièce de 5 dollars	875	.....
Pièce de 50 pesos	3240	3235
Pièce de 10 florins	519	516
Or Londres	427 65	427
Or Zurich	429	427
Or Hongkong	427 05	427 25
Argent Londres	...	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu





Le Monde

Les monnaies européennes s'effritent face au mark

Les marchés des changes se mettent lentement au diapason de la concertation entre les banques centrales des principaux pays industrialisés. Ils réagissent plus lentement et par des mouvements de moindre amplitude sur les monnaies, confirmant, pour le moment, le bien-fondé de la tactique des instituts d'émission, qui, par de petites interventions, surveillent de près le réaterrissage du dollar après sa poussée de l'été.

Une « *rentrée dans l'atmosphère* » délicate, les spécialistes européens sont bien placés pour le savoir. Si le billet vert se stabilise doucement vis-à-vis du mark, la devise allemande s'est trop raffermie par rapport aux autres monnaies du système monétaire européen pour ne pas poser de problème. La lire italienne, la couronne danoise, le franc belge et le franc français se sont affaiblis vis-à-vis du mark, contraignant les banques centrales de ces pays à de petites opérations de soutien.

Lors des échanges interbancaires de la matinée du jeudi 8 septembre, le mark se stabilisait à 1,85 DM pour 1 dollar, mais il s'échangeait à 3,4090 F. Pour le moment, les responsables monétaires des pays européens estiment la situation contrôlable. Mais, sur les marchés des changes, les investisseurs ne cachent pas une légère nervosité, comme à la fin de chaque semaine depuis que le relèvement des taux d'intérêt provoqué par la Budesbank a fait renaître des spéculations sur un réaménagement du SME.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 8 septembre Hésitation

Marché hésitant jeudi matin, les investisseurs préféraient rester dans l'expectative en attendant de connaître l'évolution des taux d'intérêts français. L'indice instantané, après avoir ouvert sur un gain de 0,03 %, se maintenait à 0,04 %. Parmi les plus fortes hausses figuraient Epéda-Bertrand Faure (+ 4 %), Merlin Gerin (+ 3,8 %), Spie Batignolles (+ 3,7 %) et Eurafrance (+ 3,1 %).

Mme Cresson précise les attributions de son ministère

Un « commando » pour l'Europe

Mme Edith Cresson, qui précisait le jeudi 8 septembre devant la presse la façon dont elle entend mener son action à la tête du ministère des affaires européennes, a annoncé notamment la création, approuvée lors du dernier conseil des ministres, de groupes d'étude et de mobilisation (GEM) qui seront constitués autour de personnalités représentant les mondes économique et social français.

Les trois grands axes de la construction européenne sont la réalisation du grand marché de 1993, la réflexion sur les étapes devant conduire à l'Europe monétaire et la construction de l'Europe sociale, thème cher à M. Jacques Delors comme à M. Mitterrand. La construction européenne, a déclaré Mme Cresson, ne doit être « *ni un miroir aux alouettes ni un épouvantail* ». « *Elle doit aussi se situer en dehors des opérations politiques* », a ajouté le ministre. Mme Cresson n'en a pas moins adressé certains reproches à la précédente majorité qui, selon elle, après avoir fait de l'Europe son cheval de bataille alors qu'elle était au gouvernement, l'a présentée ensuite comme une menace. Il faut, estime Mme Cresson, réagir « *aux campagnes de dénigrement* », donner de l'Europe une image plus accessible et plus quotidienne et, afin de maintenir le consensus social autour de ce projet, assurer une information des milieux économiques politiques et du grand public.

Le ministre envisage ainsi de créer une banque de données européenne qui sera accessible aux PME et au grand public. Dans l'immédiat Mme Cresson met sur pied ses groupes d'étude et de mobilisation dont les fonctions spécifiques s'exerceront parallèlement aux actions menées dans les différentes administrations. Ces groupes rassembleront des représentants des mondes économique et social, ainsi que des représentants du SGCI (l'organe de coordination interministériel), de la direction économique du Quai d'Orsay et des ministères concernés. Chaque groupe aura un représentant dans les commissions du Plan correspondantes et réciproquement.

Les présidents de six GEM ont été déjà été désignés : GEM social : Mme Martine Aubry, maître des requêtes au Conseil d'Etat, ancien directeur des relations du travail au ministère du travail ; GEM agroalimentaire : M. Bernard Goury, directeur du développement de la compagnie OPTORG ; GEM transports : M. Jean-Pierre Souviron, PDG de la Morgan Grenfell France ; GEM énergie : M. Yves Martin, ingénieur général des mines ; GEM communications-audiovisuel : M. Gérard Worms, directeur général de la Compagnie financière de Suez ; GEM régions : M. Christian Pellerin, directeur général des groupes SARI et SFERI.

M. Bernard Esambert, PDG de la compagnie Edmond de Rothschild, est coordinateur du conseil des présidents. Mme Cresson a précisé qu'elle envisageait une réunion mensuelle de ce conseil sous sa direction. Les groupes devront à la fois formuler des avis exploitables dans les négociations communautaires, c'est-à-dire permettre d'affiner les positions françaises face aux partenaires européens, et faciliter l'adaptation de la législation française dans la perspective européenne. Il s'agit, a dit le ministre, d'un véritable « *commando* » pour l'Europe.

CLAIRE TRÉAN

Vols à la fourrière de Paris

Révocation de dix gardiens de la paix

Le conseil de discipline du corps des gardiens de la paix du SGAP (Secrétariat général pour l'administration de la police) de Paris a voté, mercredi 7 septembre, la révocation de dix policiers. Prise à l'unanimité des quatre représentants de l'administration et des quatre représentants du personnel, cette décision est désormais soumise au ministre de l'intérieur, qui devrait suivre l'avis du conseil. Les dix gardiens étaient affectés à la fourrière de Balard, dans le quinzième arrondissement de Paris, et ils s'y sont livrés à des vols sur les voitures, enlevées pour infraction au stationnement, dont ils avaient la surveillance.

Il s'agit de Jean-Patrick Bulté, trente-cinq ans, d'Alain Burdel, vingt-sept ans, de Thierry Cortey, vingt-sept ans, d'Hervé Derozier, vingt-neuf ans, de Thierry Jehanne, vingt-six ans, d'Eric Kasak, trente et un ans, de Gérard Larré, trente-deux ans, de Slimane Maakaci, trente-cinq ans, de Bertrand Pol, vingt-neuf ans, et de Michel Stezycki, vingt-sept ans. L'affaire avait été découverte à la fin de 1985, après une plainte de la société du Loto national dont une voiture était revenue de la fourrière sans émetteur-récepteur ni autoradio, soit un préjudice estimé à 15 000 francs. Une instruction judiciaire, confiée à Mme Françoise Canivet-Beuzit, qui devait délivrer une commission rogatoire à l'inspection générale des services (IGS), devait aboutir à un jugement le 13 juillet 1987, confirmé en appel en mars 1988. Les policiers concernés ont bénéficié de la loi d'amnistie.

Cependant, l'enquête administrative a suivi son cours. Une procédure disciplinaire parallèle a été ouverte visant un officier de paix, responsable hiérarchique des gardiens concernés, M. Patrick Capdeville, né en 1959. Durant l'enquête, les gardiens « ripoux » ont expliqué qu'il s'agissait d'une pratique courante, presque d'un secret de polichinelle : « *Mon seul tort a été d'être affecté au quinzième arrondissement* », aurait ainsi confié l'un d'eux.

E.P.

Sur le vif

Le sorcier réducteur

Non, mais pour qui ils me prennent ici ? Pour une poubelle ? Sous prétexte que je loge dans d'anciennes chiottes ouvrant sur une descente d'égout, ils me balancent toutes les coupures de presse, toutes les dépêches d'agence un peu lestes, un peu olé olé qu'ils n'osent pas prendre dans leurs pages. Avec un mot griffonné en marge : Tiens, ça on te le laisse. T'as le droit d'y toucher. Sans appuyer, attention. Fais gaffe de pas nous éclabousser.

Aujourd'hui, c'est assez risqué, en effet. C'est une histoire de zizi. Encore une, oui ! A qui la faute ? Ça se passe au Sahel. Il y a des gens qui ont vraiment de la veine. C'est un sorcier, béni des dieux. Il a le pouvoir fabuleux de réduire des deux tiers la verge la plus insolente, la plus épanouie. A l'insu de son propriétaire. Stupeur du malheureux la première fois qu'il baisse culotte pour aérer son petit éventaire. Et fureur quand le gourou rapplique : Si tu veux retrouver l'intégralité de la boutique, faut me donner des sous.

C'est une histoire vraie. L'autre jour à Abidjan, vingt-trois pêcheurs en colère agitaient leurs quéquettes raccourcies sous les yeux stupéfaits des flics en exigeant réparation... gratuite. Le docteur Pipi, comme on l'appelle là-bas, s'est exécuté. Livrer son secret ? Pas question !

Vous vous rendez compte d'un truc ! Génial, non ? Nous, les nanas, on donnerait n'importe quoi pour l'avoir ce pouvoir-là. Avec ça, on ferait tourner la planète comme une toupie. Au bout de notre doigt. Attention, les mecs, ne venez pas ricaner en me disant : Ce don-là, le don de nous mettre le drapeau en berne, vous êtes une bonne tapée à l'avoir déjà.

Peut-être. N'empêche, je vous connais, pour être autorisés à aller pavoiser ailleurs, vous seriez prêts à nous donner n'importe quoi. Y compris, y a qu'à voir les risques courus par certains candidats à la Maison Blanche, la barre de l'Etat. Quand on voit à quoi elle tient, on se demande vraiment pourquoi on n'a pas encore mis la main dessus.

CLAUDE SARRAUTE.

M. Pierre Steinmetz préfet de la Haute-Marne

M. Pierre Steinmetz a été nommé, mercredi 7 septembre en conseil des ministres, préfet de la Haute-Marne.

[Né le 23 janvier 1943 à Sainte-Colombe (Rhône), M. Pierre Steinmetz, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, est intégré en juin 1970 au ministère des DOM-TOM avant d'être nommé, en 1972, directeur du cabinet du haut-commissaire de la République dans l'océan Pacifique à Nouméa. Rapporteur général de la Commission supérieure pour la codification et la simplification des textes législatifs et réglementaires de 1975 à 1979, il est appelé, en août 1975, au secrétariat général du gouvernement en qualité de chargé de mission. En février 1979, il entre au cabinet de M. Raymond Barre, premier ministre, comme chargé de mission. Il y traite des dossiers relatifs aux collectivités locales, aux rapatriés, à la jeunesse et aux sports. Membre du comité d'enquête sur le coût et le rendement des services publics en 1982, il intègre, la même année, l'administration du ministère de l'urbanisme et du logement. Sous-directeur à la mairie de Paris en juillet 1983, il devient, en octobre 1984, directeur du cabinet du secrétaire général de la ville de Paris. Il était directeur du développement économique et social du conseil régional de l'Ile-de-France depuis avril 1987.]

M. Pierre Steinmetz est un barriste fidèle. Membre du cabinet de M. Raymond Barre lors de son séjour à Matignon, M. Steinmetz fût aussi pendant toute la campagne présidentielle son premier conseiller pour tous les dossiers des départements et territoires d'outre-mer. M. Steinmetz est aussi un homme de l'ouverture. Avec la bénédiction de M. Barre, il accepta l'invitation de M. Rocard à faire partie de la mission de conciliation dépêchée en Nouvelle-Calédonie au lendemain de l'élection présidentielle. Il fut aussi l'artisan discret de la rencontre matinale du mois de juin entre M. Rocard et M. Barre.

Société générale de Belgique

François Quarré (Rhône-Poulenc) devient directeur de la stratégie

François Quarré, membre du comité exécutif du groupe Rhône-Poulenc, devait être nommé directeur de la stratégie et membre du comité de direction de la Société générale de Belgique, conformément à l'annonce faite par Hervé de Carmoy, l'administrateur délégué de la première holding belge (*le Monde* du 8 septembre). Né en 1943, normalien et agrégé de physique, François Quarré a travaillé chez Shell avant d'entrer chez Rhône-Poulenc en 1971. Après la direction d'usine Regma (photocopieurs), il a pris la responsabilité de la fonction stratégie et planification du groupe chimique en 1979. En septembre 1986, il était nommé directeur général du secteur médias et membre du comité exécutif.

Le numéro du « Monde » daté 8 septembre 1988 a été tiré à 511 449 exemplaires

Dans « le Monde diplomatique » de septembre

La jungle du grand marché

Que réserve aux Européens ce grand marché promis pour 1993 ? *Le Monde diplomatique* entreprend cette exploration dans son numéro de septembre. A un dessein purement mercantile, Claude Julien oppose « *une certaine idée de l'Europe* », fondée sur une ambition démocratique qui donnerait aux Européens les moyens de maîtriser leur développement et de jouer leur rôle dans le monde. Bernard Cassen montre comment les conceptions ultralibérales inspirant l'Acte unique organisent une « jungle » où s'aggraveront les inégalités sociales.

A propos de « *ces inégalités qui sapent la démocratie* », Christian de Brie traite du système fiscal et conclut que, contrairement aux idées répandues, les moins riches paient le plus d'impôts. Quatre millions de pauvres sur vingt-sept millions d'habitants en Californie : Serge Halimi démonte le mécanisme de cette « *pauvreté à l'américaine* » après dix ans d'ultralibéralisme. Et cela au moment où s'exacerbent les rivalités, comme le montre une étude de Jacques Decornoy sur « *l'irréductible opposition des intérêts américains et japonais* ».

Eclaircies sur la scène internationale : Philippe Devillers et Claire Brisset entrevoient « *l'espoir d'une paix au Cambodge* » ; Sophie Bessis présente « *le Grand Maghreb sur le chemin des retrouvailles* » ; et Ahmed Salamatian tire les conséquences de la guerre du Golfe, grâce à laquelle les Etats-Unis ont consolidé leur hégémonie au Proche-Orient.

L'ouverture des Jeux de Séoul est l'occasion d'un dossier sur l'imbrication du sport, de la politique et des affaires. En Corée du Sud, Philippe Pons a tout de même trouvé une petite ville, Andong, « *où le passé s'achève encore* ».

Dans ce même numéro : un témoignage du grand écrivain philippin Francisco Sionil José sur l'injustice dans son pays ; une enquête de Dominique Vidal sur l'objection de conscience ; l'évocation d'un moment honteux de l'histoire : « *Munich ou l'illusion de la paix* » ; des articles sur l'Equateur, sur le transport aérien en Afrique, etc.

A B C D E F G